Le Monde

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 15793 – 7 F — SAMEDI 4 NOVEMBRE 1995 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Election présidentielle en Pologne

Treize candidats vont s'affronter, dimanche 5 novembre, au premier tour de l'élection présidentielle, la seconde depuis la chute du régime communiste en Pologne. Deux favoris aux personnalités opposées émergent nettement : le président sortant, Lech Walesa, dont la cote de popularité s'est fortement rétablie en fin de campagne, et l'ex-communiste Alexandre Kwasniewski, candidat d'une social-démocratie en quête de modernité. p. 2

Des mesures pour les jeunes agriculteurs

Le gouvernement va signer une « charte nationale de l'installation » avec le Centre national des jeunes agriculteurs afin de valoriser la place des paysans dans la nation. p. 6

Le palmarès des ventes d'armes

Selon les Nations unies, les quatre principaux pays vendeurs d'armes sont, dans l'ordre, les Etats-Unis, l'Allemagne, la Grande-Bretagne et la France. p. 28

L'écrivain des banlieues



Azouz Begag, l'enfant des bidonvilles de la région lyonnaise, est devenu un écrivain à succès. Mais il n'a pas oublié le « *bidon d'huile* ». p. 11

Lille et Lyon dans la course olympique

Deux villes françaises souhaitent accueillir les Jeux olympiques d'été de 2004. Lille défend une candidature citoyenne tandis que Lyon veut promouvoir ses banlieues. p. 18

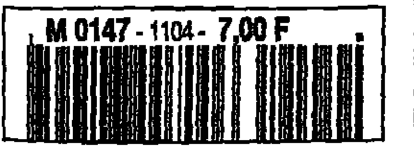
Les moines de Silos au hit-parade

Le chœur des moines bénédictins espagnols connaît un succès exceptionnel : leur premier disque de chant grégorien a dépassé les deux millions d'exemplaires vendus à travers le monde. p. 23

Les éditoriaux du « Monde »

Sauver le système bancaire. Civilisation urbaine. p. 12

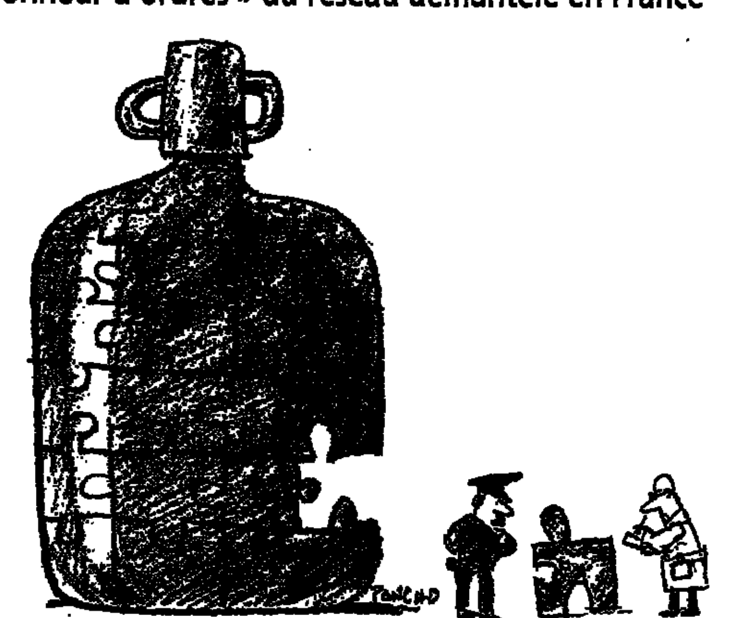
Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.


M 0147 - 1104 - 7,00 F

Un responsable du GIA à Londres aurait coordonné les attentats

Abou Fares serait le « donneur d'ordres » du réseau démantelé en France

L'ARRESTATION, mercredi 1er et jeudi 2 novembre, de plusieurs personnes soupçonnées d'appartenir à des réseaux terroristes marque une étape décisive dans l'enquête sur la vague d'attentats commis en France depuis juillet. Parmi les personnes interpellées, Boualem Bensaïd, alias « Mehdi », un Algérien âgé de vingt-huit ans, a eu selon les enquêteurs un *« rôle actif de commandement et de coordination »*. Il aurait été directement impliqué dans plusieurs attentats commis à Paris, dont celui qui avait fait, le 6 octobre, treize blessés près de la station de métro Maison-Blanche. De même, il était en relation avec une équipe, basée à Lille, qui préparait un attentat sur un marché de la ville pour les jours à venir. Mais les policiers estiment que c'est un responsable du Groupe islamique armé algérien (GIA), installé à Londres, qui a été le véritable *« donneur d'ordres »*. Abou Fares – c'est son pseudonyme –, qui supervise en Grande-Bretagne l'édition anglaise du bulletin clandestin *Al Ansar*, était en relation suivie avec Boualem Bensaïd



et lui transmettait les consignes. Selon le ministre de l'intérieur, *« une nouvelle étape dans l'enquête sur les attentats islamistes »* a été franchie. Mais il a appelé à la prudence car *« la menace demeure, d'autres attentats peuvent survenir »*. Le plan Vigipirate est maintenu.

Lire page 8

Daiwa Bank interdite de séjour aux Etats-Unis

Tokyo sanctionne aussi la banque nippone

L'UNE des plus importantes banques japonaises et la dix-neuvième mondiale, la Daiwa Bank, vient d'être, coup sur coup, mise en accusation par la justice américaine et lourdement sanctionnée par le ministère des finances de Tokyo. Après avoir dissimulé pendant des années des pertes de 1,1 milliard de dollars (5,4 milliards de francs) sur le marché obligataire américain, les dirigeants de Daiwa ont été inculpés, jeudi 2 novembre, par la justice de New York de fraude et de vingt-trois autres délits. Si l'établissement est reconnu coupable des charges retenues, il est menacé d'une amende de 1,3 milliard de dollars. En outre, la banque doit cesser ses activités aux Etats-Unis dans les quatre-vingt-dix jours, une sanction sans précédent pour un établissement de cette taille.

Le ministère japonais des finances a annoncé pour sa part, vendredi 3 novembre, d'autres mesures, qui font de la Daiwa une sorte de paria du système bancaire nippon. La banque devra réduire dans des proportions importantes ses activités à l'étranger et réformer son système de contrôle interne. Le président du conseil d'administration de la Daiwa, Sumio Akekawa, avait annoncé, jeudi, qu'il démissionnait.

L'affaire Daiwa a également des conséquences non négligeables sur les marchés financiers. Depuis qu'elle a éclaté en septembre, elle a renforcé les craintes des investisseurs sur la solidité du système bancaire japonais et a contribué aux accès de faiblesse de la devise nippone. Le yen était encore en baisse, vendredi, autour de 104 yens pour un dollar. Les établissements de crédit japonais sont considérés comme sinistrés et doivent faire face, à cause de la chute des marchés boursiers et immobiliers au cours des cinq dernières années, à une masse impressionnante de créances douteuses, estimées officiellement à 50 000 milliards de yens (2 460 milliards de francs).

La volonté de la justice américaine et du gouvernement japonais de frapper un grand coup vise avant tout à rassurer. Elle s'inscrit dans la droite ligne de l'accord passé en octobre entre la Réserve fédérale américaine et la Banque du Japon pour faire face à une éventuelle crise de liquidités des établissements de crédit japonais.

Lire page 14
et notre éditorial page 12

Du bon usage de la maladie au Kremlin

MOSCOU
de notre correspondant

Ici, jamais personne n'a vraiment cru aux déclarations du Kremlin sur la santé des « numéro un ». L'histoire a montré qu'un dirigeant officiellement déclaré malade est souvent en pleine forme physique mais que sa mort politique est proche. Au contraire, lorsque les informations sur la santé d'un dirigeant, visiblement absent, sont rassurantes, il y a de sérieuses raisons de s'inquiéter sur sa forme. Au Kremlin, santé politique et santé physique obéissent à des lois contradictoires.

La tradition commence avec Lénine. Gravement malade à partir de décembre 1922 jusqu'à sa mort, en avril 1924, il était totalement incapable de mener les affaires de l'Etat. Pourtant, il est resté officiellement en charge du pays, et les informations officielles assuraient qu'il serait bientôt de nouveau au travail. De même, les longues maladies et fréquentes absences de Leonid Brejnev, puis celles d'Andropov et de Tchernenko, ont été présentées comme de simples *« refroidissements »*. Des *« rhumes »* dont ils sont finalement morts. A l'inverse, Nikita Khrouchtchev, quoiqu'en bonne forme, a été mis à la retraite anticipée en 1964 pour *« raisons de santé »* lors d'une révolution de palais. De même, en août 1991, les putschistes ont annoncé que Mikhaïl Gorbatchev, souffrant, était au repos en Crimée : *« Très fatigué après toutes ses années au pouvoir*, [il a] *besoin de temps pour récupérer. »*

La nouvelle Russie n'a pas fait preuve de beaucoup plus de transparence. Le 10 décembre 1994, la veille de l'entrée des troupes russes en Tchétchénie, Boris Eltsine était hospitalisé. En pleine crise, il est resté invisible pendant plus d'une semaine. Officiellement, Boris Eltsine avait subi une mystérieuse mais *« bénigne opération »* du nez. Lorsqu'en juillet 1995 le président est de nouveau hospitalisé, le Kremlin annonce, pour la première fois, qu'il souffre de *« problèmes cardiaques »*, qui sont pourtant connus depuis 1987. Les porte-parole présidentiels précisent qu'il ne restera que *« quelques jours »* à l'hôpital, qu'il n'est pas question d'annuler son voyage en Norvège, qu'il n'a pas eu d'infarctus. Finalement, le président russe restera hospitalisé deux semaines (suivies de quinze jours de convalescence), annulera sa visite en Norvège et réapparaîtra en disant avoir eu une *« crise cardiaque »*... Entre-temps, son service de presse aura diffusé une photo du *« président à l'hôpital »* prise... avant son hospitalisation. Fin août, le président a encore une absence inexpliquée. En septembre, il tiendra une conférence de presse *« de rentrée »* avant de partir pour deux semaines en *« vacances de travail »*, qui seront prolongées d'une dizaine de jours *« en raison du beau temps »*.

Ainsi, lorsque Boris Eltsine est de nouveau transféré d'urgence à l'hôpital fin octobre, que le Kremlin assure que son état est *« moins grave qu'en juillet »* et que des médecins insistent sur le fait qu'il *« n'a pas perdu connaissance une seule minute »*, la tentation est grande de traduire : *« Le président va plus mal qu'en juillet, il a perdu connaissance. »* Pour autant, il n'est peut-être pas temps de l'enterrer politiquement.

Jean-Baptiste Naudet

Le plaidoyer du président d'EDF



GILLES MÉNAGE

AVANT SON DÉPART de la présidence d'EDF, prévu le 24 novembre, Gilles Ménage justifie, dans un entretien au *Monde*, l'accélération du développement international, jugé trop dispersé par les pouvoirs publics. Agé de cinquante-deux ans, l'ancien directeur de cabinet de François Mitterrand à l'Elysée pendant onze ans, mis en examen dans l'affaire des écoutes téléphoniques, a été nommé à la tête d'EDF en juillet 1992. *« Une conception assez active »* de son rôle a rendu ses trois années de présidence très controversées. Toutefois, son mandat avait été reconduit jusqu'en 1999 par le précédent gouvernement. Pour clarifier les rapports financiers de l'entreprise avec l'Etat, M. Ménage a obtenu de renégocier le contrat de plan un an avant l'échéance prévue. Des dossiers comme celui du marché européen de l'électricité sont sur le point d'aboutir, donnant satisfaction aux thèses françaises, avec en contrepartie une ouverture à la concurrence : *« Le risque est faible, l'avantage est grand. »* Avant de céder la place à Edmond Alphandéry, M. Ménage réaffirme son hostilité à la privatisation d'EDF, qui *« créerait un grave trouble dans l'entreprise »*. Selon lui, l'une des évolutions possibles consisterait à ouvrir le capital d'EDF International aux salariés, avant de l'étendre aux partenaires étrangers et français.

Lire page 15



POINT DE VUE

Cessons de tricher avec les taux !

par Henri Lachmann et Jean-Marie Messier

Les Français adorent les débats théoriques sur la politique économique et monétaire. Tel ne peut pas être le propos des chefs d'entreprise qui ont, eux, comme point de repère, la réalité au quotidien de leurs clients et produits. Aujourd'hui, dirigeants d'un grand ou d'un moyen groupe, parisien ou provincial, le constat que nous faisons est double.

Premièrement, la rentrée n'est pas bonne. Dans la plupart des secteurs industriels ou de services, nous constatons un ralentissement de l'activité, qui laisse mal augurer de l'année 1996. Les moteurs possibles de la croissance s'essoufflent tous : nous sommes moins tirés par l'étranger ; la reconstitution des stocks est achevée ; les budgets d'investissement 1996 sont en train d'être revus à la baisse ; la consommation n'est jamais vraiment repartie.

Certes, des mesures ponctuelles peuvent être efficaces, comme la prime pour les voitures ou la mise en place des prêts immobiliers à taux zéro, qui provoquent une reprise des ventes de maisons individuelles ou des logements (sauf en Ile-de-France, toutefois, où la hausse de la TVA foncière annule pratiquement le bénéfice des prêts à taux zéro !). Elles ne peuvent pas, à elles seules, améliorer l'ensemble de l'environnement économique. Notre sentiment de chef d'entreprise est qu'aujourd'hui les conditions d'une croissance soutenue pour 1996 ne sont pas réunies.

Deuxièmement, nous devons aller vers la monnaie unique ou, plus exactement, vers un noyau dur monétaire comprenant l'axe franco-allemand sans lequel le marché européen non seulement n'existera pas mais sera même menacé d'éclatement. La monnaie unique est un gage indispensable de stabilité et de crédibilité de l'Europe, qui doit être forte en face de partenaires puissants.

Lire la suite page 13

Henri Lachmann *est PDG de Strafor Facom.*
Jean-Marie Messier *est administrateur-directeur général de la Compagnie générale des eaux.*

POLOGNE Treize candidats se présentent, dimanche 5 novembre, au premier tour de la deuxième élection présidentielle libre en Pologne depuis la chute du communisme. ● CE SCRUTIN prend surtout l'allure d'un duel entre le président sortant, Lech Walesa, et Alexandre Kwasniewski, soutenu par les anciens communistes, qui devraient se retrouver pour le second tour, le 19 novembre. ● AU SECOND TOUR, Lech Walesa espère rassembler les nombreuses voix de droite éparpillées sur des petits candidats. Il compte aussi sur le soutien de ceux qui veulent éviter une trop grande concentration du pouvoir entre les mains des partis liés à l'ancien régime. ● JACEK KURON, le représentant le plus symbolique de l'ancienne dissidence, est considéré, selon les sondages, comme *« le plus sympathique »* des candidats, mais il est distancé par les deux favoris.

Lech Walesa et un ex-communiste partent favoris pour la présidence

Treize candidats s'affrontent lors du premier tour de l'élection présidentielle polonaise, dimanche 5 novembre, qui devrait être favorable à Alexandre Kwasniewski, un ancien communiste. Mais l'ex-dirigeant de Solidarité compte faire la différence au second tour

VARSOVIE
de notre correspondant

La campagne s'était mal engagée : dix-sept candidats au départ, la plupart très à droite et pas très sérieux, chacun prétendant pouvoir faire barrage aux retour des communistes. Deux mois plus tard, et à deux jours du premier tour, les choses sont plus claires, et les deux grands favoris du scrutin, le « social-démocrate » Alexandre Kwasniewski et le président sortant Lech Walesa, offrent un choix relativement clair, entre deux personnalités bien marquées, aussi différentes que possible, mais fortes, dans les deux cas, d'une solide expérience politique.

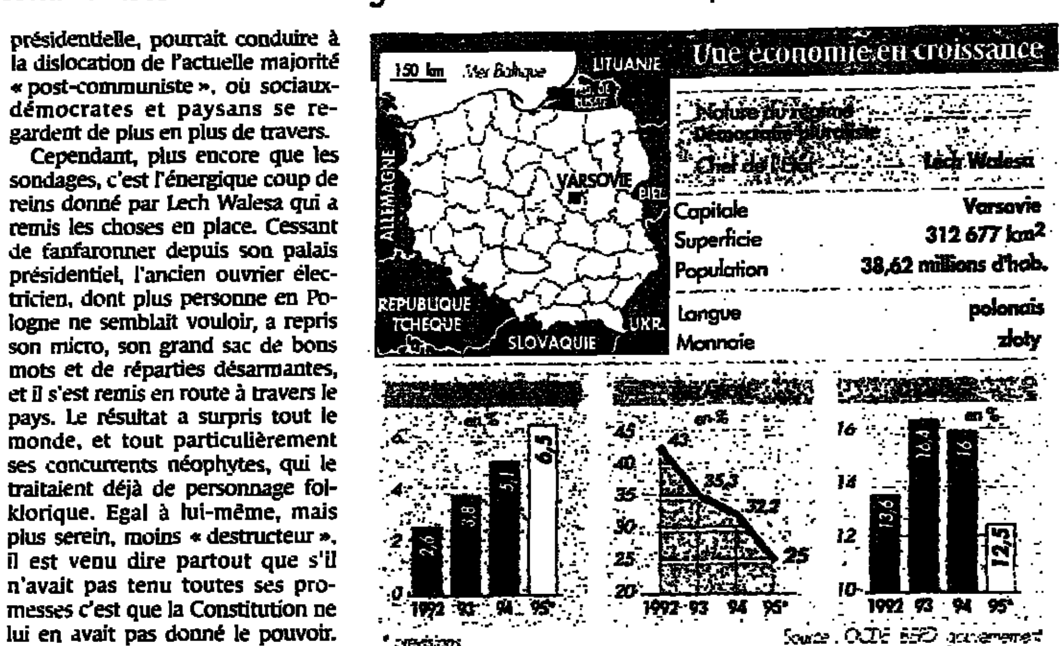
Derrière, en tête des autres « grands » candidats, un homme de caractère, un des personnages qui ont marqué l'histoire de la Pologne depuis plusieurs décennies : Jacek Kuron, qui a bien peu de chances d'accéder au second tour, mais pourra sans doute se prévaloir d'un résultat honorable. Cette deuxième élection présidentielle « libre » depuis la chute du régime communiste montre que la Pologne a fait un grand pas sur le chemin de la démocratie raisonnable. Le temps des Tyminski, ce démagogue venu de nulle part qui, en 1990, s'était retrouvé face à Lech Walesa, est terminé. Ce décantage, cette clarification sont, pour une bonne part, l'œuvre des sondages, autorisés en Pologne jusqu'à la fin de la campagne électorale. Plusieurs « petits » candidats ont rapidement perdu toute crédibilité et un certain nombre a jeté l'éponge (il en reste treize), en général au profit de Lech Walesa. D'autres, plus sérieux, s'accrochent, mais leur étoile a tellement pâli qu'on ne sait plus très bien pourquoi ils sont toujours là : c'est le cas de Mme Hanna Gronkiewicz Waltz, à laquelle beaucoup prévoyaient un grand avenir, mais qui a commis beaucoup d'erreurs, et a sans doute trop mis en avant son catholicisme militant.

COUP DE REINS

Au centre gauche, le porte-parole des droits des citoyens, Tadeusz Zielinski, a lui aussi progressivement décliné, et sa seule « utilité » dans la campagne aura sans doute été de compromettre les chances de Jacek Kuron, en lui enlevant des voix précieuses. Autre candidat sans aucune chance de succès, l'ex-premier ministre Waldemar Pawlak lutte pour sa survie politique au sein d'un Parti paysan inquiet de son avenir, et dont l'attitude, au lendemain de l'élection présidentielle, pourrait conduire à la dislocation de l'actuelle majorité « post-communiste », où sociaux-démocrates et paysans se regardent de plus en plus de travers.

Cependant, plus encore que les sondages, c'est l'énergique coup de reins donné par Lech Walesa qui a remis les choses en place. Cessant de fanfaronner depuis son palais présidentiel, l'ancien ouvrier électricien, dont plus personne en Pologne ne semblait vouloir, a repris son micro, son grand sac de bons mots et de réparties désarmantes, et il s'est remis en route à travers le pays. Le résultat a surpris tout le monde, et tout particulièrement ses concurrents néophytes, qui le traitaient déjà de personnage folklorique. Egal à lui-même, mais plus serein, moins « destructeur », il est venu dire partout que s'il n'avait pas tenu toutes ses promesses c'est que la Constitution ne lui en avait pas donné le pouvoir. Plus humble que jadis, il a admis avoir commis des erreurs, mais en ajoutant aussitôt : *« Je ne me trompe jamais deux fois. »*

Certains trucs, certaines réparties pouvaient paraître usées, comme le personnage lui-même, mais la force surprenante qui en émane toujours a fini par s'imposer. Y compris auprès des ouvriers, méfiants d'avoir été abandonnés sur le bord du chemin par la nouvelle Pologne démocratique qu'ils avaient tant contribué à faire émerger. Les attaques, parfois très dures, des rivaux, qui suggéraient que le pays méritait désormais un président cultivé et compétent en économie, se sont émoussées alors qu'eux-mêmes perdaient en crédibilité et montraient leurs limites. *« Il y a beaucoup de candidats, il n'y a qu'un seul Walesa »* : ce joli slogan électoral a le mérite de l'évidence.



Reste, dans ce paysage simplifié, la présence d'un candidat de taille, Alexandre Kwasniewski, d'autant plus redoutable pour Lech Walesa qu'il joue sur plusieurs tableaux à la fois : l'« avenir », la modernité, le « look » et ce qu'il appelle lui-même *« la culture politique »*. Et puis aussi, sans le dire trop ouvertement, la nostalgie des temps anciens, où la vie était plus grise, mais la compétition moins sélective ; l'anticléricalisme, nourri ces dernières années par l'attitude trop conquérante de l'Eglise et enfin, plus discrètement encore, la solidarité des anciens réseaux de pouvoir, devenus parfois réseaux de propriété.

QUELQUES PAQUETS D'ACTIONS

Ces derniers sont bien utiles, mais peuvent aussi s'avérer très néfastes, quand une « affaire », révélée en fin de campagne, les fait apparaître dans une lumière un peu trop vive. Quelques paquets d'actions trop bien placées par sa jeune femme risqueraient-ils de compromettre le brillant *« avenir »* d'Alexandre Kwasniewski ? L'état-major du candidat social-démocrate évoque désormais – sans autre précision – un coup bas des services secrets placés sous l'autorité du président en exercice. C'est au moins le signe que l'inquiétude a changé de camp.

Jan Krauze

Alexandre Kwasniewski, le candidat moderne et ambigu de la gauche

VARSOVIE
de notre correspondant

« Le candidat de Lech Walesa ». L'affiche représente l'actuel président polonais serrant la main d'Alexandre Kwasniewski, son principal adversaire pour l'élection présidentielle. Certes, elle ne s'étale pas dans les rues, mais sur la couverture d'un petit livre à la gloire du candidat « social-démocrate ». C'est, si l'on veut, une plaisanterie, un clin d'œil destiné à ceux qui se souviennent des premières élections parlementaires « semi-libres », celles de 1989, où des wagons entiers d'opposants au régime communiste s'étaient fait élire en apparaissant sur des affiches de ce genre aux côtés du président de Solidarité. A l'époque, bien entendu, Alexandre Kwasniewski était dans le camp du régime, il était même ministre.


PORTRAITS

Pourquoi se présenter aujourd'hui, même pour rire, en protégé de son concurrent majeur ? Le procédé résume assez bien le personnage : moderne, et ambigu. Alexandre Kwasniewski se voit comme l'homme du jour, au confluent des divers courants qui traversent une société polonaise encore en pleine transition. Certains diront qu'il veut le beurre et l'argent du beurre. Lui, préfère regarder vers l'avenir, *« choisir l'avenir »*, comme le clament, dans toute la Pologne, ses « vraies » affiches électorales. Bien souvent, corrigées à la bombe : il suffit de changer une lettre, en polonais, pour que l'« *avenir* » redevienne le *« passé »*, un passé auquel ses adversaires ne manquent pas de le renvoyer.

Ce passé est celui d'un jeune homme qui, à la fin des années 70, alors que le régime Gierek s'enfonce dans les dettes et une répression de plus en plus inefficace, que naissent le KOR, le comité de défense des ouvriers, et, sur la côte baltique, les premiers embryons de syndicats libres, choisit, lui, d'entamer une carrière d'apparatchik. A Gdansk, précisément, où il étudie le commerce extérieur, et s'inscrit au parti, avant de se voir confier divers postes dans les organisations de jeunesse étudiante contrôlées par le pouvoir. *« Je n'ai jamais été communiste »*, explique-t-il aujourd'hui, et c'est sans doute vrai. Il avait choisi la voie qui, à l'époque, s'imposait encore à quiconque voulait faire carrière. Sans excès de zèle, en pragmatique, à bonne distance des fossiles « purs et durs » hérités des temps anciens.

D'emblée, son habileté, sa capacité à développer des réseaux, son amabilité l'avaient distingué du lot. Et rendu particulièrement précieux pour ses supérieurs quand, après le déluge qui suivit les grandes grèves d'août 1980 et la naissance de Solidarité, le parti dut mettre en avant des hommes de compromis. Il fut successivement rédacteur en chef d'un hebdomadaire à fort tirage destiné à la jeunesse, puis, sous l'« état de guerre », du quotidien *L'Etendard des jeunes*. Mais n'essayez pas de lui faire dire aujourd'hui s'il approuvait ou non cet « état de guerre », qui se traduisit par l'arrestation de milliers de dirigeants de Solidarité : sa réponse, aussi longue que circonstanciée, où il sera question de *« facteurs intérieurs et extérieurs »* et d'une regrettable situation de *« confrontation »* à laquelle on ne pouvait trouver d'issue satisfaisante, vous laissera perplexe.

Les faits, bien entendu, sont plus clairs : il était du côté du pouvoir, et ni ses écrits ni ses actes de l'époque ne reflètent la moindre trace de protestation. On fit appel à lui pour occuper des postes où le parti voulait faire bonne figure, jouer l'« ouverture » : président du comité des sports, ministre de la jeunesse. C'est le poste qu'il occupait au moment de la table ronde qui, au printemps 1989, organisa la « transition », le parti croyant encore pouvoir conserver l'essentiel, sans savoir qu'il allait bientôt tout perdre.

Les attaques, voire les scandales, glissent sur lui sans l'arrêter

Alexandre Kwasniewski y joua un rôle remarqué, sachant se gagner la sympathie d'opposants notoires comme Adam Michnik. Et il se distingua en proposant, à l'impromptu mais vraisemblablement en concertation avec ses supérieurs, que les élections au Sénat soient réellement libres. La razzia opérée par Solidarité et l'ostracisme dont étaient victimes à l'époque les représentants du communisme déchu, furent une épreuve dont il se tira rapidement, avant de réémerger à la tête d'un nouveau parti, héritier du PC et de ses réseaux, mais présentant un nouveau visage : démocrate parmi les démocrates, « européen » et même « atlantiste ».

Le candidat présente bien, surtout à la télévision. Il s'exprime avec aisance, et en anglais s'il le faut. Toujours aimable, protégé par un discours bien rodé, il ne laisse que très rarement s'exprimer quelques bouffées de cynisme rugueux, proférées sur le ton de la plaisanterie. Pour l'essentiel, aux yeux du public, il est lisse. Et les attaques, voire les scandales, glissent sur lui, sans l'arrêter. Ainsi fut-il, il y a quelques années, l'un des héros principaux du livre écrit par une jeune femme qui – se présentant comme une *« journaliste française »*... – paya de sa personne pour rendre compte du comportement sexuel des hommes politiques.

Ces derniers jours, une autre affaire, d'un tout autre genre, vient perturber la fin de sa campagne : un journal a révélé que sa femme et celle du premier ministre détenaient de substantiels paquets d'actions dans une société d'assurances, constituée à base de fonds publics et où se retrouvent certains membres de l'ancienne nomenklatura. Le passé reviendrait-il, au mauvais moment, entraver la marche triomphale vers l'*« avenir »* ? Rien n'est moins sûr. Mme Kwasniewski n'a rien fait d'illégal. Et son mari *« ne sait pas s'il savait »* qu'elle avait investi dans cette société.

J. K.

Le baroud d'honneur de Jacek Kuron

VARSOVIE
de notre correspondant

Jacek Kuron n'est ni en jeans – la tenue qu'il a portée tout au long de sa longue carrière, de prisonnier politique à ministre inclus – ni dans l'un de ces costumes qu'il se fait un devoir de vêtir depuis qu'il est candidat à la charge suprême. Mais en survêtement. Comme pour effacer la fatigue d'une trop longue journée, d'un meeting de plus. Dans cet appartement surchargé de souvenirs, où il y eut, jadis, autant de perquisitions que de réunions enfiévrées, où toute l'opposition se retrouvait pour discuter ou faire la fête, « Jacek » ne joue pas au président en puissance. Il prépare le thé. Répond lui-même au téléphone, aussi vite que possible, mais toujours courtoisement.

Il court après le temps, ce temps qui lui manque pour convaincre, pour passer la barre du premier tour car, au second tour, il gagnerait *« à coup sûr »*. Entre deux interruptions, il répète à mi-voix ce qu'il proclame tout au long de la journée en public, de sa voix puissante et éraillée. Qu'il veut une Pologne de citoyens égaux en droits, où chacun possède la formation nécessaire pour prétendre à un emploi, une Pologne décentralisée, qui serve de pont entre l'Est et l'Ouest, et aussi de lien entre le monde riche et le monde pauvre. Qu'il est l'homme dont le pays, meurtri par les bouleversements économiques et divisé, a besoin, parce qu'il est un *« rassembleur »*, un *« conciliateur »*.

Sur le bureau, épinglée à l'abat-jour de la lampe, figure la Légion d'honneur que la France lui a donnée, alors qu'il était ministre du travail et qu'il réussissait à apaiser les conflits sociaux, mettait en place des soupes populaires, venait, chaque jour, à la télévision pour expliquer, remonter le moral des gens. Aujourd'hui, la télévision ne l'aime plus, du moins en est-il persuadé. Mais les gens, le public, ne l'ont pas oublié : il reste, de loin, l'homme politique polonais *« le plus sympathique »* et, ajoutent les sondages, *« celui qui inspire le plus confiance »*.

Et pourtant, il n'est qu'en troisième position, loin, très loin derrière les deux favoris, et à peine dégagé du lot de ceux qui n'ont ni son passé, ni sa popularité, ni son énergie... Quelque chose, depuis le début de sa campagne, ne va pas : sa désignation, d'extrême justesse, comme candidat de l'Union de la liberté, un parti qui penche à moitié à droite, alors que lui penche à gauche ; le tandem pas très convaincant qu'il forme, lui, le « social », avec le très libéral Leszek Balcerowicz, père de la réforme économique du début des années 90, et qui a succédé au printemps dernier à Tadeusz Mazowiecki à la tête de ce parti qui regroupe l'élite de l'ancienne opposition – mais de moins en moins de Polonais « du rang ».

« PERDRE EN BEAUTÉ »

Loyal, l'ex-premier ministre soutient Jacek Kuron, mais personne n'ignore qu'il était contre sa candidature, qu'il songeait à un homme, ou plutôt à une femme, qui saurait conduire une nouvelle formation démocrate-chrétienne. C'est Kuron qui a prévalu et, avec lui, l'idée, le rêve, qu'on pouvait continuer sur la voie tracée – dans l'opposition tout au long des années 80 et, au début de la décade suivante, au pouvoir. Rassembler les intellectuels et les ouvriers, les artistes et les étudiants. Se mettre à l'écoute des citoyens, représenter une Pologne moderne et au grand cœur, débarrassée de ses préjugés, de ses rancunes.

Les sceptiques avaient prévenu que ça ne marcherait pas, que Kuron n'avait pas une image de président. Il a fallu faire face à des adversaires inattendus à droite, mais aussi à gauche, attendre, en vain, que les sondages soient enfin dignes du candidat. Taper très fort, trop fort sans doute, sur Lech Walesa, pour tenter un retour *in extremis*. Mais aussi essayer de réparer les gaffes des meilleurs amis, comme Adam Michnik, par exemple, qui a publié dans son journal, *Gazeta*, un article *« commun »* avec un membre éminent du parti d'Alexandre Kwasniewski, confirmant dans leurs soupçons ceux qui avaient toujours vu dans Kuron et sa bande des ex-communistes tentés de revenir aux sources. Bref, une campagne bien difficile, ou plutôt un baroud d'honneur. Sans trop d'illusions. *« Je voterai Kuron*, explique l'écrivain Jerzy Pilch, *parce que c'est bien de perdre en beauté. »*

J. K.

La grenouille et le bœuf

Elle se disait – elle se dit toujours – *« la seule à pouvoir battre Alexandre Kwasniewski au second tour »*. Unique femme parmi les dix-sept candidats initiaux, Hanna Gronkiewicz Waltz avait commencé par regarder de haut un Lech Walesa décrit comme le *« candidat d'hier »* (M. Kwasniewski étant celui d'*« avant-hier »*). Il faut dire qu'elle avait de quoi avoir le vertige : sans aucune expérience de la politique, assise sur sa seule réputation de présidente de la Banque nationale de Pologne, cette souriante « débutante » grimpait à toute vitesse dans les sondages, frôlant les 20 %... pour retomber presque aussi vite dans les profondeurs, autour de 3 %. *« Je vous propose*, disait-elle, *d'échapper à l'alternative entre la présidence d'un Kwasniewski, qui signifiera pour la Pologne le retour du communisme, et celle d'un Walesa, qui provoque un chaos permanent. Moi, je vous garantirai la paix et la stabilité : fini le temps de la révolution, aujourd'hui, il faut commencer à bâtir. »*

A-t-elle trop tiré sur la corde religieuse, se prétendant désignée par le Saint-Esprit ? S'est-elle montrée trop agressive à l'égard d'un Lech Walesa, qui l'avait imposée, aussi inconnue qu'inexpérimentée, à la tête de la Banque ? La grenouille est, en tout cas, fort mal en point. Et le bœuf se porte comme un charme.

Les précédents scrutins

● **Juin 1989 :** élections « semi »-démocratiques. Le pouvoir communiste s'est réservé une majorité des sièges à la Diète, mais, au Sénat, Solidarité a emporté 99 des 100 sièges. En août, Tadeusz Mazowiecki devient le premier chef de gouvernement non communiste dans les pays d'Europe de l'Est.

● **Décembre 1990 :** Lech Walesa est élu au second tour de l'élection présidentielle. Il a recueilli 67 % des suffrages, contre 23 % pour l'homme d'affaires polono-canadien Stanislaw Tyminski, et succède ainsi au général Wojciech Jaruzelski, auteur du coup d'Etat de décembre 1981.

● **Octobre 1991 :** l'Union démocratique, menée par Tadeusz Mazowiecki, arrive de justesse en tête des premières élections législatives entièrement libres, avec 12,08 % des voix, suivie de près par les anciens communistes de l'Alliance de la gauche démocratique (SLD), qui obtiennent 11,65 % des suffrages.

● **Septembre 1993 :** les ex-communistes de la SLD arrivent en tête des élections législatives (20,4 %) et forment un gouvernement de coalition avec le Parti paysan (PSL), ancien parti satellite du PC, arrivé deuxième avec 15,4 %. L'Union démocratique de l'ancien premier ministre Hanna Suchocka n'a obtenu que 10,6 % des voix.





Serbes, Croates et Bosniaques examinent le plan international sur l'avenir de la Bosnie

Après deux jours de préliminaires, les négociations de Dayton entrent dans le vif du sujet

Le président croate a quitté l'Ohio pour une semaine, après s'être engagé à accélérer, à Zagreb, un règlement du problème de la Slavonie orientale. Avant de quitter Dayton, il a publié une déclaration avec le président bosniaque Alija Izetbegovic sur le retour de réfugiés chassés par la guerre croato-musulmane de 1993. L'avenir de la « fédération » croato-musulmane de Bosnie n'en reste pas moins incertain.

LA FÉDÉRATION entre Croates et Musulmans de Bosnie, qui, selon le schéma américain de règlement de paix, devrait être l'une des deux entités du futur Etat bosniaque, a été au centre des entretiens qu'ont eus, jeudi 2 novembre, les présidents bosniaque et croate, sur la base américaine de Dayton dans l'Ohio. Il importait visiblement, avant que M. Tudjman quitte Dayton pour une semaine, qu'il rassure sur ses relations avec M. Izetbegovic, comme il avait rassuré la veille sur ses intentions à propos de la Slavonie orientale. En signe de bonne volonté, les deux hommes ont déclaré que quelques centaines de familles de réfugiés croates et bosniaques seraient autorisées à regagner les foyers dont elles ont été chassées lors de la guerre croato-musulmane de 1993 en Herzégovine et en Bosnie centrale.

Franjo Tudjman est reparti à Zagreb pour une semaine. Il doit y recevoir l'ambassadeur américain Peter Galbraith et le médiateur Thorvald Stoltenberg, pour accélérer les négociations avec les Serbes sur la Slavonie orientale.

A Dayton, les trois délégations vont aborder le cœur de la négociation sur l'avenir de la Bosnie. Les médiateurs internationaux (américain, russe et européen) leur ont présenté jeudi quatre projets de documents susceptibles de constituer la charpente d'un accord global de paix, a annoncé le département d'Etat américain. « *Ils comprennent l'accord qui, nous l'espérons, représentera en définitive l'accord global de paix qui sera signé par toutes les parties* », a déclaré Nicholas Burns, le porte-parole du département d'Etat. Outre ce schéma d'accord global, les documents portent sur l'organisation d'élections en Bosnie, sur les questions constitutionnelles et sur la séparation des forces armées présentes sur le territoire bosniaque.

« *Nous pensons que les parties vont prendre un jour ou deux pour examiner intensément ces documents. Ils représentent les choix difficiles qui devront être tranchés à Dayton* », a déclaré Nicholas Burns.

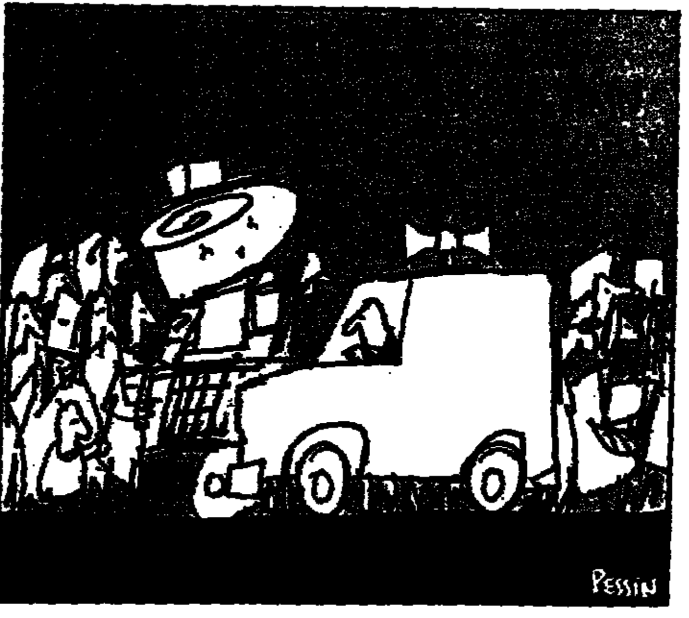
Au cours des deux premiers jours de la rencontre, le président Alija Izetbegovic a posé le problème des dirigeants serbes auteurs de crimes de guerre. « *La position des Bosniaques est que les Serbes se conforment à leurs obligations internationales et livrent les criminels de guerre à La Haye* [au Tribunal pénal international sur l'ex-Yougoslavie] », a-t-on rapporté de source autorisée. « *Le message est qu'il n'y aura pas de processus de paix si cet engagement n'est pas pris.* » Les deux principales cibles visées par les Bosniaques sont Radovan Karadzic et Ratko Mladic, respectivement « président » de la « République serbe de Bosnie » et commandant des forces armées serbes de Bosnie.

La Fédération croato-musulmane est à l'agonie

SARAJEVO
de notre correspondant

La Fédération croato-musulmane de Bosnie, créée en mars 1994 par les « accords de Washington », est en panne. « *Elle est à l'agonie* », jugent des diplomates occidentaux. Dès sa naissance, les Croates cachaient à peine leur aversion pour une institution qui les liait aux Musulmans de Bosnie. Le président Franjo Tudjman avait cédé aux pressions américaines pour une raison principale : Washington menaçait d'infliger à la Croatie des sanctions économiques comparables à celles qui frappent la Serbie, afin de la punir de la guerre ethnique qu'elle menait sur le sol bosniaque.

En un an et demi, la fédération aura tout de même enregistré deux succès : marquer la fin – provisoire ? – du conflit qui opposait Croates et Musulmans en Bosnie-Herzégovine et permettre aux ennemis d'hier de coordonner leur offensive contre la puissante armée serbe. La fédération, construite sur une alliance artificielle entre Sarajevo et Zagreb, aura permis aux Américains de provoquer un renversement de situation en ex-Yougoslavie. L'armée serbe n'est plus invincible et le président Slobodan Milosevic peut raisonnablement craindre que le phénomène ne s'amplifie au fil des années, en cas de rejet du plan de paix. Ce succès politique aura été plus efficace que tous les efforts européens et onusiens pour parvenir à un règlement du conflit.



Mais les victoires militaires n'ont pas modifié le problème de fond de la fédération : Sarajevo désire préserver, au moins sur 50 % du territoire, l'unité de la Bosnie-Herzégovine, tandis que Zagreb continue de soutenir la sécession de l'« Herzeg-Bosna », la « République » autoproclamée par les Croates dans l'ouest du pays (sur 21 % du territoire bosniaque). Le plan de paix américain actuellement présenté aux belligérants dans l'Ohio passe sous silence cette question cruciale, malgré la déclaration de bonnes intentions qui a été obtenue jeudi à Dayton des présidents Tudjman et Izetbegovic. Ce n'est pas en deux entités que la Bosnie est en train d'être divisée, mais en trois.

« *En ex-Yougoslavie comme ailleurs, le problème est simple : une armée égale une entité*, indique un observateur occidental. *Pourquoi voulez-vous que les nationalistes croates renoncent à un territoire qu'ils ont taillé à coups de canon ?* » Malgré l'existence théorique de ce qu'on appelle souvent « *la fédération américaine* », l'« Herzeg-Bosna » pose exactement le même problème que la « République serbe » pour la sauvegarde d'une Bosnie-Herzégovine unitaire.

Car l'« Herzeg-Bosna » est depuis longtemps une excroissance de la Croatie. « *Tudjman a construit sa Grande Croatie plus intelligemment que Milosevic sa Grande Serbie* », reconnaît un responsable bosniaque. Il suffit de se promener en Herzégovine pour comprendre que les liens avec Sarajevo ne sont pas près d'être renoués. Les voitures ont des plaques d'immatriculation croates. La monnaie est celle de la Croatie, la kuna. Les commerces et les entreprises sont des filiales des compagnies croates, et surtout l'armée (le HVO, communauté de défense croate) est une milice intégrée à l'état-major de Zagreb.

Plus grave encore est l'envoi de parlementaires au Parlement de Zagreb lors des élections du 29 octobre. Les séparatistes croates de Bosnie, selon les termes de l'accord de mars 1994, doivent être représentés au sein du Parlement de la fédération. Cela n'a pas empêché Franjo Tudjman de promouvoir une loi invitant les résidents de l'« Herzeg-Bosna » à voter au titre de la « *diaspora* ». Ce vivier du nationalisme s'est bien entendu prononcé massivement pour le HDZ (Union démocratique croate), le parti du président.

A Mostar, où la rivière Neredva sépare Croates et Musulmans, l'administration européenne commence à perdre patience. Tous les efforts entrepris depuis un an et demi sont systématiquement sabotés par le camp croate qui refuse d'entendre parler d'une éventuelle réunification de la ville. Dans les campagnes de Bosnie occidentale, le HVO refuse souvent le droit de passage aux officiers bosniaques, même lorsque les deux armées mènent des offensives conjointes. Après la bataille, il a été hors de question que des réfugiés musulmans, chassés par les Serbes en 1992, puissent retrouver leur maison si celle-ci se trouvait en territoire contrôlé par l'armée croate.

SOUTIEN AMÉRICAIN

« *Nous avons fait l'impossible pour résoudre le problème de la fédération avant les négociations, mais elle ne fonctionne pas*, a déclaré le président bosniaque, Alija Izetbegovic. *J'ai été obligé de faire état du comportement illogique et inacceptable des Croates.* » Le gouvernement bosniaque se plaint que, sur les territoires récemment conquis par le HVO, l'administration croate se mette en place sans que Sarajevo ait la moindre opportunité d'établir sa souveraineté. Le président bosniaque compte désormais sur le soutien américain pour faire accepter en Croatie le respect des accords de Washington. M. Izetbegovic a fixé unilatéralement la date du 1er janvier 1996 pour une régularisation de la situation entre les Bosniaques et leurs « alliés » croates.

Car si un plan de paix est signé avec le côté serbe, ce ne sera pas la fin des soucis pour les Bosniaques, enclavés entre la Serbie et la Croatie. « *La Bosnie d'Izetbegovic, entérinée par les Américains, qui hier encore nous donnaient des leçons de morale, ressemblera plus au croupion d'une Grande Croatie qu'à un Etat souverain et indépendant* », note un diplomate européen. Les Bosniaques comptent sur le déploiement des troupes américaines – qui interviendra si un plan de paix est signé – pour ramener les Croates à de meilleures intentions.

La Bosnie-Herzégovine, même amputée d'une large partie de son territoire, voudrait bâtir son indépendance. Pour cela il lui faut de l'argent et des armes. Les Etats-Unis ont d'ores et déjà promis au président Izetbegovic une confortable aide économique et une « *mise à niveau* » de l'armée bosniaque afin que cette dernière puisse assurer seule la défense du pays après le départ des soldats américains, fin 1996. L'espoir des Bosniaques est que ces mesures incitent la Croatie à travailler enfin à la construction d'une fédération, pour l'instant moribonde.

Rémy Ourdan

M. Tudjman et les « dangereux fondamentalistes »

Franjo Tudjman n'a jamais vraiment caché ses sentiments pour les Musulmans de Bosnie. Warren Zimmermann, ancien ambassadeur américain en Yougoslavie, rapporte que le président croate lui déclara à leur sujet, en 1992 : « *Ce sont de dangereux fondamentalistes qui se servent de la Bosnie comme tête de pont (...). Les nations civilisées devraient unir leurs efforts contre cette menace. La Bosnie n'a jamais eu d'existence réelle. Elle devrait être divisée entre la Serbie et la Croatie.* »

Le 25 septembre 1995, dans un entretien au *Figaro*, M. Tudjman exposait sa conception de la Fédération croato-musulmane : « *Nous avons accepté la tâche qui nous a été confiée par l'Europe d'européaniser les Musulmans bosniaques. Nous sommes garants de leur intégration dans la civilisation européenne et du fait qu'ils ne deviendront pas des fondamentalistes* ». Des propos qui avaient inspiré à M. Izetbegovic une réponse bien sentie : « *Lorsque je voyage, en Afrique ou ailleurs, je me sens appartenir au sol européen. Je pense être un Européen. Je pense que Karadzic et Mladic, deux criminels de guerre, sont des Européens. Et j'ajouterai même que l'officier croate qui a détruit le pont de Mostar était un Européen.* »

■ **L'administrateur de Mostar, ville du sud-ouest de la Bosnie** divisée entre Croates et Musulmans, a accusé lundi 30 octobre les dirigeants croates de la ville d'empêcher les efforts de réconciliation. Hans Koschnik, qui a été chargé, au nom de l'Union européenne, de l'administration de la ville après la guerre croato-musulmane de 1993, a demandé à être relevé de cette fonction si des mesures concrètes ne sont pas prises pour renforcer la fédération. Plusieurs organisations de Croates de Bosnie ont dénoncé, jeudi 2 novembre, comme « *inacceptables* » les accusations proférées par M. Koschnik. – *(AFP.)*

Le pouvoir de Bruxelles à l'épreuve d'une sanction

La mutation d'office d'un haut fonctionnaire de la direction générale des douanes souligne les difficultés de la construction de l'Europe fiscale

EN VEILLEUSE depuis des mois, la construction de l'Europe fiscale fait de nouveau parler d'elle. Mario Monti, commissaire européen chargé des questions fiscales, vient de proposer la mutation d'office de Peter Wilmott, haut fonctionnaire chargé de la direction générale des douanes et de la fiscalité indirecte. Sanction extrêmement sévère et assez rare pour être remarquée, d'autant qu'elle a été approuvée par le collège des vingt commissaires réunis à Bruxelles. Mario Monti a refusé de commenter sa décision, dont les motifs restent officiellement confidentiels. On peut cependant penser que celle-ci s'explique en partie par les retards indéniables de la construction européenne en matière de fiscalité. Un rapport sur le régime définitif de la TVA, applicable au 1er janvier 1997, aurait dû être présenté à la fin de 1994 aux Etats de l'Union européenne. Il ne l'a pas été, pas plus qu'en juin dernier, autre date de publication possible.


ANALYSE

Ce silence était-il voulu ou marque-t-il l'impuissance de Peter Wilmott, fonctionnaire réputé pour sa compétence, à mettre d'accord les quinze pays de l'Union sur un projet qui aurait, une fois encore, totalement changé les règles du jeu fiscal ? On oublie trop souvent que le système actuel, s'il a le mérite de permettre aux camions de franchir sans s'arrêter les frontières intra-communautaires, n'est que provisoire. La TVA n'est plus payable aux postes douaniers mais à la fin du voyage, par l'entreprise acheteuse, dans le pays de consommation ou d'utilisation et au taux de celui-ci. Un système qui réalise concrètement en matière fiscale les règles du marché unique mais qui, sous sa forme actuelle, reste incomplet.

Car l'ambition initiale de la Commission visait à supprimer la notion d'exportation entre pays de l'UE. Pour cela, la TVA devrait un jour être payée au moment de l'achat et au taux du pays vendeur, de telle sorte qu'une firme française s'approvisionnant à Francfort s'en acquitte immédiatement, dans les mêmes conditions que si elle s'était approvisionnée auprès d'une autre entreprise française.

Ce sont les moyens à mettre en oeuvre et les règles à édicter que devait décrire le rapport sur la TVA. L'objectif de la Commission était pourtant si ambitieux que la plupart des gouvernements – à l'exception notable de l'Allemagne – ne cachaient pas leur peu d'empressement à le voir se réaliser. Pour trois raisons au moins. La première est l'extrême difficulté de changer à nouveau les règles du jeu, un jeu compliqué mais qui a le mérite d'exister, soulignait il y a deux jours le *Wall Street Journal*.

La suppression depuis le 1er janvier 1993 des arrêts aux frontières ne s'est pas fait sans mal, ni sans risque : l'ensemble des marchandises transportées à l'intérieur des frontières européennes (plus de 5 000 milliards de francs d'exportations) circulent maintenant sans avoir acquitté de TVA. On imagine les précautions qui ont dû être prises pour empêcher la fraude de se développer. Ce grand pari a nécessité un bouleversement des habitudes que seules les grandes firmes ont bien digéré. Il faut une dizaine d'années pour « *amortir* » de tels chocs.

Une seconde raison, politique celle-là, risque bien de bloquer indéfiniment l'entrée en vigueur du régime définitif : le souci pour chaque Etat de conserver la maîtrise de ses recettes publiques. Maîtrise qui disparaîtrait si la taxe devait être payée au moment de l'achat puisqu'il faudrait alors harmoniser les taux en Europe sous peine, pour chaque pays, de vendre plus cher et d'être battu par la concurrence. En octobre 1992, les gouvernements avaient donné leur accord pour que soit fixé à 15 % un taux minimum de TVA. Cela pour éviter des surenchères à la baisse.

LA REDISTRIBUTION DE LA TVA

Trois ans plus tard, le climat est bien différent : les gouvernements, confrontés à des déficits publics importants, demandent plus de recettes fiscales à la TVA qui couvre déjà entre 25 et 50 % des dépenses des budgets nationaux. Les taux ont déja été relevés en Espagne, au Portugal, en Italie, en Grande-Bretagne, en France. L'harmonisation que postule absolument le passage au régime définitif implique au contraire une baisse générale, chaque pays devant plus ou moins se calquer sur le taux allemand de 15 %. On en est très loin maintenant.

Une troisième raison risque également de bloquer indéfiniment le passage au régime définitif : la redistribution nécessaire entre Etats des produits de la TVA. Dans la mesure où les taxes sur la consommation seront payées au moment de l'achat, le pays vendeur devra restituer la TVA encaissée au pays de l'entreprise acheteuse. Car le marché unique ne supprime pas le fait national qui veut que chaque pays conserve son budget propre et les impôts destinés à l'alimenter. On imagine les critiques portées à la gigantesque caisse de compensation qui devrait être mise en place pour redistribuer la TVA, au risque évident de renforcer les attributions de Bruxelles. Avec à l'horizon une véritable fiscalité européenne alimentant un « grand » budget européen.

La Commission, monstre technocratique, embryon d'un pouvoir fédéral... Le thème n'est pas nouveau qui alimente les critiques les plus violentes portées de l'autre côté de la Manche contre la construction européenne. Peter Wilmott s'est-il sur le sujet comporté en directeur impartial et loyal du commissaire chargé des problèmes de la fiscalité ? La sanction qui vient de lui être appliquée ne peut s'expliquer par deux « loupés » dans la publication de ce rapport.

Peter Wilmott exerçant ses fonctions davantage en citoyen britannique qu'en directeur général de la Commission ? Peter Wilmott plus proche de Leon Brittan, Britannique lui aussi, chargé des questions commerciales que de Mario Monti ? Dans plusieurs affaires récentes (taxation des oeuvres d'art à l'importation, droits d'accises...), le Britannique avait donné des preuves de son impartialité en imposant des solutions combattues par son pays. Plus que l'Europe fiscale, c'est peut-être alors la nature des pouvoirs s'exerçant au sein de l'Union qui se trouve mise en question.

Alain Vernholes

Tansu Ciller fait du rapprochement de la Turquie avec l'Europe son cheval de bataille

ANKARA
de notre correspondante

Des talons claquent, et elle apparaît, élégante dans une veste écarlate. Souriante et décontractée, Tansu Ciller respire le pouvoir et l'autorité. La novice parfois maladroite, arrivée au pouvoir en juin 1993, s'est transformée en une politicienne chevronnée, ambitieuse et déterminée, qui a déjà survécu à des crises politiques importantes. Mais Tansu Ciller n'a pas encore gagné ses deux principales batailles : assurer tout à la fois sa réélection et le rapprochement entre la Turquie et l'Europe.

Le message qu'elle transmet aux députés européens, qui devront se prononcer le 14 décembre prochain pour ou contre l'union douanière avec la Turquie, est clair. « *Un rejet ou un report du vote ont la même signification aux yeux de mon peuple. Dans l'esprit des gens, ce sera perçu comme un nouveau rejet de la Turquie par l'Europe* », explique-t-elle à quelques journalistes étrangers convoqués à sa résidence. « *Un report, surtout juste avant les élections du 24 décembre, sera utilisé par les forces fondamentalistes (islamistes) dans le débat politique interne. Je n'ai aucun doute que cela donnera le dessus aux forces fondamentalistes dans ce pays et dans la région, car les autres pays regardent la Turquie comme un modèle.* »

ALLIANCE AVEC L'EXTRÊME DROITE

L'Europe est au centre de la campagne électorale, non seulement parce que Tansu Ciller en a fait son cheval de bataille, mais également parce qu'un accord avec les Quinze représente, pour un pays tiraillé entre l'est et l'ouest, entre l'islam et la laïcité, une étape aussi décisive que celle de l'admission à l'OTAN en 1952.

Les violations des droits de l'homme, les restrictions à la liberté d'expression sur la question kurde se dressent cependant toujours sur la route européenne de la Turquie. Le premier ministre défend les récentes réformes démocratiques, jugées insuffisantes par certains parlementaires européens. « *Mon programme prévoyait trois étapes: le 7e plan quinquennal sur le transfert de pouvoirs importants aux autorités locales, les réformes constitutionnelles et la révision de l'article 8. Nous avons eu de la chance de faire adopter les trois. Compte tenu de ce que nous avons vécu, c'est presque un miracle. Quoi qu'il arrive, je suis déterminée à continuer.* »

Opiniâtre, parfois tyrannique, Tansu Ciller ne manque pas d'ennemis, mais dans la grisaille de la scène politique turque, cette femme énergique, au culot aussi démesuré que son ambition, apparaît comme un rare rayon de lumière. « *Il faut reconnaître qu'elle crève l'écran* », affirme un diplomate. « *Ses déclarations mensongères me déplaisent, les allégations de corruption contre son mari me dérangent, mais j'aime Tansu* », explique un chauffeur de taxi, qui ajoute, avec une touche de paternalisme, « *c'est une femme, et pourtant elle est parvenue à faire plus que tous les politiciens mâles* ».

Pour affronter le Parti de la prospérité (RP, islamiste) – probablement son concurrent le plus sérieux – ainsi que son rival du centre droite, le Parti de la mère patrie (ANAP), Mme Ciller se prépare apparemment à former une alliance avec l'extrême droite nationaliste (MHP). Tansu Ciller affirme pourtant que cela ne contredit en aucune façon sa détermination à poursuivre le processus de démocratisation. « *Si nous décidons de former une alliance, cela n'affectera ni mon programme, ni mes convictions, ni ce que je représente. Cela me permettra de revenir avec plus de députés pour mettre en œuvre ce que j'ai prévu.* » Sa liste électorale, promet-elle, « *sera spectaculaire. Il y aura beaucoup de femmes, des jeunes, des universitaires, des hommes d'affaires... Ce sera très excitant* ».

Nicole Pope

Un ancien chef guérillero a été extradé en Argentine

Enrique Gorriaran Merlo, dit « El Pelado », avait été arrêté au Mexique

Arrêté au Mexique, un ancien chef militaire de l'ERP, un mouvement de guérilla argentin des années 70, vient d'être extradé en Argentine. Enrique Gorriaran Merlo avait notamment revendiqué l'assassinat de l'ancien dictateur nicaraguayen Anastasio Somoza au Paraguay en 1980.

BUENOS AIRES
de notre correspondante

Enrique Gorriaran Merlo (cinquante-quatre ans), un des principaux chefs guérilleros des années 70 en Argentine, en fuite depuis vingt-cinq ans, a été placé en détention dans une garnison militaire des environs de Buenos Aires après avoir été arrêté au Mexique le 28 octobre et extradé vers l'Argentine. L'ancien chef de l'Armée révolutionnaire du peuple (ERP) – le mouvement de guérilla le plus important des années 70 avec celui des Montoneros (péronistes de gauche) – revendique également l'assassinat d'Anastasio Somoza le 17 septembre 1980 au Paraguay où l'ancien dictateur du Nicaragua s'était réfugié après la prise de pouvoir des sandinistes à Managua. Gorriaran Merlo avait rejoint les rangs du Front sandiniste de libération nationale (FSLN) en 1979, peu avant la chute de Somoza.

Surnommé « El Pelado » (le Chauve), Gorriaran Merlo a passé la plus grande partie de sa vie dans la clandestinité. Malgré le retour de la démocratie, il était réapparu en Argentine le 23 janvier 1989 pour commander l'assaut sanglant lancé contre la caserne de La Tablada, dans la banlieue de Buenos Aires, qui avait fait trente-neuf morts et soixante-dix blessés. Gorriaran Merlo, qui avait réussi à s'enfuir, avait revendiqué cette opération armée au nom du mouvement Tous pour la patrie (MTP). Treize militants du MTP ont été condamnés par la justice argentine à la détention perpétuelle et sept autres à des peines allant de dix à vingt ans de prison. Ils n'ont pas bénéficié de la grâce accordée, en 1990, par le président Carlos Menem aux anciens chefs militaires de la dictature (1976-1983) et à l'ancien chef montonero, Mario Firmenich.

Au moment où les chefs d'état-major des forces armées argentines ont décidé de faire leur autocritique sur le rôle joué par les militaires au cours de la répression menée contre la guérilla – qui fit plus de 30 000 disparus selon les organisations de défense des droits de l'homme –, Gorriaran Merlo légitime toujours le recours à la violence et se refuse à tout *mea culpa*.

« ARRANGEMENT PRÉALABLE »

Il y a six mois, malgré le mandat d'arrêt lancé contre lui, il avait reçu des journalistes dans un endroit gardé secret, à seulement 400 kilomètres de Buenos Aires. Dans un long entretien télévisé, le 17 mai dernier, « El Pelado » avait justifié l'attaque de la Tablada et avait raconté comment il avait personnellement déchargé les trente balles de son fusil-mitrailleur sur Somoza.

Homme d'action plus que théoricien politique, Gorriaran Merlo a participé à l'enlèvement et à l'assassinat du président de Fiat en Argentine, Oberdan Sallustro, en mars 1972, soit quatre ans avant le coup d'Etat militaire de 1976. En 1974 et 1975, il a été l'un des principaux chefs militaires de l'ERP, dans la province de Tucuman (nord-est de l'Argentine). Gorriaran Merlo est toujours sorti indemne de toutes les actions « militaires », contrairement à la grande majorité des militants de l'ERP.

Le président Menem s'est félicité de la capture de Gorriaran Merlo, ce qui a entraîné une protestation du gouvernement de Mexico puisque l'ex-guérillero a été arrêté par la police mexicaine. La rapidité de son extradition est expliquée, dans certains milieux politiques, par les craintes de voir Gorriaran Merlo établir d'éventuels contacts avec les rebelles du Chiapas. « *Cette arrestation obéit à un arrangement préalable entre le gouvernement argentin et Gorriaran Merlo* », a affirmé, pour sa part, un ancien chef de l'ERP, Arnol Kremer : selon lui, l'ancien guérillero ne savait plus où se réfugier et, de son côté, le président Menem avait besoin de faire oublier les luttes internes qui secouent son gouvernement. Gardé jour et nuit par une centaine de gendarmes, Gorriaran Merlo a refusé de répondre aux interrogatoires judiciaires. Accusé de nombreux délits, dont plusieurs homicides, il risque la prison à perpétuité pour l'opération de la Tablada, indiquait-on de source judiciaire le 2 novembre à Buenos Aires.

Cette arrestation, qui intervient quelque mois après la cascade de « confessions » de militaires et d'anciens tortionnaires de la dictature, ravive le débat ouvert sur la reconstitution de l'histoire des années noires en Argentine et sur le rôle des forces armées et de la guérilla.

Christine Legrand

L'état d'urgence est à nouveau proclamé en Colombie

Un ancien dirigeant conservateur a été assassiné

BOGOTA
correspondance

L'état d'urgence, dit de « *choc intérieur* », a été proclamé jeudi 2 novembre sur tout le territoire par le président colombien à la suite de la mort d'un ancien dirigeant conservateur Alvaro Gomez Hurtado, victime d'un attentat au fusil-mitrailleur dans le nord de Bogota, la capitale du pays. L'état d'urgence décrété le 16 août, que le gouvernement avait motivé par une situation de violence exceptionnelle, venait d'être annulé par la Cour constitutionnelle. Cette fois, l'attentat a choqué tout le pays et les mesures prises sont beaucoup plus musclées.

Le président Ernesto Samper déplorant « *ce lâche assassinat* » a annoncé à la télévision que, conformément à l'article 213 de la Constitution, les forces armées et la police pourront procéder à des arrestations ou des perquisitions sans ordre judiciaire. Elles ont, en outre, le pouvoir de restreindre la circulation des véhicules et des personnes, en avertissant les autorités locales. Les médias se voient formellement interdire toute publication, même partielle, d'entretiens ou de points de vue de personnes qui s'attribuent une participation à toute activité délinquante.

A l'issue d'un conseil de sécurité extraordinaire, le gouvernement a aussi annoncé la création d'un groupe spécial chargé de l'enquête sur l'attentat. Des portraits-robots des assassins ont été diffusés par toutes les chaînes de télévision quelques heures après le crime, tandis que, sur toutes les ondes, des récompenses importantes étaient offertes en échange d'informations. Des centaines d'étudiants ont arpenté les rues de Bogota avec les mouchoirs blancs en criant « *A l'assassin !* », car la nouvelle a heurté toutes les sensibilités.

Alvaro Gomez, âgé de soixante-sept ans, s'était retiré de la vie politique après s'être présenté sans succès trois fois aux élections présidentielles. Fils de président, sénateur, député, ambassadeur en France, Suisse, Italie et Belgique, c'était un journaliste reconnu, directeur du quotidien *El Nuevo Siglo*, renommé pour ses analyses et son objectivité. Alvaro Gomez avait aussi présidé l'Assemblée constituante en 1990 et fondé un mouvement dissident du Parti conservateur, dit « Mouvement de salut national », réputé plus progressiste. Sa mort est interprétée par le gouvernement comme un nouveau geste destiné à déstabiliser le pays après l'attentat dont avait réchappé de justesse l'avocat du président Samper, le 28 septembre dernier, et le scandale du financement de la campagne électorale par l'argent de la drogue. Mais elle reste peu compréhensible. Certains médias ont reçu un communiqué d'un groupe – « Pour la dignité de la Colombie » – qui revendique l'attentat. Mais la police n'avait, hier soir, évoqué aucune piste et demandait dans des messages radio « *la coopération des citoyens* ».

Anne Proenza

La stabilisation de l'économie brésilienne n'est pas encore achevée

La « culture de l'inflation » demeure, comme les risques de déséquilibre de la balance commerciale

BRASILIA
de notre envoyé spécial

« *Il n'y a ni déflation ni récession : nous ne constatons ni baisse généralisée des prix ni recul de la production.* » De son bureau de la capitale, qui domine l'esplanade des ministères, Pedro Malan, le ministre des finances brésilien, rejette les craintes bruyamment exprimées après la baisse des prix constatée en septembre et les suppressions d'emplois enregistrées sur les deux derniers mois dans l'Etat de Sao Paulo, cœur de l'industrie brésilienne. Dans un pays accoutumé tant au dynamisme économique qu'à l'inflation, ces nouvelles ont amené des organisations syndicales et patronales à réclamer des mesures « *anti-récession* ». Le Brésil serait-il déjà arrivé au stade des pays européens, préoccupés du chômage et de la mollesse de la croissance économique ?

Préparé par le président Fernando Henrique Cardoso, lorsqu'il était ministre des finances, le plan real, appliqué depuis juillet 1994, a interrompu l'hyperinflation endémique : depuis, la hausse des prix n'a pas dépassé 2 % par mois, et l'on peut raisonnablement penser qu'elle avoisinera 20 % sur l'année 1995 – contre 40 % par mois au début de 1994. Les plans précédents n'avaient tenu que quelques mois. La politique suivie par le gouvernement Cardoso a-t-elle pour autant véritablement remis l'économie sur les rails, sans effets pervers ?

Obtenue sans le blocage des prix – et des comptes bancaires – utilisé lors des précédentes tentatives de stabilisation, cette retombée de l'inflation a, au contraire, redonné du pouvoir d'achat. Comme explique un universitaire brésilien, « *pour la première fois, les gens ont commencé à savoir ce qu'ils avaient dans leurs poches* ». Jusque-là les salaires fondaient trop vite. La consommation a monté en flèche. Celle des plus modestes. « *Ce que nous avons vu monter, ce sont d'abord les achats de produits bas de gamme, comme le ciment ordinaire, typiquement utilisé pour aménager la maison* », raconte Jean-Carlos Angullo, directeur délégué de Lafarge, gros producteur à Rio. Mais aussi celle de la classe moyenne tout entière : les ventes de biens durables se sont envolées et les importations avec. « *Structurellement excédentaire* » en théorie, malgré l'abaissement des droits de douane de 45 % à moins de 17 % en moyenne depuis 1990, le commerce extérieur brésilien a enregistré un déficit de 4,2 milliards de dollars sur le premier semestre 1995.

MARGES ENCORE CONFORTABLES

Inquiet des comptes extérieurs, le gouvernement a non seulement fait barrage aux importations dès le printemps, mais aussi sévèrement restreint le crédit. Effet obtenu : les échanges sont de nouveau équilibrés depuis juillet, la machine économique emballée s'est ralentie. La croissance du PIB, déjà revenue à 7 % par rapport à l'année précédente au deuxième trimestre, contre 10 % au premier, a sans doute été « *proche de zéro* » au troisième, selon la Confédération nationale de l'industrie (CNI), le CNPF local. Rapide, le ralentissement a fait doubler les défaillances d'entreprises et les suppressions d'emplois dans l'industrie : 29 400 en juillet, 57 600 en août pour l'Etat le plus atteint, celui de Sao Paulo. L'automobile est particulièrement touchée, malgré les restrictions appliquées aux importations.

De quoi amener 40 organisations patronales et syndicales de l'Etat à réclamer, dans un manifeste commun, un desserrement du crédit et une baisse des taux d'intérêt, qui atteignent encore des niveaux (plus de 3 % *par mois*) qu'on jugerait « *assassins* » de ce côté-ci de l'Atlantique. « *Le Brésil est le champion des taux d'intérêt,* affirme de son côté José Augusto Coelho Fernandes, directeur de la CNI. *Si nous ne sommes pas encore au niveau du Mexique, il y a déjà un* credit crunch [une pénurie de crédit]. *Si on n'assouplit pas, on va vraiment arriver à une contraction de l'activité.* »

Mais les suppressions d'emplois ne sont pas seulement l'effet de la conjoncture – voire un moyen de pression sur le gouvernement –, elles traduisent aussi l'adaptation des industries brésiliennes à la concurrence internationale. Certains secteurs comme la sidérurgie ou la chimie ont accru leur productivité en modernisant leurs équipements et en réduisant leurs effectifs – parfois de 30 % ou 40 % –, mais tous n'ont pas fait le même chemin. La « *culture de l'inflation* » n'a pas disparu. « *A l'abri des barrières douanières, les entreprises ont longtemps profité de marges confortables, malgré l'inflation : lorsque la demande baissait, on les augmentait. Dans beaucoup de secteurs, elles restent plus élevées sur le marché intérieur qu'à l'exportation, les prix brésiliens n'ayant pas encore rejoint le niveau international* », explique un industriel, qui reconnaît : « *Aujourd'hui, nous souhaiterions augmenter nos prix, mais le marché n'est pas porteur...* »

Dans les services, les hausses demeurent la règle – il est vrai que l'indexation, supprimée pour les salaires, subsiste pour les loyers, l'enseignement privé ou les « services personnels » – et les gains de productivité restent à faire. Caractéristique, le secteur bancaire. Sur les quelque 300 établissements financiers brésiliens, certains, comme la Banque Itau, première banque privée du pays, qui a racheté récemment le Banco Franco-Brasileiro, filiale du Crédit lyonnais, ont informatisé systématiquement et réduit drastiquement leurs effectifs. Mais d'autres, notamment parmi les petits, supportent mal les restrictions imposées par le gouvernement et la fin de la période bénie où ils gagnaient beaucoup en jouant sur les dates de valeur.

AGIR AVEC PRUDENCE

Au demeurant, la conjoncture reste indécise : les suppressions d'emplois, qui affectent inégalement les secteurs et les Etats, paraissent se ralentir depuis septembre. Le gouvernement doit naviguer entre les écueils d'une baisse trop rapide de la monnaie nationale, qui découragerait l'investissement et pourrait contribuer à faire repartir les prix, le risque d'un nouveau déficit de la balance commerciale et celui d'un afflux excessif de capitaux à court terme attirés par les taux élevés. Il a donc choisi la prudence. « *Il fallait éviter les attentes inflationnistes et le déséquilibre de la balance commerciale,* souligne Pedro Malan. *Pour assouplir les restrictions de crédit et abaisser les taux, nous devons agir avec prudence et dans le temps. Depuis l'été, nous avons déjà pris des mesures.* » Et il préconise une politique de soutien par secteurs – voire par produits, comme suggère Dorothea Werneck, ministre de l'industrie.

RÉDUCTION GRADUELLE

Au mois d'août, en abaissant les réserves obligatoires sur les dépôts à vue et à terme, le gouvernement a déjà injecté dans l'économie l'équivalent d'au moins 12 milliards de dollars ; en septembre, la banque centrale y a ajouté 3,6 milliards en rachetant des titres d'Etat. Pas question d'aller au-delà : lundi 23 octobre, elle a encore laissé « glisser » le real de 0,95 pour 1 dollar à 0,97, afin de prévenir un élargissement du déficit commercial, qui dépasse 3,4 milliards de dollars sur 9 mois, malgré les légers excédents d'août et septembre. « *On va revenir progressivement au niveau des taux internationaux,* assure Gustavo Loyola, le président de la Banque. *Mais la réduction se fera graduellement, à mesure qu'avanceront les réformes structurelles, fiscales et administratives* » – indispensables pour assurer l'équilibre des finances publiques.

Ces projets de réforme avancent lentement au Congrès. Si M. Cardoso a obtenu la flexibilité de l'emploi des fonctionnaires locaux, les gouvernements des Etats ne sont pas encore prêts à abandonner l'impôt sur les exportations (dont ils fixent les taux, de surcroît) ni à accepter de nouvelles charges ; les législateurs n'entendent pas accepter sans contrepartie la privatisation des banques d'Etat – parfois mises en déficit par les dettes des Etats à leur égard, comme la Banespa à Sao Paulo... Ce n'est donc pas de sitôt que le gouvernement va pouvoir relâcher sa surveillance conjoncturelle.

Guy Herzlich

80 millions d'enfants au travail dans le monde

AU MOINS 80 millions d'enfants de cinq à quatorze ans exercent une activité professionnelle dans le monde, selon un rapport qui doit être présenté la semaine prochaine au conseil d'administration du Bureau international du travail. Le phénomène touche surtout le tiers-monde, mais n'épargne pas l'Europe.

Le travail des enfants ne paraît guère régresser, souligne le rapport. Si des progrès ont été constatés en Asie du Sud, et du Sud-Est, notamment en Inde (où travailleraient cependant 40 millions d'enfants), au Pakistan, au Bangladesh et en Thaïlande, le mal semble s'accroître en Amérique latine et en Afrique subsaharienne. Dans cette dernière région, la détérioration de l'économie, l'urbanisation désorganisée, les réductions de dépenses sociales ont amené un enfant sur trois à travailler, au moins à temps partiel. Mais, comme le montrent des études réalisées en Inde, en Indonésie, au Sénégal et au Ghana, le travail des enfants reste deux fois plus fréquent dans les campagnes que dans les villes, et plus des trois quarts des enfants sont employés dans des entreprises familiales et ne sont donc pas rémunérés.

Une partie des enfants, devenus la propriété, temporaire ou définitive, de leur employeur, sont en fait en situation d'esclavage. Cet esclavage, qui persiste sous une forme traditionnelle en Asie du Sud et dans l'est de l'Afrique subsaharienne, paraît se développer sous de nouvelles formes. On le retrouve dans l'agriculture, les emplois domestiques, les industries (textile, notamment tapis, carrières, briqueteries) et la prostitution, et il toucherait « *plusieurs dizaines de millions d'enfants* ».

Mais des pays plus industrialisés sont aussi touchés : en Turquie, près d'un million d'enfants de six à quatorze ans exerçaient en 1994 une activité professionnelle rémunérée. En Europe occidentale, il arrive aussi que des enfants assurent des petits emplois, ou même travaillent dans des ateliers clandestins. – *(AFP.)*



L'ANC de Nelson Mandela remporte les élections locales en Afrique du Sud

L'ancien ministre de la défense Magnus Malan sera jugé le 1er décembre

Le Congrès national africain (ANC) du président Mandela a remporté, sans surprise, les élections locales organisées mercredi 1er novembre. Le Parti national (NP) de Frederik De Klerk s'affirme comme la principale formation d'opposition. Jeudi, l'ancien ministre de la défense Magnus Malan et dix anciens officiers ont été arrêtés lors de leur comparution devant le tribunal de Durban, puis libérés sous caution. Ils seront jugés le 1er décembre.

JOHANNESBURG
correspondance

Le Congrès national africain (ANC) est sorti largement vainqueur des premières élections municipales multiraciales organisées mercredi 1er novembre en Afrique du Sud. Le parti du président Mandela obtiendrait 60 % des sièges attribués à la proportionnelle aux partis politiques, loin devant le Parti national (NP) de Frederik De Klerk (18 %) et le Front de la liberté (FF) du général Constand Viljoen, formation d'extrême droite (5 %). Les résultats concernant le vote par candidat indique une percée du Parti démocrate (DP, Parti libéral blanc) dans la région de Johannesburg et le bon score des candidats indépendants un peu partout dans le pays.

Ces tendances ne portent que sur la moitié environ des circonscriptions, celles situées dans des quartiers blancs en général. Le dépouillement des bulletins a pris un retard considérable dans les cités noires, les plus peuplées. Il commençait à peine, jeudi en fin de journée, par exemple, dans la majeure partie de Soweto, la grande *township* de Johannesburg (plus de 3 millions d'habitants). Ce retard s'explique par les difficultés rencontrées le jour du scrutin. Organisateurs comme électeurs étaient en effet confrontés pour la première fois à un vote basé sur des listes et des circonscriptions électorales. Certains bureaux de vote ont ouvert avec retard et beaucoup ont fermé leurs portes après l'heure officielle de clôture.

« CHASSE AUX SORCIÈRES »

Soixante pour cent des électeurs enregistrés avaient fait le déplacement, d'après les estimations provisoires (un taux de participation bien inférieur aux 88 % des élections générales de l'année dernière). Ils ont dû, bien souvent, faire la queue plusieurs heures au soleil avant de pouvoir voter. Une partie d'entre eux ne savaient pas trop dans quel bureau électoral ils devaient aller. D'autres voulaient voter alors qu'ils n'étaient pas inscrits. Certains électeurs enfin s'étaient bien fait enregistrer mais n'apparaissaient pas sur les listes.

Mis à part ces cafouillages, le scrutin n'a connu aucun incident majeur. Certains groupes d'extrême droite avaient pourtant promis de faire parler d'eux à l'occasion de ces élections municipales. Une menace partiellement motivée par les poursuites judiciaires lancées contre toute une partie de la hiérarchie militaire du régime de l'apartheid : le général Magnus Malan, ancien ministre de la défense, et dix autres officiers supérieurs à la retraite. Pour l'extrême droite et l'aile conservatrice de la population blanche, ces poursuites judiciaires constituent une chasse aux sorcières inacceptable.

Ils sont accusés d'avoir participé à la mise en place d'un « escadron de la mort », un groupe paramilitaire responsable du massacre de treize personnes (des femmes et des enfants) dans une cité noire du Kwazulu-Natal en janvier 1987. Ce massacre visait un militant du Front démocratique uni (UDF), proche de l'ANC, alors frappé d'interdiction. Cette opération s'inscrivait dans le cadre de la politique de déstabilisation des mouvements anti-apartheid menée par une partie de la police et de l'armée.

Tous ont comparu jeudi 2 novembre devant le tribunal régional de Durban, où ils ont été mis en état d'arrestation et libérés sous caution. Ils seront jugés le 1er décembre. Le Parti national du vice-président Frederik De Klerk, comme le Front de la liberté de l'ancien chef d'état-major de l'armée, Constand Viljoen, demandent pour les accusés le bénéfice de l'amnistie prévue pour les crimes politiques. M. Viljoen a sollicité l'intervention du chef de l'Etat dans ce sens. Mais le président Mandela, à l'occasion de sa tournée dans les bureaux de vote mercredi, a indiqué qu'il n'avait pas l'intention d'intervenir pour stopper les poursuites judiciaires.

Frédéric Chambon

La Libye justifie par la montée du chômage l'expulsion des travailleurs immigrés

TRIPOLI
de notre envoyé spécial

C'est un miracle si le Fokker F-28 qui relie Syrte, au centre de la Libye, à Tobrouk, près de la frontière égyptienne, vole encore. Avec un Boeing 727, il est le dernier survivant de la flotte de la compagnie Libyan Airways. Si le biréacteur, vieux d'une vingtaine d'années, a réussi, une fois encore, à prendre l'air, c'est parce que d'autres avions ont été cannibalisés pour récupérer les pièces de rechange qui manquent dramatiquement, depuis que la Libye est soumise à un embargo aérien imposé, en avril 1992, par le Conseil de sécurité de l'ONU.

Se déplacer, ici, est devenu un véritable calvaire, les distances étant considérables : plus de 1 300 km entre Tripoli et Benghazi, la deuxième ville du pays. Aussi, pour la population, les Nations unies ne sont-elles pas en odeur de sainteté, et peu importe si l'embargo est dû au refus de Tripoli de livrer les auteurs présumés des attentats contre un avion de la Panam (270 morts, en décembre 1988, en Ecosse) et contre un appareil d'UTA (171 morts, en septembre 1989, au Niger). Il n'est donc pas étonnant que les autorités libyennes rejettent les problèmes auxquels doit faire face le pays sur les sanctions imposées par le Conseil de sécurité.

Le problème qui préoccupe de plus en plus les habitants est la montée spectaculaire du chômage. Nul ne sait quel en est le taux, mais il est clair qu'il frappe surtout les jeunes. Jusqu'à récemment, ces derniers avaient un travail garanti dans l'administration ou le secteur public. Mais les restrictions budgétaires ont nettement réduit les capacités de création d'emplois. Les jeunes doivent donc se tourner vers le secteur privé naissant. Mais ce dernier préfère engager des travailleurs étrangers, qui acceptent la moitié du salaire d'un Libyen : 200 dinars au lieu de 400.

Les travailleurs immigrés ayant été autorisés à changer, en vue d'un transfert à l'étranger, 50 % de leur salaire, au taux officiel – 1 dinar pour 16,25 francs – lequel est douze fois supérieur au taux parallèle, un simple tour de passe-passe permettait des gains considérables. Mais c'est une catastrophe économique quand on sait que le nombre d'immigrés en Libye dépasse les deux millions.

Les autorités ont tenté d'y mettre un frein en réduisant la somme transférable à 40 % du salaire de ceux qui ont un contrat en bonne et due forme. Malgré les retards de plusieurs mois dans les virements, la mesure n'a pas eu beaucoup d'effets. Au printemps, les autorités ont donc décidé de limiter à 200 dinars la somme annuelle transférable au taux officiel par les travailleurs liés par un contrat local. Cette décision, qui a affecté l'élite – ingénieurs, médecins etc, –, n'a pas découragé en revanche la majorité des travailleurs arabes et africains, pour lesquels les sommes transférées constituent un pactole.

« ÉTRANGERS INFILTRÉS »

Le mécontentement des chômeurs libyens a atteint un point tel que des agressions ont été commises contre des immigrés. Pour faire face aux désordres qui pouvaient naître de cette situation – il y a pratiquement un étranger pour deux Libyens – les Congrès populaires, qui sont l'équivalent du pouvoir législatif, ont décidé de prendre des mesures drastiques. Une loi a donc été adoptée, en juin, qui interdit à tous les travailleurs étrangers qui n'ont pas de contrat, de rester en Libye.

Dès juillet, l'exode, encouragé par les rafles des forces de l'ordre, a commencé. Les plus touchés ont sans doute été les Soudanais. On estime aujourd'hui que près de 40 000 sur 400 000 ont déjà quitté le pays. Le reflux des Egyptiens – ils sont 700 000 au total – est beaucoup moins sensible, compte tenu du souci de Tripoli de ne pas provoquer de tension avec le Caire, son principal avocat et médiateur avec l'Occident. Mais ceux qui paieront le prix le plus fort sont les Africains, dont près d'un demi-million risquent d'être expulsés.

Le colonel Mouammar Kadhafi l'a encore répété à la fin octobre : *« La Libye ne pourra pas se passer de la main-d'œuvre venue des pays voisins (...). Je pense que ces travailleurs reviendront un jour, mais d'une façon différente, car pour le moment ils travaillent sans autorisation, sans papiers d'identité, sans carte médicale, à cause des frontières ouvertes »*, a ajouté le dirigeant libyen.

Le départ des travailleurs immigrés ne résoudra pas pour autant les problèmes de la vie quotidienne, comme la dégradation de l'enseignement et des services de santé. Il ne jugulera pas non plus la hausse des prix. Avec des salaires compris entre 400 et 500 dinars, de moins en moins de Libyens arrivent à boucler les fins de mois, depuis qu'une bonne partie des subventions ont été supprimées.

Les parents en ont fait l'amère expérience lors de la rentrée des classes, il y a un mois. Les prix des cahiers, pour ne citer qu'un exemple, ont quadruplé. Les jeunes diplômés, même ceux qui trouvent du travail, sont obligés de continuer à dépendre de leurs parents, faute de disposer des quelques dizaines de milliers de dinars indispensables pour trouver un appartement.

Il ne reste donc plus à la plupart des jeunes chômeurs qu'à se rassembler aux coins des rues pour tuer le temps, en attendant les programmes de télévision, notamment des chaînes italiennes que l'on capte sans antenne parabolique. D'autres cherchent un refuge dans la religion. L'islamisme, même s'il ne constitue pas encore un danger du fait d'une répression sans merci, commence à se répandre. Le pouvoir montre du doigt les *« étrangers infiltrés »*, raison de plus pour les expulser.

Alexandre Buccianti

Une vision saoudienne de la guerre du Golfe

LE GÉNÉRAL Khaled a le nationalisme chatouilleux. Petit-fils du roi Ibn Saoud, fondateur de l'Arabie moderne, et fils du prince Sultan, ministre saoudien de la défense depuis 1962 et troisième personnage du royaume, Khaled ben Sultan a exercé le commandement dans le Golfe, en 1990-1991, en parallèle avec le général américain Norman Schwarzkopf, contre l'agresseur irakien.


BIBLIOGRAPHIE

Au nom de la souveraineté de son pays et de sa fierté d'être saoudien, il lui a tenu tête, comme il a résisté aux *lobbies* américains de l'armement du temps où il était responsable de l'achat de matériels modernes aux Etats-Unis. Pour autant, le général Khaled a beaucoup de mal à comprendre le nationalisme chez les autres : en témoignent ses aveux sur son *« duel »* – selon sa propre expression – avec le ministre français de la défense de l'époque, Jean-Pierre Chevènement, et les états-majors français, qui ne voulaient pas se dissoudre dans une coalition menée par les Américains.

Avec *Guerrier du désert*, le général Khaled nous livre une somme ou plutôt, comme il l'admet lui-même, une *« vision personnelle »* de la guerre du Golfe, où rien ne nous est épargné de ses états d'âme. Dans cet ouvrage, souvent technique mais alerte, l'auteur convient que, cinq ans après, ce conflit, ouvert par Saddam Hussein avec l'invasion du Koweït, garde encore tous ses mystères. En particulier, celui-ci : pourquoi les Irakiens se sont-ils retranchés dans Koweït, une fois l'émirat conquis, quand ils pouvaient bousculer la garde frontalière saoudienne et foncer sur Ryad ?

Le général Khaled n'hésite pas, par moments, à contredire ou rectifier le général Schwarzkopf, qui a déjà livré ses Mémoires, en 1992. Il est vrai que ni l'un ni l'autre ne cachent les difficultés que chacun a rencontrées pour établir *« un commandement parallèle »* des opérations, et pour maintenir la cohésion d'une coalition dont certains membres ont fourni jusqu'à un demi-million d'hommes (les Etats-Unis) et d'autres se sont contentés de mettre cinq cents soldats – même pas équipés – à la disposition de Ryad.

EN PAYS CONQUIS

Les Américains dissimulaient à leurs alliés les renseignements qu'ils obtenaient par leurs propres moyens. Il a fallu inventer des règles, des procédures et des codifications, car rien n'existait, pour planifier des actions combinées au cas par cas. Le général Khaled explique, à ce propos, qu'il ne voulait pas – et le roi Fahd pas davantage – rééditer ce qui s'est passé au Vietnam ou en Corée, où le commandement américain s'était comporté comme en pays conquis.

Pour autant, le général Khaled n'absout pas les Français, et notamment leur ministre de la défense et leurs chefs militaires, d'avoir voulu se conduire pareillement – quand, par exemple, Jean-Pierre Chevènement et le général Maurice Schmitt, alors chef d'état-major des armées, ont tout fait, avant l'opération « Tempête du désert », pour conserver une relative autonomie d'appréciation face à la « machine » militaire américaine. *« Je leur ai servi de cible »*, constate le général Khaled avec humour, tout en reconnaissant que la division Daguet, aux ordres du général Michel Roquejeoffre, a probablement été très efficace, par sa mobilité. Il note même le paradoxe suivant : c'est la division française qui est entrée la première et le plus en profondeur en territoire irakien, alors que, dit-il, M. Chevènement ne voulait pas la voir trop mêlée aux combats.

Jacques Isnard

★ *Guerrier du désert*, du général Khaled ben Sultan, en collaboration avec Patrice Seale, Hachette, 500 p., 129 F.

Le gouvernement veut réduire le budget des échanges franco-allemands

L'OFFICE franco-allemand pour la jeunesse, l'OFAJ, est menacé par les restrictions budgétaires françaises. Alors que son conseil d'administration doit se réunir les 15 et 16 novembre, le ministère français de la jeunesse et des sports, dirigé par M. Guy Drut, veut réduire de 5 % sa contribution au budget de l'Office, qui s'élevait en 1995 à 70 millions de francs. Cette décision provoquerait automatiquement une réduction du même ordre de la partie allemande. L'OFAJ a été créé par le traité de l'Elysée, conclu en 1963 par le général de Gaulle et le chancelier Adenauer pour doter les relations franco-allemandes d'un cadre institutionnel. Il a été un instrument essentiel de la réconciliation franco-allemande. Plus de cinq millions de jeunes ont profité de ses programmes. Son action est souvent citée en exemple, notamment pour l'Europe de l'Est. Allemands et polonais ont créé un organisme du même type.

La position française a suscité beaucoup d'émotion en Allemagne. Les interventions de très nombreuses personnalités, dont le ministre des affaires étrangères et la présidente du Bundestag, ont conduit les responsables français, qui avaient prévu une réduction de 10 %, à amorcer une marche arrière.

Multiplication des accrochages meurtriers au Burundi

BUJUMBURA. Plus de 40 personnes ont été tuées mercredi 1er novembre dans le nord du Burundi, quelques jours après le massacre de Tangara, qui a fait au moins 250 morts (*Le Monde* du 3 novembre), a indiqué la radio nationale, citant les forces de sécurité. Ces informations ont déclenché de violentes émeutes dans la capitale, Bujumbura, où cohabitent Hutus et Tutsis. Cinq personnes ont été tuées et une dizaine d'autres blessées au cours d'affrontements dans la nuit de mercredi à jeudi, dans le quartier de Buyenzi.

Le président burundais, Sylvestre Ntibantunganya, en visite à Paris, a estimé jeudi que son pays était *« à même de réunir tous les moyens pour éviter une catastrophe du type rwandais »*. Il a insisté sur la nécessité d'*« ouvrir les forces de sécurité à toutes les composantes de la population burundaise »*. L'armée et la police sont contrôlées par la minorité tutsie. – *(AFP, Reuter.)*

AFRIQUE

■ **BÉNIN : un *« complot »* était *« en préparation depuis quatre mois »***, a annoncé jeudi 2 novembre le quotidien gouvernemental *La Nation* publié à Cotonou. Le quotidien fait état d'une vingtaine d'arrestations, *« notamment des militaires »*. Le journal ajoute que pour le gouvernement il ne s'agit que de *« rumeurs visant à ternir l'éclat du sommet de la Francophonie »* prévu du 2 au 4 décembre à Cotonou. – *(AFP.)*

■ **TANZANIE : les premières élections générales multipartites**, organisées dimanche 29 octobre, ont été entachées d'irrégularités, ont affirmé jeudi 2 novembre les observateurs des Nations unies. La Haute Cour tanzanienne a annoncé le même jour qu'elle examinerait à partir de vendredi la requête déposée par les dix partis d'opposition, demandant l'annulation de ces élections dont le parti au pouvoir est sorti vainqueur. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **CUBA : pour la quatrième année consécutive**, une majorité de pays (117 voix contre 38) s'est prononcée, jeudi 2 novembre, pour la levée de l'embargo économique américain contre Cuba, lors de l'Assemblée générale de l'ONU. L'an dernier, 101 pays avaient voté en faveur d'une résolution semblable. – *(AFP.)*

■ **ARGENTINE : la Cour suprême a accepté, jeudi 2 novembre, l'extradition vers l'Italie, du nazi Erich Priebke,** où il devra être jugé pour crimes contre l'humanité. Cet ancien capitaine SS, réfugié en Argentine depuis 1948, a reconnu son implication dans le massacre de 335 otages italiens, près de Rome, le 22 mars 1944. – *(AFP, Reuter.)*

EUROPE

■ **ALLEMAGNE : le gouvernement de Bonn a condamné,** jeudi 2 novembre, les critiques formulées par plusieurs dirigeants du SPD vis-à-vis de l'Union économique et monétaire (UEM) européenne. Après Rudolf Scharping et Gerhard Schröder, le vice-président du SPD, Oskar Lafontaine, avait réclamé des améliorations au traité de Maastricht, disant qu'on ne pouvait pas *« bricoler n'importe quelle monnaie unique »* sans une concertation plus forte des pays membres de l'UEM en termes de politique économique, budgétaire, et sociale. – *(Corresp.)*

■ **UKRAINE : les autorités de Kiev et les experts du G7** ont conclu, jeudi 2 novembre à Kiev, deux jours de négociations sur le financement de la fermeture de la centrale nucléaire de Tchernobyl sans parvenir à un communiqué final. Le délai pour parvenir à une entente pourrait être repoussé de la fin du mois de novembre à la fin de l'année, ont annoncé des représentants des deux parties. – *(Reuter.)*

■ **CRIMÉE : dix des quatorze députés tatars (Ukraine)** ont entamé, jeudi 2 novembre, une grève de la faim illimitée pour protester contre l'adoption de la nouvelle Constitution de Crimée, mercredi, qui supprime le quota de parlementaires réservé aux minorités nationales (*Le Monde* du 2 novembre). – *(AFP.)*

■ **LETTONIE : Riga est prête à négocier *« à tout moment avec la Lituanie pour définir le tracé des frontières maritimes »***, a annoncé, jeudi 2 novembre, un porte-parole du ministère letton des affaires étrangères, à la suite du différend entre les deux gouvernements, concernant l'exploration pétrolière sur les côtes de la Baltique. – *(AFP.)*

MAGHREB

■ **ALGÉRIE : le président Liamine Zeroual** s'est engagé, jeudi 2 novembre, à Tlemcen, dans l'ouest du pays, lors de la première réunion publique de sa campagne électorale, à combattre le terrorisme *« jusqu'à son éradication »*, tout en promettant la clémence aux maquisards islamistes qui renonceraient à la violence. De son côté, le candidat du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), Saïd Sadi, a appelé, jeudi, à Tizi Ouzou (Kabylie), à *« l'union des patriotes »* contre M. Zeroual, *« candidat du régime »*, et contre Mahfoud Nahnah, président du Mouvement de la société islamique (MSI-Hamas), *« candidat des islamistes »*. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **OLP : le bureau de l'organisation à Washington *« va devoir cesser ses activités »***, a annoncé, jeudi 2 novembre, le département d'Etat, au lendemain de l'expiration du programme d'assistance aux Palestiniens. Pour continuer leur aide, les Etats-Unis avaient besoin d'une prolongation de la loi sur l'aide à la paix au Proche-Orient, mais cette prorogation est empêchée par des divergences sur l'avortement, de nombreux élus étant opposés au versement de toute assistance à des pays ou des organisations favorisant l'interruption de grossesse. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **ÉTATS-UNIS : l'activité économique a continué de connaître** *« une croissance modérée »*, quoique *« parfois à un rythme plus lent »*, ces derniers mois, indique le Livre beige de la Réserve fédérale (Fed) publié mercredi 1er novembre. La prochaine réunion du comité de l'open-market de la Fed, qui décide de la politique monétaire, se tient le 15 novembre et il y a peu de raisons pour la Fed baisse ses taux, estiment les analystes. Au troisième trimestre, le PIB a fait un bond de 4,2 %, sans poussée d'inflation. – *(AFP.)*

■ **Les efforts pour ramener l'équilibre du budget américain** *« ne sont qu'un premier pas »* et il *« faut penser sérieusement à créer un excédent budgétaire au début du siècle prochain »* en raison de l'évolution démographique, a déclaré jeudi 2 novembre le président de la Réserve fédérale, Alan Greenspan. Il s'est dit *« optimiste »* sur un accord entre le président et le Congrès sur un équilibre du budget. – *(AFP.)*

■ **RUSSIE : le taux d'inflation pour le mois d'octobre** devrait s'établir à 4,9 %, soit 0,4 % de plus que celui de septembre, a indiqué mercredi le ministre russe de l'économie, Evgueni Yassine, cité par l'agence Interfax. – *(AFP.)*

AGRICULTURE Jacques Chirac doit se rendre, lundi 6 novembre, à Saint-Pol-sur-Ternoise (Pas-de-Calais), et y prononcer un discours à l'occasion de la signature de la « charte nationale de l'installation » entre Alain Juppé et Christiane Lambert, présidente du Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA). Des mesures sont prévues pour alléger les charges des nouveaux exploitants. ● PHILIPPE VASSEUR, ministre de l'agriculture, veut parvenir à compenser progressivement chaque départ en retraite par une installation nouvelle. ● LES PRODUCTEURS de blé du Bassin parisien ont accueilli avec satisfaction la baisse à 10 % du taux de jachère décidée par les Quinze. ● L'ASSEMBLÉE NATIONALE a adopté jeudi le projet de budget du ministère de l'agriculture. Il s'élève à 35,4 milliards de francs, hors pêche *(lire notre éditorial page 12).*

Le gouvernement courtise les nouvelles générations agricoles

M. Chirac veut valoriser la place des paysans dans la nation lors de la signature, le 6 novembre, d'une charte nationale entre le Centre national des jeunes agriculteurs et le premier ministre. En première lecture, le budget de l'agriculture, en légère diminution, a été adopté

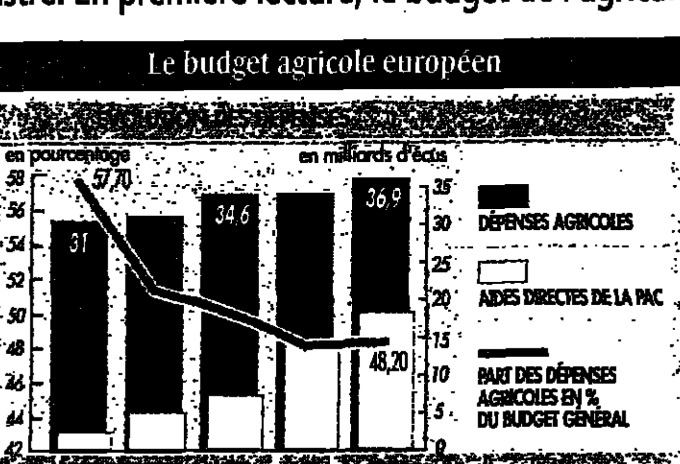
LE GOUVERNEMENT précédent, celui d'Edouard Balladur, ne les avait pas mal traités : une négociation, en fin de course, des accords du GATT qui a relativement limité les dégâts, une loi de modernisation, des services de Bercy compréhensifs, un cadre juridique tracé pour la reconquête des zones rurales les plus fragiles. Avec Jacques Chirac, ancien ministre de l'agriculture maintenant à l'Elysée, les paysans – qui, en majorité, lui gardent un attachement presque affectif – ne devraient guère se faire de souci pour l'avenir, bien au contraire.

Malgré les difficultés des temps et les sacrifices demandés, « leur » budget pour 1996 est quasi reconduit, tandis que les versements européens augmentent. La France a obtenu de ses partenaires de l'UE, fin septembre, une réduction appréciable du taux de jachère. Les rendez-vous majeurs sont déjà fixés. Le rite de la solennelle « conférence annuelle », ouvert en 1971 et interrompu en 1988, va reprendre en décembre. Et lundi 6 novembre dans le Pas-de-Calais, sur les terres du ministre de l'agriculture Philippe Vasseur, maire de Saint-Pol-sur-Ternoise, sera signée la « charte nationale pour l'installation des jeunes en agriculture » par Christiane Lambert, présidente du CNJA, et Alain Juppé. Jacques Chirac sera là et prononcera un discours, pour souligner que les agriculteurs *« font partie des forces vives qui produisent et investissent »* et qu'un contrat doit lier la *« nation à son agriculture »*.

Dans un livre récent, corrosif et enlevé (*Quand une jacquerie finit à l'Elysée*, 172 p., 85 francs., Calmann-Lévy, octobre 1995), Michel Leblanc, ancien vice-président du CNJA, aujourd'hui membre du PS, avance un jugement sans appel : *« Avec l'avènement de Jacques Chirac à l'Elysée, nous assistons au sacre des relations incestueuses entre l'Etat agricole et l'Etat tout court. Les scènes de ménage, les inévitables levées de boucliers, ne doivent pas faire illusion : ces deux partenaires se trompent à tire-larigot : ils ne divorcent jamais. »*

Les questions agricoles sont devenues autant culturelles, sociétales et subjectives qu'économiques. L'avenir du monde rural et de son patrimoine dépasse la seule activité de production agricole. Le nombre d'exploitants continue de baisser au rythme de 3 à 4 % par an et beaucoup de citadins rêvent que les paysans deviennent des jardiniers de l'espace, alors que ces derniers, eux, cherchent à s'affirmer comme des chefs d'entreprise performants. Et la France reste de loin – nul diplomate ou ministre ne l'ignore – la première puissance agricole et agroalimentaire de l'UE.

Mais dans ce secteur comme dans d'autres il n'est de richesse que d'hommes. Sans renouvellement des chefs d'exploitation et des salariés, l'agriculture pourra rester « gagnante » en termes de commerce extérieur, mais ce sera sur des territoires abstraits et désertifiés, comme c'est le cas dans certaines contrées défavorisées du Massif Central ainsi que dans des régions riches comme la Beauce ou la Champagne. D'où l'importance de la relance d'une politique volontariste d'installation, véritable cheval de bataille du CNJA et de Philippe Vasseur, dont l'un des conseillers, précisément, est un ancien cadre dirigeant du CNJA.



Malgré l'augmentation en valeur absolue, la part des dépenses agricoles dans le budget européen a considérablement diminué depuis 1991.

TRANSPARENCE

Mais le vivier des familles agricoles elles-mêmes ne suffira pas pour assurer le renouvellement des producteurs. Si l'on veut, à l'horizon 2005-2010 que s'est fixé Philippe Vasseur (l'an 2000, préfère pour sa part Christiane Lambert), parvenir à une installation nouvelle pour un départ de paysan âgé, il faudra faire appel pour 20 à 30 % à l'« extérieur » : à des jeunes, donc, originaires d'autres catégories socio-professionnelles ou à des personnes qui, enfants ou proches de paysans, ont d'abord opté pour d'autres voies et voudraient – engorgement des grandes villes et mal des banlieues aidant – revenir tâter de l'élevage ou de la culture. Ce sera l'objet de l'opération déjà baptisée Pivoine (Programme d'insertion et de valorisation des opportunités pour l'installation de nouveaux exploitants), appuyée sur les financements de l'Etat et des collectivités locales. Les statistiques recensent 740 000 exploitants aujourd'hui, le but – le pari ? – étant de stabiliser leur nombre à 550 000 dans dix ans.

C'est possible et souhaitable, assurent maintenant, avec un unanimisme parfois contraint, la majorité des responsables professionnels. Une étude officielle montre que 80 % des agriculteurs installés depuis vingt ans sont satisfaits de leurs conditions d'existence. Au bout de cinq ans, 95 % des jeunes affirment que leur démarche a été une réussite, alors que dans les autres secteurs ce taux n'atteint que 50 % après trois ans. Et un emploi créé en agriculture induit en moyenne trois emplois dans les communes rurales voisines.

« C'est en attirant vers l'agriculture des jeunes de tous les milieux que nous garderons notre force politique et notre légitimité vis-à-vis du reste de la société », analyse Jean-François Hervieu, président de l'Assemblée des chambres d'agriculture. La Confédération paysanne (située à gauche) veut, elle aussi, une vigoureuse politique d'installation. Mais elle demande qu'au préalable soient plafonnées les aides publiques, en fonction des revenus et de la taille des exploitations, pour mieux partager les productions entre un maximum de personnes actives et arrêter la *« pernicieuse logique de la concentration et de l'intensification. »*

Plafonnement, mais aussi assainissement, transparence et nécessaire élagage des structures. Innombrables restent en effet les organismes divers, publics, parapublics, associatifs ou professionnels qui se maintiennent ou prospèrent à coups de subventions nationales, régionales, européennes ou de taxes parafiscales. Ce fourmillement opaque est pour le moins paradoxal, alors que le nombre d'agriculteurs continue et continuera à baisser. Il risque de rebuter des candidats à l'installation si leur futur métier leur apparaît administré et encadré à l'excès. Tâche ardue pourtant que d'y mettre bon ordre, car il faudrait s'attaquer à de redoutables lobbies.

F. Gr.

Les députés ont adopté un budget amputé de 70 millions de francs

IL EST dans la discussion budgétaire des morceaux solides, copieux. Les crédits de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation, soumis à l'Assemblée nationale jeudi 2 novembre, font naturellement partie de ces plats de résistance : outre les amendements d'économie proposés par la commission des finances, la charte d'installation des jeunes agriculteurs, mais aussi les rapports des producteurs avec la grande distribution ont monopolisé les débats.

Depuis le début de la session budgétaire, nombreux sont les élus qui se font l'écho d'un vigoureux sentiment anti-grande distribution. L'examen des crédits du ministère des PME, du commerce et de l'artisanat avait déjà donné lieu, la semaine dernière, à une première offensive sérieuse.

Cette fois, c'est au nom des pêcheurs ou des petits producteurs agricoles, « *étranglés* » par les pratiques commerciales des chaînes d'hypermarchés, que les attaques ont été portées. Le ministre de l'agriculture, Philippe Vasseur, a indiqué que le projet gouvernemental de réforme de l'ordonnance de 1986 sur le commerce, actuellement en préparation, *« devrait permettre aux producteurs (...) de s'organiser »*, en précisant que la législation sur la revente à perte, *« insuffisante »*, sera renforcée.

L'installation des jeunes agriculteurs, on le sait, a été hissée par M. Vasseur au rang de priorité numéro un de son ministère, devant l'allègement des charges, la promotion de la chaîne agroalimentaire, la modernisation de la filière pêche, l'utilisation de l'espace agricole et forestier, l'enseignement.

ALLÈGEMENTS FISCAUX

La charte nationale qui doit être signée lundi sera soumise au Parlement, a précisé le ministre, en indiquant qu'elle intégrerait plusieurs allègements fiscaux en faveur des jeunes agriculteurs. M. Vasseur s'est refusé à toute indication sur les moyens financiers mobilisés dans le cadre de cette charte.

Dans le budget 1996, les crédits consacrés à la dotation aux jeunes agriculteurs sont de 645 millions de francs. Restaient les coupes prévues par la commission des finances. Dans le cadre du plan d'économies de 2 milliards de francs, celle-ci a défendu une série d'amendements visant à récupérer un peu moins de 165 millions de francs.

Les députés ont finalement adopté les crédits de l'agriculture, soit 35,4 milliards de francs (hors pêche), avec trois amendements de réduction des dépenses, d'un montant total de 70 millions.

Doivent ainsi être récupérés 50 millions sur la subvention de fonctionnement du Centre national d'aménagement des structures des exploitations agricoles (CNASEA), 10 millions sur les dépenses de fonctionnement courant du ministère, 5 millions sur les subventions aux sociétés d'aménagement rural et 5 millions sur les crédits consacrés à la valorisation de la production agricole.

C. M.

Christiane Lambert, présidente du CNJA

« Une installation pour un départ en l'an 2000, ce n'est pas utopique »

« Pourquoi signer une charte avec Alain Juppé et pourquoi maintenant ?

– Dans la loi de modernisation du 1er février 1995, la politique volontariste d'installation est clairement énoncée comme une priorité. C'est donc déjà pour nous une victoire politique. Le document qui sera signé le 6 novembre en est la concrétisation à travers un contrat solennel. On partait d'un constat dramatique fait en 1992 : 43 600 départs d'agriculteurs, seulement 8 000 installations nouvelles. L'année suivante, la mise en œuvre d'un système incitatif aux préretraites a encore accentué ce décrochage statistique catastrophique. Si vous ajoutez, à l'époque, les craintes suscitées par la réforme de la politique agricole commune (PAC) et les accords du GATT, vous ne comptiez plus les gens qui disaient « j'arrête le métier » ou bien « je ne suis pas assez fou pour me lancer là-dedans ! ».

– Depuis que vous avez été élue à la présidence du CNJA en juin 1994, l'installation est donc votre « credo »...

– Et même mon obsession ! Je dis : les paysans ont plus besoin de voisins que d'hectares. Les hommes sont le sang de l'agriculture. Beaucoup nous ont critiqués et traités d'utopiques. Ils disaient : « Renforçons les plus performants d'entre nous plutôt que de vouloir à tout prix installer des nouveaux paysans avec les risques que ça comporte »...



CHRISTIANE LAMBERT

– Alors, quelles sont les tendances aujourd'hui ?

– Elles sont encourageantes : on note une augmentation de 6,3 % pour les six premiers mois de 1995. On devrait terminer l'année avec 8 500 à 9 000 installations aidées par l'Etat, auxquelles on peut rajouter 2 000 à 3 000 installations « autonomes ». Par exemple, dans l'Aveyron, le Cantal, la Mayenne, le Maine-et-Loire, la Saône-et-Loire, l'Ille-et-Vilaine surtout, ça marche fort. Comme la tendance est bonne, tout le monde dit maintenant que l'installation est la priorité des priorités !

– Il y avait déjà des disposition concrètes dans la loi Puech...

– Oui, des dispositions et des orientations. Par exemple quand des quotas de lait se libèrent suite à un départ dans le Puy-de-Dôme, ces quotas ne peuvent pas être repris par un agriculteur de l'Eure. C'est ce qu'on appelle la gestion territorialisée des volumes et c'est une bonne chose pour maintenir un équilibre géographique. Autre mesure : l'allègement de l'impôt foncier non bâti pendant cinq ans. Je vous citerai encore un exemple d'orientation judicieuse : il faut que les terres libérées par un départ servent d'abord à installer un jeune, plutôt que de permettre à un agriculteur déjà en place de s'agrandir. Mais sur ce dernier point, il y a encore bien des progrès à faire, puisque 35 % seulement du foncier libéré sert aujourd'hui à une installation nouvelle.

– Vous préparez cette charte depuis près de deux ans. Pourquoi ne pas l'avoir signée avec le gouvernement Balladur ?

– Nous ne voulions pas d'un texte bâclé ou insipide. Jean Puech, prédécesseur de Philippe Vasseur, aurait bien voulu la signer avant son départ de la rue de Varenne, mais il a reconnu que le temps lui manquait. Et nous voulions que cette charte soit l'expression d'un vaste mouvement d'adhésion de la base, je dirai d'« un consensus populaire paysan ». Il faudra ensuite décliner le texte national dans chaque département.

– Quel sera le contenu financier de la charte ?

– Nous n'avons pas que la revendication financière à la bouche. Nous préférons des mesures structurelles qui ont un effet à long terme. Mais le CNJA a deux requêtes prioritaires : la revalorisation à 900 000 francs du prêt global d'installation (au lieu de 650 000 francs aujourd'hui), la mise en place d'un fonds national de garantie, avec l'aide de toutes les banques, pour faciliter les projets qui risquent d'achopper lorsque les cautions familiales exigées par les banquiers font défaut.

– En définitive le métier agricole n'est pas mort ?

– Disons les métiers ruraux, ça forme un tout. Notre pari, c'est une installation pour un départ en l'an 2000. C'est possible car le rythme des départs, vu la pyramide des âges, va se ralentir et le monde agricole s'ouvre sur l'extérieur. »

Propos recueillis par François Grosrichard

En Eure-et-Loir, la jachère n'émeut pas les « seigneurs du blé »

VILLIERS-THIMERT
de notre envoyé spécial

Que de casquettes professionnelles ! Dans sa demeure cossue qu'encadre un corps de ferme imposant, Jean-Jacques Vorimore étale ses cartes de visite : président de la coopérative agricole de la région drouaise (CARD), président d'une coopérative exploitant de gigantesques silos portuaires à Rouen, secrétaire général de l'Association générale des producteurs de blé... Il revient d'une réunion internationale à Lisbonne avec des collègues européens, le secrétaire d'Etat américain à l'agriculture et les chefs du très influent lobby d'outre-Atlantique l'American Farm Bureau. On l'attend en Argentine. Du blé, il connaît l'économie, les maladies, la civilisation, mieux qu'un lapin son terrier.

Cette partie nord de l'Eure-et-Loir est aux céréales ce que le Libournais est aux vins les plus illustres. L'osmose des gens et des terres se perpétue avec les générations. Des rendements de 80 à 85 quintaux à l'hectare ne sont pas rares. Même si, *« pour trouver le fin du fin, il faut aller au sud de Chartres, où le sous-sol crayeux est recouvert de limon »*. Depuis trente ans, il exploite quelque 140 hectares, *« une surface dans la norme pour ici »*, dont les deux tiers semés en blé tendre. La campagne 1994-1995 a été fructueuse et rémunératrice. La prochaine, avec un taux de jachère ramené de 18,3 % à 10 %, promet d'être, évidemment, bien meilleure encore.

« La jachère, on connaît, mon grand-père en faisait, ce qui ne veut pas dire que le sol n'était pas entretenu. Depuis la fin de 1992, c'est devenu un moyen de maîtriser les volumes, et, pour ma part, je ne trouve pas que ce soit un mauvais système. » Les agriculteurs y avaient été préparés, puisque dès 1991 ils pouvaient faire de la jachère facultative, avec indemnisation à la clé. *« Le grave traumatisme est venu du fait qu'avec la réforme de la politique agricole commune de mai 1992 le gel est devenu obligatoire »*, explique-t-il. Fixé il y a trois ans à 2 300 francs l'hectare, le taux d'indemnisation a été revalorisé en 1993 à 2 900 francs dans les zones où le rendement est le meilleur, et l'Eure-et-Loir en fait partie. Sur les hectares soustraits à la production, il sèmera dans quelques mois du trèfle, *« une bonne plante qui prépare avantageusement le sol à recevoir du blé l'année prochaine »*. Autre utilisation : la « jachère faunistique ». Il s'agit de créer, en lisière des bois, un couvert végétal permettant la nidification des perdrix : *« Ici, la chasse est un loisir et un art qu'il faut préserver. Dans ce but, Bruxelles me donne 200 francs par hectare. »*

INDEMNISATIONS « CORRECTES »

A l'indemnisation des hectares gelés s'ajoutent les primes européennes qui, depuis 1993, compensent les baisses des prix garantis. L'hectare planté en oléagineux « rapporte » à l'exploitant environ 3 500 francs, avec une modulation en fonction du cours mondial. Le blé, lui, est indemnisé 2 300 francs, un niveau qui ne variera pas l'an prochain, *« mais qui est correct »*. D'autant plus correct que le cours mondial du blé – celui qui détermine les recettes de vente effectives – a doublé depuis trois ans. Résultat : les céréaliers gagnent sur les deux tableaux avec des primes compensatoires convenables et payées rubis sur l'ongle, et des prix de vente qui s'envolent.

Dans ce bassin parisien plantureux, on entend davantage parler « prix » qu'« hommes ». Pour 5 000 exploitants en Eure-et-Loir, on ne dénombre qu'une cinquantaine d'installations par an. Avec ses trois associés pour 350 hectares, Jean-Jacques Vorimore n'emploie que trois personnes à temps plein, dont son épouse pour la comptabilité. *« Nos exploitations doivent impérativement rester compétitives sur le marché mondial. Les frontières de l'Europe ne se refermeront pas. La prospérité d'aujourd'hui est un gage d'avenir. »*

Le doigt pointé vers l'est, il montre la bourgade d'Ecublé, à trois kilomètres à peine : la coordination rurale, qui voulait faire le blocus de Paris en juin 1992 pour dénoncer la *« politique européenne scélérate »*, y avait établi son quartier général. *« Il y avait de mes amis parmi eux. Ils se sont fourvoyés. Ce fut une erreur de l'histoire. »*

F. Gr.



Le maire Front national d'Orange envisage un référendum sur la « préférence nationale »

Les associations locales ne semblent pas émues par ce projet de plébiscite

Après les remontrances de Jean-Marie Le Pen, invitant les maires du Front national à mettre en pratique le programme de leur parti, Jacques Bompard, nouveau maire d'Orange (Vaucluse), a annoncé un référendum d'initiative populaire sur la « préférence nationale ». Cette annonce médiatique ne semble pas émouvoir outre mesure les associations locales, bien que certaines redoutent une tentative de plébiscite.

AVIGNON
de notre correspondante

De retour dans sa ville d'Orange, le maire Front national, Jacques Bompard, n'a pas tardé à annoncer la couleur. Il est aux ordres, du moins médiatiquement. Jean-Marie Le Pen a vertement tancé, lundi 30 octobre, les trois membres de son mouvement élus à la tête de municipalités en juin, leur intimant l'ordre d'appliquer le programme du parti, à savoir notamment la « préférence nationale ». Obéissant, M. Bompard, après avoir commencé par expliquer que les recommandations nationales ne le touchaient pas directement puisqu'il applique déjà ce programme, a donc lancé l'idée d'organiser un référendum d'initiative populaire sur la « préférence nationale ».

Mais cette annonce inédite n'émeut pas vraiment les associations orangeoises. « *Ça ne changerait rien pour les jeunes. Ils n'attendent plus rien ni de la mairie ni d'ailleurs. Cette éventuelle consultation ne les concerne pas* », explique, ainsi, Frédéric Gaillot, un éducateur spécialisé qui, dans le quartier Fourchevieille, au sein de l'association Les Petits Gâtés, s'occupe du soutien scolaire des jeunes âgés de treize à vingt-cinq ans.

LA « PRÉFÉRENCE ORANGEOISE »

Il ne croit pas à cette idée de référendum, faisant remarquer : « *Ici dans le quartier, c'est le je-m'en-foutisme qui règne. D'ailleurs, un référendum populaire, ils ne savent même pas ce que cela veut dire.* »

C'est pourtant dans ce quartier populaire de HLM que Jacques Bompard a fait son meilleur score aux élections municipales (près de 40 %), des jeunes d'origine maghrébine ayant même voté pour lui. Ses adversaires ne sont pas plus écoutés : récemment, un envoyé spécial de SOS-Racisme a fait chou blanc dans le quartier, personne ne venant au rendez-vous, pourtant annoncé à l'avance.

Localement, jusqu'à présent, M. Bompard en était pourtant resté à la « préférence orangeoise ». Il expliquait : « *Il est évident qu'on va d'abord réserver les aides aux Français, puis aux étrangers en situation régulière. Mais, compte tenu de la situation financière de la ville, je ne vois pas comment on pourrait faire autrement. On ne peut être Orangeois que si on est en situation régulière.* »

L'annonce d'un référendum ne surprend pas Michel Crumière, président de l'association Faire face, proche de l'ancien maire socialiste, Alain Labé : « *De la préférence orangeoise on passe à la préférence nationale. C'est logique pour le Front national. On était à peu près certain qu'il finirait par l'appliquer.* » Cet opposant n'a jamais cru au credo de M. Bompard (« *Je laisse ma casquette Front national à la porte de la mairie.* »).

Pour autant, M. Crumière doute que le maire d'Orange mette véritablement en application sa dernière annonce : « *Ou alors c'est qu'il recherche un plébiscite pour asseoir et conforter sa légitimité, mais ça m'étonnerait qu'il gagne sur ce terrain. Il ne faut pas oublier qu'il ne représente que 35 % des électeurs.* » M. Bompard a en effet été élu au second tour grâce à une triangulaire où il a devancé de moins de 100 voix la liste de gauche, celle de la droite parlementaire s'étant maintenue.

Le président de l'OPAR (Orange prévention, accueil, réinsertion), Pierre Estève, s'interroge aussi : « *Un référendum pour dire quoi ? Si vous demandez aux Orangeais s'ils sont pour la préférence nationale, ils diront oui. Mais elle existe déjà. En revanche, si vous leur précisez que la préférence nationale, c'est ne rien donner aux malheureux parce qu'ils sont étrangers, pas d'allocations familiales aux étrangers parce qu'ils sont étrangers, alors là, le résultat peut être différent.* »

Monique Glasberg

La crise de confiance semble confirmée par les sondages

L'EFFONDREMENT de la cote de confiance de Jacques Chirac et d'Alain Juppé se poursuit, selon le dernier baromètre mensuel Sofres, réalisé du 24 au 26 octobre auprès d'un échantillon national de 1 000 personnes, et publié par le *Figaro Magazine* du 4 novembre. 61 % des personnes interrogées disent ne pas faire confiance au président de la République « *pour résoudre les problèmes qui se posent en France actuellement* », soit une hausse de 4 points par rapport à octobre, et 64 % ne font pas confiance au premier ministre (+ 7 points). Depuis le mois de juin, la proportion des Français qui ne font pas confiance à M. Chirac a augmenté de 29 points. La hausse est de 38 points pour M. Juppé. D'une manière générale, 76 % des personnes interrogées estiment que « *les choses ont tendance à aller plus mal* », contre 5 % qui jugent qu'elles s'améliorent. Enfin, Lionel Jospin, premier secrétaire du Parti socialiste, suscite une attente croissante et se retrouve, hormis l'intouchable Jacques Delors, très largement en tête des personnalités politiques, avec 57 % d'opinions favorables.

Une guerre d'usure autour de la carrière de Vingrau

DEUX CONSEILLERS MUNICIPAUX de Vingrau (Pyrénées-orientales) ont rejoint, mercredi 1er novembre, le maire écologiste Claude Bazinet, qui a entamé, lundi, une grève de la faim pour protester contre l'extension d'une carrière de carbonate de calcium sur sa commune. Cette carrière est située près d'un vignoble AOC et du lieu de nidification d'un des derniers couples d'aigles de Bonelli de la région, espèce protégée en Europe. Des espèces florales, également protégées, sont aussi présentes. Le maire proteste, en outre, contre l'évacuation musclée par les gendarmes, jeudi, d'une cinquantaine de personnes qui occupaient depuis une semaine le site de la nouvelle carrière. Un arrêté ministériel du 17 octobre autorise la poursuite des travaux interrompus depuis la fin 1994. – (*Corresp.*)

DÉPÊCHES

■ **AMENDEMENTS : Jean Arthuis**, ministre de l'économie et des finances, a annoncé, jeudi 2 novembre, à l'issue d'une réunion à Matignon consacrée aux moyens extérieurs de l'Etat, que le gouvernement « *proposerait à l'Assemblée nationale, au terme de l'examen de la seconde partie* » du projet de budget 1996, « *des amendements* » permettant de trouver les 2 milliards de francs d'économies supplémentaires votés par les députés.

■ **BUDGET : la commission de la défense de l'Assemblée nationale** s'est prononcée à l'unanimité, jeudi 2 novembre, contre deux amendements de la commission des finances visant à amputer de plusieurs centaines de millions de francs les crédits du ministère de la défense pour 1996. Après avoir exprimé son « *étonnement* » quant à la « *brutalité* » des réductions budgétaires, Jacques Boyon (RPR), président de la commission, a reproché à la commission des finances de « *proposer, sans véritable étude préalable, des réductions aveugles* ».

■ **TAUX D'INTÉRÊT : la Banque de France** pourrait décider de nouvelles baisses. C'est ce qu'a laissé entendre, jeudi 2 novembre, sur France 3, le gouverneur de la Banque, Jean-Claude Trichet, qui s'est félicité d'un « *mouvement de confiance* » des marchés financiers envers l'économie française et du franc. Il a indiqué que l'institut d'émission entendait « *accompagner* » cette tendance. Il a assuré qu'il n'y avait « *aucun problème, ni aucune polémique entre le gouvernement et la Banque* ».

■ **« BALLADURISME » : l'ancien premier ministre**, Edouard Balladur, s'est réjoui, jeudi 2 novembre, sur RTL, que le président de la République, Jacques Chirac, fasse « *enfin* » du « *balladurisme* ». Evoquant l'actuel débat budgétaire, il a déclaré : « *Je suis très frappé d'une chose. Le déficit du budget de l'Etat est considérable. L'Assemblée propose 4 milliards d'économies, on lui dit : c'est trop. Elle en propose 2, on n'y arrive pas encore.* » Il s'est demandé « *comment on va réduire les déficits publics si on arrive pas à réduire les dépenses* ».

■ **MOBILISATION : la CFDT participera**, de façon décentralisée, le 14 novembre, au « *temps fort de la mobilisation* », décidé mardi par huit organisations syndicales (CGT, FO, CFDT, CFTC, CFE-CGC, UNSA, FEN, FSU) sur l'avenir de la Sécurité sociale. Les unions départementales et régionales « *décideront des meilleures modalités d'action* », a expliqué Jean-René Masson, secrétaire national de la CFDT, en précisant que, « *dans un grand nombre d'endroits, cela sera unitaire* ».

■ **« EXPLOSION » : Pierre Poujade**, chef de file des commerçants dans les années 1950, a assuré, jeudi 2 novembre, après la récente émeute de commerçants à Bordeaux, que, « *aujourd'hui, tous les ingrédients de l'explosion sont réunis* » et qu'« *il n'y a plus de recours miracle* ». « *Jacques Chirac est condamné à choisir entre le peuple et le système pourri* », a-t-il déclaré dans un communiqué.

L'extrême droite a gagné des voix dans l'électorat socialiste

LA POUSSÉE imprévue du vote en faveur de Jean-Marie Le Pen lors de l'élection présidentielle (15 % des suffrages exprimés, 195 244 voix de plus qu'en 1988), puis lors des élections municipales (plus de 8 % des suffrages exprimés dans 108 villes de plus de 30 000 habitants et trois victoires frontistes à Toulon, Orange et Marignane) est actuellement au centre de nombreuses études menées par des chercheurs d'horizons divers. Parmi elles, celle de Pascal Perrineau, professeur à l'Institut d'études politiques de Paris est particulièrement intéressante. Elle confirme et démontre ce que l'analyse rapide des résultats aux élections de 1995 laissait entendre « La dynamique du vote Le Pen : le poids du gaucho-lepénisme » dans la progression du lepénisme dans les couches populaires et plus précisément au sein de l'électorat socialiste.

Les travaux de M. Perrineau, poussés jusqu'à l'observation des votes aux cantonales avec comparaison des résultats depuis 1988 et appuyés par des sondages post-électoraux, font ressortir une double logique, sociale et politique, dans l'implantation électorale du FN.

L'aspect social apparaît nettement dans l'évolution géographique du vote frontiste. Si la carte lepéniste déjà dessinée lors de l'élection présidentielle de 1988 se confirme, avec ses bastions à l'est d'une ligne Le Havre-Perpignan et essentiellement dans les grandes métropoles urbaines, à forte concentration d'immigrés, elle montre de fortes poussées géographiques le long d'un axe allant de l'Eure au Rhin, en passant par la Seine-Maritime, l'Oise, le Nord, l'Aisne, les Ardennes, la Meuse, la Marne, l'Auge, la Haute-Marne, la Meurthe-et-Moselle et les Vosges, ainsi que dans les départements de la Loire, du Rhône, de l'Ain et de la Savoie.

Ce sont des départements touchés par la destructuration industrielle des années 70-80 : « *Des terres souvent populaires atteintes de plein fouet par la crise économique et sociale, la crise urbaine* » où, note M. Perrineau, « *la fracture sociale a peu à peu débouché sur une véritable fracture politique* ».

A titre d'exemple, les résultats (entre 25 et 30 % des suffrages exprimés) recueillis par le FN lors de la présidentielle dans des villes fortement touchées par la crise comme Toulouse, Saint-Dizier, Tourcoing, Le Chambon-Feugerolles, Saint-Priest, etc. : « *Toutes ces communes ouvrières de vieille industrie semblent avoir craqué socialement et politiquement. Le chômage de longue durée, les difficultés de la vie dans des quartiers connaissant de véritables processus de délitement du social et la perte des repères sociaux et culturels ont provoqué une réaction de nombreux électeurs des couches populaires autour des thèmes chers à Jean-Marie Le Pen.* »

« ENRACINEMENT POPULAIRE »

Ces thèmes sont bien sûr ceux de la sécurité et de l'immigration, mais plus seulement. Ouvriers et employés, plus que les représentants des autres catégories professionnelles, se laissent influencer par les thèmes lepénistes de dénonciation de la classe politique ou de la défense des valeurs traditionnelles.

En fait, Pascal Perrineau va même plus loin, il assure que « *la dynamique lepéniste n'est plus articulée sur la présence étrangère, elle l'est, fortement, sur la présence ouvrière* ». Ce qui l'amène à préciser que, « *pour la première fois de son histoire, un courant d'extrême droite connaît en France un véritable enracinement populaire* ».

Après avoir connu dans les années 1984-1986 une poussée parmi les commerçants et travailleurs indépendants, puis dans les années 1988-1989 une percée du côté des artisans, l'extrême droite des années 1990 gagne du terrain du côté des hommes, des jeunes, des ouvriers et des employés (30 % d'ouvriers, 25 % de chômeurs, 16 % d'employés ont voté pour Jean-Marie Le Pen). L'électorat d'Arlette Laguillier ne comprenait que 38 % d'ouvriers et employés, celui de Robert Hue 34 %, de Lionel Jospin 31 %, de Jacques Chirac, 26 %.

Les logiques politiques ayant mené au vote de Le Pen dégagées par l'étude de M. Perrineau sont, elles aussi, plurielles. Les « affaires » et les critiques de M. Le Pen à l'encontre de la classe politique ont porté leurs fruits, notamment dans le Midi pyrénéen. Une reprise des sondages post-électoraux montre qu'une forte majorité d'électeurs lepénistes se sont décidés en fonction du programme du candidat. Pascal Perrineau précise même que « *les électeurs de couche populaire, longtemps arrimés à la gauche, peu séduits par le lepénisme personnalisé des années 80, usés par l'approfondissement de la crise économique et sociale, ayant connu en quinze ans quatre alternances politiques entre droite et gauche, semblent se tourner vers le Front national comme troisième voie politique non explorée* ».

En 1995, pour la première fois, Jean-Marie Le Pen, tout en fidélisant son ancien électorat venant de la droite, gagne du terrain dans les fiefs socialistes. Ainsi, en 1988, 65 % de l'électorat frontiste positionnait à droite sur l'échiquier politique alors qu'ils ne sont plus que 53 % en 1995. La corrélation établie au niveau des départements entre les pertes des candidats socialistes entre les présidentielles de 1988 et 1995 et les gains de l'électorat lepéniste est forte et montre que « *les nouveaux électeurs lepénistes semblent venir maintenant d'un électorat socialiste déçu* ». Ce constat se vérifie au niveau cantonal. En revanche, M. Perrineau ne constate pas une telle évolution de l'électorat communiste.

La conclusion tirée par Pascal Perrineau va de soi. Cette évolution de l'électorat frontiste « *met la question du FN non seulement au centre des débats à droite, mais aussi au cœur du débat à gauche. La reconquête de l'électorat populaire par la gauche socialiste ne se fera pas seulement en s'adressant aux abstentionnistes et aux convertis au discours social chiraquien, mais aussi en interpellant les contingents d'électeurs « gaucho-lepénistes* ».

Christiane Chombeau

★ « La dynamique du vote Le Pen, le poids du gaucho-lepénisme », de Pascal Perrineau, dans *Le Vote de crise*. Presses de sciences politiques. 115 F jusqu'au 31 mai 1996, 144 F ensuite.

Les points d'ancrage traditionnels

Dans les départements bordant la Méditerranée (Var, Bouches-du-Rhône, Vaucluse, Gard), Jean-Marie Le Pen et les candidats du FN continuent de recueillir des scores élevés mais perdent cependant des électeurs pour des raisons que Pascal Perrineau n'explique pas. Il met à part l'Alsace – pourtant une région à forte poussée lepéniste –, où *« le terrain du malaise des couches populaires confrontées à la question de l'immigration et du problème de l'insécurité n'est pas décisif »*.

***« Dans une période où la défense des valeurs traditionnelles véhiculées par Jean-Marie Le Pen rencontre un écho de plus en plus large dans la société française, un certain modèle culturel alsacien conservateur, voire réactionnaire, articulé autour des notions d'ordre, de travail, d'autorité et de propreté, a fait écho au discours traditionaliste du leader du FN »*, écrit M. Perrineau.**

CORRESPONDANCE

Une lettre de Jean-Marie Le Chevallier

*Après l'article où nous rendions compte du rejet de son compte de campagne par la Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques (*Le Monde *daté 22 et 23 octobre), Jean-Marie Le Chevallier, maire (Front national) de Toulon, nous a adressé la lettre suivante :*

Ce ne sont pas les comptes de campagne de Jean-Marie Le Chevallier qui ont été rejetés par la Commission de contrôle des comptes. Ces comptes ont été reconnus transparents et impeccables. Aucune anomalie, aucune irrégularité, aucun dépassement n'ont été invoqués. Au demeurant, il faut rappeler que la campagne de Jean-Marie Le Chevallier a été financée sur ses propres deniers et ceux de ses colistiers. Aucun fonds public n'a été utilisé.

La commission refuse son agrément en raison de la présence de M. Jean-Claude Poulet-Dachary, mandataire financier de la liste de Jean-Marie Le Chevallier, en neuvième place sur cette liste. Pour ce faire, la commission se réclame de l'article L 52-4 de la loi 90-55 du 15 février 1990. Or cette loi stipule simplement que « *le candidat doit désigner un mandataire financier qui est soit une personne physique, soit une association* », et la modification 95-65 du 18 janvier 1995 précise que « *le candidat ne peut pas être membre de sa propre association de financement* ». Ces dispositions n'ont été enfreintes à aucun moment.

La Commission de contrôle ne dit donc pas le droit, mais seulement sa propre interprétation de la loi. Ce faisant, elle se met en contradiction avec elle-même puisqu'à La Seyne et à Boulogne-sur-Mer elle a agréé deux listes dont le mandataire financier était également le colistier. Elle se met, en outre, en contradiction avec le ministère de l'intérieur dont les directives, publiées à la veille du scrutin, ne font état d'aucune incompatibilité entre le statut de mandataire et le rôle de candidat.

Enfin, les interprétations journalistiques de ce différend qui font état d'une possible annulation de l'élection, voire d'une sanction d'inéligibilité, ignorent la jurisprudence constante du Conseil d'Etat. Aux termes de celle-ci, une élection ne peut être annulée que si la faute relevée a porté atteinte à la sincérité du scrutin, ce qui n'est évidemment pas le cas ; et l'inéligibilité, sanction qui vise un droit fondamental, ne peut être prononcée que sur la base d'un texte « *exprès* », ce qui n'est encore pas le cas. L'exploitation médiatique de la décision de la commission relève de l'habituel processus de diabolisation qui semble régir toute information concernant le Front national et ses élus. Plus que jamais Jean-Marie Le Chevallier affirme sa détermination à continuer à conduire les destinées de Toulon, mains propres et tête haute.

TERRORISME L'arrestation, mercredi 1er et jeudi 2 novembre, de plusieurs personnes soupçonnées d'appartenir à des réseaux terroristes a fait franchir une étape décisive à l'enquête sur la vague d'attentats commis en France depuis juillet. ● PLUSIEURS LIENS sont établis entre Boualem Bensaïd, l'étudiant algérien au cœur du réseau démantelé, et certains attentats commis précédemment à Paris : son empreinte digitale a notamment été retrouvée sur un débris de la bombe qui avait explosé le 6 octobre dans le 13e arrondissement. ● LES POLICIERS estiment que c'est un responsable du GIA, installé à Londres, qui a été le véritable *« donneur d'ordres »* de ce réseau. Abou Fares – son pseudonyme –, qui supervise en Grande-Bretagne l'édition anglaise du bulletin clandestin *Al Ansar*, était en relation suivie avec Boualem Bensaïd et lui transmettait les consignes.

Un responsable du GIA à Londres aurait coordonné les attentats

Selon les policiers français, « Abou Fares », pseudonyme d'un dirigeant du Groupe islamique armé vivant en Grande Bretagne, serait le *« donneur d'ordres »* du réseau terroriste dirigé depuis Paris par Boualem Bensaïd et démantelé jeudi 2 novembre

LE RÉSEAU terroriste animé en France par Boualem Bensaïd, alias « Mehdi », travaillait sous les ordres d'un responsable du Groupe islamique armé (GIA) algérien installé à Londres, considère-t-on aujourd'hui de sources policières françaises. Ce réseau était aussi en liaison directe avec des responsables du GIA installés en Belgique. De tels contacts entre des jeunes gens d'origine algérienne résidant dans l'Hexagone et des représentants du GIA exilés dans des pays voisins dessinent les contours de réseaux internationaux prêts à passer à l'action terroriste sur le continent européen.

Jouant un rôle de coordination et de commandement opérationnel des groupes lyonnais et lillois, « Mehdi » était en relation régulière avec le responsable de l'une des tendances du GIA à Londres, Abou Fares. Cet Algérien est légalement installé en Grande-Bretagne, où il supervise notamment l'édition anglaise d'un bulletin clandestin, *Al Ansar*, proche du GIA. Il a donné des consignes à « Mehdi » dans la semaine ayant précédé l'interpellation du jeune homme à Paris, selon les éléments résultant de la surveillance de ce dernier par les services français.

Abou Fares est ainsi considéré comme *« un donneur d'ordres, sinon le donneur d'ordres »* des attentats coordonnés, sur le sol français, par « Mehdi », qui retransmettait ses consignes aux équipes actives en France.

Le nom d'Abou Fares avait aussi été retrouvé dans un carnet d'adresses appartenant à Khaled Kelkal, le responsable local du groupe qui s'était réfugié dans les monts du Lyonnais. En outre, « Mehdi » est considéré par les services de renseignement français comme étant lui-même en contact avec l'un des principaux chefs de la branche armée du GIA, Djamel Lounici, actuellement détenu en Italie.

UNE BELLE OPÉRATION

Les relations étroites existant entre le réseau terroriste et le GIA apparaissent enfin par le truchement de l'un des activistes islamistes interpellés, jeudi matin 2 novembre, en région lilloise, Ali Ben Fattoum.

Cet Algérien, âgé de trente-cinq ans, est en effet considéré par les services de police français comme l'un des adjoints d'un responsable du GIA en Belgique qui avait été écroué en mars dernier dans ce pays et jugé en septembre par le tribunal correctionnel de Bruxelles (*Le Monde* du 6 et du 9 septembre). Les enquêteurs soupçonnent d'ailleurs Ali Ben Fattoum d'avoir, grâce à la proximité géographique entre la région lilloise et la Belgique, pris du galon au sein de la filière belge ravitaillant en armes et en argent les maquis islamistes en Algérie.

« On a démantelé un réseau grâce à une belle opération policière, mais on n'a pas gagné la paix, commentait, vendredi matin 3 novembre, un haut responsable de la police. *Une nouvelle escalade de violence est toujours à redouter. »* Le même notait, sans cacher son pessimisme, que les deux pistolets-mitrailleurs retrouvés lors des interpellations de la veille – l'un de marque israélienne Uzi, l'autre de marque tchèque Scorpio – sont des armes pouvant être utilisées pour des actions homicides visant des personnalités.

Hervé Gattegno et Erich Inciyan



Boualem Bensaïd semble directement impliqué dans des actions terroristes à Paris

L'INTERPELLATION, mercredi soir 1er novembre, de Boualem Bensaïd alias « Mehdi », étudiant algérien considéré comme *« un élément actif de commandement et de coordination »* de la campagne d'attentats qui secoue la France depuis le mois de juillet, marque le premier véritable succès de la police française. En déjouant un attentat imminent sur le plus grand marché de Lille, les policiers ont, pour la première fois, pris de vitesse les terroristes (*Le Monde* du 3 novembre). Contraints, depuis l'explosion d'une bombe dans le RER parisien, le 25 juillet à la station Saint-Michel, de courir derrière d'insaisissables groupes prêts à passer à l'action d'un jour à l'autre, écartelés entre les pistes parisienne et lyonnaise, entre la thèse d'un commando du Groupe islamique armé (GIA) algérien et celle d'apprentis-terroristes venus des banlieues françaises, les enquêteurs se félicitaient, vendredi 3 novembre, d'avoir franchi ce que le ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, a qualifié d'*« étape déterminante »*.

Les premiers éléments recueillis par la 6e division de la Direction centrale de la police judiciaire (DCPJ) et les services de renseignement (RG et DST), qui ont travaillé ensemble au démantèlement de ce réseau, semblent mettre en lumière plusieurs liens entre le groupe de « Mehdi » et plusieurs des attentats commis au cours des derniers mois. Une empreinte digitale avait ainsi été retrouvée sur un morceau de ruban adhésif fixé à l'enveloppe de la bombe posée par les terroristes le 6 octobre, qui avait fait treize blessés près de la station de métro Maison-Blanche (13e arrondissement de Paris), quelques heures après les obsèques de Khaled Kelkal (*Le Monde* daté 8-9 octobre) ; les experts ont formellement établi que cette empreinte est celle de Boualem Bensaïd. Placé en garde à vue après son interpellation par les policiers du RAID, l'étudiant algérien – qui, selon les services de renseignement, serait recherché dans son pays pour meurtre et *« atteinte à la sûreté de l'Etat »* – a en outre reconnu sur procès-verbal que le 17 octobre, plusieurs individus ayant pris part à l'attentat commis, le même jour, contre le RER entre les stations Musée-d'Orsay et Saint-Michel, étaient *« passés chez lui »*.

De source policière, on précisait, vendredi matin, que Mehdi n'avait toutefois pas admis son implication personnelle dans cette action terroriste, la dernière commise à ce jour sur le territoire français. Mais la découverte, dans son appartement proche de l'avenue de Versailles, rue Félicien-David (16e arrondissement), de relevés de chronométrages effectués sur plusieurs lignes du métro et du RER de la capitale confortent le soupçon des enquêteurs d'avoir identifié un *« élément actif »* du réseau terroriste. Les policiers savent par ailleurs que des *« contacts »* existaient entre Mehdi et un proche du groupe lyonnais de Khaled Kelkal, Nasserdine Slimani, un jeune Français d'origine algérienne de 25 ans.

De fait, c'est en remontant la piste du « groupe Kelkal » que les enquêteurs sont parvenus jusqu'à « Mehdi », au moment où ses correspondants lillois s'apprêtaient à perpétrer un attentat à la voiture piégée sur le marché de Wazemmes, en plein centre de Lille. Les coordonnées de Slimani avaient été découvertes dans un carnet d'adresses d'Abdelkader Maameri, l'un des comparses venus de Vaulx-en-Velin pour ravitailler Kelkal, lorsque celui-ci, en fuite, s'était réfugié dans les monts du Lyonnais. La Direction centrale des renseignements généraux (DCRG) avait alors placé Slimani sous surveillance, au même titre que d'autres relations de Kelkal. Les policiers constatent alors qu'il téléphone régulièrement au numéro d'une cabine située avenue de Versailles, à Paris.

REMISE DE DOCUMENTS

La surveillance du RAID se met alors en place à son tour : des *« planques »* sont installées près de toutes les cabines téléphoniques de l'avenue – pour être certain de ne pas manquer un appel, elles seront toutes *« branchées »* par des dispositifs d'écoutes. C'est ainsi qu'est identifié le jeune homme qui, dissimulé derrière une allure d'étudiant appliqué, semble être au cœur de la vague terroriste imputée à la mouvance du GIA.

A des centaines de kilomètres de là, les RG surveillent aussi, à ce moment-là, un réseau d'activistes lillois qui leur avait été *« signalé »* par des informateurs. Les policiers ont même été avertis qu'une *« bombe »* a été confectionnée, et qu'elle est *« prête à l'emploi »*. *« Mardi 31 octobre,* raconte un responsable policier, *le puzzle s'est finalement assemblé en quelques heures, pratiquement sous nos yeux. »*

Ce jour-là, les enquêteurs assistent en effet, en spectateurs discrets, à la rencontre Mehdi-Slimani. Les deux hommes se retrouvent à Paris. Ils sont habillés en costume de ville, de manière à ne pas attirer l'attention, portent de petites sacoches. De sources policières, on précise que cette rencontre a donné lieu à une *« remise de documents »*. Ils ont conversé dans la rue, au cours d'une promenade qui les a conduits dans des quartiers de la capitale comptant *« de nombreux monuments »* historiques – soit dans le but de passer inaperçus au milieu de la foule, soit à des fins de repérages pour préparer des actions ultérieures. Lorsque le lendemain, en fin de journée, Mehdi appelle le groupe des *« Lillois »*, les enquêteurs comprennent qu'un nouvel attentat est imminent, sans doute programmé pour le dimanche suivant. Au téléphone, Mehdi évoque une voiture qui doit être déplacée dans la nuit de mercredi à jeudi, vraisemblablement pour transporter la bombe sur le marché de Lille. Considérant que le dispositif terroriste est en place, les autorités décideront d'intervenir sans tarder.

L'interpellation du groupe lillois suivra de quelques heures. Jeudi au petit matin, les policiers surprennent Mohamed Drici, un Français âgé de 28 ans, Ali Ben Fattoum, un Algérien de 35 ans, connu des services de renseignement pour son appartenance au GIA, ainsi qu'un homme disant se nommer Omar Allaoui, mais disposant de papiers d'identité à un autre nom. Dans l'appartement occupé par l'un d'eux, à Villeneuve d'Ascq (Nord), les enquêteurs découvriront une bombe en cours de fabrication, conçue à partir des éléments désormais classiques : *« bonbonne de gaz de 13 kilos, produits explosifs, clous, boulons et un système de mise à feu complet, en tous points identique à ceux découverts lors de certains attentats précédents »*, selon les termes du communiqué du ministre de l'intérieur.

H. G. et E. In.

« Mehdi », un locataire discret

Boualem Bensaïd, alias « Mehdi », est né le 11 novembre 1967 en Algérie. Le ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, l'a désigné, jeudi 2 novembre, comme *« l'un des pivots »* de la vague d'attentats perpétrés en France depuis le 25 juillet. Devant les enquêteurs, Mehdi s'est présenté comme un étudiant algérien entré en France il y a plusieurs mois – hésitant lui-même entre la fin de l'année 1994 et l'été dernier –, qui se serait livré au *trabendo* (petit trafic de marchandises entre la France et l'Algérie). A son domicile de la rue Félicien David (Paris, 16e arrondissement), les policiers ont découvert, outre une arme de poing (modèle Beretta), plusieurs kilos de chlorate de soude, l'un des produits utilisés lors de certains des attentats précédents. Ils ont également saisi des documents, parmi lesquels un agenda et un carnet de comptes qui fait apparaître des mouvements financiers de faible ampleur. Locataire poli et discret, selon ses voisins, il avait laissé sur sa boîte aux lettres le nom de la propriétaire de l'appartement, qu'il occupait depuis deux mois, et se présentait généralement sous ce même patronyme.

COMMENTAIRE

BANLIEUES ET GIA

La poursuite des investigations dira l'importance exacte des arrestations opérées ces derniers jours. Mais d'ores et déjà les enquêteurs peuvent s'estimer satisfaits : depuis le début de la vague d'attentats qui frappent la France, c'est la première fois qu'ils devancent l'événement, parvenant à procéder à des arrestations avant que l'irréparable ne se produise. Le minutieux travail policier a fini par « rendre ». Au-delà de la satisfaction – non négligeable – d'avoir évité un nouvel attentat, le ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré avait bien besoin de ce succès pour faire remonter sa cote de crédibilité sévèrement mise à mal jusque parmi les siens.

Lorsqu'avaient débuté les premiers attentats, les enquêteurs et les services de renseignement faisaient la différence entre la première explosion, survenue dans le métro parisien le 25 juillet, et les autres. Autant, selon eux, elle portait la « patte » de professionnels, autant les attentats suivants apparaissaient comme l'œuvre d'« amateurs » issus spontanément des banlieues chaudes. Si les premières indications recueillies par les enquêteurs se confirment, il faudra sans doute nuancer cette analyse et reconnaître le rôle prépondérant du GIA.

La personnalité du principal suspect, Boualem Bensaïd, alias « Mehdi » est, de ce point de vue, particulièrement intéressante. Ses contacts étroits avec Abou Fares, qui, à Londres, est chargé, entre autres, de l'édition locale d'*Al Ansar*, le bulletin de l'organisation islamiste, pourraient mieux faire comprendre le rôle d'Abdelkrim Deneche, dont les autorités judiciaires suédoises viennent de refuser l'extradition demandée par Paris. La principale activité de Deneche à Stockholm était d'éditer, lui aussi, *Al Ansar*, notamment à partir d'articles rédigés et photocopiés de Londres ou même, durant un temps, de Varsovie. Même s'il demeure que Deneche n'était pas à Paris le jour de l'attentat à la station Saint-Michel, son bulletin avait apparemment de bonnes raisons d'être convenablement informé.

Georges Marion

Trente-six policiers parisiens en cheville avec des dépanneurs sont jugés pour corruption

LA SALLE D'AUDIENCE est entièrement remplie de policiers soupçonnés d'avoir été corrompus. Tête baissée, regard buté, ils évoquent irrésistiblement une classe de mauvais élèves en train de se faire gronder. Pourtant, il ne s'agit pas d'enfantillages.



PROCÈS

Trente-six policiers sont accusés d'avoir, en 1991 et 1992, monnayé le droit d'enlever les voitures accidentées en recevant diverses sommes de la part des dépanneurs. Ont-ils exigé, sollicité ou seulement *« agréé »* ces versements ? Le débat porte sur cette nuance, qui ne change pourtant rien au délit car, quel que soit le verbe utilisé, il entre dans la définition de la corruption.

Le scénario semble toujours le même. Lors de leur intervention sur un accident, les policiers choisissaient parmi les dépanneurs qui s'étaient précipités sur les lieux grâce au message capté sur des récepteurs réglés sur les ondes de la police. L'heureux bénéficiaire de l'enlèvement de la voiture accidentée se voyait prié de remettre sa carte de visite professionnelle. Le dépanneur la pliait en deux et, à l'intérieur, le policier trouvait les 100 ou 200 francs imposés par un usage apparemment ancestral. Seuls ceux qui se pliaient à la coutume pouvaient travailler. C'est un dépanneur qui s'est plaint à l'inspection générale des services (IGS). Les enquêteurs ont donc accompagné certains dépanneurs pour constater la remise de la précieuse carte pliée, mais il y avait aussi des cadeaux, allant de l'accessoire automobile au four à micro-ondes.

L'argent était partagé entre les membres de l'équipage du car de police-secours. *« La première fois que l'on m'a remis 25 francs,* explique un brigadier, *j'ai été un peu surpris. J'ai accepté et, un jour, j'ai demandé la carte. On a conservé l'argent. On m'a dit que ça avait toujours existé. »* Et il ajoute : *« En fait, tout le monde recevait de l'argent de la part des dépanneurs. »* Le président, Jean-Yves Monfort, demande, suave : *« Ça vous a paru moral ? Normal ? Légal ? »*

ACHATS DE CASSE-CROÛTE

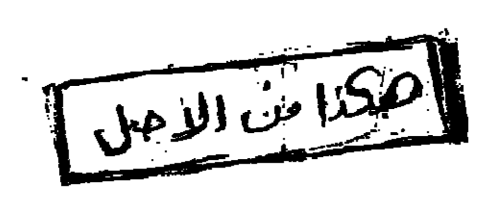
Le magistrat vient d'entamer un dialogue de sourds : les réponses ne sont que justifications maladroites. Ainsi, le brigadier raconte que l'argent servait à payer le repas de la nuit de l'équipage et même le casse-croûte des personnes en garde à vue. *« Mais en quoi les dépanneurs seraient-ils amenés à payer le casse-croûte des détenus ? »*, explose le président. Il n'est pas au bout de ses surprises. Un gardien de la paix, promu brigadier depuis les faits, considère benoîtement que les versements d'argent par les dépanneurs faisaient partie de la *« coutume »*. Le président insiste : *« Il ne vous est pas venu à l'idée de dire : je ne mange pas de ce pain-là ? »* Le brigadier, qui n'a pas le sens des mots, répond : *« Non ! Car cet argent était destiné à manger et non pas pour m'enrichir. »* Personne n'a pensé à refuser. Quelques rares policiers honnêtes ont versé l'argent à l'orphelinat de la police. Les autres expliquent : *« Quand on arrive, on veut s'intégrer. »*

Un brigadier, devenu depuis brigadier-chef et qui a derrière lui vingt-huit ans de service, reproche à l'administration de ne pas avoir fait des notes de service pour interdire cette pratique. C'est plus que ne peut en supporter le très calme président Monfort, qui lance, glacial : *« Je ne comprends pas. Il est interdit aux fonctionnaires de recevoir des pots-de-vin. Le policier doit être honnête. Il connaît la loi. On n'a pas besoin de la lui expliquer. »* Les policiers et le magistrat ne vivent pas, à l'évidence, sur la même planète. Plus que les faits, c'est l'ignorance de leur gravité par les fonctionnaires qui donne au débat un aspect particulièrement consternant : la corruption semble admise comme inévitable.

Le procès révèle aussi une foule de carences dans la formation des policiers. Juge et prévenus ne sont d'accord que sur un point : tout le monde n'est pas là. *« Ce n'est pas trente-six, ni trois cent soixante, c'est trois mille six cents policiers qui devraient être poursuivis. Ce n'est pas seulement à Paris, c'est partout en France »*, remarque un gardien de la paix, en précisant : *« L'IGS ne pouvait pas vous apporter tant de policiers. Nous, on est passés dans les premiers, on a reconnu les faits. Après, la consigne est passée... »* Le président le coupe : *« N'avouez jamais, ce n'est pas une consigne de policiers, c'est une consigne de truands ! »*

Le magistrat constate aussi avec amertume que l'inspection générale des services avait déjà été saisie des faits antérieurement, sans intervenir. Un officier de paix avait prévenu un commissaire, mais rien n'a bougé. *« Les plus hauts gradés poursuivis sont des brigadiers »*, remarque le magistrat avant d'ajouter, sur un ton caustique : *« Il est vrai que les investigations menées sur la hiérarchie n'ont rien donné... »*

Maurice Peyrot



Le « plan Marshall » pour les banlieues sera présenté fin novembre

Des désaccords subsistent au sein du gouvernement à propos de la délinquance des mineurs

Le programme national d'intégration urbaine ne sera pas rendu public le 6 novembre, comme il était initialement prévu. L'hôtel Matignon a annoncé dans un communiqué que le « plan Marshall » pour les banlieues serait présenté « dans la deuxième quinzaine de septembre ». Des arbitrages ont été rendus sur le volet économique mais des désaccords subsistent sur le traitement de la délinquance des mineurs.

LES PREMIÈRES MESURES du programme national d'intégration urbaine ne seront pas présentées lundi 6 novembre, comme prévu. Matignon a annoncé, jeudi 2 novembre, que le « plan Marshall » pour les banlieues serait rendu public *« dans la deuxième quinzaine de novembre »*. Au ministère de l'intégration, on explique que *« ce délai supplémentaire permettra d'opérer les derniers ajustements »*. Lundi 6 novembre, Eric Raoult se contentera donc d'annoncer l'ouverture de la concertation en direction des maires et du monde associatif. Toutefois, le gouvernement a d'ores et déjà arrêté un cadre qui permettra aux *« partenaires »* de proposer des *« amendements »*.

Deux gros volets du programme ont ainsi été précisés mercredi. Le premier porte sur les contrats d'initiative locale (CIL). Le secrétaire d'Etat aux quartiers en difficulté, Françoise de Veyrinas, avait annoncé que 30 000 de ces emplois de proximité, payés au SMIC horaire sur la base de 30 ou 32 heures hebdomadaires, seraient créés en 1995, et 100 000 en trois ans. En réalité, le gouvernement pourrait rebaptiser « CIL » les 20 000 contrats d'emploi solidarité consolidés déjà inscrits au budget 95. Il y ajouterait 10 000 nouveaux emplois, plus spécifiquement destinés aux quartiers difficiles.

350 « ZONES FRANCHES »

Le second volet concerne les *« zones franches »*. En 1993, la loi Pasqua avait ainsi prévu de détaxer les *« zones de redynamisation urbaine »* mais les décrets dénombrant celles-ci n'étaient jamais sortis. Le gouvernement aurait décidé de fixer à 350 ces zones dans lesquelles les entreprises qui s'installent seront exemptées de taxe professionnelle, d'impôt sur les sociétés pendant deux ans et d'exonération des charges sociales sur 12 mois en-dessous de 50 salariés. Cette dernière exonération devrait être portée à 24 mois, tandis que celle sur l'impôt sur les sociétés serait portée à cinq ans. Enfin, et peut-être surtout, la taxe professionnelle serait également réduite pour les entreprises déjà installées.

Au sein de ces zones, un effort particulier serait porté sur 20 sites particulièrement problématiques. Dans ces *« zones de développement urbain et économique »*, les entreprises seraient également exonérées, pendant cinq ans, de la taxe foncière et de l'impôt sur les sociétés. Un effort déjà chiffré, toutes mesures confondues, à environ 1,5 milliard pour l'année 1995. Une somme qui, dans le contexte actuel, provoque de sérieuses tensions qui rendent ces décisions encore fragiles.

Les discussions portent également sur le traitement de la délinquance des jeunes. Dans un document transmis le 21 août à Matignon, Jean-Louis Debré proposait des mesures clairement répressives : instauration d'une procédure de comparution immédiate pour les mineurs, développement des convocation en justice, multiplication des placements éloignés pour les *« éléments les plus durs »* et création de *« centres de placements contrôlés »* dotés de règles *« précises et strictes »*.

Ces propositions du ministre de l'intérieur se sont heurtées à l'opposition du ministère de la justice. Au cours d'une réunion interministérielle, le 22 septembre, la chancellerie a souligné que les comparutions immédiates, qui pourraient être inconstitutionnelles – la privation de liberté des moins de treize ans doit être entourée de garanties particulières – seraient difficiles à mettre en place car les tribunaux pour enfants ne siègent pas en permanence.

Quant à la création de centres de *« placements contrôlés »*, elle ne sied guère à la chancellerie, qui rappelle que les anciennes *« maisons de corrections »* ont été supprimées en 1978 par Alain Peyrefitte en raison de leur inefficacité. Elle craint également que ces centres restent vides : si les juges des enfants n'adhèrent pas à ce projet, ils refuseront sans doute d'y placer les mineurs.

Anne Chemin et Nathaniel Herzberg

Lire notre éditorial page 12

M. Emmanuelli exprime sa différence

Xavier Emmanuelli, secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence, a déclaré, jeudi 2 novembre, qu'il ne partageait pas le point de vue d'Eric Raoult, ministre de l'intégration, au sujet de la multiplication des incidents dans les banlieues, et qu'il ne croyait pas *« que ce soit de l'Intifada »*.

Pour M. Emmanuelli, qui était l'invité du « Grand O-O'FM-*La Croix* », *« il faut arrêter de faire l'amalgame pauvreté, islam, terrorisme, Intifada. Tout ça, ce sont des images de coïncidence »*. *« Il faut traiter le mal à la racine »*, a-t-il ajouté, soulignant qu'il fallait privilégier le développement des structures existantes: écoles, centres de santé, associations de quartier.

Manifestation à Laval après la mort d'un jeune homme au commissariat

LAVAL
de notre envoyée spéciale

Plusieurs centaines de personnes ont manifesté, jeudi 2 novembre, à Laval (Mayenne), pour demander que la lumière soit faite sur la mort de Djamel Bennaka, vingt-six ans, tué par balle mercredi par un policier alors qu'il tentait, selon la police, de s'échapper du commissariat après avoir volé une arme de service (*Le Monde* du 3 novembre). La manifestation a parcouru les rues du centre-ville jusqu'à la mairie, où une délégation a été reçue par le maire et secrétaire d'Etat au budget, François d'Aubert (UDF-PR). Plusieurs passants ont fait part de leur étonnement de voir leur ville sans histoires se trouver sous les feux de l'actualité. *« Quand j'ai entendu la télé, j'ai cru qu'ils parlaient du Mans »*, disait un retraité.

Devant l'hôtel de police, les manifestants ont enfreint leur consigne de silence. *« La police, assassins »*, ont crié les jeunes du quartier Saint-Nicolas alors qu'un escadron de CRS était en embuscade. Ils ont aussi scandé le nom de deux de leurs camarades interpellés après les violences de la nuit précédente, au cours desquelles les vitrines de quatre magasins ont été cassées et la cafétéria du centre commercial incendiée.

Parmi les manifestants, on remarquait de très jeunes écoliers, mais aussi des pères de famille, ouvriers dans la région depuis plus de vingt ans, comme le père de la victime, et tout aussi scandalisés par le drame, même s'ils ne s'expriment pas avec *« la haine »* de la deuxième génération. La secrétaire de la fédération du PCF participait à la marche, ainsi qu'un conseiller municipal venu, à titre personnel, par sympathie pour le frère de la victime, Mohammed Bennaka, délégué médical et *« marié à une Lavalloise »*, symbole selon lui de l'intégration réussie. Sur les marches de la mairie, le responsable de l'Association des travailleurs arabes du Mans, Nabi Driss, a lancé un appel au calme. De son côté, M. d'Aubert a souhaité que la justice fasse son travail tout en jugeant intolérables les incidents de la nuit, qu'il estimait liés à *« une délinquance organisée allant bien au-delà du mouvement d'émotion »*.

Sans s'attarder sur le fait que Djamel souffrait de problèmes psychologiques, de l'aveu même de sa famille, la plupart des manifestants ont mis en doute la thèse de la légitime défense avancée par la police. Ajusteur depuis 1968 à Laval, Abdel Lila s'est demandé comment le jeune homme aurait pu *« désarmer un policier en plein commissariat »*. D'autres participants soulignaient que Djamel s'apprêtait à ressortir libre du commissariat, où il avait été convoqué après avoir été interpellé dans la nuit pour une tentative de vol que le parquet qualifiait lui-même d'*« affaire très mince »*.

AUCUN DÉSIR DE VENGEANCE

Le substitut du procureur de la République, Evelyne Le Morlec, a réaffirmé que Djamel Bennaka avait réussi à s'emparer d'une arme de service dont il avait menacé plusieurs policiers avant de faire feu à quatre reprises dans les locaux du commissariat. Le jeune homme aurait également tenté de s'emparer d'une voiture de police pour s'enfuir. Une équipe de trois policiers arrivant à la rescousse de l'extérieur, il aurait été tué *« en zone mitoyenne »* alors qu'il tentait d'escalader le portail. Le substitut a également fait état des *« antécédents psychiatriques »* de Djamel, sans en préciser la nature.

Parmi la famille, seule Samira, la soeur de Djamel, a assisté à la manifestation, les yeux rougis sous le foulard blanc du deuil. Mohammed, le frère, a préféré convoquer les journalistes dans le décor théâtral du jardin de la Perrine, devant le bateau avec lequel Alain Gerbault, un enfant du pays, a fait le tour du monde au début des années 30. Mohammed Bennaka a indiqué que la famille n'était animée d'aucun *« désir de vengeance »* et que Djamel aurait eu, avant tout, *« besoin de repos et de soins »*. Témoin privilégié, puisqu'il se trouvait au moment des faits au commissariat, où il avait conduit Djamel, le frère de la victime a refusé de répondre aux questions. Le mystère reste donc entier sur un drame peut-être plus personnel et familial que le contexte actuel de banlieues surchauffées ne l'a d'abord laissé penser.

Corine Lesnes

M. Bernès revient sur ses accusations contre l'ex-entraîneur de Nantes

LE JUGE D'INSTRUCTION Pierre Philipon, chargé de l'enquête sur les comptes de l'Olympique de Marseille, a confronté, jeudi 2 novembre, l'ancien directeur général de l'OM, Jean-Pierre Bernès, et l'ex-entraîneur du FC Nantes, le Croate Miroslav Blazevic. Interpellé le 20 octobre à Genève et placé en détention, ce dernier avait été nommément désigné, le 30 juin, par M. Bernès, comme ayant reçu de l'argent afin que l'équipe nantaise *« lève le pied »* face à l'OM. *« Tout soupçon de corruption a été écarté »*, a déclaré au *Monde* l'avocat de M. Blazevic, Me Jacques Barillon, au terme de ce face-à-face de quatre heures.

Le défenseur de M. Bernès, Me Gilbert Collard, a confirmé qu'il n'avait *« pas été question de corruption »*. Me Barillon a indiqué que l'actuel manager de l'équipe nationale de Croatie n'avait joué, auprès de l'OM, qu'un rôle d'*« intermédiaire financier »* dans le transfert du joueur yougoslave Stojkovic, en 1989. L'avocat a déposé, jeudi, une demande de mise en liberté pour M. Blazevic.

DÉPÊCHES

■ **INCENDIE : une halte-garderie située dans la banlieue de Dole** (Jura) a été entièrement ravagée par le feu, dans la nuit de mercredi 1er au jeudi 2 novembre. Le centre Schweitzer, qui abrite divers autres services municipaux, a subi d'importants dégâts matériels. Le commissaire Paul Agostini a déclaré avoir *« l'impression qu'il s'agit de jeunes de seize à vingt ans déjà connus de* [ses] *services »*. Au cours de la nuit, dans deux autres quartiers, deux voitures ont été incendiées et un local appartenant à la société HLM endommagé par un engin incendiaire. Aucune interpellation n'a été effectuée.

■ **VIOLENCES : une nouvelle interpellation a eu lieu à Bordeaux,** jeudi 2 novembre, dans le cadre de l'enquête sur les violences commises pendant la manifestation du Centre de défense des commerçants et artisans (CDCA), lundi 30 octobre. Parmi les vingt personnes interpellées, quatorze ont été placées sous mandat de dépôt et seront jugées le 14 novembre. Un dispositif de sécurité a par ailleurs été mis en place aux abords du palais de justice de Bordeaux.

■ **AMIANTE : les personnels des ateliers de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis (Essonne) devront porter un masque,** en raison de la présence d'amiante, a indiqué, jeudi 2 novembre, un syndicaliste de Force ouvrière (FO). Le médecin de prévention du comité d'hygiène et de sécurité de la prison aurait demandé à la direction de prendre cette mesure de précaution. L'observatoire international des prisons a demandé aux présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat l'ouverture d'une enquête parlementaire.

La Française des jeux innove et augmente son chiffre d'affaires

Plus de 28 millions de personnes ont joué en 1995, année qui aura vu le lancement de trois nouveaux produits. Le dernier né, le Solitaire, sera proposé le 6 novembre

À PEINE trois semaines après avoir lancé Goal, jeu de grattage destiné aux amateurs du ballon rond, la Française des jeux continuera d'alimenter la croissance accélérée de son activité avec le lancement, lundi 6 novembre, du Solitaire, autre jeu instantané. Au cours des dix premiers mois de l'année, le chiffre d'affaires de la Française des jeux a progressé de 3,5 %. 1995 devrait se terminer avec un résultat équivalent pour un volume de vente de quelque 32 milliards de francs.

Proposé sur un ticket octogonal et vendu au prix de 10 francs,le Solitaire est un jeu de grattage sur lequel sont indiqués deux numéros gagnants qui diffèrent d'un ticket à l'autre. La zone à gratter est matérialisée par douze billes sous lesquelles se trouvent autant de numéros accompagnés d'une somme. Si un ou plusieurs de ces derniers correspondent aux numéros gagnants, les gains pourront s'échelonner de 10 francs à 50 000 francs (deux tickets sur 500 000 permettront de gagner une telle somme). *« Le Solitaire correspond à la tendance actuelle et aux attentes des joueurs : du suspense et la possibilité de faire durer le plaisir car on ne connait son gain qu'après avoir gratté le dernier numéro »*, commente-t-on à la Française des jeux.

Ouvriers, employés, professions libérales sont les premiers séduits

Un sondage Ipsos publié jeudi 2 novembre confirme l'appétit des Français pour les produits de la Française des jeux. Cette année, 28,8 millions de personnes, soit 64 % de la population française, ont pratiqué au moins un de ses jeux, ce qui représente une progression de 6 % par rapport à l'année précédente. Le Millionnaire a mobilisé 21 millions de joueurs en 1995, suivi par le Loto (16 millions de joueurs pour 12 milliards de francs de mises) et le Morpion (13,5 millions de joueurs). Les amateurs sont assez représentatifs de la population française. Toutefois, ils sont un peu plus jeunes (42 % sont âgés de moins de trente-cinq ans contre 36 % pour la moyenne nationale) et séduisent davantage les ouvriers, employés et professions libérales que les inactifs et les cadres supérieurs.

« Les jeux instantanés – Kéno, Tac-O-Tac...–, *qui correspondent à un achat d'impulsion et séduisent une clientèle jeune et assez féminine, enregistrent les taux de croissance les plus forts. Mais tout cela exige que nous sachions entretenir la demande en procédant à une adaptation permanente de nos produits »*, insiste Yves Grasset, directeur du marketing de la Française des jeux. En 1995, celle-ci aura lancé trois nouveautés (Loto-7, Goal, déjà diffusé à cinquante millions d'exemplaires, et Solitaire), modifié le Kéno et le Tac-O-Tac et supprimé la Carte-jeu. Cet effort de renouvellement vise, aussi, à compenser la tendance du public à privilégier les jeux les moins chers.

J.-. M. N

Les étudiants de Rouen mettent fin à trois semaines de grève

Ils se félicitent des postes et des crédits obtenus

Les étudiants de l'université de Rouen ont décidé, jeudi 2 novembre, de reprendre les cours. Ils ont accepté les propositions du médiateur Gilles Bertrand, qui prévoient une dotation de 9 millions de francs pour 1995 et un plan quadriennal de création de postes de 188 enseignants.

ROUEN
de notre correspondant

Au terme de plus de trois semaines de grève, les étudiants de Rouen estiment avoir enregistré un réel succès puisque les trois quarts de leurs revendications ont été satisfaites. Ils demandaient une rallonge budgétaire de 12 millions de francs, ils en obtiennent 9. Surtout, un plan de création de postes a été élaboré sur quatre ans, qui concernera 188 enseignants et 52 agents administratifs et techniques.

Le mouvement avait été déclenché par les étudiants en sciences et techniques, le 9 octobre, alors que le conseil de gestion avait déjà décidé de ne pas reprendre les enseignements. *« Faute de moyens »*, avec un déficit de l'ordre de 4 millions de francs sur un budget de 18 millions de francs pour 1995, la faculté de sciences et techniques n'avait, en effet, pas pu passer une seule commande depuis le mois de mai. Une première rallonge du ministère d'un million de francs et *« l'effort de solidarité des autres composantes de l'université »* n'ont pas suffi.Arcboutés sur un seul mot d'ordre – *« Il faut douze millions ! »* –, les grévistes ont alors multiplié les manifestations quotidiennes à Rouen, avec une spectaculaire occupation du rectorat, le 25 octobre. Leur évacuation par la police, sans ménagement mais aussi sans blessés a été *« le détonateur du mouvement »*, constataient, jeudi à l'instant de la reprise, les chefs de file du mouvement.

SUCCÈS DU MÉDIATEUR

Reçus le 27 octobre par le secrétaire d'Etat aux universités, Jean de Boishue, étudiants et personnels avaient été déçus par la seule annonce de la nomination d'un médiateur, Gilles Bertrand.

Ce dernier a finalement réussi sa mission en trois jours de présence effective sur le campus. Le résultat des négociations a comblé les assemblées générales. *« Par rapport aux bagarres passées dans les autres universités, c'est énorme comme victoire. Il est temps qu'on reprenne notre année »*, ont proposé les animateurs du mouvement à leurs camarades, qui ont voté à l'unanimité *« la levée de l'appel à la grève illimitée »*, tout en décidant de participer à la manifestation nationale du 9 novembre à Paris. Dans la soirée de jeudi à vendredi, étudiants et personnels avaient organisé une fête dans les locaux de la faculté des sciences.

Le mouvement, qui a retardé la rentrée 1995, a mis en évidence la crise qui secoue l'université rouennaise depuis avril dernier, lorsque son président, Jean-Marie Carpentier, avait décrété *« une journée université morte »* après avoir pris connaissance de la notification budgétaire. M. Carpentier avait dû, par la suite, subir l'appel public *« à une gestion maîtrisée et rigoureuse »* fait par le recteur Joëlle Le Morzellec.

C'est donc ce budget arrêté par le recteur, représentant du ministre, que le médiateur Gilles Bertrand, envoyé par ce même ministre, a réussi à améliorer trois mois plus tard.

Etienne Banzet

CARNET

DISPARITIONS

Gérard Espéret

Un missionnaire du syndicalisme en Afrique

GÉRARD ESPÉRET, ancien vice-président de la CFDT, est décédé dimanche 22 octobre, à Nailloux (Haute-Garonne), à l'âge de quatre-vingt-huit ans. Il a été notamment l'un des acteurs du passage de la CFTC à la CFDT.

Né le 8 octobre 1907, à Versailles, d'un père militant du Sillon et d'une mère très pratiquante, Gérard Espéret est entré au travail dès l'âge de quatorze ans, comme ajusteur mécanicien, à Saint-Lô (Manche), après avoir accompli en 1920 un tour de France. Secrétaire de la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC) locale, il s'installe à Cherbourg en 1933. Il devient le permanent de l'union locale CFTC, avant d'être, de 1936 à 1939, le secrétaire de l'union départementale de la Manche. Sous l'Occupation, il crée, avec le Père Bouche, l'Université populaire de Marly-le-Roi (Yvelines), qu'il codirige jusqu'en 1947. A cette date, il devient secrétaire général-adjoint de la CFTC, chargé pendant trois ans des services de propagande et de formation. En 1950, il prend en charge le secteur des territoires d'outre-mer. Anticolonialiste convaincu, il cherche à promouvoir l'émergence d'un syndicalisme africain autonome. Au cours d'une tournée en Afrique, il crée des unions syndicales entre Dakar et Brazzaville. Il appuie la création d'un code du travail des TOM, qui sera voté par le Parlement en décembre 1953. Il a été très tôt favorable à l'indépendance de l'Algérie.

Au sein de la CFTC, il est, dès les années 50, proche de la « minorité », et milite en faveur d'une CFTC plus ouvrière, mais ses importantes fonctions l'obligent à garder un devoir de réserve. En 1964, il franchit le Rubicon et participe, aux côtés d'Eugène Descamps, un métallo comme lui, à la création de la Confédération française et démocratique du travail (CFDT), issue de la scission avec la CFTC « maintenue ». Agé de cinquante-trois ans, il fait figure d'ancien, parmi la nouvelle équipe dirigeante, constituée pour l'essentiel de « quadras ». Il retrouve à l'intérieur de la CFDT le poste de vice-président qu'il occupait à la CFTC. Mais, dès le 34e congrès, en 1967, il décide de se retirer, à l'âge de soixante ans, pour se consacrer uniquement à l'Institut syndical de coopération technique international (ISCTI), qu'il a créé en 1960 et qui, rebaptisé Institut de Belleville en 1984, est chargé de mettre en œuvre des actions de coopération entre la CFDT et les syndicats des pays en voie de développement. Gérard Espéret a été membre du Conseil économique et social de 1951 à 1964.

Alain Beuve-Méry

■ **PIERRE VITTER**, ancien sénateur et ancien député (républicain indépendant) de Haute-Saône, est décédé mercredi 25 octobre à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Né le 29 octobre 1913, à Gray (Haute-Saône), pharmacien, il a siégé au Sénat de 1948 à 1952, avant de faire son entrée à l'Assemblée nationale en janvier 1956. Il a conservé son siège de député de Haute-Saône jusqu'aux élections législatives de mars 1978, auxquelles il ne s'est pas représenté. Pierre Vitter a par ailleurs été longtemps maire de Gray et président du conseil général de Haute-Saône à trois reprises, notamment de 1971 à 1976.

■ **CLAUDE WEBER**, ancien député (PCF) du Val-d'Oise, est décédé jeudi 26 octobre dans les Landes où il s'était retiré. Né le 21 juin 1919 à Paris, Claude Weber, ancien instituteur à Cormeilles-en-Parisis, y a fait toute sa carrière militante et politique, après un passage par la Résistance. Entré au Parti communiste en 1945, il a été conseiller général de Cormeilles-en-Parisis (1964-1982) – canton aujourd'hui détenu par Robert Hue, secrétaire national du PCF – et député de la 2e circonscription du Val-d'Oise (1973-1978).

■ **BRIAN LENIHAN**, ancien vice-premier ministre irlandais, est mort mercredi 1er novembre à Dublin à l'âge de soixante-quatre ans. Né le 17 novembre 1930, membre du Fianna Fail (centre-droit), député à partir de 1961, il a participé à sept gouvernements de 1964 à 1990. Ministre des affaires étrangères (1972-73, 1979-81 et 1987-89), il a présidé la conférence anglo-irlandaise sur l'Ulster après 1987. Vice-premier ministre du gouvernement de Charles Haughey de 1987 à 1990, il a été le candidat malheureux à l'élection présidentielle de 1990 contre Mary Robinson, actuel chef de l'Etat irlandais. Avant le cessez-le-feu de l'IRA en septembre 1994, il a tenu un important rôle d'émissaire du premier ministre Albert Reynolds, lors de contacts secrets avec les partis nord-irlandais, dont le Sinn Féin.

AU CARNET DU MONDE

Naissances

Juliette BRISAC,
Igor URRESOLA
et Tristan
sont heureux d'annoncer la naissance de

Inès,

le 27 octobre 1995.

25, rue Richard-Lenoir,
75011 Paris.

Géraldine et Jean-Marc FAYET,
Leurs parents,

sont heureux d'annoncer la naissance de

Julien

le 31 octobre 1995, à Saint-Cloud.

Mariage

Debbie KIECKHAEFFER
et Christophe GATTEGNO
ont la joie d'annoncer leur mariage,
qui sera célébré le samedi 11 novembre,
en l'église Saint-Andrew.

3200 North Mountain Road, Wausau,
Wisconsin, Etats-Unis.

Décès

Bianca BARUSCOTTO
FERGOLA

nous a quittés.

Nous t'avons beaucoup aimée.

Paris 1/11/95.

Giovanna Procacci,
Alessandra Quaglia,
Philippe Rabanes,
Maddalena Lombardi,
Rossana Rossanda,
K.S. Karol,
Catherine et François Recanati,
Paulette Pérec,
Fernando Caruso,
Fulvia et Gérard Namer.

– Le président de l'université Paris-Sorbonne,
le directeur de l'UFR d'italien et de roumain,
Ses collègues,
Ses étudiants,
Et l'ensemble de la communauté universitaire de Paris-IV,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Bianca BARUSCOTTO
FERGOLA,
maître de conférences d'italien.

La présidence.

– L'association AIDES Ile-de-France a la douleur de vous informer du décès de

Yvon LEMOUX,
administrateur,
ancien président du Comité.

Les obsèques auront lieu au crématorium du Père-Lachaise, lundi 6 novembre 1995, à 9 h 15.

– Djamel, Eliane et Karim
ont la douleur d'annoncer le décès de

Lakhdar BENYEKHLEF,
ancien haut fonctionnaire
des Chemins de fer algériens,
ancien responsable de la CGT en Algérie,

à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans, à Alger.

Il laisse dans le deuil Saadïa, Fatma, Djamila, Zahia, Rachida, Hakima, Hind, Mehdi.

Que Dieu ait son âme !

– Le président et les membres de l'Association psychanalytique de France ont le regret de faire part du décès du

docteur André BERGE,
ancien président.

24, place Dauphine,
75001 Paris.

– Le conseil d'administration
et le personnel du Centre Claude-Bernard,

ont la tristesse de faire part de la disparition du

docteur André BERGE,

survenue le 27 octobre 1995.

Le docteur André Berge fut l'un des membres fondateurs du Centre psychopédagogique Claude-Bernard. Par ses nombreux ouvrages, par ses multiples interventions, il a contribué à mettre en évidence le lien entre les difficultés relationnelles et l'échec scolaire.

Le conseil d'administration et le personnel du Centre Claude-Bernard expriment leurs plus sincères condoléances à Mme André Berge, ses enfants et ses petits-enfants.

– Elisabeth Borrel,
son épouse,
Louis-Alexandre et François-Xavier,
ses enfants,
Mme Louis Borrel,
M. et Mme François Pernod,
M. et Mme Didier Pernod,
et leurs enfants,
Parents et alliés,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Bernard BORREL,

le 18 octobre 1995 à Djibouti.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église de Frouzins le samedi 4 novembre à 15 heures, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

23, avenue du Chêne-Vert,
31270 Frouzins.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– M. et Mme Jean-François Le Brizault,
ses parents,
Mlle Anne Le Brizault,
sa sœur,
Mme Marcel Le Brizault,
sa grand-mère,
M. Marcel Gorce,
son grand-père,
M. et Mme Denis Le Brizault,
son oncle et sa tante,
Mlle Alix Le Brizault,
sa cousine,
M. Jean-Pierre Bonnel,
son grand-oncle,
Jean-Pierre, Pierre, Jean, David, Ellen,
Et tous ses autres amis,
ont la douleur de faire part du décès de

François LE BRIZAULT,

survenu accidentellement à Sénarmont, le samedi 28 octobre 1995, à l'âge de douze ans.

Ses obsèques seront célébrées le samedi 4 novembre, à 15 heures, en l'église Saint-Etienne de Bailleau-l'Evêque.

1, rue Olivier-Gault,
Sénarmont,
28300 Bailleau-l'Evêque.
14, avenue de Tourville,
75007 Paris.

– Georges Delbousquet,
son fils,
Oumar Maïga,
son fils adoptif,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Paule COIGNARD,
chevalier dans l'ordre national du Mérite,
chevalier des Palmes académiques,

survenu à Paris, le 29 octobre 1995.

L'inhumation aura lieu à Cholet (Maine-et-Loire), sa ville natale.

Un service religieux sera célébré à son intention, ainsi qu'à la mémoire de son père,

le docteur Emile COIGNARD,

mort au champ d'honneur en 1918.

BP 668,
Bamako (République du Mali).

– Les administrateurs,
les consultants, collaborateurs et collaboratrices de Groupe Panissod SA et Philippe Panissod Conseil,
ont la tristesse de faire part du décès de leur président,

Philippe PANISSOD,

survenu le 1er novembre 1995.

Ils seront à ses côtés lors de la cérémonie religieuse qui sera célébrée le lundi 6 novembre à 10 heures en l'église Saint-Dominique, 18, rue de la Tombe-Issoire, 75014 Paris, et à laquelle, vous tous qui l'avez connu et aimé, êtes conviés.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire part.

16, rue du Louvre,
75001 Paris.

– Mme Jean Poletti,
son épouse,
Mme Geneviève Poletti,
M. Bernard et Mme Dagny Poletti,
ses enfants,
Cécile Poletti,
sa petite-fille,
Les familles Poletti, Mattéi, Bjornson-Langen,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean POLETTI,

survenu le 1er novembre 1995, dans sa quatre-vingt-dixième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 6 novembre, à 10 h 45, en l'église Sainte-Marguerite du Vésinet, suivie de l'inhumation au cimetière du Vésinet (78).

43, avenue de Lorraine,
78110 Le Vésinet.

Fouad RIZK

a quitté sa famille et ses amis le 21 septembre 1995.

Une messe sera célébrée à son intention le mardi 7 novembre 1995 à 19 heures, en l'église Notre-Dame du Liban, 15, rue d'Ulm, Paris-5e.

Cet avis tient lieu de faire part.

Anniversaires de décès

– Le 4 novembre 1991 décédait

Nordine ZAÏMI.

Ses amis, membres de l'association AANZ, se souviennent et annoncent la parution de ses romans aux éditions L'Harmattan.

Manifestation du souvenir

– Le président et les membres du Consistoire israélite de Paris,
Le président et les membres de la Commission administrative Victoire,

communiquent qu'une cérémonie à la mémoire des soldats morts pour la France sera organisée le :

lundi 6 novembre 1995 à 18 h 30

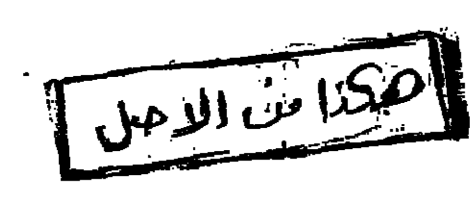
à la synagogue Victoire
44, rue de la Victoire, 75009 Paris,

par le Comité du Souvenir et des Manifestations nationales.

Communications diverses

– **Droits de l'homme** (cours par correspondance).
Rens. et inscrip. : CEDI, route de Trèves 6, building B, 2633 Senningerberg, Luxembourg.





هكذا عن الأصل

Azouz Begag le gone du Chaâba

Le beur des bidonvilles a grandi, a passé des diplômes, est devenu écrivain, mais il n'a pas oublié ses copains de banlieue. Il raconte des histoires de chiens en colère

UN jeune admirateur lui demanda, un jour : *« Dis Azouz, comment t'as fait pour sortir du bidon d'huile ? »* Il avait confondu bidon d'huile et bidonville. Azouz Begag éclata de rire, se voyant mauvais génie s'échappant d'un réservoir rouillé, lui, l'enfant du Chaâba (en arabe, le gourbi) qui a toujours évité de s'écorcher à la vue d'un clou ou d'une boîte de sardines aplatie. Parfois, l'écrivain, âgé de trente-huit ans, retourne dans le *« bidon d'huile »*, retrouve le Chaâba, même s'il n'y a plus aujourd'hui de décharge publique. Il y salue ses cousins et regarde les chèvres, les oies, la végétation envahir la mémoire. Le long d'un boulevard, en bordure de canal, le Chaâba réunit encore deux, trois cabanes à la lisière de Villeurbanne et de Vaulx-en-Velin. Personne, excepté les initiés, ne pourrait trouver l'entrée. Le lieu est pourtant populaire, presque mythique dans les bibliothèques des cités, les classes de zone d'éducation prioritaire : *Le Gone du Chaâba* – le gone, dans le parler lyonnais, signifie le gamin – retrace une enfance, du bidonville au destin de bachelier.

Azouz allait couper l'herbe à lapins dans les champs de Vaulx-en-Velin. Il faisait les marchés, le dimanche matin, *« à 50 centimes la demi-journée »*. Il jetait des pierres sur les putains tout en restant fasciné par l'une d'elles, *« Yeux ronds »*, maquillée, *« vachement belle »*. Il fallait se méfier des hommes qui marchaient le long du canal, les *« dévoreurs d'enfants »*. Mais l'été, le niveau de l'eau baissait et tout le monde ramassait les poissons. Les Bach étaient les seuls Français à vivre au Chaâba, les seuls à avoir une maison, plutôt une maisonnette, avec de vrais murs, une cheminée. Ils vivaient à huit dedans, ils possédaient la télé. *« On la branchait sur une batterie, on regardait Rintintin, la série de Rusty. »* Dehors s'étalaient des châtaigniers, des chênes, des pruniers sauvages et des bouleaux, des acacias et des arbres dont Azouz n'a *« jamais su le nom »*, des arbres à lianes, *« notre jungle »*, les lianes que les enfants découpaient et allumaient pour en faire les premières cigarettes. Les gones chassaient les écureuils, les renards, les lapins. Ils se faisaient engueuler par « la Louise » quand ils oubliaient de l'avertir qu'un camion venait de décharger les ordures alors qu'ils s'étaient, eux, déjà arrogé un droit de propriété sur quelques mètres carrés de trésor – moteur de solex, chaussures, journaux illustrés – malgré la frousse de la maladie du remblai, celle qui vient par les boîtes de conserve rouillées et par laquelle les enfants *« s'imaginaient pourrir de l'intérieur »*. Au loin, de l'autre côté du canal, sur les hauteurs, s'érigeaient de nouveaux immeubles comme des montagnes. Pour les Français, le Chaâba s'appelait le Bois noir. Quand il revient, Azouz Begag trouve que *« ça sent bon l'humidité »*.

Il fallait ruser pour traduire les carnets de notes au père, se taire lorsque celui-ci revenait de travailler et que les femmes lui apportaient le café, s'habituer aux chamailleries des mères se disputant le point d'eau, écouter Radio-Algérie et les premiers rocks de la période yéyé, parler français à l'école, arabe à la maison ou mélanger les deux, comme on pouvait le faire en disant le *« saboune d'Marsaille »* (« le savon de Marseille »), *la « tilifiziou »* (« la télévision »), *« li zbour »* (« le sport ») ou la suprême insulte, couramment utilisée au Chaâba : *« Zaloubard di Gran Bazar ! Zalouberie di Mounouprix ! »* (« Salopard du Grand Bazar, saloperie du Monoprix »). Il ne fallait pas trop poser de questions sur l'Algérie, apprendre, des années plus tard, que le père travaillait sans salaire pour un colon français dans la région de Sétif, logé et recevant un quintal de blé pour l'année.

Azouz grandit entre six frères et sœurs et la famille d'à côté, celle des treize cousins avec lesquels il y eut fâcherie quand les policiers ont découvert qu'ils faisaient les bouchers clandestins. *« Moi, convoqué au Koussaria, moi qui n'ai jamais adressé la barole à la boulice. Ils vont nous expilsi de là maintenant, comme des chiens »* : le père d'Azouz, ouvrier en bâtiment, paniqua. Finalement, le danger écarté, tout le monde se réconcilia. Azouz, lui, n'apprit pas seulement les leçons de morale et de politesse à l'école primaire Léo-Lagrange, il accumula les points comme on se forge une pointe d'orgueil lorsqu'on doit affronter le regard condescendant du petit Français premier de la classe. Azouz dut résister à l'idée d'être un traître, un *Gaouri*, un Français qui avait de bonnes notes. *« T'as une tête d'Arabe comme nous, mais tu voudrais bien être un Français »*, lui reprochaient ses copains et ses cousins, Moussaoui en tête, le petit dur de la classe qui traitait son professeur *« de pédé et de raciste qui croit qu'on n'a toujours pas compris pourquoi il nous met derniers au classement »*. Un jour, le professeur répondit à Moussaoui : *« Mais regardez Azouz, c'est aussi un Arabe, regardez, il est deuxième de la classe... »*

Aujourd'hui, à Vaulx-en-Velin, Azouz Begag passe devant l'école nationale d'architecture, regarde le lycée, fraîchement construit, s'arrête à une maison qui fait déjà partie de Villeurbanne. Il discute, promet une animation sur l'écriture avec des jeunes ; deux d'entre eux, assis dans un couloir, se tapent du coude : *« C'est Begag, le mec qui a écrit* Le Gone du Chaâba. » Azouz va voir sa sœur aînée, une femme d'une cinquantaine d'années. Elle revient d'Algérie avec son mari. Celui-ci y a fait construire une maison, mais personne ne veut y aller et surtout pas ses filles, qui travaillent ou étudient ici à l'université. Elles se moquent de leur père, de leur mère qui se sont aventurés, le temps des vacances, de l'autre côté de la Méditerranée. *« Un été en Algérie, merci ! Tu parles, ils n'ont pas bougé de leur maison, ils n'ont rien vu. » « Mais non, je vous assure, à Sétif, on se baladait dans la rue, c'était calme, y avait pas de policiers »*, tente de convaincre le père. La sœur d'Azouz sort de dessous le canapé un exemplaire du *Monde* dans lequel a été publiée l'interview que le sociologue allemand Dietmar Loch a réalisée avec Khaled Kelkal, en octobre 1992. *« Toi, Fatima, t'achètes* le Monde *? »*, se moque Azouz. *« Non, mais je le garde. J'ai envie de comprendre comment ce gamin a dérapé. » « Comprendre, comprendre..., s'insurge l'une de ses filles. Deux claques dans la gueule oui, ça l'aurait calmé. Ce sont des mecs comme ça qui vont tout bousiller. C'était pas la joie, mais va te promener maintenant dans la rue à Lyon, tu vas voir... »*

> « Nos parents étaient invisibles ; nous, nous avons envie d'être visibles, et nous n'avons pas peur »

En bas de l'escalier, des gamins ont inscrit *« Kelkal, le boss »*. Le lendemain de la mort de celui-ci, ils avaient fait brûler un canapé sous les fenêtres du gardien ; *« On sentait que Kelkal, ce n'était qu'un prétexte,* assure la sœur d'Azouz. *Ils sont une dizaine, ils n'ont peur de rien. Il n'en faut pas plus pour changer l'ambiance d'une cité. »*

LES voisins ont gagné au jeu du Millionnaire ; ils ont acheté un pavillon à Vaulx-en-Velin. Mais, chaque soir, leurs enfants éprouvent le besoin de revenir dans la cité ; *« C'est plus fort qu'eux, on les soupçonne même de dormir dans la cage d'escalier. »*

Plus loin, à la Duchère, un quartier sur les hauteurs de Lyon, Azouz Begag retrouve les imposantes barres de dix-huit étages de son adolescence, lorsque la famille quitta le Chaâba pour le HLM et l'électricité. Les barres s'appellent « 260 », « 340 »... Un commissariat a pris la place du café et un supermarché propose ses produits empilés à même les cartons. Un vigile noir surveille les clients. Dans un magasin du centre commercial se tient un gardien maghrébin. *« C'est ça l'intégration ! »*, ironise Azouz Begag. Il le reconnaît : *« Alors Nordine, avant, tu vidais les rayons, maintenant c'est toi qui empêche les autres de les vider. » « Eh ouais, fallait se décider à arrêter les conneries. Je suis toujours là, mais je suis passé de l'autre côté. »* Devant le magasin, un jeune Arabe discute avec un policier de la mort de Kelkal. L'agent prend le bras du garçon et lui demande : *« Que veux-tu faire, t'as un mec qui te tire dessus, que veux-tu faire ? »* Nordine à Azouz : *« Tu te souviens de mon frère, comme il était dangereux quand le RAID l'a arrêté ? Quand même, ils avaient évité de le tuer. »* Azouz prend l'ascenseur qui mène chez ses parents, croise un autre copain, fils d'Algériens, et lui demande, pour plaisanter : *« Alors, tu vas à la mosquée ? » « Arrête, c'est plein de mecs de la DST »* (direction de la surveillance du territoire), répond l'ancien voisin en rigolant ; de toute façon, il ne va jamais à la mosquée.

Dans l'ascenseur, « Monsieur Jean », « le » Français, est heureux de revoir Azouz. Autrefois, c'était le premier à offrir sa voiture pour emmener les gamins – *« les petits Algériens, les chrétiens, les juifs, les pieds-noirs, tout le monde ! »* – disputer un match de foot. On vient de brûler la voiture neuve de sa fille, et « Monsieur Jean », dont le gendre est tunisien, dit que, parfois, certains gamins, *« certains Arabes, on les mettrait dans un bateau, ils quitteraient le pays, ça ferait pas de mal »*. Puis *« Monsieur Jean » s'excuse de « parler comme ça »*. Azouz Begag s'arrête chez ses parents, surpris et heureux ; ils regardaient la télévision, les variétés de la chaîne officielle algérienne. Ils ne parlent ni ne lisent le français, mais ils ont affiché le poster de leur fils, une photo de promotion de la maison d'édition. Le fils devenu écrivain, docteur en économie, sociologue – *« sorciologue, alors tu fais de la magie »*, dit un enfant de la cité –, Azouz, le bon élève qui est même allé étudier aux Etats-Unis.

Un jour, Azouz Begag renonça à écrire les contes pour enfants et les romans autobiographiques qu'attend régulièrement son public – plus de 200 000 exemplaires vendus depuis *Le Gone du Chaâba*, en 1986, aux éditions du Seuil. L'écrivain prit un calepin et raconta une histoire de chiens. Il inventa *César*, jeune chiot qui, le soir, reluque son père quand celui-ci rentre à la niche et lui demande de lui enlever ses tiques. Chaque jour le père faiblit d'un cran, marche *« le dos de plus en plus voûté, comme s'il en avait trop porté »* ; c'est un père chien, devenu sourd et fatigué, qui, dit-il, dans un moment d'inattention, vendrait sa famille pour retrouver la liberté ; un chien enragé contre les *« profiteurs de vie »* qui l'ont dressé, comme les chiens du monde entier, à faire tourner la roue et vivre une vie manquée. Un père qui emmène son fils voir cette roue, broyeuse de chiens, pour lui montrer à quoi il devrait échapper s'il sait éviter les raccourcis de la vie ; mais comment ? Il n'en sait trop rien.

CÉSAR, lui, s'assure, la nuit, que son père est encore vivant, soulève ses paupières et voit ses yeux blancs. César croise parfois son ami Akim, un chiot en chasse d'amour sauvage, et ils errent tous les deux dans la ville ; ils aimeraient manger un *« chien chaud »*, manger les miettes d'un *« doner kebab »* au restaurant Antalya *« interdit aux chiens »*, les restes d'une côte d'agneau chez la blonde, la patronne des Très Bons Copains, qui dit aussi *« interdit aux chiens »* et *« sale chien de ta race »*. Akim, César évitent les *« zumins »*, les passants, et les jeux de leurs enfants : *« Couché ! assis ! mords-le ! »* ; ils évitent la brigade des policiers anti-chiens errants.

Azouz Begag a fait de son César le chef d'une émeute de chiens un peu par hasard, par la grâce d'un tabassage policier qui le transforme en héros ayant de l'autorité sur tous les chiens révoltés : *« Je sais que des milliers d'entre nous attendent un grand changement dans leur vie de chien, mais il faut y aller doucement... L'heure n'est pas encore arrivée »*, lance le chiot. *« La République a peur des chiens méchants, surtout quand ils sont en bande »*, dit-il aux chiots des cités qui finissent par l'entendre. Le préfet qui reçoit César et la délégation des chiens enragés s'enflamme : *« Qu'est-ce que vous croyez ? Vous avez déjà une mauvaise image dans l'opinion publique : vous allez bien l'arranger, avec vos émeutes de chiens. (...) Oui, je sais. Vous allez me dire : c'est à cause de l'injustice sociale, de l'histoire, de la colonisation, et du grand capital, et du grand Satan, et patati et patata... Mais qu'est-ce que vous avez dans le crâne ? Des pois chiches, ma parole ! Plus les gens auront peur de vous et plus ils iront dans les grandes surfaces pour s'acheter des armes. Ce sera vous, les cibles. » « On veut que ça bouge pour nous. Nos parents ont été des esclaves, tenus en laisse... Nous, on ne se laissera pas faire. On veut tout apprendre. Finie la vie de chien ! »*

Azouz Begag a intitulé son roman *Les Chiens aussi* (publié avant l'été, aux éditions du Seuil) et sa marche des chiens se termine par une victoire : *« J'avais les images des Noirs des townships qui dansaient et portaient Mandela au pouvoir. »* Azouz Begag, enfant de l'école républicaine, effrayé par le communautarisme à l'américaine, n'a pourtant pas peur de dire que, derrière la crise économique et sociale, se cache aujourd'hui un problème ethnique : *« Je ne veux pas être l'Arabe qui cache la forêt car il y a une ethnicisation des quartiers. Les Arabes français, on les voit bien vigiles dans leurs cités, et puis c'est tout. Nous sommes dans une période où il faut doper l'intégration, prendre des mesures, quitte à faire, pourquoi pas, de la discrimination positive, voir des gueules d'Arabes journalistes à la télé, employés aux guichets des banques, dans la police, dans toute la société. Nos parents étaient invisibles ; nous, nous avons envie d'être visibles, et nous n'avons pas peur. Et le modèle républicain tel qu'il est n'est pas indiscutable, c'est pour ça qu'il faut couper l'herbe sous le pied des jeunes qui se disent qu'ils seront toujours victimes du racisme, les empêcher de tomber dans le communautarisme, les faire participer à la vie politique autrement qu'à travers un Arabe de service. »*

Quand il n'écrit pas des romans, Azouz Begag travaille sur les transports urbains dans les cités, ces fameux bus qu'une partie de la population défend et qu'une autre attaque à coups de pierres. Quand il n'écrit pas des histoires de chiens, ce Français, fils d'Algérien, n'en finit pas de voyager entre les deux rives.



Dominique Le Guilledoux

Le Monde

Sauver le système bancaire

EN interdisant d'activité sur leur territoire l'une des principales banques japonaises, la Banque Daiwa, les Etats-Unis prennent d'abord une revanche sur le Japon. Dans les années 80, les banques américaines avaient été particulièrement meurtries par l'invasion des géants nippons sur leur propre marché national. Elles s'étaient inquiétées de ne pouvoir investir elles-mêmes dans l'archipel. Approuvée par Tokyo et confortée par la Banque du Japon, la décision des autorités new-yorkaises dépasse cependant largement ce cadre. Elle s'inscrit dans une opération plus vaste de sauvetage du système bancaire mondial, malmené par les récessions, la déflation et les crises immobilières.

Comme l'a souligné Tokyo, vendredi 3 novembre, l'expulsion de la Daiwa Bank est une mesure d'une *« sévérité exceptionnelle »*. C'est la première fois qu'une banque étrangère de cette taille est interdite d'activité aux Etats-Unis. Cette sévérité se comprend : la banque japonaise a fraudé, elle est impliquée dans un scandale qui lui a fait perdre plus d'un milliard de dollars (5 milliards de francs) au cours des onze dernières années. Pis encore, les dirigeants nippons ont menti, cherchant pendant au moins deux mois à cacher la réalité de leurs pertes aux autorités américaines. Au-delà de son interdiction d'activité, la banque pourrait aussi se voir infliger une amende d'un montant supérieur à ses pertes.

La décision des autorités américaines vise surtout à répondre à la menace de crise qui pèse sur l'ensemble du système financier mondial. L'internationalisation et la diversification des marchés de l'argent ont plongé toutes les banques dans un monde opaque où les pratiques frauduleuses sont de plus en plus fréquentes et de plus en plus difficiles à repérer. Il s'agit d'éviter que des affaires comme celle de la BCCI (Bank of Credit and Commerce International), de la Barings et maintenant de la Banque Daiwa ne se reproduisent.

L'objectif des dirigeants américains, soutenus en cela par Tokyo, est également de rassurer sur l'avenir du système bancaire japonais. La crise des banques au Japon est à l'origine de la récession la plus grave qu'ait connue l'archipel depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Les établissements de crédit japonais doivent faire face à une masse considérable de créances douteuses accumulées à la suite de l'effondrement depuis cinq ans des marchés immobiliers et boursiers.

L'extrême fragilité du système bancaire du premier créancier du monde menace l'ensemble de l'économie mondiale. En marquant leur détermination à agir, et à agir fermement si nécessaire, les autorités américaines et japonaises démontrent leur volonté de conserver la maîtrise du système financier de la planète. Les marchés financiers s'inquiètent du risque d'une défaillance majeure d'un établissement japonais et de la panique qui s'ensuivrait. La baisse du yen depuis plusieurs semaines est la conséquence directe de la méfiance croissante à l'égard des banques nipponnes.

Civilisation urbaine

LA réalité du XIX[e] siècle continue à imprégner l'image que beaucoup de Français se font de leur pays à la veille du XXI[e]. Ils pensent que la France est encore un pays rural alors que la majorité de ses habitants vivent dans les villes. Sans être seuls responsables d'un tel retard, les dirigeants politiques non seulement se refusent à tirer les conséquences de cette évolution sociologique, mais se complaisent à renforcer une tradition devenue obsolète. Il n'est que trop significatif qu'au moment même où le président de la République et le premier ministre s'apprêtent à signer solennellement une nouvelle charte avec le monde agricole le gouvernement ne parvienne pas à mettre au point un plan de sauvetage de banlieues qui sombrent dans le désespoir, l'exclusion, la délinquance. Dans un cas, on sait, comme depuis toujours, trouver des milliards ; dans l'autre il faut gratter les fonds de tiroir pour découvrir quelques sous.

Tout, certes, n'est pas affaire d'argent. Mais, dans la logique politique et administrative française, la somme des crédits alloués révèle l'attention apportée à un dossier. Il ne faut pas, c'est vrai, opposer rats des villes et rats des champs. Les difficultés d'adaptation aux contraintes d'une France ouverte sur le monde sont parfois aussi difficiles dans le monde rural que dans le monde urbain. Pour aider le premier, Jacques Chirac continue à penser qu'il suffit de subventionner les agriculteurs, alors même que depuis des décennies, ce sont trop souvent ceux qui en ont le moins besoin qui sont le plus aidés. L'actuel gouvernement freine même l'application d'une ambitieuse politique d'aménagement du territoire qui, au-delà des objectifs électoraux de Charles Pasqua et d'Edouard Balladur, avait l'avantage d'être plus conforme à la réalité d'aujourd'hui.

Dans les villes, le schéma est malheureusement identique. La solidarité nationale ne joue pas non plus véritablement pour les plus pauvres. C'est pourtant dans les banlieues que la fracture sociale, si justement dénoncée par le chef de l'Etat, est la plus grave. C'est dans les quartiers défavorisés que l'unité de la République et donc la démocratie sont le plus sérieusement menacées. Leur intégration pleine et entière dans la société française ne peut être que la priorité des priorités. Y parvenir implique l'invention d'une vraie civilisation urbaine. François Mitterrand l'avait évoquée dès le début de son premier septennat. Mais force est de constater que, malgré quelques tentatives, les socialistes ne s'étaient guère montrés inventifs. Comme la droite, ils ont été prisonniers de leur électorat et d'institutions où les ruraux sont sur-représentés par rapport aux urbains. Le retard doit être rattrapé. Il est plus que temps que la France s'accepte comme elle est et non plus comme elle se rêve.

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directoire : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ;
Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction

Eric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur adjoint de la rédaction : Edwy Plenel
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé, adjoints à la direction de la rédaction
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig

Alain Rollat, conseiller de la direction ;
Daniel Vernet, directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 885 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MERY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Valeur *par Guy Billout*



Les armées demandent un cap

LES ARMÉES FRANÇAISES naviguent à vue, dégraissant leurs effectifs et réduisant leurs matériels. Les industriels de l'armement pilotent au jour le jour, licenciant au risque de perdre leur savoir-faire. Les élus ont adopté en 1994 une programmation militaire pluriannuelle, qui a fait long feu, et un budget pour 1995, qui s'est défait au bout de six mois. La défense ressemble aujourd'hui à un bateau ivre, dont l'équipage attend qu'on lui fixe un cap. Obstinément, le gouvernement répète : les choix tomberont avant l'été prochain, après qu'un comité stratégique présidé par Charles Millon aura proposé les options possibles à Jacques Chirac, en conseil de défense. Le 8 novembre, les députés, appelés à examiner un projet de budget pour 1996 à horizon fuyant, savent que leur vote n'a strictement aucune signification.

Comme le remarque Arthur Paecht, député PR du Var, au nom de ses collègues de la commission des finances, la défense tend à devenir *« une variable d'ajustement de l'équilibre budgétaire »* : on ponctionne au coup par coup les crédits militaires, selon les besoins, sans vue stratégique sur le long terme. Comme le demande, échaudé par l'expérience, Jacques Boyon, député RPR de l'Ain, au nom de la commission de la défense qu'il préside : *« Le projet de budget militaire pour 1996 a-t-il une espérance de vie au-delà de six mois ? »* Honnête, le ministre de la défense réplique qu'il n'en sait rien.

LE CHAR LECLERC, MATÉRIEL « INUTILE »

Un autre rapporteur, et non des moindres, de la commission de la défense, René Galy-Dejean, député RPR de Paris, annonce qu'il n'y aura pas de second porte-avions nucléaire, après le *Charles-de-Gaulle*. Il ne s'attire aucun démenti officiel. Le même député, proche de l'ancien premier ministre Edouard Balladur, considère : *« L'armée de terre ne recevra vraisemblablement que 150 chars Leclerc »*, au lieu des 1 400 programmés au départ, parce que c'est un matériel *« inutile »* dans le cadre de la stratégie d'action définie par le Livre blanc en faveur de forces *« projetables »* et légères. Son propos – ou son pronostic – ne suscite aucun écho gouvernemental. Mais ce silence contraint le constructeur du Leclerc, le groupe GIAT Industries, au bord de la faillite, à devoir rassurer *« l'autre »* client du char, les Emirats arabes unis, qui ont commandé pas moins de 400 exemplaires.

Interrogés par les commissions parlementaires, les chefs d'état-major et les responsables de l'administration laissent, chacun à sa façon, apparaître leurs inquiétudes. Avec la discrétion qui le caractérise, François Roussely, secrétaire général pour l'administration, lâche : *« Les moyens des armées* [en clair, les crédits de fonctionnement] *sont considérés actuellement comme des seuils minimaux au-delà desquels les missions devraient être réexaminées. »* A la baisse, naturellement. Pour la première fois, le chef d'état-major de l'armée de l'air, le général Jean Rannou, fait observer que, le manque d'argent étant ce qu'il est, c'est-à-dire irrémédiable, il ne pourra plus acheter à la fois le Rafale, le Mirage 2000 et l'avion de transport futur. Il faudra bien choisir, en dépit des grincements de dents qu'il entend, déjà, chez les industriels.

Il n'est pas jusqu'au directeur général de la gendarmerie, Patrice Maynial, qui n'apporte de l'eau au moulin de ses homologues. Avec un détail, qui fera sans doute sourire, mais qui traduit bien le fait que l'institution militaire évolue aujourd'hui sur une corde raide. La suppression de la franchise postale, à compter du 1[er] janvier 1996, coûtera aux brigades quelque 150 millions de francs supplémentaires, soit 10 % des frais de fonctionnement de la gendarmerie, et, à l'ensemble des armées, 400 millions de francs par an, l'équivalent d'un avion Rafale. Au demeurant, l'armée de l'air ne commandera pas de Rafale l'an prochain.

Ce ne sont là que quelques exemples. En réalité, tout est en attente au ministère de la défense. Pour l'instant, l'entourage de M. Millon explique que le ministre procède à *« une opération-vérité »* et que, dans cette optique, il a stoppé la barre à zéro pour savoir – au travers d'une série d'audits qui débouchent sur des diagnostics – où il en est et amener le décideur ultime, le président de la République, à prendre ses responsabilités de chef des armées.

RÉVISION DE LA LOI DE PROGRAMMATION

Dans cette attente, les armées vivent à crédit, quitte, parfois, à signer des chèques en bois qui pourraient en fin de compte ne pas être honorés. Le chef de l'Etat, qui a le temps pour lui, et le gouvernement, qui doit parer au plus pressé, agissent comme si le budget 1996 de la défense n'avait pas de sens et comme si le seul rendez-vous qui importe désormais était la révision de la programmation militaire 1995-2000 adoptée, en 1994, par le Parlement.

La colère des élus – et indirectement celle des chefs militaires et des industriels de l'armement – provient du fait, précisément, que le nouveau pouvoir considère comme nul et non avenu un texte de loi qui n'a qu'un an d'existence et qu'ils venaient d'approuver. *« On demande au Parlement de se déjuger et donc de perdre toute crédibilité à moins d'une année de distance »*, soulignent la plupart des députés, majorité incluse. *« Le monde n'a pas changé de façon telle,* affirme François Léotard, le prédécesseur de M. Millon, *qu'il faille remettre en cause la programmation 1995-2000, votée par Jacques Chirac et Alain Juppé. »*

Pourtant, le comité stratégique, auquel on a demandé de travailler sans tabou et qui n'est pas une instance de décision, ne s'interdit aucune hypothèse, aucune spéculation. *« Il passe la maison au crible, depuis la cave jusqu'au grenier »*, admet l'un de ses membres. A l'instar de ce qui s'est passé aux Etats-Unis, quand le Pentagone a pratiqué sa politique de révision dite *« de fond en comble »*, sans toujours déboucher sur du concret. *« On ne s'en sortira pas,* ajoute la même source, *sans abandonner un ou deux programmes majeurs et sans tailler dans les effectifs. »* Ce qui présage de nouvelles fermetures de sites militaires, une restructuration de l'industrie de l'armement, avec les suppressions d'emplois qu'elle entraîne, et une loi de dégagement des cadres qui a laissé de mauvais souvenirs à une armée de terre déjà traumatisée par la perte du tiers de ses effectifs en vingt-cinq ans.

Jacques Isnard

AU FIL DES PAGES/International

Quo vadis Polonia ?

OÙ vas-tu, Pologne ? La question, adaptée du célèbre roman du Prix Nobel (1905) Henryk Sienkiewicz, est toujours justifiée en cette veille d'élection présidentielle ; six ans après la chute du mur de Berlin, que les ouvriers et les intellectuels polonais avaient préparée avec courage et opiniâtreté, un héritier des communistes repeint aux couleurs social-démocrates menace le président sortant, l'ancien électricien des chantiers navals de Gdansk, le héros de Solidarnosc. Si la Pologne n'est pas menacée d'une résurgence du communisme, une incertitude n'en pèse pas moins sur son avenir, surtout si les Occidentaux restent sourds à ses appels en faveur de son retour dans la famille européenne. *« Si nous ne rejoignons pas l'Ouest à temps,* a coutume de dire Lech Walesa, *l'Est va nous rattraper. »*

On peut juger ces craintes infondées, pour le moins exagérées. Pour la première fois de son histoire, la Pologne a des frontières acceptées par tous ses voisins ; elle n'est plus ce ventre mou de l'Europe dont les frontières *« ont tantôt embrassé des territoires immenses (...) tantôt se sont réduites jusqu'à disparaître totalement »*. Mais cet acquis est récent ; il date de 1945 et il a même fallu attendre 1990 et la réunification pour que les Allemands le consacrent solennellement. Dans son *Histoire de la Pologne,* Daniel Beauvois a raison d'insister sur le lien indissoluble entre la stabilité de la Pologne et celle de tout le continent. En parcourant à grands pas l'histoire de ce pays, depuis qu'un moine inconnu de la région d'Aix-en-Provence, surnommé « Gallus anonymus », écrivit au début du XII[e] siècle la première chronique des rois polonais jusqu'aux derniers sondages avant le scrutin présidentiel, il entonne un hymne à *« l'européanité »* de la Pologne, sous estimant toutefois les effets de l'antisémitisme et le massacre de la communauté juive polonaise par les nazis.

La nation polonaise s'est forgée dans le mythe d'un Etat rayé de la carte

Le livre de Daniel Beauvois détaille les étapes d'une histoire marquée par les rivalités, les guerres, les ambitions folles suivies des défaites les plus cuisantes, *jusqu'à 1795* et la disparition même du pays après un troisième partage entre ses voisins, puissants – ou moins puissants qui héritaient des miettes. Il montre bien comment la nation polonaise s'est maintenue, mieux peut-être s'est forgée, dans le mythe d'un Etat rayé de la carte ! *« La Pologne n'est pas morte tant que nous vivons »*, disait à la fin du XVIII[e] siècle un chant de Jozef Wybicki, qui deviendra l'hymne national. Il insiste sur le rôle des émigrés polonais dans les mouvements révolutionnaires de l'Europe, notamment en France ; il s'attarde sur les hésitations et les contradictions de la II[e] République, après la renaissance du pays en 1918 (la I[re] République se réfère à la monarchie élective d'avant 1795) ; sur la figure contestée de Josef Pilsudski, réhabilité après la chute du communisme : *« Vie étrangement commencée dans le terrorisme révolutionnaire et achevée dans la répression conservatrice »*, dit-il. Est-ce ce parcours contrasté qui fascine à ce point Lech Walesa que, devenu président, il a voulu prendre modèle sur le vieux maréchal ?

Pendant les cinquante ans de tutelle soviétique, les Polonais ont maintenu l'esprit de leur hymne national, jusqu'à ce jour d'octobre 1978 où l'un des leurs est monté sur le trône de saint Pierre. *« N'ayez plus peur »*, a alors lancé Karol Wojtyla au monde entier, mais ses compatriotes ont compris qu'il s'adressait d'abord à eux et ils l'ont pris au mot. Depuis deux ou trois ans déjà, quelques ouvriers et intellectuels avaient commencé à s'organiser, parce que *« la société n'a d'autre moyen de se défendre contre l'injustice que la solidarité »* (appel du KOR, comité de défense des ouvriers en 1976). « Solidarité » : le mot était lâché qui serait le signe de ralliement de toute la société polonaise après les grèves de 1980 dans les chantiers navals de Gdansk. Et ce n'était pas l'état de guerre proclamé l'année suivante par le général aux lunettes noires sur les ordres du Kremlin qui pouvait arrêter le mouvement. Le cataclysme ne pouvait être stoppé que par l'effondrement de tout le système communiste. Quel que soit son sort à l'élection présidentielle, Lech Walesa, et quelques autres qui ont résisté à la mégalomanie, resteront les symboles de cette contribution polonaise à l'histoire européenne.

Daniel Vernet

★ ***Histoire de la Pologne*** **par Daniel Beauvois, Hatier, 460 pages, 150 F.**
Lire aussi *Quand le soleil se couche à l'Est* par Jean-Louis Potel, Ed. de l'Aube, 320 pages, 149 F.

RECTIFICATIF
ATTENTATS

A la suite de la publication, dans *Le Monde* du 3 novembre, d'un article consacré à l'enquête sur les attentats attribués à la mouvance islamiste, M[e] Patrice Gattegno, défenseur de Zeber Saibi, nous prie de préciser que son client, interpellé et placé en détention le 31 août dans le Rhône, a été remis en liberté par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris le 27 octobre, sans être placé sous contrôle judiciaire.

Le communisme est-il de retour ?

par Jeliou Jelev

AU début de 1990, un peu partout en Europe de l'Est, des intellectuels, des étudiants, procédaient, dans une joyeuse euphorie de carnaval, à l'enterrement symbolique du communisme. Je garde toujours quelque part dans mon bureau un petit souvenir de cette époque glorieuse. Une petite boîte de conserve bien fermée qui contenait *« le dernier soupir du communisme »*. Aujourd'hui, en 1995, l'enterrement du fameux spectre proclamé par le *Manifeste communiste*, il y a un siècle et demi, apparaît moins probable qu'en 1990. D'un point de vue historique, ce phénomène ne devrait pas nous surprendre.

A l'an V de sa grande révolution, la France avait déjà fait voter deux Constitutions ; elle avait vécu la mort du roi guillotiné avant de voir les enfants chéris de la Révolution, Danton et Robespierre, balayés par les changements. Elle allait avoir à faire face aux années Napoléon et à la Restauration.

A l'an V de sa grande révolution, la Russie mettait fin à la guerre civile, obligée de reconnaître l'échec du communisme de guerre. Lénine venait d'inventer la formule de la « nouvelle politique économique ». Les cellules du parti se disputaient pour savoir si cette politique était, ou non, un retour du capitalisme... La Russie allait avoir à faire face aux années Staline et au Goulag.

Les révolutions, même les « révolutions de velours », se trouvent rarement capables de répondre aux espérances qu'elles ont engendrées. La déception, le pessimisme envahissent les esprits et nous sommes obligés de nous rendre à l'évidence : l'ancien régime, qu'on espérait enfoui profondément sous la terre, est bien vivant.

Le retour des anciens communistes au pouvoir peut être compris à travers deux paradigmes de base. Le premier paradigme, celui de la « recommunisation », est mis en avant surtout par le parti des « décommunisateurs ». Le deuxième, celui de la « restauration de velours », est soutenu par les modérés qui présentent la reprise du pouvoir par les anciens communistes comme une conséquence inévitable de la révolution elle-même.

Pour les adeptes de la « décommunisation », il n'y a pas eu de changement, ni de révolution, mais une simple simulation qui a permis aux anciens communistes de convertir leur pouvoir politique en puissance économique, et d'éviter la juste vengeance des dominés. De fait, sous le regard angoissé de la population, les anciens membres de la Nomenklatura et des hautes hiérarchies des services secrets répartissent la richesse nationale pour recréer une nouvelle « société » soumise à leurs propres intérêts. En même temps, la thèse de la recommunisation comme celle de la conspiration autorisent les dirigeants démocratiques à rejeter toute responsabilité dans l'échec de leur politique.

La « restauration de velours » est aussi une explication trop confortable car elle suggère une idée de fatalité. Quatre années de gouvernement Antal se sont révélées largement suffisantes pour balayer la nostalgie du temps du régent Horthy, quatre années de gestion Horn enterreront à jamais celle de l'époque Kadar, prétendent certains de mes amis hongrois. De même, en se référant à l'Histoire de France, Adam Michnik n'hésite pas à déclarer que la « restauration de velours » est inévitable. Par rapport à une révolution qui maîtriserait mal ses dégâts, elle serait même un moindre mal. Michnik, comme mes amis hongrois, ne manquent pas d'arguments. Mais ce qui est vrai pour la Pologne et la Hongrie ne l'est pas forcément pour la Bulgarie.

Je ne puiserai mes arguments ni dans le discours de la « recommunisation », ni dans la rhétorique de la « restauration ». Pour moi, le problème est ailleurs : comment reformuler l'anticommunisme des années 90 dans une perspective d'« anti-postcommunisme » ? Car ce qui menace l'Europe de l'Est et surtout la Bulgarie, c'est moins le retour du communisme que la consolidation du postcommunisme.

Le communisme, dans sa version classique et traditionnelle, est incapable de reprendre ses anciennes positions et de rétablir son pouvoir : il est inconcevable d'imaginer que des goulags puissent réapparaître, que le pluripartisme soit de nouveau interdit, que la liberté de la presse soit suspendue ou que soit imposé au pays un isolement international afin de ranimer les Comecom et autres traités de Varsovie. En tant que système politique, le communisme est bien mort, même aux yeux de ses partisans les plus farouches.

Mais nous devons faire face à une série de substitutions démagogiques qui constituent le réel danger pour un pays en transition comme le mien. L'idée même de démocratie a cédé la place à un chaos à la fois pluraliste et autoritaire, qui abrite toutes sortes de manifestations criminelles : je pense surtout aux diverses formes de criminalité organisée – mafia, corruption, chantage politique. D'autre part, l'idée d'économie de marché s'efface lentement au profit d'un capitalisme centralisé. Les derniers soubresauts du communisme menacent d'entraîner dans la tombe cette jeune et fragile démocratie qui fait ses premiers pas.

En tant que système politique, le communisme est bien mort

On est souvent tenté d'établir des analogies entre la Restauration française, au XIXᵉ siècle, et le postcommunisme consolidé. J'aperçois pour ma part une différence fondamentale. La Restauration française était restée fidèle à la monarchie et à la foi dans l'ordre naturel. Joseph de Maistre, Burke, Chateaubriand étaient les adversaires idéologiques de la réforme. Leur restauration n'a pas eu lieu, car la société française ne regrettait que le roi guillotiné, mais avait rejeté toute croyance dans les origines divines du pouvoir souverain du roi.

Dans le cas de l'Europe de l'Est, la volonté de maintenir un discours réformiste se heurte à celle de ne rien modifier réellement. Les autorités actuelles soutiennent fermement cette idéologie de la mutation radicale tout en abandonnant, dans le secret du pouvoir, les techniques réformatrices pour les remplacer par les anciennes pratiques communistes.

Qu'est-ce qui est donc de retour ? C'est d'abord l'Etat, omniprésent, tout-puissant. On commence à identifier subtilement deux types de propriétés – la bonne, celle de l'Etat, et la mauvaise, celle de l'individu ou d'un groupe coopératif. L'initiative privée, l'entreprise privée subissent une double pression, celle du gouvernement qui impose des méthodes de gestion trop centralisées, et celle de la criminalité organisée, qui cherche à établir ses propres règles du jeu.

Ce qui est de retour aussi, c'est un faux corporatisme qui cherche à réduire les combats d'idées et d'intérêts à une négociation dans le cadre du parti au pouvoir. L'espace public est remplacé par l'espace du parti, ce qui permet une dangereuse manipulation : les intérêts du parti ou de certaines corporations sont mis en avant, comme les intérêts de la nation.

Troisième retour, celui des pratiques discursives de l'ancien régime – cette langue de bois impersonnelle qui sentait le moisi et l'optimisme béat. Une langue qui hantait uniquement *Le Château* de Kafka et les couloirs du pouvoir communiste.

Sont également de retour les têtes de l'ancien régime. Ces gens-là, appelés à entreprendre et à gérer des réformes économiques et politiques radicales, se laissent guider par un revanchisme politique de bas étage.

On assiste enfin au retour de la méfiance à l'égard de l'Occident. La tolérance culturelle et intellectuelle bien ancrée dans notre tradition nationale est remplacée par une xénophobie renaissante, par une espionnite aiguë, qui nous font revivre l'ambiance des années 60.

Mais le retour le plus dangereux, c'est celui d'un non-engagement de la société civile. De nouveau, la division s'installe entre « nous » et « les autres ». De nouveau l'apathie politique se glisse dans les esprits. « Les autres » : c'est cette entité anonyme et amorphe, sans aucun profil politique, qui gère l'Etat en dépit de certaines volontés exprimées, en dépit de la volonté des citoyens.

Voilà, à mon avis, les quelques « retours de manivelle ». Le communisme, lui, n'est pas de retour, il ne peut pas revenir ; mais il n'est pas pressé d'abandonner la société postcommuniste.

***Jeliou Jelev** est président de la République de Bulgarie.*

Cessons de tricher avec les taux !

Suite de la première page

Or aujourd'hui, la question posée n'est pas celle de la parité franc-mark. Vue de l'entreprise, elle apparaît assez satisfaisante. Nos sociétés bénéficient même d'un coût du travail moindre et les gros efforts de productivité accomplis ces dernières années ont ramené nos performances à des niveaux voisins de nos concurrents allemands.

Pour atteindre l'objectif de la monnaie unique, la vraie question est celle de la réduction drastique des déficits budgétaires et sociaux dans les deux ans qui viennent. Les efforts faits dans les entreprises par les salariés et les dirigeants ces dernières années doivent demain concerner également le secteur public. Nous faisons confiance au gouvernement – dont c'est la mission – pour s'engager fermement dans cette direction, rappelée et précisée avec force par le président de la République. Face à l'action de réduction des déficits et face à cette réalité de croissance essoufflée, notre pays continue à vivre avec des taux d'intérêt réels historiquement élevés. Cette situation est dangereuse, elle n'est pas inéluctable.

Le niveau actuel des taux d'intérêt réels pénalise lourdement tous ceux qui sont endettés : l'Etat, les entreprises grandes ou petites, mais aussi les ménages. Il accroît la gravité de certaines crises, comme celle de l'immobilier. Le marché de l'immobilier, devenu marché financier, est aujourd'hui guidé par la recherche d'un taux de rendement. Dès lors, nous sommes installés dans un cercle vicieux où les taux élevés entraînent des anticipations de rendement excessives qui poussent les prix à la baisse, ce qui renforce la gravité des conséquences de la crise sur l'équilibre des établissements financiers et ce qui fragilise l'ensemble de nos entreprises.

Le niveau des taux a aussi un impact négatif immédiat sur la croissance. Or cette croissance est, avec l'ensemble des initiatives sociales d'insertion ou d'aménagement du temps de travail, la clé de l'emploi. Les taux actuels découragent la consommation, l'investissement et la véritable épargne dirigée vers l'entreprise. Nos entreprises ne peuvent pas supporter à la fois la rigueur liée à la réduction des déficits et la rigueur monétaire. Si la ponction sur l'économie, nécessaire pour réduire les déficits publics, est accentuée par l'atonie liée à des taux réels excessifs, nous allons inéluctablement vers l'asphyxie de notre économie, fût-elle lente.

Une baisse très forte et très rapide des taux est indispensable. Or elle est désormais possible.

Plusieurs éléments brouillaient ces dernières années notre image : la monnaie unique apparaissait incertaine et lointaine ; l'échéance de l'élection présidentielle provoquait l'attentisme ; l'espoir d'un auto-allumage de la croissance, notamment en matière de consommation, servait de paravent aux vraies questions. La gestion monétaire qui a prévalu durant cette période n'est plus la réponse adaptée.

En cet automne, en effet, le constat sur l'essoufflement de la croissance est unanimement partagé ; les échéances européennes se rapprochent ; l'engagement de notre pays vers la monnaie unique a été explicitement réaffirmé ; l'action sur la réduction des déficits est accentuée et crédible ; quant aux marchés, ils sont aujourd'hui dans une phase d'anticipation. Cela veut dire qu'à l'engagement fort du gouvernement sur la réduction des déficits doit répondre une baisse non moins forte et non moins immédiate des taux ; une baisse qui se chiffre par points et non par dixièmes de point ; une baisse qui ne se contente pas d'un « pas à pas » soumis au moindre hoquet de conjoncture là où la visibilité est nécessaire ; une baisse qui, également et surtout, donne confiance aux ménages et aux entreprises.

L'analyse souvent brandie par le passé selon laquelle une forte baisse des taux menacerait le franc nous paraît obsolète et à courte vue. A l'heure où la croissance s'essouffle et où le chômage – déjà dramatiquement plus élevé en France qu'ailleurs – recommence à s'aggraver, les marchés comme les entreprises ont besoin d'être rassurés. Leur plus grande crainte aujourd'hui – et la nôtre – est de voir la France replonger dans un marasme économique générateur de profonds déchirements sociaux.

Pour toutes ces raisons, et aussi parce que le spectre d'une résurgence de l'inflation est heureusement et durablement terrassé, notre sentiment est qu'une forte baisse des taux serait très favorablement saluée par les marchés. Elle consoliderait rapidement nos perspectives de croissance, notre capacité à tenir nos engagements européens. Le franc n'en souffrirait pas. Il en bénéficierait.

Bien sûr, de sérieuses réformes de structures sont également indispensables pour assainir notre économie et renforcer sa compétitivité : réforme fiscale, marché du travail... Mais ne nous trompons pas de calendrier. Ces réformes-là s'inscrivent par nature dans la durée. La baisse des taux est, elle, possible très vite et peut produire des effets rapides si son ampleur est significative, vraisemblablement de l'ordre de 2 points au moins.

Nous saluons, bien entendu, la décision prise jeudi 2 novembre par le comité de la politique monétaire de la Banque de France de réduire de 0,40 point le taux des prises en pension. Elle est positive mais encore très insuffisante et reste dans une logique du petit pas. Nous respectons l'autonomie de la Banque de France. Notre propos est seulement de témoigner avec force qu'un changement de rythme est à la fois urgent et possible.

Les athlètes de courses de haies savent bien qu'à l'approche de l'obstacle il faut allonger la foulée pour le franchir et non pas piétiner au risque de trébucher sur la haie. Le moment est venu d'allonger la foulée monétaire. Ne trichons pas. Nous bénéficions aujourd'hui d'une étroite fenêtre de tir pour procéder à cette baisse massive des taux. C'est une occasion historique. Ne la ratons pas.

Henri Lachmann
et Jean-Marie Messier

Michel Foucault et la délinquance des classes dirigeantes

par Pierre Lascoumes

IL Y A vingt ans paraissait *Surveiller et punir*, de Michel Foucault. Il n'est pas sans intérêt de relire ce livre au moment où se développent des controverses sur les passe-droits dont bénéficieraient de nombreuses personnalités. L'ouvrage de Michel Foucault contient, en effet, des outils d'analyse qui permettent de mieux comprendre la mobilisation sociale et judiciaire récente sur les formes de délinquance dont se rendent coupables des dirigeants à l'occasion de leurs fonctions économiques ou politiques, pratiques que Foucault nommait les *« illégalismes des droits »*.

L'histoire de la prison n'est qu'en surface l'objet principal de *Surveiller et punir*. Il traite plus fondamentalement des changements intervenus dans les formes de pouvoir et dans la définition d'un ordre public durant la deuxième partie du XVIIIᵉ siècle.

L'Ancien Régime se caractérisait par la multiplicité des illégalismes propres à chaque état social. Ceux-ci mêlaient privilèges, résistances aux pouvoirs locaux et au pouvoir royal, pratiques transgressives liées aux conditions de vie et de survie. A cet ensemble hétérogène a succédé, à la fin de l'âge classique, une conception univoque de la délinquance.

Les atteintes aux biens et les atteintes violentes contre les personnes commises par les classes populaires ont été mises au centre de notre conception de l'« ordre public ». Elles y sont encore aujourd'hui. Les besoins du capitalisme montant exigeaient la constitution d'un peuple moral, respectueux avant tout de la propriété, condition de la sécurité de la production industrielle et de la circulation accélérée des richesses. L'activité des appareils policier, judiciaire et pénitentiaire s'est alors focalisée sur les « illégalismes des biens » et l'emprisonnement est devenu la peine de référence.

Toutefois Michel Foucault ne s'arrête pas là. Il montre que le système pénal n'a pas cherché à sanctionner tous les illégalismes, mais au contraire à les différencier.

Si les atteintes aux biens et les formes de violence populaire accaparent l'essentiel de l'attention publique et pénale, il n'en va pas de même pour les infractions commises par les détenteurs du pouvoir économique et politique. Leurs illégalismes, leurs jeux avec les règles, leurs pratiques spécifiques de transgression ne sont pas oubliés, mais traités sur un mode mineur, dédramatisant et disculpant. *« La bourgeoisie se réservera, elle, l'illégalisme des droits : la possibilité de tourner ses propres règlements et ses propres lois ; de faire assurer tout un immense secteur de la circulation économique dans un jeu qui se déploie dans les marges de la législation. »*

Ces illégalismes bénéficient de quatre formes d'euphémisation sociale :

– Euphémisation juridique, dans la mesure où l'essentiel des infractions qui leur sont applicables relève non du droit pénal ordinaire, mais d'un droit pénal administratif (fiscal, douanier, boursier, etc.), plus technique et visant davantage une réparation des irrégularités qu'une sanction des fautes. En parfaite continuité avec cet habituel traitement juridique, le nouveau code pénal est resté muet sur ces matières. Le Livre V, qui doit en traiter, est toujours dans les limbes.

« La bourgeoisie se réservera, elle, l'illégalisme des droits : la possibilité de tourner ses propres règlements et ses propres lois »

– Euphémisation institutionnelle, dans la mesure où les services chargés de mettre en œuvre ce droit pénal sont des organismes professionnels ou des services administratifs ayant de tout autres objectifs que la recherche et la sanction d'infractions. C'est aussi vrai des services des impôts, de l'inspection du travail que des commissions bancaires, de la concurrence ou de la COB. La justice et la police n'interviennent qu'à la marge, l'appréciation de l'opportunité des poursuites leur échappant totalement.

– Euphémisation dans la répression, dans la mesure où l'essentiel des situations infractionnelles repérées prend la forme non de jugements pénaux visibles, mais de sanctions aussi pragmatiques que discrètes : régularisation sous condition, mise en conformité, transaction, consignation, amende administrative, etc.

– Euphémisation culturelle, dans la mesure où, à de rares exceptions près, la production intellectuelle française est restée insignifiante sur ces questions, contribuant ainsi à l'occultation générale du problème.

La multiplication depuis cinq ans des « affaires » impliquant des responsables économiques et politiques pose la question des changements possibles dans la visibilité sociale, le traitement administratif et judiciaire, et la sanction des infractions commises par les membres des classes dirigeantes. Non seulement nous semblons découvrir que la transgression des normes légales n'est pas l'exclusivité des classes populaires, mais encore que les délinquances économique et financière ne sont pas le fait de quelques regrettables « moutons noirs ».

Les dernières lignes de *Surveiller et punir* nous invitent à demeurer attentifs au *« grondement de la bataille »* sociale. Jusqu'où saurons-nous aller collectivement dans la mise en visibilité des illégalismes des droits économiques et financiers ? Démocratiquement, est-il tenable longtemps, pour un système de pouvoir, de faire l'impasse sur ses propres illégalismes ?

Comment garantir, alors, de façon crédible, un cadre d'action moral pour l'exercice des pouvoirs qui impose aux dirigeants autant de devoirs qu'il en exige de leurs assujettis ?

***Pierre Lascoumes** est directeur de recherche au CNRS.*

SCANDALE Pour avoir dissimulé pendant des années des pertes sur le marché obligataire américain, la Banque Daiwa, l'une des cinq plus importantes du Japon et la dix-neuvième du monde, vient d'être, coup sur coup, mise en accusation par la justice des Etats-Unis et sanctionnée par le ministère des finances japonais. ● **L'ÉTABLISSEMENT** a été inculpé par la justice américaine de fraude et d'une série d'autres délits. Il doit cesser ses activités aux Etats-Unis dans les quatre-vingt-dix jours. S'il est reconnu coupable des vingt-quatre charges retenues, il est menacé d'une amende de 1,3 milliard de dollars (6,4 milliards de francs). Le ministère des finances japonais a ordonné à la banque de réduire le nombre de ses filiales et bureaux à l'étranger et de renforcer le contrôle interne. ● **CONSÉQUENCE** immédiate de la série de sanctions contre Daiwa, le yen a continué à faire preuve de faiblesse face aux principales devises. *(Lire notre éditorial en page 12).*

La banque japonaise Daiwa fait l'objet de sanctions sans précédent

Les autorités nippones vont contraindre l'établissement à réduire le nombre de ses filiales et bureaux à l'étranger. Il s'agit, pour le ministère des finances, de restaurer l'image ternie de son système bancaire et de rassurer les marchés

TOKYO
de notre correspondant

Dans les heures qui ont suivi l'ordre donné par les autorités financières américaines à la Banque Daiwa de fermer ses dix-huit représentations aux Etats-Unis, le ministère des finances japonais a annoncé, vendredi 3 novembre, une série d'autres mesures qui font de la Daiwa une sorte paria du système bancaire nippon.

C'est la première fois qu'une banque étrangère de cette réputation reçoit l'ordre de quitter les Etats-Unis, mais c'est également la première fois qu'une des dix grandes institutions financières nippones est frappée par le ministère des finances de sanctions d'une telle sévérité et qui se traduiront par une réduction drastique de ses activités extérieures. Dans son communiqué, le ministère des finances prend acte *« des pratiques de gestion inappropriées et des opérations illégales de ses employés »*. Il ordonne à Daiwa de réduire le nombre de ses filiales et bureaux à l'étranger, d'améliorer le contrôle interne et de suspendre la création de nouvelles filiales ou la prise de capital dans des organismes étrangers. La banque se voit en outre intimer l'ordre de réduire le montant de ses prêts à l'étranger (25 milliards de dollars) et son portefeuille (5 milliards) et elle ne pourra à l'avenir établir des liens de correspondance avec une banque étrangère qu'après accord du ministère des finances.

DISGRÂCE

Aux Etats-Unis, c'est la Banque Sumitomo qui reprendra les opérations de Daiwa. Les deux organismes bancaires ont pour berceau la région du Kansai (Osaka-Kyoto). La maison de titres Nomura lui apportera également son assistance. Le président du conseil d'administration de la Daiwa, Sumio Akekawa, a annoncé jeudi 2 novembre qu'il démissionnait de ses fonctions.

La disgrâce de Daiwa ne peut qu'entamer davantage l'image déjà ternie des banques japonaises. Préoccupé par l'effet désastreux de la décision américaine qui, en bannissant Daiwa, entame définitivement sa réputation mais constitue aussi une mise en accusation de l'ensemble du système bancaire nippon, le ministère des finances a annoncé qu'il prendrait toute les mesures nécessaires afin d'assurer la stabilité de celui-ci et qu'il entendait renforcer son contrôle sur les filiales étrangères des banques. En reconnaissant que Daiwa s'était livrée à des *« pratiques de gestion inappropriées »*, le ministère des finances n'a fait qu'entériner ce qui était de notoriété publique depuis que le scandale a éclaté : la responsabilité de la plus haute hiérarchie de la banque dans la couverture des pertes de 1,1 milliard de dollars accumulées en onze ans par un de ses opérateurs à New York.

A la fin d'octobre, l'ancien directeur des affaires internationales de la banque, Hiroyuki Yamaji, avait reconnu dans une interview au quotidien *Asahi* que la direction de la banque avait demandé au responsable de ces pertes, Toshihide Iguchi, de couvrir celles-ci par des jeux d'écritures pendant plus d'un mois après que le siège eut été averti de l'affaire. Une couverture qui a obtenu, semble-t-il, l'aval tacite du département bancaire du ministère des finances japonais.

ARGENT PLUS CHER

La Daiwa peut certes sans grands dommages renoncer à ses opérations aux Etats-Unis. A l'exception de la Banque de Tokyo, les banques nippones ne réalisent pas de grands profits à l'étranger. A erme, cette sanction ternit non seulement la réputation de la Banque Daiwa, mais aussi celle des autres institutions financières nippones. *« Si on ne peut même pas avoir confiance dans ce que disent les banquiers japonais dans le cas d'opérations classiques sur les obligations, quelle crédibilité donner aux garanties foncières de leurs prêts ? »*, s'interroge un financier local.

Depuis quelques semaines, les banques japonaises ont senti l'effet de leur mauvaise réputation sur le marché interbancaire : elles doivent payer de plus en plus cher pour emprunter : de 0,6 % à 0,7 % au-dessus du Libor (London interbank offered rate), le loyer de l'argent entre banques. Ce « Japan premium » s'applique même aux plus prestigieuses institutions financières nippones.

Contraintes à assumer le poids de mauvaises dettes accumulées à la suite de l'éclatement de la bulle spéculative au début des années 90, les banques japonaises souffrent en outre de ce premium. Selon une estimation de Merrill Lynch Co., si celui-ci reste inchangé, les six premières banques du Japon auront à payer chacune de 60 à 88 millions de dollars supplémentaires sur le marché interbancaire au cours des six prochains mois. Conséquence : les principales banques japonaises sont en train de se retirer des opérations les moins lucratives sur le marché américain.

Enfin, le ministère des finances a perdu beaucoup de sa morgue dans l'affaire Daiwa. Même s'il a paru gronder en prenant, jeudi, des sanctions contre la filiale de la maison de titres américaine Merrill Lynch (qui doit suspendre ses opérations pendant deux jours pour avoir outrepassé des règlements), ce « coup de pied de l'âne » aux Américains n'est pas bien méchant au regard des sanctions prises à l'égard de la Daiwa, qualifiées, dans le communiqué du ministère des finances, d'*« extrêmement sévères »*.

Philippe Pons

La chronologie de l'affaire

● **24 juillet** : Toshihide Iguchi, chef des opérations sur les bons du Trésor à la filiale de la Banque Daiwa à New York, confesse par écrit à ses supérieurs à Osaka qu'il a mené depuis onze ans des opérations frauduleuses qui se sont traduites par des pertes de 1,1 milliard de dollars (5,4 milliards de francs). En dépit de ses révélations, la direction décide de poursuivre ces opérations.

● **8 août** : la direction de Daiwa informe de l'affaire le directeur général du département bancaire du ministère des finances.

● **18 septembre** : le ministère des finances se décide à informer les autorités financière américaines.

● **26 septembre** : M. Iguchi est inculpé.

● **9 octobre** : le président de Daiwa démissionne. On apprend aussi que Daiwa Bank Trust à New York a enregistré des pertes de 95 millions de dollars entre 1984 et 1985 qui n'ont jamais été déclarées, sur ordre du siège central.

L'établissement nippon est accusé de fraude par la justice américaine

LA JUSTICE américaine a inculpé, jeudi 2 novembre, les dirigeants de la banque Daiwa de fraude et d'une série impressionnante d'autres délits pour avoir dissimulé les agissements illégaux d'un employé et s'être rendue complice de la présentation d'une fausse comptabilité aux autorités fédérales. La banque a reçu l'ordre de cesser toutes ses activités aux Etats-Unis dans les quatre-vingt-dix jours, c'est-à-dire d'ici au 2 février 1996. C'est une sanction sans précédent outre-Atlantique pour un établissement de cette taille. Le directeur de la succursale new-yorkaise jusqu'en octobre, Masahiro Tsuda, a été inculpé et appréhendé. Il risque huit ans de prison.

Si Daiwa est reconnue coupable des vingt-quatre charges retenues, la banque est menacée d'une amende de 1,3 milliard de dollars (6,4 milliards de francs), a indiqué le procureur du district sud de New York, Mme Mary Jo White.

COMPLICITÉ

Les autorités américaines ont déjà arrêté en septembre l'ancien vice-président de la succursale new-yorkaise, Toshihide Iguchi, dont les transactions non autorisées, pendant plus de onze ans, sur le marché obligataire américain, sont à l'origine de la fraude. M. Iguchi avait accumulé 1,1 milliard de dollars de pertes, qu'il dissimulait en vendant des titres détenus par Daiwa en portefeuille, y compris plus de 375 millions de dollars appartenant à des clients. M. Iguchi a confessé son forfait au président de Daiwa en juillet, mais la banque n'a averti les autorités américaines que le 18 septembre, aidant entre-temps son ancien trader à dissimuler les pertes, selon l'acte d'accusation.

Les faits imputés à Daiwa Bank vont encore beaucoup plus loin qu'une simple complicité de deux mois. *« Il ne s'agit pas seulement de dissimulation des pertes »*, a déclaré Mme White. Daiwa a tenté de *« faire obstacle à la supervision des autorités de réglementation bancaire depuis 1988 »*, et elle a menti à la Réserve fédérale (Fed) sur les responsabilités exactes de M. Iguchi depuis 1993. Ce dernier était chargé à la fois des transactions et de la comptabilité, contrairement aux assurances données à la Fed.

DISSIMULATION

Selon l'enquête menée par le FBI (Federal Board of Investigations), le directeur général de la maison mère japonaise s'est rendu à New York en juillet et a ordonné à M. Iguchi de continuer à dissimuler la fraude jusqu'à l'automne. Le siège d'Osaka aurait également proposé à M. Iguchi de lui trouver une autre place au Japon et d'effacer sa lettre de confession du disque informatique sur laquelle elle avait été rédigée.

Enfin, Daiwa est aussi accusée d'avoir continué à réaliser une partie de ses opérations de marché de 1986 à 1993 à une adresse où elle n'était pas habilitée à le faire. A l'approche des visites d'inspection régulières de la Fed, la banque faisait déménager ses traders vers d'autres locaux et allait jusqu'à chambouler l'aménagement de la salle de marché illicite pour la faire passer pour une remise.

Dans un communiqué, Daiwa a répliqué qu'elle se défendrait contre les charges *« regrettables et malheureuses »* portées contre elle. La banque affirme qu'aucun de ses clients n'a subi de préjudice financier, qu'elle a révélé la fraude aux autorités et licencié l'employé en cause, Toshihide Iguchi. Selon Neil D. Levin, le responsable du contrôle des banques à New York, il s'agit de faire un exemple, notamment à l'intention des autres banques étrangères. Le message devrait avoir été reçu.

Eric Leser
(avec l'agence Bloomberg)







Gilles Ménage, président d'EDF

« L'entreprise doit rester publique, c'est le sentiment de tous et mon opinion »

L'actuel dirigeant sera remplacé par l'ancien ministre de l'économie Edmond Alphandéry le 24 novembre

Avant de passer le relais à Edmond Alphandéry, ancien ministre de l'économie d'Edouard Balladur, à la tête d'EDF, Gilles Ménage estime que l'entreprise doit rester publique et n'a pas rencontré un parti politique qui soutienne le contraire. Plutôt que de créer des troubles à l'intérieur de l'entreprise, il préconise d'ouvrir le capital d'EDF International, le holding qui sert au développement du groupe. Le président d'EDF justifie sa politique d'expansion hors des frontières et réfute les critiques selon lesquelles elle se fait au détriment du désendettement. Au passage, il reproche à l'Etat la manière dont ont été ponctionnés les résultats et rappelle que, dans ces conditions, le contrat de plan sera renégocié en 1996, un an avant l'échéance prévue. Après huit ans de discussions à Bruxelles, M. Ménage estime que la directive sur le marché européen de l'électricité se rapproche des thèses françaises. Il est donc favorable à un accord le 14 décembre même si, en contrepartie, EDF doit s'ouvrir à la concurrence.

« Après Usinor, EDF vient d'entrer chez Elf Aquitaine. On évoque également son arrivée chez Pechiney. Quelle est la logique industrielle de ces prises de participation ?

– Celle-ci repose sur quatre principes : la croissance, le développement international, la valorisation de nos métiers, de nos techniques centrées sur l'énergie, et une ambition d'entreprise. Usinor Sacilor est un grand consommateur d'électricité en France, mais nous nous intéressons surtout au développement très rapide des procédés d'aciéries électriques dans le monde. Nous créerons dans ce but une filiale commune. La logique est identique pour Elf. Dans plusieurs pays, cette compagnie pétrolière cherche à valoriser les hydrocarbures en les transformant en électricité. Il est prématuré de parler de Pechiney, car la décision de privatisation n'est pas prise, mais cette firme pourrait répondre aussi à cette logique.

– Votre situation financière vous permet-elle de prendre de telles participations ? Pourquoi ne pas plutôt vous désendetter et baisser les tarifs ?

– La capacité d'investissement dans des partenariats industriels tournés vers l'étranger ou dans le développement international vient du très net ralentissement des investissements en France. Mais cela ne veut pas dire que nous sacrifions le désendettement. Au contraire. Au cours des trois dernières années, exercice 1995 non compris, l'entreprise s'est désendettée de 53 milliards de francs, un rythme nettement supérieur à celui prévu par le contrat de plan, qui prévoyait 40 milliards de francs de réduction entre 1993 et 1997. Est-il judicieux ou non d'utiliser une partie de ce désendettement supplémentaire pour mener une politique ambitieuse d'investissements à l'étranger ? Je le crois. Ce faisant, nous valorisons nos compétences, nous obtenons une rentabilité élevée, nous contribuons au développement de l'emploi. En fin de compte, ce sont nos clients qui bénéficieront de ces investissements. Pour les tarifs, nous sommes soumis à la forte concurrence des autres énergies. Pour conserver nos parts de marché, il faudra, à l'avenir, accentuer la baisse des tarifs. L'accélération du désendettement favorisera ce mouvement grâce à l'allégement des charges financières.

> Pour conserver nos parts de marché, il faudra, à l'avenir, accentuer la baisse des tarifs

– Les prélèvements de l'Etat ne pénalisent-ils pas la politique d'EDF ?

– La situation financière s'étant améliorée depuis 1993, je comprends que l'Etat ait posé le problème des prélèvements supplémentaires. Mais il fallait le faire suivant des modalités préservant mieux les intérêts de l'entreprise. Au lieu d'intervenir en amont, il eût été plus judicieux de maintenir le résultat bénéficiaire d'EDF, qui l'aurait ensuite reversé à l'Etat. Il est anormal qu'une entreprise comme la nôtre, avec un chiffre d'affaires de 185 milliards de francs, ne dégage qu'un bénéfice extrêmement modeste en 1995. Tout cela devra être revu dans le prochain contrat de plan, qui sera négocié en 1996, un an avant l'échéance prévue.

– Vous avez fait du développement international d'EDF une des priorités de votre action depuis trois ans. Comment la justifiez-vous ?

– EDF est confrontée à un problème de développement intérieur. La croissance de consommation électrique nationale va tendre vers zéro dans les années qui viennent. Dans ces conditions, l'entreprise, qui est l'une des plus importantes compagnies électriques du monde, doit trouver de nouvelles sources de développement, prioritairement à l'international.

– Aujourd'hui, les pouvoirs publics contestent ce développement, le jugeant trop dispersé. EDF a-t-elle vraiment les moyens de mener une telle stratégie mondiale ?

– L'une des origines de ce malentendu vient d'un décalage croissant entre les réalités et les prévisions du contrat de plan. En 1993, on pensait par exemple que la production en Europe allait se développer rapidement. Or elle stagne, car ce continent est surcapacitaire. En revanche, des opportunités nouvelles sont apparues en Europe, d'où l'accélération des prises de participation dans des sociétés existantes, et les besoins en Asie et dans le monde se sont rapidement multipliés. L'autre trouble vient de la confusion entre les actions qu'EDF mène en tant que prestataire de services et celles en tant qu'investisseur-opérateur. L'entreprise est présente dans soixante pays mais n'a investi pour l'instant que dans huit pays : sur 3,5 milliards de francs, deux tiers des investissements sont en Europe.

– En tant qu'entreprise publique, le critère de rentabilité est-il important dans vos choix ?

– On semble craindre qu'EDF, établissement public, ait la tentation d'échapper à de saines règles de gestion. C'est infondé. L'entreprise intervient de façon minoritaire avec la volonté d'être opérateur. Nous investissons avec des partenaires qui sont bien souvent des firmes privées, cotées en Bourse et recourant à des prêts bancaires. On peut penser que nos associés sont très soucieux de la rentabilité de leurs investissements. Il faut tenir compte de cette réalité.

– L'autre grand dossier de votre présidence aura été l'ouverture du marché européen de l'électricité. Où en sommes-nous actuellement ?

– Le débat européen dure depuis huit ans. Il est excessivement lourd pour l'entreprise, étant donné les interrogations et les incertitudes qu'il suscite. Au fil des ans, le dossier a progressé dans un sens favorable aux thèses françaises. Le droit pour un Etat d'être maître à long terme de sa politique électrique sera reconnu comme mission d'intérêt général permettant de réguler la concurrence. La deuxième voie, dans laquelle nous avons beaucoup progressé, est une approche moins systématique et moins monolithique de la réglementation nouvelle. Les Etats pourront choisir entre l'accès des tiers au réseau négocié et l'acheteur unique. Une large place sera laissée au principe de subsidiarité. Cela répond aux deux préoccupations de la France : préserver son indépendance énergétique et son programme nucléaire, conserver l'organisation de la distribution, fondée sur l'égalité de traitement entre tous les clients, la péréquation tarifaire et l'aménagement du territoire.

– La prochaine rencontre, le 14 décembre à Bruxelles, devrait-elle permettre au dossier d'aboutir ?

– La contrepartie de ces avancées sera certainement l'ouverture à la concurrence. C'est dans le projet préparé par la présidence espagnole. Je pense que, à partir du moment où, grâce à la maîtrise de la planification, nous avons les moyens de doser cette ouverture, il faut l'accepter. Le risque est faible et l'avantage est grand.

– Comment voyez-vous évoluer les structures d'EDF dans le futur? L'entreprise doit-elle rester publique ou être privatisée ?

– L'entreprise doit rester publique, c'est le sentiment de tous et mon opinion. Je n'ai pas rencontré un parti politique qui soutienne le contraire. De plus, la situation actuelle des rapports financiers avec l'Etat ne permettrait pas une ouverture du capital. Je ne peux pas, en tant que président d'EDF, avoir une position différente de celle du gouvernement. Tant que ce débat n'est pas ouvert par ceux qui sont seuls légitimés à le faire, je ne vois pas pourquoi je l'envisagerais. Cela créerait un grave trouble dans l'entreprise, et bloquerait l'avancement d'autres dossiers prioritaires : l'Europe, l'emploi, l'évolution du régime des retraites. Je n'ai pas entendu de dirigeants d'EDF s'exprimer publiquement en faveur de la privatisation, même sous la forme limitée de l'ouverture du capital.

– Avez-vous néanmoins envisagé l'évolution d'EDF ?

– L'une des évolutions possibles passe par EDF International. Nous avons la chance d'avoir une holding qui, en investissant près de 3 milliards de francs en fonds propres chaque année, peut devenir rapidement un opérateur industriel mondial fort et envié. La croissance de cette société autorisera des évolutions souples mais décisives. Ainsi on pourrait envisager l'ouverture du capital de cette holding aux salariés d'EDF. Je l'ai proposé en février 1994; cela n'a pas été accepté par le gouvernement. Je maintiens que cette suggestion mérite d'être examinée. Je pense également qu'il faudra songer, quand EDF International sera suffisamment développée, à ouvrir son capital à des partenaires étrangers ou français. Ce sera une novation forte pour l'entreprise. Cette idée va dans le sens d'une adaptation à la mondialisation et à l'ouverture sans remettre en cause les fondamentaux de l'entreprise.

– Vous avez été un président controversé à l'intérieur du groupe. N'avez-vous pas eu tendance à vous prendre pour le président-directeur général, alors que ces deux fonctions sont clairement séparées ?

– Je connais bien l'entreprise. Je vais souvent sur le terrain. L'accueil que je reçois est beaucoup plus chaleureux que certains ne le disent. Quant à la dualité entre président et directeur général, elle existait bien avant que je n'arrive. Il y a déjà eu des difficultés dans le passé. Dans toutes les entreprises, la responsabilité repose de plus en plus sur le président. A EDF, il est responsable devant son conseil, devant le pouvoir politique et devant l'opinion. J'ai donc simplement demandé que le président d'EDF ait un droit de regard correspondant à ses responsabilités. A chacun son tempérament ! Peut-être ai-je eu une conception assez active de mon rôle. Je ne le regrette pas, et je ne vois pas comment l'avenir me démentirait sur ce point. »

Propos recueillis par Dominique Gallois



■ **IBM : le groupe informatique américain** a annoncé jeudi 2 novembre son intention d'investir 1 milliard de dollars (5 milliards de francs) pour produire en France à Corbeil-Essonnes des mémoires Dram de 64 mégabits. Cette nouvelle unité devrait démarrer en 1996 et employer à terme plus de 1 000 personnes.

■ **APPLE : Daniel Eilers, vice-président chargé du marketing** international du groupe informatique, a démissionné de ses fonctions le 2 novembre. Ce départ intervient un mois après la démission de Jospeh Graziano, directeur financier. Tous deux étaient partisans d'une vente ou d'une fusion pour permettre à Apple de survivre à la recomposition du marché informatique, solution repoussée par le président d'Apple, M. Spindler.

■ **MONTEDISON : le groupe chimique italien** et le groupe français Vernes ont confirmé, le 2 novembre, leur projet de renforcement à hauteur de 30 % chacun environ dans la Société centrale d'investissements (SCI). Le groupe italien va acquérir 100 % du capital de la société Gardini SA (famille Gardini), qui détenait 14,38 % de SCI. De son côté, Jean-Marc Vernes, qui préside la SCI, a racheté 9 % détenus indirectement par les Gardini dans SCI. L'opération va permettre à la famille Gardini de dégager les fonds nécessaires au règlement de son contentieux avec Montedison.

12 / LE MONDE / SAMEDI 4 NOVEMBRE 1995 HORIZONS - ÉDITORIAUX

■ **WALL STREET a établi un nouveau record jeudi 2 novembre. L'indice Dow Jones a terminé la séance à un niveau de 4 808,59 points, soit une progression de 0,88 %.**

■ **LE RENDEMENT de l'emprunt d'Etat américain de référence à trente ans s'est replié, jeudi, à 6,26 %, contre 6,29 % la veille, grâce aux perspectives d'assouplissement monétaire.**

■ **LE FRANC était orienté à la hausse vendredi matin, lors des premières transactions entre banques en Europe. Il s'échangeait à 3,4485 francs pour 1 mark.**

■ **LES RÉSERVES de change de la Banque de France ont progressé de 35 millions de francs entre le 19 et le 26 octobre pour s'établir à 124,52 milliards de francs, selon le Crédit lyonnais.**

■ **LA BANQUE du Japon a appelé vendredi les marchés financiers à réagir avec calme aux sanctions annoncées la veille par les autorités bancaires américaines envers Daiwa Bank.**

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↘ 1 an | MIDCAC ↘ 1 mois

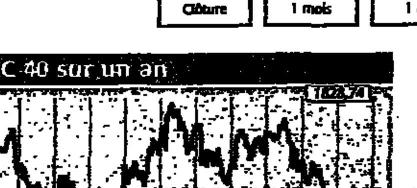
NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN ↗ MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Pause à Paris

LA BOURSE DE PARIS, qui a débuté la journée de vendredi en nette hausse, a viré au rouge en fin de matinée, dans un mouvement de consolidation après une hausse de 5 % en trois séances. L'indice CAC 40, qui avait ouvert en hausse de 0,59 %, abandonnait 0,12 % à 1 826,56 points en milieu de journée. « *Après les gains des jours derniers, le marché méritait de se calmer, d'autant que techniquement l'importante résistance des 1 850 points paraît difficile à franchir* », commentait un boursier. Jeudi, la Bourse de Paris avait évolué irrégulièrement pour terminer sur une progression de 0,81 %.

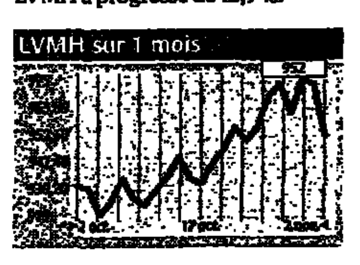
Le Matif, qui s'était également bien comporté la veille (+ 54 centièmes *en compensation*), opérait un mouvement identique à celui du marché des actions, le contrat notionnel décembre cédant 4 centièmes à 117,40.

La Bourse de Paris, qui a également profité au cours des derniers jours de la fermeté du dollar et de la bonne tenue des marchés américains boursier et obligataire, va surveiller la publication en début d'après-midi des chiffres du chômage aux Etats-Unis. Les analystes américains tablent sur un taux de 5,6 % avec 119 000 créations d'emplois. Le volume des transactions était modéré avec 1,3 milliard de francs échangés en début d'après-midi.

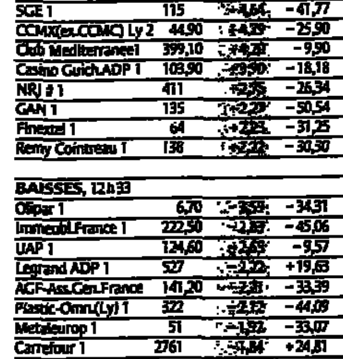


LVMH, valeur du jour

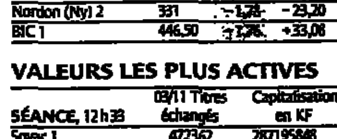
LE NUMÉRO UN mondial du luxe LVMH a fini la séance du jeudi 2 novembre sur une baisse de 2,2 %, à 952 francs, dans un volume *de 272 000 titres. Ce recul est dû à* la révision à la baisse des bénéfices prévisionnels de LVMH par la banque d'affaires américaine Morgan Stanley. Celle-ci a désormais une opinion neutre sur la valeur alors qu'elle pensait jusqu'à présent qu'elle aurait une progression supérieure à celle du marché. Cette décision est motivée par la baisse du yen par rapport au franc, qui devrait pénaliser le groupe. Depuis le début de l'année, le titre LVMH a progressé de 12,9 %.



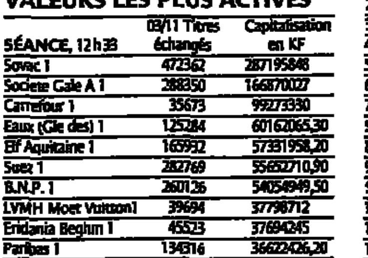
PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL



HAUSSES, 12h33	Cours au 03/11	Var. % 02/11	Var. % 31/12
Comptoir Entrep. 1	18,10	+13,22	−91,73
Rochette (La) 1	41,60	+5,85	−27,27
SGE 1	115	+4,64	−41,77
CCMX(ex.CCMC) Ly 2	44,90	+4,39	−25,90
Club Mediterranee1	399,10	+4,21	−9,90
Casino Guich.ADP 1	103,90	+3,90	−18,18
NRJ # 1	411	+2,75	−26,34
GAN 1	135	+2,29	−50,54
Finextel 1	64	+2,25	−31,25
Remy Cointreau 1	138	+2,22	−30,30
BAISSES, 12h33			
Olipar 1	6,70	−3,59	−34,31
Immeubl.France 1	222,50	−2,87	−45,06
UAP 1	124,60	−2,65	−9,57
Legrand ADP 1	527	−2,22	+19,63
AGF-Ass.Gen.France	141,20	−2,21	−33,39
Plastic-Omn.(Ly) 1	322	−2,12	−44,09
Metaleurop 1	51	−1,92	−33,07
Carrefour 1	2761	−1,84	+24,81
Nordon (Ny) 2	331	−1,78	−23,20
BIC 1	446,50	−1,76	+33,08



VALEURS LES PLUS ACTIVES



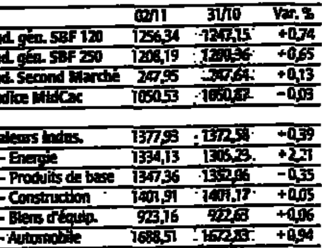
SÉANCE, 12h33	03/11 Titres échangés	Capitalisation en KF
Sovac 1	472362	287195848
Societe Gale A 1	288350	166870027
Carrefour 1	35673	99273330
Eaux (Gle des) 1	125284	60162065,30
Elf Aquitaine 1	165992	57331958,20
Suez 1	282769	55652710,90
B.N.P. 1	260126	54054949,50
LVMH Moet Vuitton1	39694	37798712
Eridania Beghin 1	45523	37694245
Paribas 1	134316	36622426,20

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

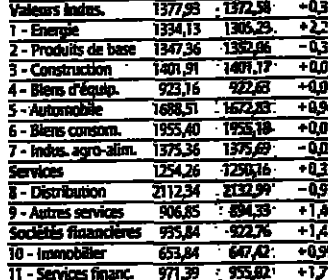


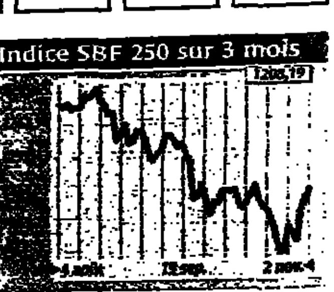
HAUSSES, 12h33	Cours au 03/11	Var. % 02/11	Var. % 31/12
Finacor 2	115	+6,48	−16,05
MGI Coutier 2	286,90	+6,25	−48,76
I.C.C. 2	147	+5	−19,67
Gpe Diffus. Plus #	462	+5	—
Bijoux Altesses Ly	71,40	+5	+35,22
BAISSES, 12h33			
International CPU	3	−38,14	−84,84
CNIM CA#	160	−8,57	−38,69
Naf-Naf 1#	60	−5,51	−71,42
Giravions Dorand	10,70	−4,88	−37,97
Alain Manoukian(Ly)2#	67	−4,28	−34,88

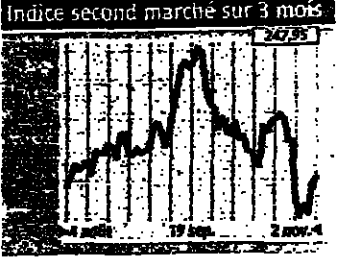
INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

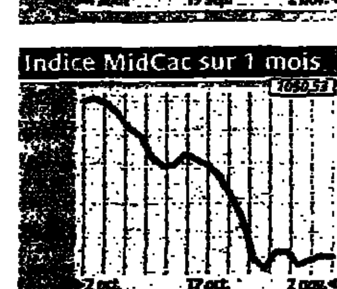


	02/11	31/10	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1256,34	1247,15	+0,74
Ind. gén. SBF 250	1208,19	1200,36	+0,65
Ind. Second Marché	247,95	247,64	+0,13
Indice MidCac	1050,53	1050,87	−0,03
Valeurs indus.	1377,93	1372,58	+0,39
1 - Energie	1334,13	1306,29	+2,21
2 - Produits de base	1347,36	1352,06	−0,35
3 - Construction	1401,91	1401,17	+0,05
4 - Biens d'équip.	923,16	922,63	+0,06
5 - Automobile	1688,51	1672,83	+0,94
6 - Biens consom.	1955,40	1955,18	+0,01
7 - Indus. agro-alim.	1375,36	1375,69	−0,02
Services	1254,26	1250,16	+0,33
8 - Distribution	2112,34	2132,99	−0,97
9 - Autres services	906,85	894,33	+1,40
Sociétés financières	935,84	922,76	+1,42
10 - Immobilier	653,84	647,42	+0,99
11 - Services financ.	971,39	955,02	+1,71
12 - Sociétés invest.	1061,37	1052,37	+0,86









Nouveau record à Wall Street

LA BOURSE de Tokyo était fermée, vendredi 3 novembre, en raison de la fête de la culture au Japon.

La veille, Wall Street avait terminé la séance sur un nouveau record. L'indice Dow Jones s'était inscrit en clôture à 4 808,59 points, en hausse de 0,88 %. Les actions américaines avaient bénéficié de la détente des taux d'intérêt à long terme observée après l'annonce de statistiques économiques laissant espérer un prochain assouplissement de la politique monétaire aux Etats-Unis. Les ventes des grands magasins en octobre ont été décevantes, et les commandes aux entreprises en septembre ont progressé plus modestement que prévu (+ 1,5 % contre + 1,7 %). L'activité avait été très soutenue avec 397 millions d'actions échangées.

La Bourse de Londres avait pour sa part très légèrement progressé, les investisseurs restant prudents dans l'attente de la présentation du budget britannique. L'indice Footsie avait gagné 0,1 %.

La Bourse de Francfort, enfin, a connu une belle séance. L'indice DAX 30 a terminé en hausse de 0,96 %, soutenu par la fermeté du dollar face au deutschemark, qui favorise les exportations allemandes.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 02/11	Cours au 31/10	Var. en %
Paris CAC 40	1828,74	1814,01	+0,81
New-York/DJ indus.	4783,66	4766,68	+0,35
Tokyo/Nikkei	18028,80	17474,50	+3,07
Londres/FT100	3523	3518,70	+0,12
Francfort/Dax 30	2183,98	2163,22	+0,95
Frankfort/Commer.	789,39	783,09	+0,80
Bruxelles/Bel 20	1658,99	1655,58	+0,21
Bruxelles/Général	1430,17	1427,22	+0,21
Milan/MIB 30	970	966	+0,41
Amsterdam/Gé. Cbs	299,40	301,30	−0,63
Madrid/Ibex 35	296,89	296,21	+0,23
Stockholm/Affarsal	1337,02	1340,36	−0,25
Londres FT30	2577,90	2578,80	−0,03
Hong Kong/Hang S.	9749,36	9782,39	−0,34
Singapour/Strait t	2099,38	2100,54	−0,06

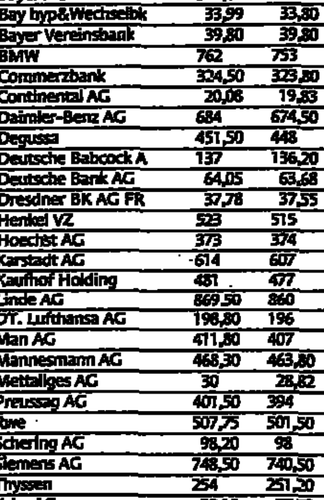
NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	02/11	31/10
Alcoa	51,62	51
American Express	41,50	41
Allied Signal	43,75	42
AT & T	63,50	63,50
Bethlehem	13	13,12
Boeing Co	69,37	68
Caterpillar Inc.	57,25	56,50
Chevron Corp.	47,50	47,62
Coca-Cola Co	71,62	71,62
Disney Corp.	57,75	57,62
Du Pont Nemours&Co	62,12	61,75
Eastman Kodak Co	63,25	63,25
Exxon Corp.	75,87	76,75
Gén. Motors Corp.H	49,50	47,87
Gén. Electric Co	63,50	62,25
Goodyear T & Rubbe	38,37	38,25
IBM	99,37	96,87
Intl Paper	36,87	36,62
J.P. Morgan Co	78	77,87
Mc Don Dougl	82,50	81,25
Merck & Co.Inc.	56,62	57
Minnesota Mng.&Mfg	57,50	56,87
Philip Moris	85,50	84,87
Procter & Gamble C	83,37	82,37
Sears Roebuck & Co	36,25	34,87
Texaco	68,25	68,75
Union Carb.	38,12	38
Utd Technol	89,25	88,25
Westingh. Electric	14,12	14
Woolworth	14,75	14,12

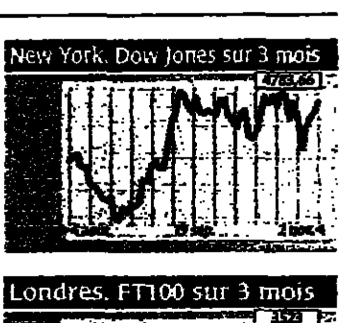
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

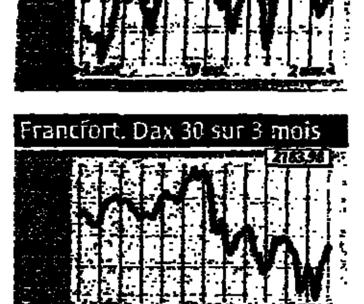
	02/11	31/10
Allied Lyons	5,06	5,10
Barclays Bank	7,45	7,36
B.A.T. industries	5,30	5,15
British Aerospace	7,18	7,08
British Airways	4,65	4,56
British Gas	2,36	2,35
British Petroleum	4,68	4,71
British Telecom	3,78	3,76
B.T.R.	3,36	3,35
Cadbury Schweppes	5,19	5,19
Eurotunnel	0,93	0,91
Glaxo	8,71	8,57
Grand Metropolitan	4,37	4,36
Guinness	5,08	5,07
Hanson Plc	1,90	1,90
Great Ic	5,62	5,70
H.S.B.C.	9,27	9,21
Impérial Chemical	7,87	7,82
Lloyds Bank	7,95	7,86
Marks and Spencer	4,07	4,17
National Westminst	6,29	6,26
Peninsular Orienta	4,86	4,82
Reuters	5,77	5,79
Saatchi and Saatch	0,84	0,83
Shell Transport	7,29	7,58
Smithkline Beecham	6,51	6,57
Tate and Lyle	4,52	4,52
Univeler Ltd	12,20	12,26
Wellcome	10,88	10,60
Zeneca	11,83	11,72

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30



	02/11	31/10
Allianz Holding N	2623	2588
Basf AG	313,50	310,30
Bayer AG	374,80	372
Bay hyp&Wechselbk	33,99	33,80
Bayer Vereinsbank	39,80	39,80
BMW	762	753
Commerzbank	324,50	323,80
Continental AG	20,08	19,83
Daimler-Benz AG	684	674,50
Degussa	451,50	448
Deutsche Babcock A	137	136,20
Deutsche Bank AG	64,05	63,68
Dresdner BK AG FR	37,78	37,55
Henkel VZ	523	515
Hoechst AG	373	374
Karstadt AG	614	607
Kaufhof Holding	481	477
Linde AG	869,50	860
DT. Lufthansa AG	198,80	196
Man AG	411,80	407
Mannesmann AG	468,30	463,80
Mettallges AG	30	28,82
Preussag AG	401,50	394
Rwe	507,75	501,50
Schering AG	98,20	98
Siemens AG	748,50	740,50
Thyssen	254	251,20
Veba AG	58,10	57,70
Viag	571,50	570
Wellag AG	775	774





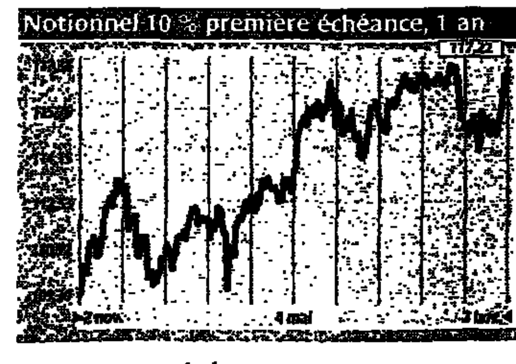
LES TAUX

PARIS ↘ Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK → Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↘ Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

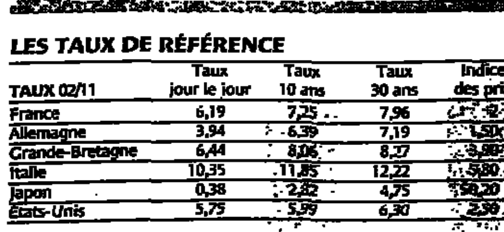
Avancée du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL du Matif – le contrat à terme sur les obligations d'Etat françaises – a ouvert en hausse, vendredi 3 novembre. L'échéance décembre gagnait 12 centièmes à 117,56 points après quelques minutes de transactions. Le taux de rendement de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 7,20 %. La veille, le marché obligataire américain avait fini en hausse, soutenu par la publication de statistiques économiques laissant espérer un assouplissement de la politique monétaire aux Etats-Unis. Le rendement de l'emprunt d'Etat à 30 ans était descendu à 6,24 %.

La Banque de France a procédé, vendredi matin, à une nouvelle baisse du taux de l'argent au jour le jour, ramené à 6,13 %. Les taux à 3 mois se détendaient à 6,20 %. Le contrat Pibor 3 mois du Matif était en hausse de 9 centièmes à 94,03 points.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

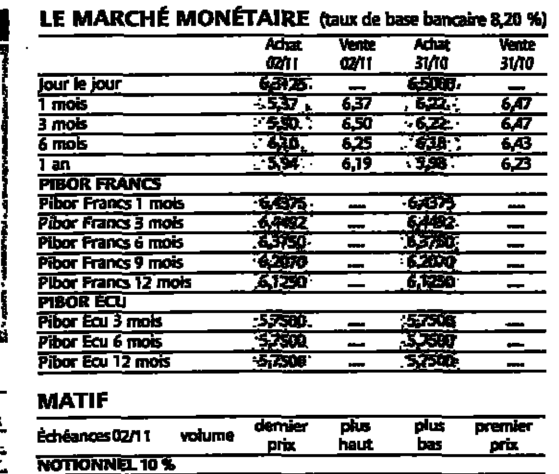


TAUX 02/11	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	6,19	7,25	7,96	[illegible]
Allemagne	3,94	6,39	7,19	1,50
Grande-Bretagne	6,44	8,06	8,27	3,90
Italie	10,35	11,85	12,22	5,80
Japon	0,38	2,82	4,75	[illegible]
États-Unis	5,75	5,99	6,30	2,30

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 02/11	Taux au 31/10	Indice (base 100 fin 94)
Fonds d'État 3 à 5 ans	6,48	6,44	104,57
Fonds d'État 5 à 7 ans	6,63	6,63	105,53
Fonds d'État 7 à 10 ans	7,17	7,18	107,12
Fonds d'État 10 à 15 ans	7,45	7,44	107,44
Fonds d'État 20 à 30 ans	7,92	7,92	107,60
Obligations françaises	7,55	7,55	106
Fonds d'État à TME	−1	[illegible]	101,15
Fonds d'État à TRE	−0,79	[illegible]	101,01
Obligat. franç. à TME	−0,77	[illegible]	100,40
Obligat. franç. à TRE	+0,18	+0,15	100,11

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 8,20 %)



	Achat 02/11	Vente 02/11	Achat 31/10	Vente 31/10
Jour le jour	6,3125	—	6,5000	—
1 mois	5,37	6,37	6,22	6,47
3 mois	5,90	6,50	6,22	6,47
6 mois	6,10	6,25	6,18	6,43
1 an	5,94	6,19	5,98	6,23
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	6,4375	—	6,4375	—
Pibor Francs 3 mois	6,4492	—	6,4492	—
Pibor Francs 6 mois	6,3750	—	6,3750	—
Pibor Francs 9 mois	6,2070	—	6,2070	—
Pibor Francs 12 mois	6,1250	—	6,1250	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	5,7500	—	5,7500	—
Pibor Ecu 6 mois	5,7500	—	5,7500	—
Pibor Ecu 12 mois	5,7500	—	5,7500	—

MATIF

Échéances 02/11	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Déc. 95	188624	117,22	117,52	117,18	117,44
Mars 96	2702	116,56	116,76	116,46	116,72
Juin 96	109	116,22	116,90	116,72	116,90
Sept. 96	—	—	—	—	—
PIBOR 3 MOIS					
Déc. 95	56564	93,91	93,99	93,84	93,94
Mars 96	9228	94,38	94,44	94,34	94,39
Juin 96	7031	94,55	94,61	94,54	94,58
Sept. 96	6759	94,48	94,56	94,47	94,53
ÉCU LONG TERME					
Déc. 95	1620	87,58	87,64	87,38	87,48
Mars 96	—	—	—	—	86,58

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 02/11	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Nov. 95	17350	1846	1852	1826,50	1839
Déc. 95	1096	1853	1861,50	1837	1849
Janvier 96	—	—	—	—	—
Mars 96	1	1880	1880	1880	1875

LES MONNAIES

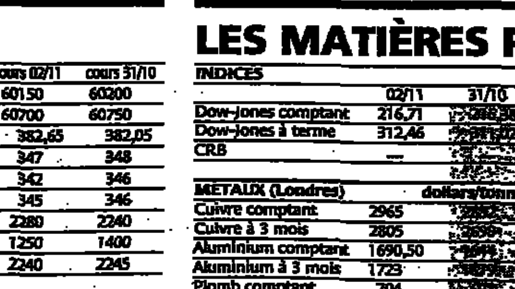
US/F ↗ 4,9005 | US/DM ↗ 1,4205 | US/¥ ↗ 103,6500 | DM/F ↘ 3,4487 | £/F ↗ 7,7445

Faiblesse du yen

LE DOLLAR S'INSCRIVAIT en hausse, vendredi 3 novembre, en début de matinée, sur les marchés financiers européens. Il s'échangeait à 103,90 yens, 1,4211 mark et 4,9045 francs. Le billet vert profitait du mouvement de défiance des investisseurs internationaux à l'égard de la devise japonaise. Ces derniers s'inquiètent de la fragilisation du système bancaire nippon à la suite du scandale de la Daiwa Bank.

Le franc, pour sa part, progressait face à la monnaie allemande. Il s'établissait à un cours de 3,4485 francs pour un deutschemark, son plus haut niveau depuis la fin du mois de septembre. La devise française bénéficiait de la baisse du taux des prises en pension décidée la veille par la Banque de France. Ce geste de l'Institut d'émission permet d'espérer une normalisation monétaire rapide en France.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS



DEVISES	cours BDF 02/11	% 31/10	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	344,8700	[illegible]	—	[illegible]
Écu	6,3325	[illegible]	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	4,9005	[illegible]	—	[illegible]
Belgique (100 F)	16,7755	[illegible]	—	[illegible]
Pays-Bas (100 fl)	307,8400	[illegible]	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,0715	[illegible]	—	[illegible]
Danemark (100 krd)	88,9800	[illegible]	—	[illegible]
Irlande (1 iep)	7,9175	[illegible]	—	[illegible]
Gde-Bretagne (1 £)	7,7445	[illegible]	—	[illegible]
Grèce (100 drach.)	2,0930	[illegible]	—	[illegible]
Suède (100 krs)	73,7000	[illegible]	—	[illegible]
Suisse (100 F)	427,9900	[illegible]	—	[illegible]
Norvège (100 k)	78,2200	[illegible]	—	[illegible]
Autriche (100 sch)	49,0050	[illegible]	—	[illegible]
Espagne (100 pes.)	3,9970	[illegible]	—	[illegible]
Portugal (100 esc.	3,2850	[illegible]	—	[illegible]
Canada 1 dollar ca	3,6341	[illegible]	—	[illegible]
Japon (100 yens)	4,7234	[illegible]	—	[illegible]
Finlande (mark)	114,5300	[illegible]	—	[illegible]

PARITES DU DOLLAR	03/11	02/11	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4205	[illegible]	+0,54
TOKYO : USD/Yens	103,6500	[illegible]	+0,55

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	4,9055	[illegible]	4,8937	[illegible]
Yen (100)	4,7335	[illegible]	3,7992	[illegible]
Deutschemark	3,4610	[illegible]	3,4680	[illegible]
Franc Suisse	4,2997	[illegible]	4,2927	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,0714	[illegible]	3,0618	[illegible]
Livre sterling	7,7453	[illegible]	7,7115	[illegible]
Peseta (100)	3,9983	[illegible]	4,0001	[illegible]
Franc Belge	16,836	[illegible]	16,857	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	6,44	[illegible]	6,34
Eurodollar	5,75	[illegible]	5,81
Eurolivre	6,62	[illegible]	6,75
Eurodeutschemark	4,06	[illegible]	4,06

L'OR

	cours 02/11	cours 31/10
Or fin (k. barre)	60150	60200
Or fin (en lingot)	60700	60750
Once d'Or Londres	382,65	382,05
Pièce française(20f)	347	348
Pièce suisse (20f)	342	346
Pièce Union lat(20f)	345	346
Pièce 20 dollars us	2280	2240
Pièce 10 dollars us	1250	1400
Pièce 50 pesos mex.	2240	2245

LE PÉTROLE



En dollars	cours 02/11	cours 31/10
Brent (Londres)	16,10	16,10
WTI (New York)	17,30	17,72
Crude Oil (New York)	16,16	16,16

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	02/11	31/10
Dow-Jones comptant	216,71	[illegible]
Dow-Jones à terme	312,46	[illegible]
CRB	—	[illegible]
MÉTAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2965	[illegible]
Cuivre à 3 mois	2805	[illegible]
Aluminium comptant	1690,50	[illegible]
Aluminium à 3 mois	1723	[illegible]
Plomb comptant	704	[illegible]
Plomb à 3 mois	696	[illegible]
Étain comptant	6540	[illegible]
Étain à 3 mois	6535	[illegible]
Zinc comptant	1046	[illegible]
Zinc à 3 mois	1066	[illegible]
Nickel comptant	8945	[illegible]
Nickel à 3 mois	9030	[illegible]

MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,23	[illegible]
Platine à terme	424	[illegible]
Palladium	155,25	[illegible]
GRAINES, DENREES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	5,01	[illegible]
Maïs (Chicago)	3,42	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	6,87	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	212	[illegible]
GRAINES, DENREES (Londres)		£/tonne
P. de terre (Londres)	100	[illegible]
Orge (Londres)	107,60	[illegible]
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	1329	[illegible]
Café (Londres)	2545	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	—	[illegible]
OLÉAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	0,73	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	1,01	[illegible]

RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 3 NOVEMBRE

Liquidation : 23 novembre
Taux de report : 7,38
Cours relevés à 12 h 33

CAC 40 ↘ PARIS
−0,15 %
CAC 40 : 1825,91

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Nominal (1)
EDF-GDF 3%	7500	7500	—	100
B.N.P. (T.P)	935	921	− 1,49	1000
Cr.Lyonnais(T.P.)	811	810,60	− 0,06	1000
Renault (T.P.)	1900	1905	+ 0,26	1000
Rhone Poulenc(T.P)	1981	1981	—	1000
Saint Gobain(T.P.)	1130	1130	—	1000
Thomson S.A (T.P)	1085	1095	+ 0,92	1000
Accor 1	579	576	− 0,51	100
Air Liquide 1	810	811	+ 0,12	70
Alcatel Alsthom 1	421,20	421,60	+ 0,09	40
Alcatel Cable	285,20	287,50	+ 0,80	10
Alspi	325	320	− 1,53	50
AGF-Ass.Gen.France	144,40	141,20	− 2,21	30
Axa 1	275	275	—	60
Ball Investis.	805	800	− 0,62	100
Bancaire (Cie) 1	519	515	− 0,77	100
Bazar Hot. Ville	471	472	+ 0,24	50
Bertrand Faure	155	155	—	5
BIC 1	454,50	446,50	− 1,76	50
BIS	467	476,40	+ 2,01	20
B.N.P. 1	208,70	206,70	− 0,95	25
Bollore Techno.	461	460	− 0,21	90
Bongrain 1	2595	2585	− 0,38	50
Bouygues 1	523	523	—	50
Canal+ 1	849	840	− 1,06	20
Cap Gemini Sogeti 1	135	135,40	+ 0,29	40
Carnaudmetalbox 1	204,60	204,60	—	10
Carrefour 1	2813	2761	− 1,84	100
Casino Guichard 1	142,40	142,80	+ 0,28	10
Casino Guich.ADP 1	100	103,90	+ 3,90	10
Castorama Dl (Li) 1	793	787	− 0,75	20
C.C.F. 1	241,60	241	− 0,34	25
CCMX(ex.CCMC) Ly 2	43,05	44,90	+ 4,29	10
Cegid (Ly) 1	375	376	+ 0,26	25
CEP Communication 1	530	[illegible]	—	50
Cerus Europ.Reun 1	65	64,90	− 0,15	100
Cetelem 1	800	799	− 0,12	45
CGIP 1	974	980	+ 0,61	100
Chargeurs 1	1023	1032	+ 0,87	100
Christian Dior 1	475,20	474	− 0,25	52
Ciments Fr.Priv.B	213	213,60	+ 0,28	25
Clarins 1	456	455	− 0,21	50
Club Mediterranee 1	383	399,10	+ 4,20	25
Coflexip	138	140	+ 1,44	10
Colas 1	799	788	− 1,37	50
Comptoir Entrep. 1	16	18,10	+ 13,12	100
Comptoir Moder. 1	1555	1545	− 0,64	100
CPR 1	378	371,50	− 1,71	50
Cred.Fon.France 1	92,55	93,10	+ 0,59	100
Credit Local Fce 1	390	391,40	+ 0,35	100
Credit Lyonn.CIP 1	257	257,80	+ 0,31	100
Credit National 1	316	318,50	+ 0,79	100
CS(ex.CSEE) 1	172	170	− 1,16	300
Damart 1	4300	4350	+ 1,16	50
Danone 1	797	799	+ 0,25	10
Dassault-Aviation 1	359,10	364	+ 1,36	50
Dassault Electro 1	176,40	175	− 0,79	80
De Dietrich 1	247,80	247,80	—	25
Degremont 1	410	412	+ 0,48	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li 2	42,50	[illegible]	—	100
DMC (Dollfus Mi) 1	217,20	218	+ 0,36	75
Docks France 1	740	730	− 1,35	10
Dynaction 1	94,50	94,50	—	25
Eaux (Gle des) 1	475,10	479,20	+ 0,86	100
Ecco 1	740	748	+ 1,08	25
Eiffage 1	720	710	− 1,38	50
Elf Aquitaine 1	343,20	344,50	+ 0,37	50
ERAMET 2	347	346	− 0,28	20
Eridania Beghin 1	823	832	+ 1,09	85
Essilor Intl 1	908	899	− 0,99	20
Essilor Intl ADP 1	624	622	− 0,32	20
Esso 1	545	540	− 0,91	50
Eurafrance 1	1680	1657	− 1,36	200
Euro Disney 1	16,20	16,15	− 0,30	5
Euro RSCG W.W 1	470	470	—	50
Europe 1-1	1020	1020	—	100
Eurotunnel 1	7,50	7,45	− 0,66	—
Filipacchi Medias 1	640	642	+ 0,31	20
Finextel 1	62,60	64	+ 2,23	100
Fives-Lille 1	408	403	− 1,22	50
Fromageries Bel 1	4600	4550	− 1,08	50
Galeries Lafayet. 1	1365	1374	+ 0,65	100
GAN 1	132	135	+ 2,27	10
Gascogne (B) 1	500	492	− 1,60	80
Gaz et Eaux 1	1839	1851	+ 0,65	50
Geophysique 1	185	186	+ 0,54	10
G.F.C. 1	348,50	348	− 0,14	100
Groupe Andre S.A. 1	388,50	385	− 0,90	50
Groupe De La Cite 1	720	—	—	10
Gr.Zannier # (Ly) 1	62,50	62,95	+ 0,72	10
GTM-Entrepose 1	321	322	+ 0,31	50
Guilbert 1	590	590	—	—
Guyenne Gascogne 1	1340	1335	− 0,37	100
Havas 1	345	347,60	+ 0,75	15
I.D.I.A 1	120	119,30	− 0,58	110
Imetal 1	575	576	+ 0,17	50
Immeubl.France 1	229	222,50	− 2,83	50
Ingenico 1	33,80	33,50	− 0,88	10
Interbail 1	316,50	319,90	+ 1,07	100
Intertechnique 1	405	400	− 1,23	100
Jean Lefebvre 1	304	305,10	+ 0,36	50
Klepierre 1	557	552	− 0,89	100
Labinal 1	524	517	− 1,33	100
Lafarge 1	324,40	322	− 0,73	25
Lagardere (MMB) 1	93,50	92,60	− 0,96	40
Lapeyre 1	249,60	251	+ 0,56	10
Lebon 2	181	182,50	+ 0,82	50
Legrand 1	801	807	+ 0,74	10
Legrand ADP 1	539	527	− 2,22	10
Legris Indust. 1	143,90	144	+ 0,06	20
Locindus 1	770	774	+ 0,51	150
L'Oreal 1	1217	1211	− 0,49	10
LVMH Moet Vuitton 1	952	953	+ 0,10	10
Lyonnaise Eaux 1	486	487,90	+ 0,39	80
Marine Wendel 1	392,50	391	− 0,38	100
Matra-Hachette 1	92	93	+ 1,08	15
Metaleurop 1	52	51	− 1,92	50
Metrologie Inter. 1	14,80	15,05	+ 1,68	10
Michelin 1	199,70	199,50	− 0,10	12
Moulinex 1	97,40	97,80	+ 0,41	10
Navigation Mixte 1	738	733	− 0,67	100
Nord-Est 1	109	109,50	+ 0,45	50
Nordon (Ny) 2	337	331	− 1,78	70
NRJ # 1	400	411	+ 2,75	10
Olipar 1	6,95	6,70	− 3,59	20
Paribas 1	272,20	272	− 0,07	50
Pechiney CIP 1	260	258	− 0,76	100
Pechiney Intl 1	114,60	114,30	− 0,43	100
Pernod-Ricard 1	302	299	− 0,99	20
Peugeot 1	647	646	− 0,15	35
Pinault-Prin.Red. 1	1049	1045	− 0,38	100
Plastic-Omn.(Ly) 1	329	322	− 2,12	20
Poliet 1	380	379,90	− 0,02	50
Primagaz 1	380,80	380	− 0,21	10
Promodes 1	1187	1190	+ 0,25	20
Publicis 1	317	318	+ 0,31	25
Radiotechnique 1	250	249,90	− 0,04	50
Remy Cointreau 1	135	138	+ 2,22	10
Renault 1	152,70	151	− 1,11	25
Rexel 1	785	780	− 0,63	20
Rhone Poulenc A 1	106,20	105,80	− 0,37	25
Rochette (La) 1	39,60	41,60	+ 5,05	10
Roussel Uclaf 1	780	774	− 0,76	20
Rue Imperiale(Ly) 1	3450	3452	+ 0,05	200
Sade (Ny) 1	166	169	+ 1,80	100
Sagem SA 1	2719	2720	+ 0,03	50
Saint-Gobain 1	579	579	—	100
Saint-Louis 1	1440	1445	+ 0,34	100
Salomon (Ly) 1	2840	2850	+ 0,35	25
Salvepar (Ny) 2	389	385	− 1,02	50
Sanofi 1	308,60	308,70	+ 0,03	25
Sat 2	1864	1864	—	100
Saupiquet (Ns) 1	1370	1369	− 0,07	100
Schneider SA 1	185,90	187,50	+ 0,86	50
SCOR S.A 1	146	149	+ 2,05	25
S.E.B. 1	590	584	− 1,01	20
Sefimeg 1	325,90	325	− 0,27	100
SEITA 1	167,10	166,60	− 0,29	50
Selectibanque 1	100,80	100,60	− 0,19	100
SFIM 2	767	767	—	160
SGE 1	109,90	115	+ 4,64	85
Sidel 1	1690	1679	− 0,65	10
Simco 1	419	415,10	− 0,93	100
S.I.T.A 1	830	835	+ 0,60	50
Skis Rossignol 1	1300	1309	+ 0,69	100
Sligos 1	420	420,50	+ 0,11	25
Societe Gale A 1	574	581	+ 1,21	30
Sodexho 1	1267	1264	− 0,25	100
Sommer-Allibert 1	1293	1297	+ 0,30	50
Sophia 1	185	186,90	+ 1,02	75
Sovac 1	608	608	—	100
Spir Communic. 1	422	416	− 1,42	20
Strafor Facom 1	582	589	+ 1,20	50
Suez 1	191,90	195	+ 1,61	75
Synthelabo 1	310,20	315	+ 1,54	10
Technip 1	322,80	322,60	− 0,06	20
Thomson-CSF 1	103,20	103,10	− 0,09	20
Total 1	306	304,30	− 0,55	90
UAP 1	128	124,60	− 2,65	10
UFB Locabail 1	385,90	392	+ 1,55	100
UGC DA (M) 1	229	227	− 0,87	50
UIC 1	56,10	57	+ 1,60	100
UIF 1	405,20	405,50	+ 0,07	100
UIS 2	130	131,50	+ 1,15	25
Unibail 1	456,10	454	− 0,46	130
Union Assur.Fdal 1	534	540	+ 1,12	10
Usinor Sacilor 1	73	72	− 1,36	20
Valeo 1	224,10	225,60	+ 0,66	20
Vallourec 1	190,80	190,40	− 0,55	100
Via Banque 1	165	163,10	− 1,15	100
Worms & Cie 1	212	210,50	− 0,72	12
Zodiac 1	677	670	− 1,03	10
Elf Gabon 1	712	710	− 0,28	17

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Nominal (1)
ABN Amro Holding 1	205,50	208	+ 1,21	5
American Express 1	202	202,30	+ 0,14	—
Anglo American 1	277,10	286,50	+ 3,39	—
Amgold 1	392	—	—	1
Arjo Wiggins App.	18	18	—	—
A.T.T. 1#	313,90	310,60	− 1,05	1
Banco Santander 1#	211	213	+ 0,94	750
Barrick Gold 1#	116,50	120,60	+ 3,51	—
B.A.S.F. 1#	1088	1070	− 1,65	50
Bayer 1#	1287	1280	− 0,54	50
Blenheim Group 1	19,70	19,70	—	—
Buffelsfontein 1	20,40	20,20	− 0,98	1
Chase Manhattan 1#	291,10	298	+ 2,37	12
Cordiant PLC 1	6,50	6,70	+ 3,07	—
Daimler Benz 1#	2313	2322	+ 0,38	50
De Beers 1	136	136,20	+ 0,14	—
Deutsche Bank 1#	221	221	—	5
Dresdner Bank 1#	130,30	131	[illegible]	5
Driefontein 1	55,20	55,55	+ 0,27	—
Du Pont Nemours 1#	336	336	—	—
Eastman Kodak 1#	312	308,70	− 1,05	2
East Rand 1	2,74	2,67	− 2,55	1
Echo Bay Mines 1#	44,20	46	+ 4,07	—
Electrolux 1#	204	206,50	+ 1,22	25
Ericsson 1#	105,40	106,50	+ 1,04	2
Exxon Corp. 1#	372,30	—	—	—
Ford Motor 1#	138	139,30	+ 0,94	1
Freegold 1	45,60	46,10	+ 1,09	—
Gencor Limited 1	17,56	17,70	+ 1,14	—
General Elect. 1#	310	310	—	—
General Motors 1#	211	216	+ 2,36	1
Cie Belgique 1#	365	361,10	− 1,06	—
Grd Metropolitan 1	33,65	33,80	+ 0,44	—
Guinness Plc 1#	39,80	39,60	− 0,50	—
Hanson Plc 1	15	15,30	+ 2	—
Harmony Gold 1	42,10	43	+ 2,13	—
Hitachi 1#	51,50	51,10	− 0,77	50
Hoechst 1#	1280	1262	− 1,40	50
I.B.M 1#	479,50	488	+ 1,77	1
I.C.I 1#	61	61	—	1
I.T.T. 1#	598	601	+ 0,50	1
Ito Yokado 1#	268	266	− 0,74	50
Matsushita 1#	69,50	68,70	− 1,15	50
Mc Donald's 1#	202	203,50	+ 0,74	—
Merck and Co 1#	271,90	276,50	+ 1,69	—
Minnesota Mg 1#	276,60	280,30	+ 1,33	—
Mitsubishi Corp. 1#	54,55	54,35	− 0,36	50
Mobil Corporat. 1#	500	502	+ 0,40	2
Morgan J.P. 1#	384	384,90	+ 0,23	2
Nestle SA Nom. 1#	5110	5100	− 0,19	10
Nipp. MeatPacker 1#	65,60	65	− 0,91	50
Norsk Hydro 1#	196	198,20	+ 1,12	20
Petrofina 1#	1515	1511	− 0,26	—
Philip Morris 1#	413,60	418,70	+ 1,23	1
Philips N.V 1#	187,80	186	− 0,95	10
Placer Dome Inc 1#	109	113,20	+ 3,85	—
Procter Gamble 1#	405	407,20	+ 0,54	—
Quilmes 1	225	229	+ 1,77	—
Randfontein 1	27,90	28	+ 0,35	—
Rhone Poul.Rorer 1	238	232,40	− 2,35	—
Royal Dutch 1#	599	595	− 0,66	5
R T Z 1#	69,50	69,60	− 0,28	—
Sega Enterprises 1	264	255,10	− 3,37	50
Saint-Helena 1	35,65	34,60	− 2,94	1
Schlumberger 1#	303,50	305,80	+ 0,75	—
SGS Thomson Micro.	225	227	+ 0,88	13
Shell Transport 1#	56	56,50	+ 0,89	—
Siemens 1#	2578	2586	+ 0,31	50
Sony Corp. 1#	234	231,50	− 1,06	50
Sumitomo Bank 1#	86,50	86,40	− 0,11	50
T.D.K 1#	260	254	− 2,30	50
Telefonica 1#	63	62,50	− 0,79	500
Toshiba 1#	36,75	36,90	+ 0,40	50
Unilever 1#	635	640	+ 0,78	4
United Technol. 1#	430,50	439,90	+ 2,18	5
Vaal Reefs 1	285,30	—	—	—
Volkswagen A.G 1#	1568	1595	+ 1,72	50
Volvo (act.B) 1#	110,60	111,50	+ 0,81	5
Western Deep 1	140	141	+ 0,71	2
Yamanouchi 1#	105,90	105,80	− 0,09	50
Zambia Copper 1	1,85	1,90	+ 2,70	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 33
VENDREDI 3 NOVEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	110,05	[illegible]
CEPME 8,5% 88-97CA	103,60	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	108,20	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	108,70	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	113,30	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	107,70	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	107,71	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	104,31	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	111,55	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	108,65	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	105,65	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	110,57	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	107,55	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	106,10	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	107,32	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	108,43	[illegible]
Em.Etat10,26%86-96	101,11	[illegible]
Emp.Etat 6%7/93-97	100,04	[illegible]
Finansder 9%91-06#	111,50	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	108,85	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	110,56	[illegible]
OAT 9,8%1/86-96CA#	100,75	[illegible]
OAT 8,5% 87-97CA#	104,16	[illegible]
OAT 9,90%85-97 CA#	107,53	[illegible]
OAT 88-98 TME CA	100,90	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	—	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	108,03	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA	99,50	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	105,80	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	107,92	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA	103,33	[illegible]
OAT 10%5/85-00CA#	113,36	[illegible]
OAT 89-01 TME CA	—	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	108,70	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	107,44	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	107,05	[illegible]
PTT 11,2%85-95 CB#	101,50	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	106	[illegible]
Lyon.Eaux 6,5%90CV	896	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES		Cours précéd.	Derniers cours
Arbel 2		210,50	208,20
Bains C.Monaco 2	◆	660	660
B.N.P.Intercont.2		305	305
Bidermann Intl	◆	110	110
B T P (la cie) 2		6,30	6,90
Cambodge		750	770
Carbone Lorraine 2		520	530
CBC 1		92	91
Centenaire Blanzy	◆	260	268
Ceragen Holding		28	28,05
Champex (Ny)	◆	18	18
CIC Un.Euro.CIP 1		340	340
C.I.T.R.A.M. (B)	◆	2390	2390
Cpt Lyon Alem.2		395	391
Concorde-Ass Risq2		635	635
Gpe Valfond ex.CMP	◆	15,60	15,60
Credit Gen.Ind.	◆	25,10	25,10
Darblay	◆	330	330
Didot Bottin		586	586
Eaux Bassin Vichy	◆	3400	3400
Ecia 1		625	627
Ent.Mag. Paris	◆	2849	2849
Eridania Beghin CI		785	789
Fidei 2		89,90	86,50
Finalens	◆	340	340
F.I.P.P.		87	87
Fonciere (Cie)	◆	495	495
Fonciere Euris		155,20	155,20
Foncina #	◆	420	420
France I.A.R.D.		880	852
France S.A 1		642	677
From. Paul-Renard	◆	2050	2050
Gaumont 1 #		294,50	294
Genefim	◆	113,10	113,10
Gevelot	◆	1300	1300
G.T.I (Transport)2	◆	342,50	342,50
Immobail 2		172	156
Immobanque 2		705	675
Im.Marseillaise 2		4800	4750
Invest.(Ste Cie.)		1390	1400
Lille Bonnieres		1754	1820
Locafinanciere	◆	410	410
Louvre 1		145,20	152,40
Lucia		70	70
Machines Bull	◆	22	22
Monoprix		160,20	160,20
Metal Deploye	◆	400	400
Mors 2 #		17	16,60
Navigation (Nle)	◆	67	67
Paluel-Marmont		310	310
Pap.Clairefont(Ny)		900	900
Parfinance 2		180	185
Paris Orleans	◆	230	230
Piper Heidsieck	◆	1100	1100
Porcher		181	182
Promodes (CI)	◆	950	950
PSB Industries 2Ly		398	391,20
Rochefortaise Com.		160	155
Rosario 2	◆	195	195
Rougier #		557	560
S.A.F.I.C Alcan		259,90	250
Saga		164	168,40
Salins du Midi 2		397	400
Savoisienne (M)	◆	124	124
Silic 2		675	668
S.I.P.H.	◆	146	146
Sofal	◆	165	165
Soffo	◆	354	354
Sofitam act.a reg.	◆	65,90	65,90
Sofragi	◆	3555	3555
Soudure Autogene	◆	975	975
Sovabail	◆	400	400
Taittinger 1		1800	1820
Tour Eiffel	◆	290	290
Elyo 2		194	195
Vicat 2		470	470
Virax	◆	120,20	120,20

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	128,50	128,50
Commerzbank AG	1125	1125
Fiat Ord	14,70	14,70
Gevaert	261	261
Gold Fields South	133	133
Kubota Corp.	28,60	28,60
Montedison act.ep.	4,54	7,282 d
Olympus Optical	42,20	44
Ozomane(cie Fin.)	170	163,50
Robeco	338,70	336,10
Rodamco N.V.	137,80	140
Rolinco	357	356
Solvay SA	2361	2361
Wagons Lit	1586	1586

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 33
VENDREDI 3 NOVEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #		66,25	66,50
AFE 2 #		435	420
Aigle 2 #		225	225
Albert S.A (Ns)	◆	149	147
Altran Techno 1 #		708	708
Montaignes P.Gest.		475	475
Axime		385,50	385
B.A.C.	◆	23,70	23,70
Bque Picardie (Li)		529	528
Bque Sofirec (M)	◆	570	570
Bque Tarneaud(B)#		190	189,10
Bque Vernes		635	635
Beneteau #		340	340
B I M P		67	67
Boiron (Ly) 1 #		510	505
Boisset (Ly)#		225	225
But S.A. 1		1200	1200
Cardif SA 1		473,90	475
CDA-Cie des Alpes2		149,50	145
C.E.E 2#		285	270
CEGEP #		156	158
Cermex 2 # (Ly)	◆	230	230
CFPI		246,10	250
Change Bourse (M)		205	200
Christ.Dalloz 2 #		1095	1090
Cipe France Ly 2 #		292,70	295
CNIM CA#		175	180
Codetour	◆	250	250
Comp.Euro.Tele-CET		258,50	252
Conflandey S.A.		275,10	272
C.A. de la Brie 2		346	346
C.A.Gironde (B)		443	443
C.A.Haute Normand.		372,90	380
C.A.Ille & Vilaine		338	338
C.A. Paris IDF 1		695	700
C.A.de l'Isere Ly#		396	395
C.A.Loire Atl.Ns #		354,50	359
C.A.Loire/H.Loire#		215	220
C.A.Morbihan (Ns)		346,50	347
C.A.du Nord (Li)		440	435
C.A. Oise CCI	◆	253	258
C.A.Pas de Calais		413	415
C.A. Somme CCI 2		244	244
C.A.Toulouse (B)		358,50	358,30
CFJPE(exGAN parti)2		108	110
Chaine et Trame #		160	160
C.A. Midi CCI#(Ly)		262	260
Credit de l'Est		426	426
Creeks		44,70	44
Delta Prot.# C2 Ly	◆	301	301
Devanlay 2		416	417,50
Deveaux(Ly)		359	372
Devernois (Ly)		451	451
Ducros Serv.Rapide	◆	58,10	64,05
Ecco Trav. Tempo 1		342,50	345
Elysee Inv. 1	◆	22	22
Emin-Leydier# (Ly)		477	470
Europ.Extinc.(Ly)#		247	247
Europ Propulsion 2		321	322
Expand 2	◆	280,10	280,10
Factorem		508	500
Faiveley #2		291,50	299
Finabail 2		77	78,80
Finacor 2		108	115
Fininfo		448	448
Fructivie 1		505	507
Gautier France 2#		305	295
Gel 2000 2		70,90	73
GFI Industries #		402	405
Girodet # (Ly)		56,05	54,05
GLM S.A.		269,40	269,40
Grandoptic.Photo #		525	526
Gpe Guillin # Ly		165,90	165
Kindy #		150	150,50
Guerbet 2		350	350
Hermes internat.1#		847	848
Hurel Dubois		335	340
ICBT Groupe # 2		193	188
I.C.C. 2		140	147
Idianova		60	60,05
Immob.Hotel. 2 #	◆	67,80	67,80
Installux (Ly)2		498	498
Int. Computer #		126	130
Invest.Paris 1		134,50	135
IPBM 2	◆	75,05	75,05
M6-Metropole TV 2		455	454
Manitou 2#		531	545
Manutan		567	567
Marie Brizard 2		1150	1200
Maxi-Livres/Profr.		375	385
Mecadyne		168	168
Mecelec 2 (Ly)	◆	73,60	73,60
MGI Coutier 2		270	286,90
Michel Thierry# 2		695	691
Monneret Jouet #		62,70	60,95
Naf-Naf 1#		63,50	60
Norbert Dentres.2#		541	568
N.S.C Schlum.2 Ny		945	944
OGF Omn Gest.Fin.1	◆	950	950
Onet #		749	735
Paul Predault #		170	169,40
P.C.W. 2		20	20,90
Petit Boy #		119	121,50
Pier Import	◆	85,60	85,60
Pochet 2		878	877
Poujoulat Ets (Ns)	◆	215	215
Radiall 2#		510	515
Rallye(Cathiard)Ly		150	150,50
Reydel Indust.Li		1310	1325
Robertet #		996	962
Rouleau-Guichard 2		459	470
Securidev 2 #		83	83
Sediver 2 #		195	195
Seribo 2		233	231,50
Siparex (Ly) #		90,50	91
Smoby (Ly) 2		611	611
Sofco (Ly)		125	125
Sofibus	◆	415	415
Sogepag 2 #		123	122
Sogeparc (Fin) 1		635	640
Sopra 2		270	275
Steph.Kelian #		80,60	82,05
Sylea 2		385	382
Teisseire-France		214,80	215
TF1-1		514	510
Thermador Hold(Ly)		410	410
Trouvay Cauvin 2#		55	56,90
Unilog 2		331,10	335
Union Fin.France 1		375	375
Via Credit(Banque)	◆	121,60	121,60
Viel et Cie #		106	109,80
Vilmorin et Cie#2		355	362
Virbac		659	653

HORS-COTE

Une sélection Cours relevés à 12 h 33
VENDREDI 3 NOVEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Sté lecteurs du Monde	◆	165	165
Nobel	◆	150	150
Mumm	◆	843	843
Générale Occidentale	◆	41,60	41,60

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 2 novembre

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C		36044,66	36044,66
Actimonétaire D		30678,30	30678,30
Agipi Ambition (Axa)	◆	111,17	105,88
Amplia	◇	113035,38	113035,38
Amplitude Monde D	◆	696,88	679,88
Antigone Trésorerie		832488	832488
Arbitr. Court Terme		9201,38	9201,96
Arbitr. Première		8468,59	8386,74
Arbitr. Sécurité		16821,55	16737,86
Asie 2000		630,24	611,88
Associa Première		36970,14	36970,14
Associc		1143,48	1143,48
Atout Amérique		111,65	108,93
Atout Asie		90,92	88,70
Atout Futur C		517,69	505,06
Atout Futur D		503,42	491,14
Aurecic		1304,66	1266,66
Avenir Alizes		1902,60	1865,29
Axa Valeurs PER	◆	139,19	135,14
Cadence 1		1049,04	1038,65
Cadence 2		1052,99	1042,56
Cadence 3		1042,14	1031,82
Capimonétaire		7825,96	7818,14
Capioblig		8045,85	7964,22
Capitacic		1638,92	1614,70
Cicamonde		1166,53	1132,55
Coexis		1697,75	1666,09
Comptavalor		2226,50	2226,17
Converti CIC		321,45	316,70
Crédit Mutuel Capital		1604,60	1572,16
Crédit Mutuel MID AF		103,09	100,33
Créd.Mut.Ep.Cour.T.		829,08	829,08
Créd.Mut.Ep.Ind.Cap		91,11	88,67
Créd.Mut.Ep.Ind.Dis		88,22	85,36
Créd.Mut.Ep.J		21871,19	21871,19
Créd.Mut.Ep.long.T.		212,08	208,60
Créd.Mut.Ep.Monde		1054,37	1026,15
Créd.Mut.Ep.Quatre	◆	1091,66	1062,84
Diezé		1661,12	1630,15
Ecocic		1226,32	1190,68
Ecupar	◆	125,07	121,48
Ecur. Actions futur		189,53	184,01
Ecur. Distrimonétaire		10577,42	10577,42
Ecur. Expansion		310228,12	308992,15
Ecur. Géovaleurs		2702,96	2634,28
Ecur. Investissement		158,64	152,02
Elanciel D		116,90	114,05
Elicash	◇	896634,29	896634,29
Emergence Poste D		95,27	93,05
Eparcic		4614,64	4614,64
Eparcourt-Sicav		196,51	196,02
Epargne-Unie		1454,13	1418,66
Eurco Solidarité		1258,94	1249,48
Eurocic Leaders		1329,06	1288,35
Eurodyn		1509,59	1472,77
Fonsicav		18533,49	18496,58
France Obligations		469,73	465,98
Francic	◆	473,61	459,82
Francic Pierre		107,33	104,20
Francic-Regions		1444,91	1402,83
Géobilys C		585,31	585,31
Géobilys D		570,72	570,72
Gestilion		19159,12	19159,12
HLM Monétaire		17775,29	17775,29
Indicia	◆	1091,91	1063,08
Intensys D		109,18	108,91
Interoblig		5981,82	5922,59
Intersélection Fce		525,11	514,81
Japacic		175,92	170,80
Jeunepargne		360,85	355,52
Latitude C/D		141,29	141,08
Lion 20000		16347,21	16347,21
Lion Association		11368,94	11368,94
Lion Institution		39864,15	39764,74
Lionplus		1295,76	1278,35
Lion Trésor		2260,50	2258,12
Livret Bourse Inv.		576,11	559,33
Livret Portefeuil.		785,43	762,55
Méditerranée	◆	233,90	227,89
Mensuel CIC		10042,25	9941,83
Moneden		87138,59	87038,59
Moné-Dis	◇	10572,39	10572,39
Mone.J	◇	11317,36	11317,36
Monévalor		52370,37	52370,37
Mutualité dépôts		17485,35	17450,65
Natio Court Terme		13381	13381
Natio Court Terme2		363518	363518
Natio Epargne		21773,34	21557,76
Natio Ep. Capital		14417,56	14274,81
Natio Ep. Croissance		2030,43	1998,62
Natio Ep. Obligations		210,89	206,75
Natio Epargne Retraite		123,76	123,35
Natio Epargne Trésor		10060,62	10040,58
Natio Epargne Valeur		495,51	485,79
Natio France Index		1000,25	988,66
Natio Immobilier		1150,61	1128,85
Natio Inter		1772,26	1770,51
Natio Monétaire		5229,57	5228,35
Natio Opportunités		141,12	138,35
Natio Patrimoine		1393,61	1366,28
Natio Perspectives		1123,19	1101,17
Natio Placements		74667,97	74667,97
Natio Revenus		1056,19	1045,73
Natio Sécurité		11944,08	11944,08
Natio Valeurs		909,33	891,50
Nord Sud Dévelop.		2022,55	2018,51
Oblicic-Mondial		3145,78	3089,25
Oblicic-Régions		1079,44	1063,49
Oblifutur		3654,99	3586,84
Oblig. tres caté.		220,69	217,43
Oblilion		1722,61	1705,55
Oblisécurité Sicav		5494,92	5494,92
Oblitys D		549,34	541,22
Oraction		1428,01	1393,18
Patrimoine Retraite		286,35	280,74
Pervalor		592,44	580,82
Plénitude D		142,89	139,40
Poste Gestion C		42092,57	42092,57
Première Oblig. C		12478,31	12478,31
Première Oblig. D		10855,46	10850,03
Proficlus		943,03	925,45
Rentacic		160,95	156,57
Revenus Trimestr.		5275,97	5223,73
Revenu-Vert		1155,97	1134,42
St-Honoré Pacifique		724,05	691,22
St-Honoré Réal.		9471,73	9433,99
Sécuricic		2174,03	2174,03
Sécuritaux		1747,84	1747,84
Sensivalor		33894,71	33894,71
SEVEA	◆	104,31	101,77
S.G. France opport. C		1370,57	1343,70
S.G. France opport. D		1338,80	1312,55
S.G. Monde opport. C		973,65	954,56
S.G. Monde opport. D		973,65	954,56
Sicav Associations		2311,47	2311,47
Sicav 5.000		489,87	480,26
S.I. Est	◆	1112,21	1079,82
Slivafrance		777,83	762,58
Slivam		425,21	416,87
Slivarente		219,61	215,30
Slivinter		514,86	504,76
Sogenfrance C		1286,18	1260,96
Sogenfrance D		1202,26	1178,69
Sogépargne		298,09	295,14
Sogevar		1130,95	1108,77
Soginter		1615,86	1584,18
Solsoice D		2299,52	2293,79
State Street Act. Eur	◆	12083,42	11788,70
State Street Act. France	◆	10489,52	10233,48
State Street Act. Japon	◆	1190,56	1161,52
State Street Act. Monde	◆	933,64	910,87
State Street Activ.Asie	◆	1367,77	1321,07
State Street Alloc.Franc.	◆	1019,87	1009,77
State Street Amér.Latine	◆	603,41	582,80
State Street Emer. Mts	◆	1358,72	1312,32
State Street États-Unis	◆	1355,37	1322,31
State Street OAT Plus	◆	13700,21	13564,56
State Str. Oblig. Monde	◆	1029,17	1018,98
State Street Spinnaker2	◆	1124,41	1096,99
State Street Trésorerie	◆	13116,22	13116,22
Stratégie Actions		882,35	848,41
Stratégie Rendement		1694,65	1641,31
Synthesis		14552,34	14267
Thésora C		854,67	846,21
Thésora D		812,36	804,32
Trésor Plus		1678,53	1661,91
Trésor Trimestriel		1027,35	1017,18
Trésoricic		167098,34	167098,34
Trésorys		251306,65	251306,65
Trilion		5158,89	5092,69
Uni-Associations	◇	124,44	124,44
Uni-Foncier		1156,53	1130,27
Unifrance		584,65	570,39
Uni-Garantie C		1574,30	1544,95
Uni-Garantie D		1366,55	1341,07
Uni Régions		1398,56	1364,45
Univar	◇	292,98	292,98
Univers Actions		1604,97	1565,82
Univers Obligations		2103,69	2064,47
Valorg	◆	2448,11	2413,93
Valreal		33687,66	33670,82
Winterthur St-Honore		252,33	240,89

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

AUJOURD'HUI

SPORTS

JO 2004 **Le conseil d'administration du Comité national olympique et sportif français (CNOSF) choisira, mardi 7 novembre à Paris, laquelle, de Lille ou Lyon, sera la ville française candidate à l'organisation des Jeux olympiques d'été de 2004. ● LILLE fait valoir une « candidature citoyenne » ayant le soutien de toutes les forces vives du Nord-Pas-de-Calais, tout en jouant la proximité des sites et la convivialité. ● LYON s'appuie sur ses banlieues, notamment celles de l'est, où seraient implantés le stade et le village olympiques, ainsi que sur des infrastructures déjà rodées aux compétitions internationales dans toute la région Rhône-Alpes. ● LA LAURÉATE, soutenue par le CNOSF, aura jusqu'au 10 janvier pour améliorer son dossier et déposer sa candidature officielle auprès du Comité international olympique (CIO).**

Lille et Lyon se présentent au départ du marathon olympique

L'une des deux métropoles sera désignée, mardi 7 novembre, par le Comité national olympique et sportif français, pour porter les ambitions tricolores d'organisation des Jeux d'été qui se dérouleront en 2004

C'EST LA PREMIÈRE fois que le Comité national olympique et sportif français (CNOSF) doit arbitrer entre deux candidatures à la candidature. Afin d'évaluer les deux dossiers, une commission d'enquête, composée de douze membres et présidée par Claude Collard, a été mise en place le 26 septembre. *« Auparavant, je m'étais assuré, dans les deux régions, de la volonté du mouvement sportif, des forces socio-économiques et politiques de faire aboutir le dossier »*, explique Henri Sérandour, président du CNOSF. C'est lui qui, selon un rituel inspiré du Comité international olympique (CIO), déchirera l'enveloppe, mardi 7 novembre à partir de 19 heures, et annoncera le nom du lauréat.

Pour construire leur argumentaire, les deux candidats disposaient de la grille en vingt-trois points élaborée par le CIO. Toutefois, pour ce premier examen de passage franco-français, il ne leur était pas demandé de répondre aux critères relevant de l'autorité de l'Etat, comme, par exemple, la sécurité. Le choix entre les deux projets se fera sur les qualités techniques liées aux transports, à l'hébergement, à l'organisation sportive, aux finances, au marketing, au respect de l'environnement, etc.

Après une première évaluation des dossiers remis par Lille et Lyon le 28 septembre, les membres du groupe d'étude se sont rendus sur place, les 5 et 7 octobre, puis se sont réunis le 16 octobre à Paris pour faire une synthèse de leurs observations. Un rapport définitif a été adopté le 26 octobre, puis envoyé le 1er novembre aux membres du conseil d'administration du CNOSF.

Mardi 7 novembre, à partir de 15 heures, dans les locaux de la Maison du sport français à Paris, chaque délégation disposera d'une demi-heure pour présenter sa candidature au conseil d'administration du CNOSF. A 16 h 30, Claude Collard répondra aux questions que les membres du jury souhaiteront poser avant de délibérer et de procéder au vote. Lorsque M. Sérandour, qui ne prend part ni aux négociations ni au vote, aura annoncé le nom du candidat sorti de l'urne, le CNOSF et la ville retenue auront jusqu'au 10 janvier 1996 pour déposer au CIO une lettre commune de candidature.

La France se trouvera alors en lice avec une dizaine d'autres pays pour l'organisation des Jeux olympiques de 2004. Rio de Janeiro, Buenos Aires, Saint-Pétersbourg, San Juan de Porto-Rico, Stockholm, Rome, Séville, Istanbul et Le Cap ont déjà fait connaître aux autorités olympiques leur intention de déposer un dossier. *« Ce seront vraisemblablement ces noms que nous retrouverons le 10 janvier »*, avait indiqué récemment Me François Carrard, directeur général du CIO, toujours sans nouvelles des candidatures de Boston, Osaka et Pékin, annoncées comme *« possibles »*.

Les candidatures seront présentées de manière synthétique le 23 janvier et les dossiers complets remis le 15 août. De la mi-septembre à fin janvier 1997, la commission d'évaluation du CIO visitera les différents sites et constituera un rapport sur la base duquel, début mars 1997, le collège électoral du CIO désignera les quatre ou cinq villes finalistes. Cet ultime filtre a été instauré en 1994 par le CIO afin de limiter les dépenses très importantes générées par la constitution et le soutien des dossiers. *« Mon objectif est que la candidature française reste dans les quatre dernières »*, affirme Henri Sérandour. Les candidats ainsi présélectionnés disposeront encore de six mois pour promouvoir leurs atouts. Le choix de la ville hôte des Jeux de la 28e Olympiade sera fait à Lausanne, dans l'habituelle solennité olympique, le 7 septembre 1997.

Jean-Jacques Bozonnet

Le Nord - Pas-de-Calais défend une « candidature citoyenne »

LILLE
de notre envoyé spécial

Pour les « gens du Nord », la candidature de Lille est d'abord un pari : celui de faire découvrir une région passée trop discrètement de l'ère industrielle aux activités tertiaires. Lorsque, au cours de l'été 1993, Charles Gachelin, professeur d'université, avait émis l'idée de concourir pour l'organisation des Jeux olympiques, les très sérieux membres du comité Grand Lille n'avaient cependant pu retenir un sourire.

« Nous avions encore quelques complexes », avoue Bruno Bonduelle, qui préside cette association de 300 responsables économiques, universitaires, culturels et politiques. Venus de tous les horizons, ils veulent rassembler les 125 communes de la région de Lille et leur million et demi d'habitants autour d'une *« identité forte »*. Deux ans après, l'initiative de ce cénacle s'est transformée en *« candidature citoyenne »*.

Le dossier est aujourd'hui soutenu par toute une région. Une pétition, lancée à la Grande Braderie de Lille, début septembre, a recueilli 100 000 signatures. Le slogan *« La flamme est en nous ! »* est multiplié à l'infini aux fenêtres et aux vitrines des commerçants. Plusieurs dizaines d'entreprises et la quasi-totalité des élus locaux se sont mobilisés depuis le 24 juin. En ouvrant la Coupe d'Europe d'athlétisme, au début de l'été, Pierre Mauroy, maire (PS) de Lille, s'est mis à l'unisson de l'enthousiasme général en annonçant officiellement la candidature de la ville.

SYMBOLE EUROPÉEN

A défaut d'avoir pu s'associer avec ses voisins belges, l'association pour la candidature porte son nom comme un symbole : Lille-Europe olympique (LEO) 2004. Au-delà de la formule censée abolir les frontières, il s'agit de rappeler la situation de la métropole au centre du triangle Bruxelles-Londres-Paris. Cent millions d'habitants se trouvent à moins de deux heures de TGV de la capitale des Flandres : promesse d'assistances nombreuses dans les stades.

Francis Ampe, le directeur de l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille, est devenu l'infatigable président de l'association LEO 2004 : *« Comme à Barcelone, les Jeux seraient un moyen d'achever la reconquête de la ville. »* Prévu sur le site de l'ancienne gare de marchandises du quartier Saint-Sauveur, à quelques centaines de mètres du beffroi de la mairie, et à peine plus loin de la gare TGV, le village des athlètes doit illustrer le regroupement des principaux événements sur un *« arc olympique »*.

La convivialité est le principal atout du projet. Plus des deux tiers des épreuves auraient lieu le long du boulevard qui relie Lille, Roubaix et Tourcoing. Déjà parcourus par une voie rapide paysagère et par le tramway, ces 20 kilomètres seront entièrement desservis, à la fin du siècle, par un métro automatique, le VAL.

Des épreuves concentrées sur un rayon de 20 kilomètres

Manche, Dunkerque, Calais, Boulogne-sur-Mer, Belgique, Nord, Lille, Pas-de-Calais, Lens, Liévin, Douai, St-Laurent-Blangy, Cambrai, Maubeuge, Somme, Amiens, St-Quentin, Aisne, 20 km

Agglomération lilloise : Belgique, Roncq, Tourcoing, Wambrechies, Marcq, Lille, Villeneuve-d'Ascq, 5 km

1 Athlétisme, 2 Aviron, 3 Badminton, 4 Base-ball, 5 Basket-ball, 6 Boxe, 7 Canoë-kayak en eaux vives, 8 Canoë-kayak en ligne, 9 Cyclisme sur piste, 10 Cyclisme sur route, 11 Équitation, 12 Escrime, 13 Football, 14 Gymnastique, 15 Haltérophilie, 16 Handball, 17 Stade olympique, 18 Hockey sur gazon, 19 Judo, 20 Lutte, 21 Natation, 22 Pentathlon moderne, 23 Rugby, 24 Tennis (à Paris), 25 Tennis de table, 26 Tir à l'arc, 27 Tir, 28 Triathlon, 29 Voile, 30 Volley-ball, 31 Volley de plage

Quelques compétitions (football, rugby, cyclisme sur route, boxe, équitation) se dérouleraient à moins d'une heure du village olympique, à Lens, Douai, Liévin et Valenciennes. A peine plus loin, la voile et les compétitions nautiques seraient organisées sur le littoral de la mer du Nord.

Il resterait à construire les équipements les plus importants, comme les pavillons pour le judo et la gymnastique, la piscine olympique, un nouveau vélodrome, un palais omnisports de 20 000 places et, évidemment, l'enceinte olympique. Ce stade démontable ne comporterait que 30 000 places définitives, les 45 000 autres seraient constituées de modules démontables, répartis dans différentes villes de la région après les Jeux.

Le budget global n'atteint pas 8 milliards de francs, soit une somme inférieure à celle annoncée par Lyon. Pour les « gens du Nord », une élimination au profit de Rhône-Alpes, la région qui a déjà obtenu par deux fois les Jeux d'hiver, serait vécue comme *« une injustice »*.

Christophe de Chenay

La région Rhône-Alpes entend promouvoir les Jeux dans les banlieues

LYON
de notre bureau régional

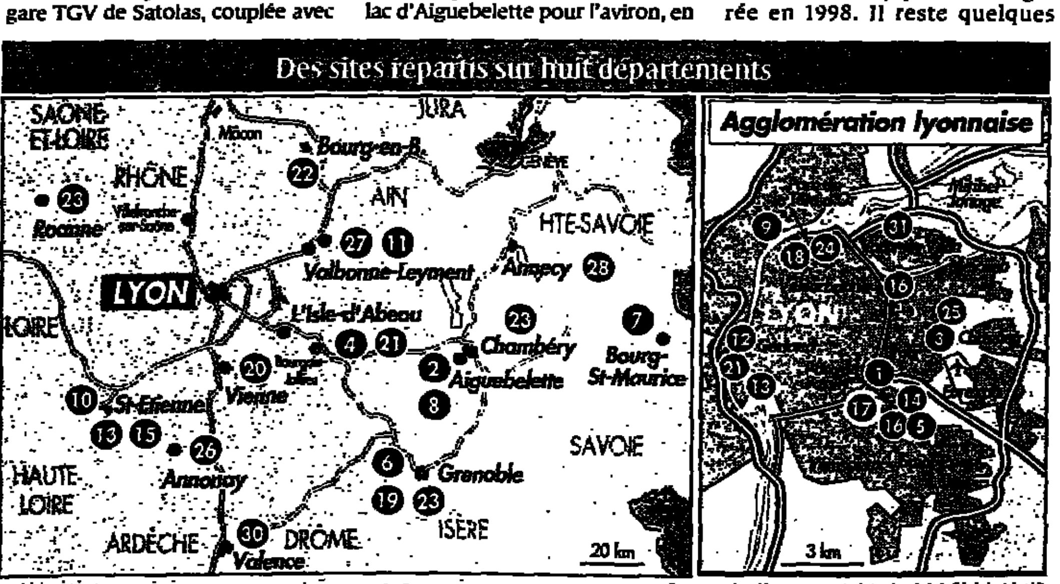
Février 1992, Albertville. La cérémonie de clôture venait juste d'éteindre ses feux. La Savoie sortait tout auréolée par les cinq anneaux des Jeux olympiques d'hiver. Au dernier cocktail, les personnalités se grisaient de ces belles journées passées. Au point que Charles Millon, président (UDF) du conseil régional de Rhône-Alpes, glissa à Juan Antonio Samaranch que la région avait aussi les capacités d'accueillir des Jeux d'été. Selon les témoins, le président du CIO n'aurait pas été insensible à cette idée.

Elle est restée dans les tiroirs du conseil régional jusqu'en septembre 1994, quelques jours après qu'Edouard Balladur, alors premier ministre, eut souhaité que la France se porte candidate pour 2004. En un rien de temps, Charles Millon réunit les maires des grandes villes de la région, qui, mis à part Michel Noir, soutiennent la « candidature à la candidature » de Lyon/Rhône-Alpes. Une « mission JO 2004 », aussitôt mise en place, est animée par Jean-Albert Corrand, soixante ans, ancien directeur général du comité d'organisation des JO d'Albertville, et Michel Rivoire, cinquante ans, directeur de l'agence d'urbanisme du conseil régional.

A eux et à la quinzaine de membres de la mission de rendre ce projet concret en respectant un cahier des charges strict : associer l'ensemble de la région à cette « opportunité exceptionnelle » et utiliser les équipements existants. Le premier principe ne choque pas la charte olympique : les Jeux de Los Angeles, en 1984, ont été dispersés dans un cercle de 100 kilomètres, et à Barcelone, en 1992, seize villes étaient concernées. Le dense réseau d'autoroutes de Rhône-Alpes met chaque ville à une heure de Lyon. Et, au centre, la gare TGV de Satolas, couplée avec l'aéroport international, ferait fonction de « porte d'entrée ».

LE CŒUR À PARILLY

De nombreux équipements auront déjà été utilisés pour des championnats du monde : le vélodrome de Lyon pour le cyclisme sur piste, en 1989 ; la Halle Tony-Garnier de Lyon pour l'escrime, en 1990 ; Bourg-Saint-Maurice pour le canoë-kayak, en 1992 et 1994 ; le lac d'Aiguebelette pour l'aviron, en 1997. Les deux stades de Lyon et Saint-Étienne seront mis aux normes pour la Coupe du monde de football, en 1998, et l'antique théâtre romain de Vienne pourra retrouver la lutte contemporaine. Le rugby, pour son retour, ne sera pas dépaysé à Grenoble, La Voulte et Roanne. Les épreuves hippiques bénéficieront des installations de la future « cité du cheval » à Leyment, dans l'Ain, qui sera inaugurée en 1998. Il reste quelques manques. Ainsi la mer : le yatching mettra les voiles à La Rochelle ou à Hyères.



Il faudra aussi construire une piscine olympique et, surtout, un stade et un village du même nom : c'est dans le parc de Parilly, un espace vert et de loisirs de 200 hectares, à la limite de Lyon, là où la ville devient banlieue, que le cœur de la manifestation devrait battre, autour d'un stade de 70 000 places, dont 55 000 provisoires. De Parilly, les Jeux devraient irriguer les communes proches, comme Vaulx-en-Velin ou Vénissieux, dont l'actualité est plus souvent celle du mal de vivre des jeunes. Et les maires de ces cités, parfois abandonnées à un urbanisme d'urgence, voient d'un bon œil la perspective de bénéficier d'une *« aventure collective valorisante »*.

La candidature de Lyon/Rhône-Alpes, qui s'appuie sur le patrimoine culturel, touristique et naturel de la région, se veut *« l'affirmation d'une identité régionale »*, selon Charles Millon, *« un projet mobilisateur et fédérateur »*, selon Raymond Barre, le nouveau maire de Lyon, et *« un acte de foi »*, selon Michel Destot, maire (PS) de Grenoble. Tous affirment que l'enveloppe financière (11,5 milliards de francs actuels, Jeux paralympiques et réutilisation des structures compris) n'est pas le fruit d'une *« gymnastique comptable »*.

Bruno Caussé

Les deux dossiers, point par point

● **Accessibilité**
Lille : au cœur du réseau TGV nord-européen, à 30 minutes de Bruxelles, à moins d'une heure de Paris et de deux heures de Londres.
Lyon : l'aéroport international de Satolas, à 30 minutes de Lyon, est couplé avec une gare TGV, au cœur du réseau TGV sud-européen, à une heure de Genève.

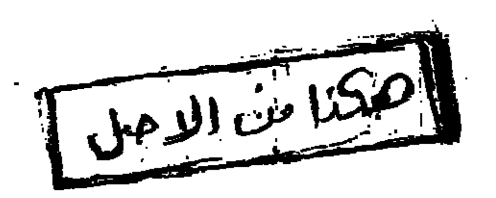
● **Site olympique**
Lille : concentration des équipements le long d'un « arc olympique » de 20 kilomètres, avec voie routière rapide, métro automatique (VAL), tramway.
Lyon : équipements répartis sur les principales villes de la région ; 75 % des athlètes seraient logés à moins de 30 minutes de leur site de compétition.

● **Equipements**
Lille : sur les 27 sites, 14 existent déjà, moyennant quelques aménagements, 5 sont en construction ou programmés, mais les plus gros équipements restent à construire.
Lyon : utilisation d'équipements existants ayant déjà fait leurs preuves, mais le lieu d'implantation de certains encore à construire, leur caractère provisoire ou non, leur réutilisation potentielle doivent être précisés.

● **Mobilisation**
Lille : 100 000 signatures pour la pétition de soutien à la candidature. Appui de 150 personnalités politiques et des trois ministres de la région (Philippe Vasseur, Françoise Hostalier et Colette Codaccioni). Participation financière de 200 entreprises.
Lyon : hormis quelques voix écologistes, tous les élus de droite et de gauche soutiennent la candidature. Antoine Riboud, PDG de Danone, a accepté de présider le « comité des chefs d'entreprise ».

● **Expérience**
Lille : la région a peu l'habitude des grands rendez-vous ; elle organise l'Enduro du Touquet, Paris-Roubaix cycliste et a reçu la Coupe d'Europe d'athlétisme.
Lyon : Rhône-Alpes a accueilli de nombreux championnats d'Europe et du monde et deux JO d'hiver (Grenoble en 1968 et Albertville en 1992).

● **Budget**
Lille : 7,835 milliards de francs de dépenses, dont 2,2 milliards de francs d'investissement pour les équipements sportifs. Recettes : 2,964 milliards de francs de droits de télévision : 1,574 milliard de parrainage ; 1,105 milliard de ventes de billets.
Lyon : 11,407 milliards de francs de dépenses, dont 2,560 milliards consacrés aux constructions définitives. 8,427 milliards de francs de recettes commerciales (dont 4,013 milliards de droits de télévision, 750 millions de ventes de billets et 2,762 milliards de partenariats) et 2,980 milliards de francs de fonds publics (840 millions de l'Etat, 583 du conseil régional, 635 des départements, 765 des villes et 158 des structures parapubliques). Ce budget prévisionnel intègre les Jeux paralympiques et la remise en état des équipements.



Boris Becker, triple vainqueur de l'Open de Bercy reste la mémoire du tournoi

L'Allemand espère clore à Paris une bonne saison

Le dernier Français a quitté l'Open de Paris-Bercy en huitième de finale, jeudi 2 novembre. Guy Forget, brillant vainqueur la veille de Thomas Muster, a abandonné sur blessure lors de son match face au Tchèque Daniel Vacek. L'Américain Michael Chang a souffert pour éliminer l'Ukrainien Andrei Medvedev en trois sets. L'Allemand Boris Becker a également connu des difficultés pour battre l'Américain Todd Martin.

L'OPEN DE TENNIS de Paris-Bercy doit beaucoup à Boris Becker, qui a inscrit trois fois son nom au palmarès (1986, 1989, 1991). Des souvenirs et du spectacle toujours. L'Allemand ne vieillit définitivement pas. Neuf ans après sa première couronne, il est toujours aussi en jambe, en hargne. De lui, on attend le présent d'un match pur, dur, jusqu'au-boutiste. Ainsi en a-t-il offert un nouveau, jeudi 3 novembre, en huitième de finale. Bousculé dans les échanges, mené au score par un Todd Martin compact et fidèle à son jeu d'attaque, Boris s'en est encore sorti, par un coup de chance, un coup de gueule ou un trait de génie. Par un ace, une deuxième balle de service risquée en profondeur, un passing-shot arrogant ou un coup droit frappé comme avant, comme toujours.

Au tour précédent, il s'était furieusement extirpé du piège d'Alexander Volkov au tennis capricieux. Ce soir, il sourit presque de ces hasards qui lui ont donné un nouveau « grand » match. Mené 3-0 dans la manche ultime, il n'a jamais transigé avec son moral et s'en est sorti. *« Des matches comme cela, j'ai dû en faire cent, peut-être plus »*, dit-il. Parfois, cela lui plaît de sentir le souffle de la défaite. *« Aujourd'hui, j'ai vraiment vécu de bons moments. »* S'est-il senti en danger ? *« Je me sens en danger quand je rentre sur le court. »*

Cette saison lui laissera le souvenir de cette « grande » demi-finale contre André Agassi, à Wimbledon. Donné perdant sur le papier, largement dominé en début de partie, il avait accédé à la finale. On l'avait traité de tête brûlée, il avait simplement répondu que son instinct de survie était plus fort que tout.

CICATRICES

Après Wimbledon, Bercy est son jardin. Il y est le lien entre passé et présent, témoignage vivant d'une époque révolue. Boris Becker a rencontré et battu John McEnroe, Brad Gilbert, Kevin Curren ou Sergio Casal. Il a contenu Goran Ivanisevic ou Guy Forget. La cicatrice de son abandon lors de la finale 1990, contre Stefan Edberg, est encore ouverte.

Les deux dernières années lui ont laissé de l'amertume. Deux fois quart de finaliste, il s'est senti vieillir en des fins de saison harassées. En 1992, sa victoire à Paris l'avait porté en vainqueur à Francfort, lors de la finale du circuit professionnel, quelques jours plus tard. A bientôt vingt-huit ans, il n'est plus sûr, aujourd'hui, d'avoir le droit de venir à Francfort. Une blessure au dos risque de l'expédier hors du club des huit premiers mondiaux. Il a beaucoup hésité avant de venir à Paris. Maintenant, il s'agace : *« Mon dos va bien*, dit-il. *J'ai des jambes qui peuvent me porter encore quelques années. »*

Adulé à Wimbledon, malmené aux Internationaux des Etats-Unis, où il subit la vengeance d'André Agassi en demi-finale, Boris Becker a fait un couac en fin de saison. Arguant de cette blessure au dos, il s'est fait remplacer pendant la demi-finale de la Coupe Davis opposant l'Allemagne à la Russie. Les admirateurs lui pardonnent peu d'avoir « donné » la victoire aux Russes.

Paris offre à Boris Becker de se racheter. Après la défaite de Thomas Muster, un ennemi intime, et celle de Goran Ivanisevic, la partie de tableau de l'Allemand s'est un peu dégagée et en deux matches si serrés, Boris Becker a mérité ce cadeau. Ici, pourtant, il semble toujours confus de ses succès. Il ne peut s'empêcher de penser qu'à une volée du palais omnisports de Bercy, il n'a jamais gagné sur la terre battue de Roland-Garros. Celle-ci lui a toujours refusé l'honneur d'une célébration.

Bénédicte Mathieu

Guy Forget sur le flanc

Un service puis un retour et Guy Forget a baissé les bras, traversé d'une forte douleur intercostale, une demi-heure après le début de la partie. Quelques jeux plus tard, après avoir été largement bandé, le Français renonçait, laissant à Daniel Vacek une place en quarts de finale. Vainqueur de Thomas Muster, la veille, Forget avait bien ressenti une gêne, qu'il avait attribuée à des courbatures. La faiblesse était plus grave.

Victime d'une déchirure musculaire, Forget s'en est allé. C'est la première fois de sa carrière qu'une telle mésaventure lui arrive. Il a également déclaré forfait en double où il s'alignait avec Henri Leconte. Une échographie, pratiquée vendredi matin, devait permettre aux médecins de décider de la durée de son « arrêt de travail », qui oscillera entre dix jours et un mois et demi. Sa saison est de toute façon terminée.

■ **Le duel des deux Suisses**, entre Marc Rosset et Jacob Hlasek, a tourné à l'avantage du second, jeudi 2 novembre. Finaliste à Bercy en 1994, face à André Agassi, Marc Rosset a dû s'incliner en trois sets, dont les deux derniers conclus au jeu décisif, après avoir compté deux balles de match en sa faveur. Cette défaite, face à un compatriote moins bien classé que lui, lui a arraché un geste de colère : Marc Rosset a fracassé sa raquette contre sa chaise, sous les sifflets du public.

Paris-Saint-Germain passe Strasbourg chute en coupe d'Europe

LE PARIS-SAINT-GERMAIN s'est aisément qualifié, jeudi 2 novembre, pour les quarts de finale de la Coupe des vainqueurs de coupe, en battant en Ecosse le Celtic de Glasgow, 3-0. A l'aller, les Parisiens l'avaient emporté 1-0 au Parc des Princes. Face à une équipe française remarquablement organisée, les supporteurs écossais n'auront cru qu'une demi-heure à la qualification de leur équipe. Les buts ont été inscrits par Patrice Loko (36e et 42e), qui confirme son retour en forme, et Pascal Nouma (67e).

Strasbourg, en revanche, a été éliminé par le Milan AC en 16e de finale de la Coupe de l'UEFA. Les Italiens l'ont emporté 2 à 1 sur leur pelouse du stade San-Siro. Roberto Baggio a marqué les deux buts italiens aux 28e et 44e minutes. Franck Sauzée a réduit la marque juste avant la mi-temps d'un superbe coup franc. Le Milan AC s'était déjà imposé 1-0 au stade de la Meinau. Les Strasbourgeois n'ont pas démérité mais n'ont jamais pu réellement entretenir de véritables espoirs face à une équipe manœuvrière.

Au terme de cette semaine européenne, outre Nantes en Ligue des champions, quatre clubs français (Bordeaux, Lyon, Lens et Paris-Saint-Germain) sont encore qualifiés dans leurs compétitions respectives.

RÉSULTATS

BASKET-BALL

CHAMPIONNAT D'EUROPE DES CLUBS

[illegible]

Deuxième journée aller

GROUPE A

CSKA Moscou (Rus.)-Olympiakos Le Pirée (Gré.) 56-91

Trévise (Ita.)-Istanbul Ülker (Tur.) 92-75

Malaga (Esp.)-Bayer Leverkusen (All.) 80-74

Iraklis Salonique (Gré.)-Antibes (Fra.) 91-71

Classement : 1. CSKA Moscou, 4 ; 2. Iraklis Salonique, Trévise, Olympiakos Le Pirée, Malaga, Istanbul Ülker et Antibes, 3 ; 8. Bayer Leverkusen, 2

GROUPE B

Real Madrid (Esp.)-Maccabi Tel-Aviv (Isr.) 91-74

Pau-Orthez (Fra.)-Benfica Lisbonne (Por.) 76-61

Barcelone (Esp.)-Panathinaïkos Athènes (Gré.) 63-57

Cibona Zagreb (Cro.)-Bologne (Ita.) 79-72

Classement : 1. Cibona Zagreb, 4 ; 2. Real Madrid, Pau-Orthez, Bologne, Panathinaïkos Athènes, Barcelone, Maccabi Tel-Aviv, 3 ; 8. Benfica Lisbonne, 2

FOOTBALL

COUPE DES VAINQUEURS DE COUPE

Rapid Vienne (Aut.)-Sporting Lisbonne (Por.) 4-0 ap (0-2)

Hradec Kralove (Tch.)-**Dinamo Moscou (Rus.)** 1-0 (3-1 tab) (0-1)

Parme AC (Ita.)-Halmstad Bk (Suè.) 4-0 (0-3)

Celtic Glasgow (Eco.)-**Paris-SG (Fra.)** 0-3 (0-1)

FC Bruges (Bel.)-**Real Saragosse (Esp.)** 0-1 (0-2)

AEK Athènes (Gré.)-**B. Moenchengladbach (All.)** 0-1 (1-4)

Feyenoord Rotterdam (P-B)-Everton (Ang.) 1-0 (0-0)

Deportivo La Corogne (Esp.)-Trabzonspor (Tur.) 3-0 (2-0)

COUPE DE L'UEFA

Milan AC (Ita.)-RC Strasbourg (Fra.) 2-1 (1-0)

Les clubs qualifiés sont en gras.

HANDBALL

CHAMPIONNAT D'EUROPE MASCULIN

Eliminatoires, groupe 3

Belgique-France 21-20

TENNIS

OPEN DE BERCY

Huitièmes de finale

P. Sampras (E-U, n° 1) b. J. Siemerink (P-B, n° 16) 6-3, 6-4 ; B. Becker (All., n° 3) b. T. Martin (E-U, n° 14) 6-4, 4-6, 7-5 ; W. Ferreira (AfS, n° 9) b. S. Bruguera (Esp., n° 8) 6-2, 3-6, 7-6 (7-3) ; D. Vacek (Tch.) b. G. Forget (Fra.) 5-2 abandon ; R. Krajicek (P-B, n° 12) b. P. Haarhuis (P-B) 6-4, 6-2 ; J. Hlasek (Sui.) b. M. Rosset (Sui., n° 10) 2-6, 7-6 (7-1), 7-6 (7-2) ; J. Courier (E-U, n° 6) b. M. Larsson (Suè., n° 11) 6-3, 6-4 ; M. Chang (E-U, n° 4) b. A. Medvedev (Ukr., n° 13) 2-6, 6-3, 7-5

Des études américaine et néerlandaise alimentent le débat sur les origines organiques de l'homosexualité et du transsexualisme

PLUSIEURS publications scientifiques apportent de nouveaux éléments au débat, engagé aux Etats-Unis notamment, sur les déterminismes génétiques des comportements sexuels dans l'espèce humaine. Le premier travail est signé d'une équipe de biologistes moléculaires dirigée par Dean Hamer (Institut national américain du cancer). Ces chercheurs annoncent avoir découvert de nouveaux arguments en faveur d'une origine biologique de l'homosexualité masculine. Le propos, on le sait, n'est pas neuf. L'équipe de Dean Hamer avait déjà avancé ces dernières années l'hypothèse de l'existence d'un « gène gay ». Elle travaillait alors sur le matériel génétique de 40 paires de frères homosexuels.

Le caractère provocateur d'une telle quête et l'inconsistance des données scientifiques quant à l'existence d'une corrélation entre des structures génétiques et un comportement spécifique humain avaient alors jeté un certain trouble. Dean Hamer et son équipe récidivent aujourd'hui, expliquant dans les colonnes du mensuel *Nature Genetics* qu'une zone particulière du chromosome X semble être impliquée dans l'homosexualité masculine. Plus précisément, ils estiment avoir identifié une région spécifique (baptisée Xq28) au sein de laquelle certaines caractéristiques structurelles sont plus fréquemment retrouvées chez les homosexuels masculins.

Travaillant sur des échantillons biologiques provenant de nouvelles familles au sein desquelles des frères sont homosexuels, le docteur Hamer a prolongé ses recherches de 1993. Il annonce retrouver de manière statistiquement significative chez les homosexuels une structure particulière de la région Xq28, structure qui n'est pas retrouvée avec la même fréquence chez les frères hétérosexuels. En revanche, les recherches menées dans les familles comportant des soeurs homosexuelles n'ont pas permis de retrouver une telle corrélation. *« L'explication la plus simple de nos résultats est qu'un locus dans la zone Xq28 influence l'orientation chez les hommes mais pas chez les femmes »*, expliquent-ils.

La région Xq28 ne correspond qu'à 0,02 % du patrimoine génétique humain. Elle équivaut néanmoins à plusieurs dizaines, voire plusieurs centaines de gènes. Et les chercheurs américains sont d'ores et déjà à la recherche du ou des gènes qui expliqueraient enfin pourquoi certains hommes ne sont pas hétérosexuels.

AUTOPSIES CÉRÉBRALES

C'est une démarche totalement différente qu'a adoptée un groupe néerlandais spécialisé dans les neurosciences et l'endocrinologie. Basés à Amsterdam, ces chercheurs révèlent, dans le dernier numéro de l'hebdomadaire *Nature* (daté du 2 novembre), avoir fait une découverte de taille concernant les origines de la transsexualité. Au terme d'une série d'autopsies cérébrales pratiquées sur des transsexuels (génétiquement masculins mais souffrant de ne pas être reconnus comme de sexe féminin), cette équipe, dirigée par le docteur Dick F. Swaab, annonce avoir identifié une différence importante dans une zone spécifique du système nerveux central. Ils expliquent en substance qu'une région particulière de la strie terminale (structure constituée de fibres d'association du système rhinencéphalique) présente, chez les transsexuels, les caractéristiques propres aux sujets de sexe féminin. On sait par ailleurs, à partir d'expériences faites sur l'animal, que cette région cérébrale joue un rôle essentiel dans le comportement sexuel.

Pour l'équipe néerlandaise, il s'agit là de la première démonstration de l'existence d'une structure féminine chez des transsexuels génétiquement masculins.

« Les informations obtenues chez l'animal et les résultats de notre étude soutiennent l'hypothèse selon laquelle les troubles de l'identité peuvent résulter de troubles de l'interaction entre le développement cérébral et les hormones sexuelles. » Il s'agit aussi d'un nouvel argument plaidant en faveur de l'origine organique du transsexualisme, phénomène mystérieux, à différencier de l'homosexualité et du travestisme, qui résiste depuis longtemps à toutes les tentatives d'explication scientifique.

L'INNÉ ET L'ACQUIS

A lui seul, cet argument ne sera toutefois pas suffisant pour ceux qui estiment que les anomalies du comportement sexuel trouvent leurs origines non pas dans le patrimoine génétique de l'individu, mais bien dans son environnement et son histoire personnelle. A cet égard, les recherches actuelles sur l'homosexualité et le transsexualisme conduisent à relancer de manière spectaculaire les polémiques opposant les tenants de l'acquis à ceux de l'inné.

Dans un commentaire accompagnant le travail néerlandais, S. Marc Breelove (département de psychologie de l'université de Californie) reconnaît que la conception d'un cerveau considéré comme « organe sexuel » devient de plus en plus plausible. Il émet néanmoins une série de réserves quant aux conclusions du groupe du docteur Swaab. Selon lui, des réponses définitives pourront être obtenues lorsque des avancées technologiques permettront de mesurer chez une même personne l'évolution structurale des régions neuroanatomiques impliquées au cours de la vie.

Au-delà des résultats et des publications scientifiques, on observe outre-Atlantique une évolution importante. Ces travaux ne sont en effet plus jugés comme étant politiquement incorrects, et les milieux homosexuels acceptent aujourd'hui l'hypothèse selon laquelle leur comportement ne serait pas tant l'expression du libre arbitre que la résultante de caractéristiques génétiques. Soulignant l'intérêt qu'ils portent à ces recherches, les responsables de la Gay and Lesbian Task Force américaine mettent toutefois aujourd'hui en garde contre les discriminations qui pourraient, demain, en résulter.

Jean-Yves Nau

Des chercheurs français ont découvert une nouvelle molécule du cerveau impliquée dans la sensibilité à la douleur

PEUT-ON ESPÉRER mettre au point de nouveaux médicaments contre la douleur, aussi puissants que la morphine mais dépourvus de ses effets secondaires et n'entraînant pas de dépendance ? La piste est ténue, mais réelle : des chercheurs français viennent d'isoler, dans le cerveau du rat, une nouvelle molécule impliquée dans la perception de la douleur. Publiés dans la revue *Nature* du 11 octobre, leurs travaux montrent que cette substance – dont tout laisse penser qu'elle existe également chez l'homme – n'exerce pas d'action analgésique, mais provoque au contraire une hypersensibilité à la douleur. Là réside précisément l'espoir. Il suffirait, en effet, de bloquer l'activité du récepteur de cette molécule pour réduire la sensation de douleur, sans que soit nécessaire l'administration d'aucun analgésique.

Extraits de l'opium, la morphine et ses dérivés furent longtemps connus pour n'exister à l'état naturel que chez les végétaux, pavot ou coquelicot. Dans les années 70, deux avancées essentielles bouleversèrent ce tableau trop simple. On démontra, d'une part, qu'il existait dans nos cellules nerveuses plusieurs types de « récepteurs opioïdes », molécules auxquelles se lient spécifiquement les dérivés morphiniques. On recensa, d'autre part, dans le cerveau des animaux et de l'homme les ligands naturels de ces récepteurs : des neuropeptides intracérébraux d'une structure spatiale proche de celle de la morphine, que l'on baptisa « endorphines » et « enképhalines ».

Dans un premier temps, cette double découverte suscita un immense espoir. Employées à bon escient, ces substances spontanément tolérées par l'organisme n'allaient-elles pas constituer le traitement antidouleur idéal ? Très vite, pourtant, il fallut déchanter : administrées à forte dose, enképhalines et endorphines entraînent, pour une moindre efficacité analgésique, les mêmes effets indésirables que les dérivés morphiniques. Ce qui n'empêcha pas les recherches de se poursuivre, afin de tenter de comprendre le rôle biologique de cette nouvelle famille de neuropeptides.

DIX-SEPT ACIDES AMINÉS

C'est dans ce contexte, à visée fondamentale plus que thérapeutique, qu'il faut situer les travaux qui viennent d'être menés au laboratoire de pharmacologie et de toxicologie fondamentale du CNRS (Toulouse). *« Nous recherchions la molécule qui, dans le cerveau, était capable de stimuler le récepteur dit « ORL1 »* [pour « Opioid receptor-like 1 »] », résume le neurobiologiste Jean-Claude Meunier. Ce récepteur, dont le gène fut identifié il y a un an par la même équipe, semble en effet apparenté, par sa structure, aux récepteurs opiacés. Mais il ne se lie à aucun dérivé morphinique connu – d'où son nom de récepteur « orphelin ».

Par un de ces tours de passe-passe qu'affectionne la biologie moléculaire, les chercheurs sont donc parvenus, en s'appuyant sur les propriétés pharmacologiques de ce récepteur, à isoler son « ligand endogène ». *« Il s'agit d'un petit peptide de 17 acides aminés, qui existe naturellement dans le cerveau de l'animal et de l'homme et qui ressemble un peu à l'une des cinq endorphines connues, la dynorphine »*, précise Jean-Claude Meunier. Une ressemblance qui évoque celle des faux amis, puisque cette molécule, baptisée « nociceptine » par ses découvreurs, semble exercer une action exactement inverse de celle des dérivés morphiniques.

Ainsi que l'ont montré les essais menés sur la souris par l'unité de neuropsychopharmacologie expérimentale (CNRS-université de Rouen), la « nociceptine » provoque en effet, chez l'animal auquel elle a été administrée, une hypersensibilité à la douleur. A l'inverse, il suffit de bloquer la synthèse du récepteur ORL 1 (ce qui, indirectement, inactive son ligand) pour obtenir un effet analgésique. L'enjeu serait ainsi de fabriquer des molécules antagonistes de la nociceptine, qui inhiberaient son action en prenant sa place sur le récepteur.

Ces molécules, qu'il ne tient qu'au bon vouloir des industriels de développer, constitueront-elles pour autant de bons candidats pour lutter contre la douleur ? Face à la boîte noire qu'est notre cerveau, la prudence reste de mise. Car la nociceptine, présente dans les zones associées à la perception de la douleur, l'est également dans bien d'autres régions du système nerveux central. Quel rôle y joue-t-elle ? *« On ne le sait pas encore, mais on peut d'ores et déjà prédire que son inhibition, à moins d'être rigoureusement contrôlée, entraînera divers effets secondaires »*, affirme Jean-Claude Meunier. Malgré tous ses défauts, la morphine a encore de belles années devant elle.

Catherine Vincent

LOTO SPORTIF N° 59

RESULTATS OFFICIELS

5 158 484 F

66 7 157 F

1 085 574 F

NUMERO PACTOLE : 0

MATCHS DU JOUR :

NOTTINGHAM FOREST AUXERRE 1 434 45 F

MILAN A.C. STRASBOURG 1 574 43 F

NANTES 1 399 38 F

JEUX, GRILLES ET PROBLÈMES

MOTS CROISÉS
Problème n° 889

HORIZONTALEMENT

I. Poursuivit les bourgeois. – II. Plus bas que bas. Plutôt haut en moyenne. – III. Subirai les coups de chaleur. Coloré en langage précieux. – IV. Détruite par Tullus. Remorqueur. – V. Assemblées. Caché. – VI. Cardinaux anglais. Dans l'ère. Travaille comme un cheval. Voyelles. – VII. En quarantaine. Va vers le Danube. – VIII. Compte dans la composition. Supprime. – IX. Lady. A déguster ou s'accroche aux revers. – X. Cataplasme parfois militaire.

VERTICALEMENT

1. Fut poursuivi par les bourgeois. – 2. Vaincues. Dans l'air. – 3. Groupe social. Roi. – 4. Stimule la fureur comme l'exploit. – 5. Pour un itinéraire. Imparfait et rarement justifié. – 6. Ont leur place dans la « une ». – 7. Pronom. Pronom. Attire comme Dracula, mais pas avec les mêmes atouts. – 8. Jaillit. Ville très ancienne. – 9. Se chasse sur les berges. Dans la parenté. – 10. Dans le spectre, mais nuancés. Possessif inversé. – 11. Nettoya sérieusement. Jeune fille. – 12. Celui du temps vous met à la mode. Va et vient sous la protection du feu. – 13. Mêlèrent intimement.

SOLUTION DU N° 888

A la suite d'une malencontreuse erreur, nous avons publié, dans nos éditions de 28 octobre, une grille fautive. Les trois cases noires qui figuraient dans les colonnes 11 et 12 (verticalement) devaient être déplacées d'un cran vers la gauche, la colonne 12 étant vierge de toute case noire.

Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous excuser.

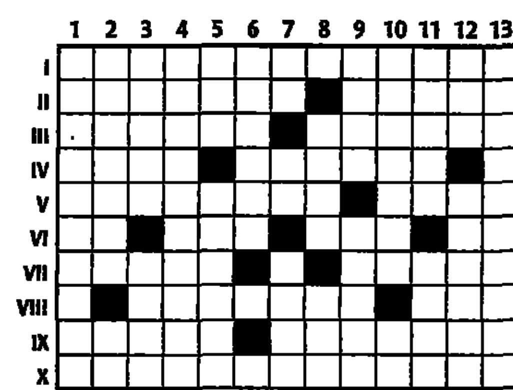
Horizontalement

I. Don Quichotte. – II. Odeurs. Aïeux. – III. Noceuse. Snet. – IV. Gré. Succéder. – V. Iasi. Ela. RSA. – VI. Otou. Salée. – VII. Ile. Tentai. – VIII. Alternance. – IX. Nie. Ronde. Si. – X. Nonce. Tenuto. – XI. Intercession.

Verticalement

1. Don Giovanni. – 2. Odorat. Lion. – 3. Nécessitent. – 4. Que. Iule. Ce. – 5. Urus. Errer. – 6. Issues. No. – 7. Eclatante. – 8. Ha. Calendes. – 9. Oise. Encens. – 10. Tendreté. Ui. – 11. Tuées. STO. – 12. Extradition.

François Dorlet



ANACROISÉS (R)
Problème n° 890

Les Anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille. Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans l'*Officiel du Scrabble* (Larousse).

HORIZONTALEMENT

1. IOPRSTUU. – 2. AAEMNOS. – 3. DEIIRTTV. – 4. AACDENS. – 5. CEEGLRS. – 6. AAEILMNU. – 7. EENOOSST. – 8. AAEILNNT (+ 2). – 9. EIOQSTU (+ 1). – 10. EIISTTT. – 11. EELMTTU. – 12. EEISSUZ. – 13. ERSSTTU. – 14. AAEISST (+1). – 15. EEINORST(+S) (+2). – 16. AACEINSS (+ 2). – 17. BEEINT. – 18. DEIINQU. – 19. AEHOSTU (+ 1). – 20. AACFIINR (+ 1). – 21. AELNOP. – 22. AABCOST (+ 2). – 23. AEEIRSTT (+ 8).

VERTICALEMENT

24. CINNOOPT. – 25. AEGHIS (+ 1). – 26. ALNOTUV (+ 2). – 27. CEIIMPRS. – 28. AENQTTUU. – 29. AEGLNSU (+ 4). – 30. CEEELORU (+ 2). – 31. AEEISSST. – 32. ASSTUU. – 33. DEEMNOST. – 34. AIIINSS. – 35. AAELNTV. – 36. ABEIORSS (+ 3). – 37. EEIRTTT. – 38. AIINSZ. – 39. AEEINTTT (+ 2). – 40. EFFINRS. – 41. AEIIPT (+ 1). – 42. EEELTU. – 43. ADEEIRS (+ 3).

SOLUTION DU N° 889

1. DEJEUNER. – 2. PLANOIR, ciseau à bout aplati. – 3. ABATTAGE. – 4. GOGUETTE. – 5. ASSUREUR. – 6. CIRRHES. – 7. UTERINE. – 8. RITALES (ALTIERS...). – 9. SETTERS – 10. FECULEUX. – 11. LAMAGE. – 12. BIBERON (BOBINER). – 13. NOIRAUD. – 14. VERRANNE, fibre de verre. – 15. ECUSSONS. – 16. BRASEROS (BROSSERA RESORBAS). – 17. ESSORAI (ASSEOIR OSERAIS RASSOIE). – 18. ELAVEE. – 19. ASSENES (ANESSES). – 20. DAKAROIS. – 21. LAVABLE (VALABLE). – 22. EBISELLE, taille en biseau. – 23. APEURES (APUREES EPEURAS PAREUSE RAPEUSE). – 24. ETEULES. – 25. PUGNACE. – 26. NAGEURS (NARGUES NURSAGE SURNAGE). – 27. LEONURES (ENROULES). – 28. EGOUTIER. – 29. INSOLE (ILEONS...). – 30. REGRETTE. – 31. BRESSAN. – 32. RATAFIA. – 33. POECILE (PICOLEE POLICEE). – 34. EBURNEES (BERNEUSE). – 35. LUTINER (LUIRENT RUILENT). – 36. CEDASSE. – 37. TRESSEUR. – 38. LOFERONT. – 39. HOLOCENE. – 40. ISOETES (SETOISE TOISEES). – 41. ANNAUX. – 42. RESSEME. – 43. XYLIDINE, composé organique.

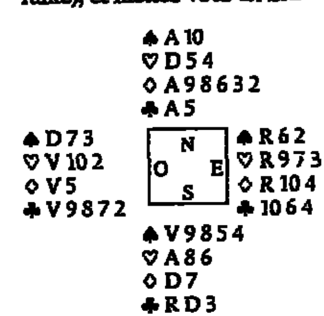
Michel Charlemagne et Michel Duguet

BRIDGE
Problème n° 1658

LA COUPE DE VENISE

Le jeu de flanc n'est plus le talon d'Achille des championnes, comme le montre cette donne du championnat du monde féminin de 1993.

Cachez les mains d'Ouest (votre partenaire) et de Sud (la déclarante), et mettez-vous en Est.



Nord : ♠ A 10 – ♥ D 5 4 – ♦ A 9 8 6 3 2 – ♣ A 5
Ouest : ♠ D 7 3 – ♥ V 10 2 – ♦ V 5 – ♣ V 9 8 7 2
Est : ♠ R 6 2 – ♥ R 9 7 3 – ♦ R 10 4 – ♣ 10 6 4
Sud : ♠ V 9 8 5 4 – ♥ A 8 6 – ♦ D 7 – ♣ R D 3

Ann. : E. don. E.-O. vuln.

Ouest Sanborn	Nord Saaya	Est Mac C.	Sud Iribarron
–	–	passe	1 ♠
passe	2 ♦	passe	2 SA
passe	3 SA	passe	passe...

Ouest (Kerry Sanborn) a entamé le Valet de Cœur pour le 4, le 7 et le 6 de Cœur, puis elle a continué avec le 10 de Cœur pour le 5, le 3 et l'As de Cœur de Sud. La déclarante (Gloria Iribarron) monta au mort par l'As de Trèfle (Ouest fournissant le 2) pour jouer le 2 de Carreau. *Comment Est (Karen Mac Callum) a-t-elle fait chuter* TROIS SANS ATOUT ?

Réponse

Il fallait reconstituer la main de Sud.

A Pique : certainement cinq cartes par un seul honneur (car, avec Dame Valet, Sud aurait cherché à affranchir les Piques au lieu des Carreaux).

A Cœur : l'As troisième (car, avec l'As second, Sud aurait pris sans doute au premier tour à Cœur).

A Carreau : La Dame seconde (car, si elle était troisième, il n'y aurait plus d'espoir).

A Trèfle : trois Trèfles par Roi Dame.

Que va-t-il se passer si Est ne prend pas avec le Roi de Carreau ? La déclarante va faire la Dame, puis elle tirera l'As de Carreau et rejouera Carreau afin d'affranchir trois Carreaux qu'elle pourra utiliser grâce à la reprise de l'As de Pique. Alors la défense ne pourra faire que trois Cœurs et le Roi de Carreau. Karen a donc compris que sa meilleure chance était de *prendre avec le Roi de Carreau* et de détruire la rentrée de l'As de Pique *en sacrifiant le Roi de Pique* tout en créant éventuellement une rentrée à Pique en Ouest.

Ce coup de Merrimac rendait inutilisables les Carreaux du mort (comme les vaisseaux espagnols bloqués à Santiago de Cuba), mais, grâce au Valet de Pique ou à la Dame de Pique d'Ouest, il assurait cinq levées à la défense avec trois Cœurs, le Roi de Carreau et un Pique...

UN ACTE DE COURAGE

Si l'on organisait un concours du « meilleur... stratagème de l'année », il est certain que celui du Danois Morgen Andersen serait un bon candidat. Il a permis de réussir un chelem infaisable au cours d'un championnat du Danemark par équipes de quatre.

Nord : ♠ R 8 4 3 – ♥ 9 – ♦ R 10 8 6 – ♣ D V 8 2
Ouest : ♠ V 10 7 – ♥ 3 2 – ♦ V 9 7 – ♣ 10 6 5 4 3
Est : ♠ D 5 – ♥ V 7 6 – ♦ A D 4 3 2 – ♣ R 9 7
Sud : ♠ A 9 6 2 – ♥ A R D 10 8 5 4 – ♦ 5 – ♣ A

Ann : S. don. Pers. vuln. (1re table)

Sud Andersen	Ouest Berg	Nord Schaffer	Est Ron
2 ♥	passe	2 SA	passe
4 ♥	passe	5 ♥	passe
6 ♥	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé le Valet de Pique, *grâce à quel stratagème* Morgen Andersen, en Sud, a-t-il gagné ce PETIT CHELEM À CŒUR qui était théoriquement infaisable ?

Note sur les enchères

L'ouverture de « 2 Cœurs » était naturelle et forcing pour un tour. Sur la réponse négative de « 2 SA », il était donc normal de sauter à « 4 Cœurs » pour essayer la manche. Mais Nord, avec ses deux Rois, estima qu'il devait tout de même faire une « invitation au chelem », que Sud accepta avec sa couleur pleine à Cœur et tous les contrôles.

Philippe Brugnon

SCRABBLE (R)
Problème n° 484

GOBEZ LES E

A propos de la partie de Bagnols-sur-Cèze publiée dans notre chronique n° 482, Michel Pialat fait remarquer que, en consultant son « 7 + 1 » (Larousse, 150 F), on aurait pu découvrir que DÉMARRE, au quatrième coup, scrabble sur toutes les lettres de IRONISASSIEZ, chaque lettre répétée de ce dernier mot correspondant à une anagramme : DÉMARRE + I = non seulement DÉMARIER, mais aussi RÉDIMERA et MERDERAI. Cette mnémotechnique nous paraît d'un intérêt plus anecdotique que pratique : le temps de tricoter les sept lettres d'un tirage avec celles d'un mot « d'appui », il y a belle lurette que les trois minutes fatidiques se seront égrenées.

Le E est la lettre d'appui (c'est-à-dire disponible sur la grille) de loin la plus fréquente, puisqu'il y en a quinze dans le jeu. On peut donc commencer par apprendre les anagrammes des participes passés féminins « fantômes » : « baroudée » n'est pas bon, puisque le verbe BAROUDER est intransitif, mais BAROUDÉ + E = RADOUBÉE (RADOUBER est transitif). Voici d'autres verbes intransitifs : 1. CASCADER – 2. DÉCONNER – 3. DIVERGER – 4. LOUVETER – 5. DÉTONER – 6. FURETER – 7. LAPINER – 8. REFLUER – 9. RICANER – 10. RENACLER – 11. RÉSISTER. A vous de trouver les verbes transitifs qui en sont les anagrammes (les solutions sont en fin d'article). Dans d'autres cas, vous avez à chercher non pas un verbe anagrammique, mais un participe passé variable (exemple : PÉRORÉS + E = RÉOPÉRÉS). 12. FOUINES + E – 13. LÉVITES + E – 14. QUEUTES + E – 15. COUINES + E – 16. DAIGNES + E – 17. ABRÉAGI + E – 18. PERDURE + E – 19. PISSOTE + E. Trouvez maintenant un nom ou un adjectif féminin en -ÉE (exemple : RICOCHE + E = CHICORÉE). 20. CRÉPITÉ + E – 21. PACTISÉ + E.

Michel Charlemagne

Solution des anagrammes : 1. SACCADER – 2. DÉNONCER – 3. DÉGIVRER – 4. VELOUTER – 5. DÉNOTER – 6. FEUTRER – 7. INALPER, *monter dans les alpages avec les troupeaux* – 8. FLEURER – 9. RACINER – 10. RELANCER – 11. RETISSER – 12. ENFOUIES – 13. TÉLÉVISÉ – 14 ÉQUEUTÉS – 15 COUSINÉE – 16 DÉGAINÉS – 17. GABARIÉE, *construite selon un gabarit.* – 18. REPERDUE – 19. POÉTISÉS – 20. PRÉCITÉE – 21. CAPITÉES, *dont la tête est arrondie (bot.).*

Scrabble-Club de Menton, 27 mai 1995.
Tournois à la Maison des loisirs mercredi à 14 h 30, à la Résidence du Louvre mardi et vendredi à 14 h 30.

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire de référence est l'*Officiel du Scrabble* (Larousse).

N°	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	ADEIGNZ			
2	EELNNTU	DAIGNEZ	H 6	106
3	EEMQRTT	ENGLUENT	9 F	62
4	Q+CEEEFR	METTREZ	12 B	34
5	FQ+DORUV	CREEE	A 8	43
6	DFV+IOST	ROQUE	K 5	24
7	D+AEGILM	VOTIFS	4 I	37
8	ADG+ESUX	MIEL	3 L	25
9	GU+ADHRW	DESAXES	N 2	74
10	GW+AORST	HUARD	O 7	38
11	GO+AEILP	WATERS	C 9	50
12	AI+KOMS?	GOSPEL	14 A	22
13	I?+AAERY	AMOKS	15 F	47
14	EHLNOS?	RE(P)AYAI (a)	B 2	124
15	ELNPSUU	(P)HENOLS (b)	1 B	95
16	LNPU+AEJ	TROQUEUSE	K 4	32
17	AEN+CIIU	JULEP	F 6	36
18	IN+BINOV	CAIEU	2 F	29
19	BINO+FIT	VIN	14 J	27
20	BIT+AB	INFO	15 L	27
		VINAI	14 J	28
				960

(a) Ou E(N)RAYAI. (b) HELE(R)ONS, 3 A, 72.

1. Ph. Cepitelli, 906 ; 2. C. Foucher, 880 ; 3. M. Bauduin, 811.

ÉCHECS
Problème n° 1662

TOURNOI INTERNATIONAL DE VIERNHEIM (1995)
Blancs : M. Bezold.
Noirs : H. Grund.
Gambit-D. Défense slave.

1. ç4	ç6	13. Tg1! (i)	Cd7 (j)
2. Cf3	Cf6	14. Tg3	é5
3. d4	d5	15. Ta-g1	Ff6 (k)
4. Cç3	dxç4	16. Fh6	éxd4 (l)
5. a4	Ca6 (a)	17. Fxf7+!! (m)	Rh8 (n)
6. é4 (b)	Fg4 (ç)	18. Txg7! (o)	Cé5 (p)
7. Fxç4 (d)	é6 (é)	19. Dé6!	Cg6 (q)
8. 0-0	Cb4	20. Txh7+!! (r)	Rxh7
9. Fé3	Fé7	21. Df5! (s)	Tg8 (t)
10. Dé2 (f)	Fxf3	22. Dh5! (u)	Tg7
11. gxf3	a5 (g)	23. Fç1 mat	
12. Rh1 (h)	0-0		

NOTES

a) Une idée de Smyslov qui évite la suite classique 5..., Ff5 ; 6. é3, é6 ; 7. Fxç4, Fb4 ; 8. 0-0, 0-0 ; 9. Dé2. Dans le même esprit, on peut également jouer 5..., Fg4 ; 6. Cé5, Fh5 ; 7. f3, Cfd7 ; 8. Cxç4, é5.

b) Ou 6. Cé5, Cg4 ; 7. Cxç4, é5 ; 8. Cxé5, Cxé5 ; 9. dxé5, Dxd1+ ; 10. Cxd1, Cb4 ; 11. Cé3, Fé6 ; 12. Fd2, a5 avec égalité. Ou 6. g3, g6!

ç) Vouloir garder le pion par 6..., Fé6 n'est pas une bonne idée : 7. Cg5, Dd7 ; 8. é5, Cd5 ; 9. Fxç4!, Cxç3 ; 10. Fxé6, Cxd1 ; 11. Fxd7+, Rxd7 ; 12. Cxf7, Tg8 ; 13. Cg5, h6 ; 14. Cé4, Cxb2 ; 15. Fxb2 (Tcherepkov-Bagirov, 1969).

d) Menace 8. Cé5!

é) Après 7..., Fxf3 ; 8. gxf3, é6 ; 9. 0-0, Fé7 ; 10. Fé3, Cb4 ; 11. f4, les Blancs sont mieux.

f) Menace encore 11. Cé5!

g) Sinon les Blancs joueront 12. a5.

h) A la sortie de la phase initiale, l'avantage des Blancs est net : majorité au centre, paire de F, colonne g ouverte.

i) Lorsqu'on contrôle le centre, on peut se permettre d'annoncer son plan à haute voix.

j) 13..., Rh8 était plus prudent. L'idée de contre-attaquer par é6-é5 est une erreur puisqu'elle ouvre la diagonale du Fç4.

k) 15..., g6 n'est plus possible à cause de 16. Fh6, et la Tf8 ne peut quitter la défense du pion f7.

l) Les Noirs pensent gagner un temps, grâce à la menace 17..., dxç3, et ne craignent pas la variante 17. Fxg7, Fxg7 ; 18. Txg7+, Rh8.

m) Mais, surprise, le F-R entre dans la danse.

n) En effet, si 17..., Txf7? ; 18. Txg7+, Fxg7 ; 19. Txg7+, Rh8 ; 20. Dxf7, Cf6 ; 21. Tg8+!, Dxg8 ; 22. Dxf6+ suivi du mat.

o) Abandonnant le Cç3.

p) Et non 18..., dxç3? ; 19. Fg8!, Txg8 ; 20. Df7. Le coup du texte menace le Ff7 comme le Cç3.

q) Et non 19..., dxç3? à cause de 20. Txh7+!, Rxh7 ; 21. Df5+, Rh8 ; 22. Fg7+!, Fxg7 ; 23. Dh5+. Ni 19..., Cxf7? ; 20. Df5, Fxg7 ; 21. Fxg7+, Rg8 ; 22. Ff6+. Ni 19..., Txf7? ; 20. Txf7, Cxf7 ; 21. Dxf7, dxç3 ; 22. Tg8+!, Dxg8 ; 23. Dxf6+, Dg7 ; 24. Dxg7 mat.

r) La pointe finale.

s) Un coup silencieux.

t) Si 21..., Txf7 ; 22. Dxg6+, Rh8 ; 23. Dxf7, Dé7 ; 24. Fg7+!

u) Second tir silencieux avec mat imparable.

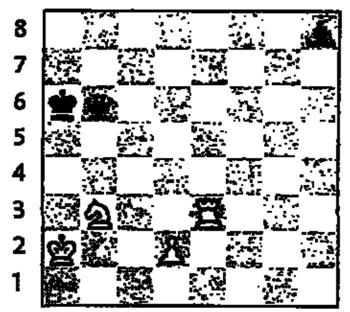
SOLUTION DU PROBLÈME N° 1661
E. RATNER (1926)

(Blancs : Rg1, Fa6, Ca1 et é5. Noirs : Rb6, Fa7, Pç7 et g7.)

Le gain n'est pas visible ; en effet, après 1. Ff1, Rb7+ ; 2. Rh1, Fd4, les Noirs regagnent un C et font nulle. De même, après 1. Fd3, Rb7+ ; 2. Rg2, Fd4 ; 3. Cb3, Fxé5 ; 4. Ca5+, Rb6! ; 5. Cç4+, Rç5 ; 6. Cxé5, Rd4!

D'où le coup unique 1. Fé2!!, Rb7+ ; 2. Rg2, Fd4 ; 3. Cb3, Fxé5 ; 4. Ca5+, Ra8 (si 4..., Rç8 ; 5. Fg4+ et 6. Cç6+) ; 5. Cç6, Fd6 ; 6. Fa6, g5 ; 7. Rf3, Ff4 ; 8. Rg4, Fd2 ; 9. Rf5, Ff4 ; 10. Ré6, g4 ; 11. Rd7, g3 ; 12. Rç8 (juste à temps), g2 ; 13. Fb7 mat.

PROBLÈME N° 1662
L. KUBBEL (1921)

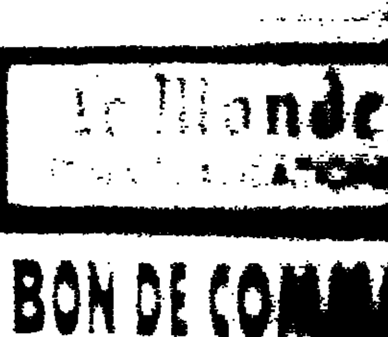


Blancs (4) : Ra2, Té3, Cb3, Pd2.
Noirs (3) : Ra6, Db6, Fh8.

Les Blancs jouent et font nulle.

Claude Lemoine





PARIS EN VISITE

Dimanche 5 novembre

■ **SALONS DE L'HÔTEL DE LA PAÏVA** (45 F + prix d'entrée), 10 heures, 25, avenue des Champs-Elysées (Didier Bouchard).
■ **MARAIS** : le quartier juif (50 F), 10 h 45, sortie du métro Saint-Paul (Psalmodi).
■ **LE QUARTIER MOUFFETARD** (60 F), 11 h 15 et 15 h 30, sortie du métro Monge (Connaissance d'ici et d'ailleurs).
■ **MUSÉE DU MOYEN ÂGE** (34 F + prix d'entrée) : les thermes antiques et leurs galeries souterraines, 14 heures ; l'hôtel des abbés de Cluny et les collections médiévales, 15 h 30 (Musées nationaux).
■ **LE CIMETIÈRE DE MONTMARTRE** (37 F), 14 h 30, devant l'entrée côté avenue Rachel (Monuments historiques).
■ **LA CONCIERGERIE** et la Sainte-Chapelle (55 F + prix d'entrée), 14 h 30, devant les grilles du palais de justice (Europ explo).
■ **LES ÉGOUTS**, 14 h 30 (37 F), sortie du RER Alma angle du quai Branly (Monuments historiques) ; 15 heures (25 F), devant l'entrée face au 93, quai d'Orsay (Ville de Paris).
■ **FAUBOURG-SAINT-JACQUES** : couvents et jardins (55 F), 14 h 30, sortie du RER Port-Royal (Europ explo).
■ **L'ÎLE DE LA CITÉ ET L'ÎLE SAINT-LOUIS** (50 F), 14 h 30, sur le Pont-Neuf devant la statue d'Henri IV (Connaissance de Paris).
■ **MARAIS** : petites synagogues et rue des Rosiers (50 F), 14 h 30, sortie du métro Hôtel-de-Ville, côté rue Lobau (Art et Histoire).
■ **LE VIEUX BELLEVILLE** (50 F), 14 h 30, sortie du métro Pyrénées devant Twenty (Christine Merle).
■ **L'HÔTEL-DIEU** (50 F), 15 heures, devant l'entrée côté parvis de Notre-Dame (Paris autrefois).
■ **L'HÔTEL DE SOUBISE** (50 F + prix d'entrée), 15 heures, 60, rue des Francs-Bourgeois (Elisabeth Romann).
■ **LE QUARTIER DE SAINT-SÉVERIN** (50 F), 15 heures, sortie du métro Maubert-Mutualité (Résurrection du passé).
■ **LA CATHÉDRALE ORTHODOXE RUSSE** et sa crypte (50 F + prix d'entrée), 15 h 30, 12, rue Daru (Tourisme culturel).

Lundi 6 novembre

■ **L'OPÉRA-GARNIER** et l'exposition sur les costumes (50 F + prix d'entrée), 10 h 30, hall d'entrée (Pierre-Yves Jaslet).
■ **PASSAGES COUVERTS**, 10 h 30 (50 F), 3, rue de Palestro (Paris autrefois) ; 14 h 30 (40 F), 31 *bis*, rue du Faubourg-Montmartre (Sauvegarde du Paris historique).
■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : la collection Beistegui, 11 h 30 ; le décor sculpté du Parthénon, 12 h 30 ; les primitifs flamands, 19 h 30 (Musées nationaux).
■ **MUSÉE GUIMET** : exposition « Chine, des chevaux et des hommes » (24 F + prix d'entrée), 12 h 30, 6, place d'Iéna (Musées nationaux).
■ **LA BOURSE** d'hier et d'aujourd'hui (30 F), de 13 h 15 à 15 h 45, à l'entrée de la galerie des visiteurs, côté rue Notre-Dame-des-Victoires (Bourse de Paris).
■ **L'ARSENAL** (60 F + prix d'entrée), 14 h 30, sortie du métro Sully-Morland (Isabelle Haulier).
■ **L'ÉGLISE DE LA MADELEINE** et la chapelle expiatoire (37 F), 14 h 30, devant la Madeleine, sur les marches (Monuments historiques).
■ **MARAIS** : sur les traces de Mme de Sévigné (55 F), 14 h 30, parvis de l'église Saint-Gervais (Frédérique Jannel).
■ **LES QUARTIERS SAINT-GERVAIS ET SAINT-PAUL** (50 F), 14 h 30, parvis de l'église Saint-Gervais (Métamorphoses urbaines).
■ **MUSÉE DU LOUVRE** : exposition « Les émaux limousins » (55 F + prix d'entrée), 14 h 45, 2, place du Palais-Royal (Europ explo) ; des primitifs à la Renaissance en Italie (55 F + prix d'entrée), 14 h 45, sortie du métro Palais-Royal côté place Colette (Paris et son histoire) ; la sculpture française du XVIIe siècle (50 F + prix d'entrée), 15 heures, sous la Pyramide devant l'accueil des groupes (Institut culturel de Paris) ; exposition « Les émaux limousins » (60 F + prix d'entrée), 15 h 45, 2, place du Palais-Royal (Pierre-Yves Jaslet).
■ **L'ARC DE TRIOMPHE** (37 F + prix d'entrée), 15 heures, galerie souterraine, devant les guichets (Monuments historiques).
■ **LES ÉGOUTS** (25 F), 15 heures, devant l'entrée face au 93, quai d'Orsay (Ville de Paris).
■ **MARAIS** : hôtels, jardins et place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).
■ **LE QUARTIER SAINT-GERMAIN DES PRÉS** (40 F), 15 heures, devant l'église (Approche de l'art).

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Le français en Syrie

AU MOMENT où de gros nuages assombrissent l'Orient, risquant de compromettre la paix dans ces régions et même de jeter le trouble dans les relations internationales – incidents de Palestine et d'Egypte, agitation arabe, question des Détroits, – notre attention est plus particulièrement retenue par une nouvelle qui n'a pas sans doute la même portée mondiale, mais qui nous affecte de plus près. Nous voulons parler de la décision – qu'on vient seulement de connaître à Paris – qu'a prise le gouvernement de Syrie d'empêcher les écoles françaises installées dans ce pays de rouvrir leurs portes cette année.

Il est inutile de rappeler l'importance qu'avaient traditionnellement ces établissements dans la diffusion de notre culture au Levant. Beaucoup d'entre eux, tant en Syrie qu'au Liban, sont, du reste, bien antérieurs au mandat et n'en dépendent en aucune façon. La plupart de ces écoles, dont l'ouverture a été jadis obtenue du gouvernement turc au prix d'une longue et patiente action diplomatique, ont utilement servi à l'émancipation de la Syrie – de cette Syrie qui les traite maintenant en ennemies !

Ce n'est pas à nous de dire si, en procédant de la sorte, le gouvernement de Damas ne va pas à l'encontre de ses propres intérêts. Il est permis cependant de noter qu'en prévision de sa décision quelque 1 100 enfants syriens ont quitté le mois dernier leurs foyers pour passer au Liban voisin afin de continuer d'y recevoir l'instruction française.

Ajoutons, pour attester – si c'était nécessaire – le succès de notre enseignement, que l'an dernier 21 000 élèves étaient inscrits dans les écoles françaises et 25 000 autres dans les écoles subventionnées par la France.

(4-5 novembre 1945.)

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE 3617 LMPLUS
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE

Films à Paris et en province :
36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications nº 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* :
12, rue M. Gunsbourg,
94852 Ivry-cedex.
PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA
Président-directeur général :
Jean-Marie Colombani
Directeur général
Gérard Morax
Membres du comité de direction :
Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées
75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** Nouvelle Liberté propose, jusqu'au 4 janvier, un tarif spécial pour la visite de l'exposition Cézanne, à Paris. Les vols ont lieu chaque lundi, mercredi et jeudi au départ de Toulouse, Bordeaux et Strasbourg. Le prix de 700 F comprend le billet aller et retour sur la compagnie Air Liberté, le transfert de l'aéroport d'Orly vers le Grand Palais et l'entrée à l'exposition Cézanne.

■ **BELGIQUE.** Après la grève du 27 octobre qui a paralysé le trafic ferroviaire, les chemins de fer belges (SNCB) offrent aux voyageurs qui peuvent présenter un billet valable pour ce jour-là un aller et retour permettant d'effectuer un voyage entre deux gares belges avant la fin janvier. – *(AFP.)*

■ **PROCHE-ORIENT.** La Jordanie, l'Egypte et Israël ont présenté un projet de création d'un gigantesque complexe touristique, la « Riviera de la mer Rouge », reliant les stations balnéaires d'Akaba, de Taba et d'Eilat. Pour l'infrastructure, les trois pays ont fait appel aux investisseurs privés et publics pour un montant de plus de 1,5 milliard de dollars, dont 500 millions pour le seul développement hôtelier d'Akaba. – *(AFP.)*

■ **NOUVELLE-CALÉDONIE.** Air France assure trois vols hebdomadaires au lieu de deux entre Paris et Nouméa, *via* Tokyo et non plus Sydney. C'est la compagnie AOM qui fait escale à Sydney : son vol hebdomadaire Paris-Nouméa, qui passait par Bangkok, s'arrête désormais à Colombo (Sri-Lanka) et à Sydney. – *(AFP.)*

■ **CANADA-ITALIE.** Alitalia a signé un accord de partage de code avec Canadian Airlines. La fréquence des vols entre Rome et Toronto, assurés alternativement par l'une et l'autre compagnie, va être accrue et le service amélioré. – *(AFP.)*

■ **TOULOUSE.** Une liaison aérienne Toulouse-Barcelone, exploitée par la compagnie régionale espagnole Air Nostrum, a été inaugurée lundi 30 octobre. Un vol par jour est assuré du lundi au vendredi sur des Fokker 50 qui desservent aussi les Baléares. – *(AFP.)*

MÉTÉOROLOGIE

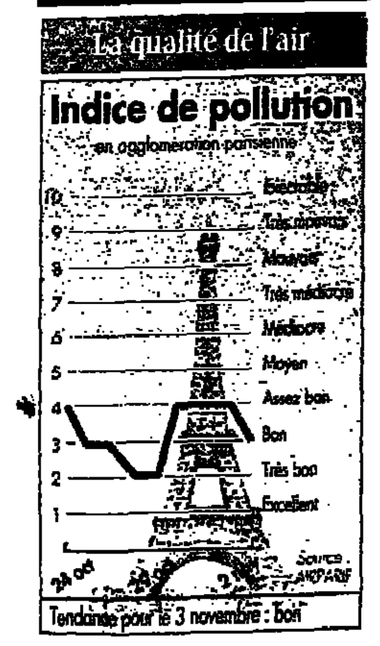
A la suite de mouvements sociaux à Météo-France, nous sommes dans l'impossibilité de publier les prévisions météorologiques habituelles. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous en excuser.

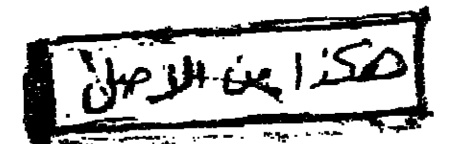
Frais

LE FLUX DE NORD canalise de l'air plus froid sur la France, sec en général. Le mistral et la tramontane souffleront encore assez fort, avec des rafales pouvant atteindre les 100 km/h dans la nuit de vendredi à samedi et faiblissant à 80 km/h dans la journée de samedi. De la Normandie aux Pays de Loire et au Bassin aquitain, les brouillards seront nombreux le matin. Ils pourront persister localement jusqu'en mi-journée dans le Sud-Ouest. Quelques brouillards seront observés également du Nord au Bassin parisien et au Centre. Sur l'extrême Nord-Est, du nord de la Lorraine à la plaine d'Alsace, la neige fera une apparition timide sur les hauteurs, à partir de 500 mètres.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

La qualité de l'air





MUSIQUE SACRÉE Le chœur des moines bénédictins espagnols de Silos et leur chant grégorien rencontrent un succès exceptionnel. Leur premier disque a dépassé les deux millions d'exemplaires vendus dans le monde. Dans leur monastère isolé, sur le plateau de la Vieille Castille, les moines regardent ce phénomène avec étonnement. ● LES MUSIQUES SACRÉES médiévales connaissent une popularité étonnante, en particulier aux Etats-Unis et au Brésil, en France, en Espagne et en Allemagne. Les recherches musicologiques se multiplient. Le marketing se lance à l'assaut de ce nouveau créneau. ● MONASTÈRE ET COMMERCE ne font pas toujours bon ménage. Les moines de Silos ont quitté la puissante firme internationale EMI, lui préférant une petite maison catholique, française, Jade, pour éditer les deux derniers enregistrements de leurs chants.

Les moines de Silos hissent le chant grégorien en tête du hit parade

Leur premier disque s'est vendu à deux millions d'exemplaires. Au sixième, leur succès ne se dément pas. L'austère monastère de la Vieille Castille tente de résister aux inconvénients de la célébrité

SANTO DOMINGO DE SILOS
de notre envoyée spéciale

La pierre de l'église est blanche, les murs sont nus, conformément à la règle de saint Benoît – qui proscrit peintures et ornements. Sous les hautes voûtes, serrés dans le chœur, une trentaine d'hommes semblent minuscules au fond de cette église imposante, accolée à une abbaye plus majestueuse encore, plantée à 1 000 mètres d'altitude sur l'immense plateau de la Vieille Castille. Pour atteindre le village de Santo Domingo de Silos, il faut traverser les centaines de kilomètres de ce causse calcaire, battu par les vents, brûlé par le soleil, parsemé de villages médiévaux. Grisé par le charme austère du parcours, le visiteur découvre l'un des plus beaux monastères romans d'Espagne, devenu depuis quelques années un haut lieu du chant grégorien. Les hommes en noir qui y perpétuent la tradition ont vendu des millions de CD dans le monde entier.

Cette austère abbaye compte désormais parmi les lieux mythiques du hit-parade international, déclenchant la concurrence entre maisons de disques, impatientes de tirer profit de leur succès inattendu. Le dernier recueil de Silos vient de sortir en France sous le label d'une petite maison d'édition catholique, Jade. Les moines de Silos psalmodient et chantent à l'unisson, tantôt ensemble tantôt se répondant les uns les autres. Un orgue les soutient doucement. « *Sanctus Dominus Deus* », les yeux penchés sur le bréviaire, ils suivent les partitions du chant grégorien et leurs paroles en latin. Sept fois par jour, la communauté se regroupe dans l'église pour les offices (de matines à complies) et la messe de midi.

Le Père José Luis Angulo, maître de chœur, est entré chez ces moines à l'âge de douze ans, comme élève de leur école. Il chantait vêpres et messe chaque jour, en plus des études et de la participation aux besognes. Il n'a jamais cessé de chanter. Agé aujourd'hui d'une cinquantaine d'années, il lance, espiègle, à la journaliste : « *Allez donc boire un verre au café, au lieu de rester dans ce monastère.* » Entre les offices, les obligations du travail (bricolage, jardinage, cuisine, visites guidées du cloître) et de la recherche musicale, il explique : « *Chanter, c'est prier. Quand je fais travailler le chœur, j'essaie que chacun exprime sa vie intérieure. Le grégorien naît du mystère de l'âme humaine. Il vient de la pureté et nous guide vers la transcendance.* »

Dans la belle bibliothèque du monastère, le père Angulo va chercher un manuscrit suisse du XIe siècle : il contient les paroles et les neumes, ces signes, sans portées ni notes, qui servaient de partitions pour le grégorien. La musique est monophonique (elle se chante à l'unisson et non à plusieurs voix) : « *Il s'en dégage néanmoins une force spéciale, car chacun vit différemment les paroles qu'il prononce* », affirme le maître du chœur.

Les CD à succès n'ont pas été enregistrés par les moines d'aujourd'hui. Il s'agit de rééditions des chants recueillis entre 1950 et 1970. Le Père Angulo était l'une des voix. Le chœur actuel n'a plus la même qualité, reconnaît-il, en accord avec le musicologue qui les accompagne, Alejandro Masso, l'un des meilleurs spécialistes de la musique ancienne en Espagne. Si, dans le cadre magnifique de Silos, leur musique est envoûtante, elle passerait plus difficilement l'épreuve de la reproduction sur disque. « *Un style est fini* », commente le maître de chœur. La symbiose entre une époque, un mode de vie, une foi est terminée. Comme la congrégation bénédictine de Solesmes, à laquelle appartient le monastère espagnol, Silos adhère au catholicisme traditionaliste qui regrette la modernisation voulue par le concile Vatican II. « *La vie religieuse était plus romantique ; la piété était autre. Nous, les moines, étions habitués à la discipline. Les contraintes étaient sublimées, comme l'était la sexualité, au service de la prière et du chant.* » De nos jours, l'école est fermée, les vocations se raréfient et les vœux sont prononcés plus tardivement, ce qui nuit à la formation musicale. Et la fin de la messe en latin a transformé le grégorien en curiosité.

« *Nous n'avions pas honte d'un certain sentimentalisme dans le chant*, se souvient le père Angulo ; *c'était une ingénuité, un naturalisme contrôlés. Les jeunes sont plus gênés. Quand j'exige des détails dans le phrasé, certains ont peur du ridicule.* » Entre-temps, la technique du chant grégorien s'est affinée, grâce aux recherches de Solesmes. « *Notre monastère a été refondé par des abbés de Solesmes en 1880, après avoir été fermé pendant trente ans. Nous-mêmes avons été formés par cette abbaye. Pourtant notre style est différent, car nous ne recherchons pas avant tout la perfection technique, qui produit parfois des musiques froides. Nous privilégions l'émotion simple, la parole de Dieu qui nous parle de charité.* » Ainsi, face à la disparition du grégorien de leur jeunesse, les moines ne croient pas que des chorales de laïcs puissent bien interpréter cette musique. Si bons soient-ils techniquement, ils ne pourraient que transformer « *ces pièces de prière en pièces de concert* ».

Dans leur village isolé, derrière la clôture du monastère, vivant modestement, les bénédictins de Silos tiennent à distance « *le monde moderne qui produit des robots, où tout s'achète et tout se vend* », selon les mots du père abbé du monastère, Clemente Serna.

Mais depuis le succès de leur premier disque en 1992, ce monde vient envahir leur retraite. Et le choc est rude. Jusqu'à mille cinq cents visiteurs par jour, en plein été, se pressent aux portes du cloître, la seule partie, hormis l'église, qui soit accessible au public. Les horaires d'ouverture sont serrés ; la visite, guidée, est ultrarapide ; la boutique de cartes postales, disques et livres est minimale. Les touristes se font photographier dans le cloître, comme à la tour Eiffel. Les marchands de glaces et de boissons occupent le parvis de l'église. Les bistrots vendent les cassettes de Silos à des prix exorbitants. Un nouveau parking pour les autocars a dû être aménagé cet été. Toute l'année, les offices attirent : en semaine, fin octobre, une bonne centaine d'Espagnols assistaient aux vêpres.

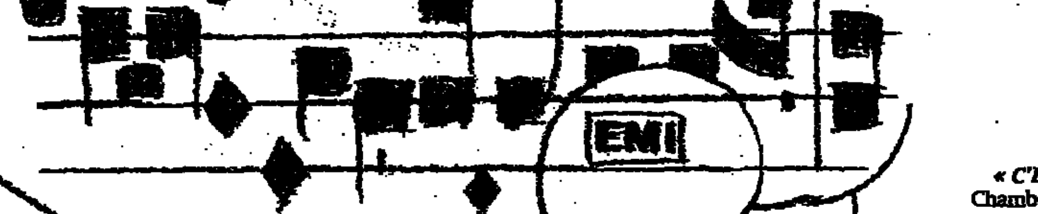
Face à cette curiosité nouvelle, les moines cherchent à se protéger et à restreindre le nombre d'intrus. Ils rechignent désormais à accueillir les journalistes, mais consentent à tenir des conférences lors du lancement de leurs disques. Quand, exceptionnellement, ils ouvrent leur porte au *Monde*, c'est pour un accueil chaleureux. Après le dernier office de la soirée, ils offrent un verre de bénédictine maison. Dehors, dans le silence, la nuit pure de l'altitude, étincelante d'étoiles, semble éternelle.

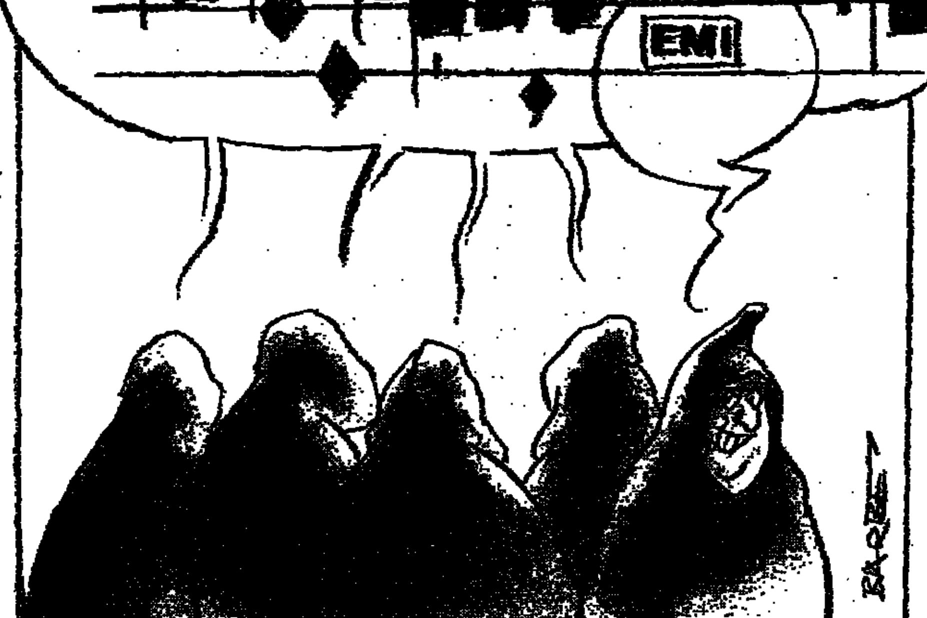
Catherine Bédarida

Un chant « romantisé » à l'extrême

Les deux disques de Silos parus cette année chez Jade sont présentés comme des documents historiques. Enregistrés entre 1956 et 1962, les cinq messes et les pièces mariales en plain-chant ne sont « *historiques* » que si l'on veut bien considérer comment elles furent alors interprétées, dans le contexte de restauration du chant d'église. Mais il paraît aujourd'hui difficile d'apprécier ce type de chant romantisé à l'extrême (nuances, rubato, accents), accompagné d'une harmonisation assez fade à l'orgue. L'auteur du texte de présentation s'en tire à bon compte en tirant, sans les citer, sur les interprétations plus musicologiques en vigueur aujourd'hui : « *Un temple propre, aseptisé, dépourvu de patine parlera toujours moins au cœur que les herbes qui poussaient entre les dalles, et les fleurs qui ornaient les fentes de ses murs.* » Victor Hugo, auteur de l'ineffable *Dans les ruines d'une abbaye*, eût apprécié. D'autres moins.

★ 2 CD séparés Jade JAD C 131 et 74321 29889-2.





Les bénéfices de la vertu

C'est une entreprise catholique de disques qui publie désormais le chœur de Silos. Une bonne affaire

« *C'EST UN DON de Dieu* », affirme Emmanuel Chamborédon, le très catholique directeur d'une entreprise de musique de films, Milan, dont un département, Jade, se spécialise en musique religieuse. Quand les moines de Silos, choqués par les méthodes d'EMI, ont voulu quitter la firme internationale, ils se sont tournés vers ce réseau catholique et ont signé contrat avec Jade. « *Ce sont nos meilleures ventes* », reconnaît Emmanuel Chamborédon. Jade diffuse exclusivement de la liturgie catholique et des musiques religieuses anciennes et contemporaines.

La firme EMI avait racheté une partie des enregistrements du chœur de Silos réalisés entre 1950 et 1970. Elle a mis un premier disque sur le marché en 1992, suivi de trois autres. Selon Silos, EMI a très peu payé les moines, assez ignorants des contrats. Se sont ajoutées quelques gaffes impardonnables aux yeux des Pères : les bénédictins à la robe noire n'ont pas apprécié de voir sur la couverture de leur disque des franciscains à l'habit marron ; des chants de Noël ont été mêlés à des prières de Pâques. La « *propagande* », comme disent les moines pour parler du marketing, a amené des foules de curieux et de journalistes à Silos. Une fois le lancement assuré par EMI, c'est Jade qui rafle aujourd'hui la mise. Deux disques sont sortis depuis le début de l'année, *L'Ame du chant grégorien* et *Ave Maria*. Des spots télé ont été produits pour les émissions religieuses. « *On ne dit pas "planez avec du grégorien", mais "voici un disque qui contient des chants de la Vierge"* », assure le patron de Milan-Jade. Les couvertures, dorées, sont des reproductions d'art sacré. Helmuth Loose, le photographe, parcourt les monastères d'Europe avec sa caravane et ses appareils, s'installant plusieurs semaines dans le même lieu. Enfin, les livrets des CD sont épais – cinquante pages – et contiennent les partitions avec leurs traductions, pour intéresser des chorales, avec des informations sur la vie monastique ou la liturgie mariale.

Alejandro Masso, le musicologue qui travaille avec les moines de Silos, a restauré les bandes magnétiques des années 1950 à 1962, qui vont être éditées petit à petit par Jade. A l'époque, le chœur de l'abbaye comptait quatre-vingts moines. L'ensemble constituera un document historique sur le chant grégorien, à l'époque où les moines espagnols connaissaient mal les autres interprètes de ces musiques infiniment moins éditées qu'aujourd'hui.

C. B.

Le manuscrit de Saint-Gall

L'âge d'or du grégorien remonte aux VIIe et VIIIe siècles. Musique de la liturgie chrétienne, elle a été codifiée par le pape Grégoire I et chantée dans les églises jusqu'à ce que les musiques polyphoniques prennent le dessus, à partir des XIe et XIIe siècles. Le texte était copié en latin et la musique symbolisée par des « neumes », les signes utilisés avant l'invention de la notation à la fin du IXe siècle. Le grégorien a continué d'être chanté marginalement dans les églises jusqu'au XVIe. Au XIXe siècle, la vogue des romantiques pour le Moyen Age a relancé l'intérêt. A partir de 1870, les bénédictins de Solesmes ont effectué des recherches considérables pour comparer les neumes des manuscrits anciens. L'un de ceux-ci, découvert au monastère suisse de Saint-Gall, comportait à la fois neumes, portées et notes, permettant la transcription. Depuis, Solesmes publie au fil des ans l'essentiel du répertoire grégorien.

Le marketing orchestre la fructueuse rencontre du New Age et des musiques sacrées

LE PREMIER DISQUE du chœur de Silos, *Chant*, sorti à Noël 1992 aux Etats-Unis, s'est vendu à deux millions d'exemplaires dans le monde. *L'Ame du chant grégorien*, paru en avril dernier, a été la meilleure vente « classique » aux Etats-Unis pendant quatre mois ; 400 000 exemplaires ont été achetés en Europe. *Vision*, la musique de l'abbesse Hildegard von Bingen (XIIe siècle), chantée par une bénédictine américaine, Germaine Fritz, sur des arrangements musicaux électroniques, dépasse les 250 000. Le groupe de Cologne, Sequentia, qui se veut plus fidèle à la musique de Hildegard, a vendu en France 85 000 exemplaires de ses *Canticles of Ecstasy*...

Avec le succès, les parutions de musiques sacrées médiévales se multiplient, qu'elles soient sérieuses (Brigitte Lesnes et son groupe Discantus, Marcel Pérès), expérimentales (*Officium*, du Chœur Hilliard avec le saxophoniste Jan Garbarek, le plain-chant d'Enigma sur fond rythmique électrique) ou commerciales (*Vision*). « *Le grégorien est la mère de toutes les musiques, c'est pourquoi il plaît* », affirme le maître du chœur de Silos, en ajoutant : « *Une Irlandaise m'a écrit pour me dire qu'elle avait étudié Jung et Freud et qu'elle aimait nos disques. Pour elle, c'était un appel à l'inconscient. Cette musique simple parle à chacun, quelle que soit sa formation musicale.* »

SOIF DE SPIRITUALITÉ

Selon Sœur Germaine Fritz, le succès de *Vision* s'apparente à celui des cassettes de chants d'oiseaux ou de musiques relaxantes. Il s'explique par « *une soif de spiritualité dans ce monde matérialiste* ». L'orchestration du disque est prévue pour servir de tube dans les boîtes de nuit : « *Ce ne sont pas de mauvais endroits. Les gens y vont simplement pour s'amuser. Hildegard était une femme très ouverte ; je ne crois pas que ça l'aurait choquée. Dieu est partout, même chez les jeunes des discothèques. La danse peut très bien être associée à la liturgie* », affirme-t-elle.

L'argent gagné va à son couvent, pour agrandir le bâtiment et accueillir des croyants. « *Depuis le disque, nous recevons beaucoup de demandes pour notre chorale, nos retraites.* » Un marketing efficace est néanmoins à la base des réussites les plus spectaculaires ; celles-ci tirent ensuite vers le haut toutes les ventes de musiques sacrées, même les moins soutenues par de la promotion. Quand EMI lance les moines de Silos, il choisit une couverture planante, place le disque dans tous les supermarchés près des caisses et fait de la publicité télévisée. *Vision* est emballé avec une jeune religieuse séduisante entourée de symboles ésotériques propres à séduire la nébuleuse New Age.

Le grégorien et les polyphonies médiévales bénéficient aussi du regain d'intérêt actuel pour la voix et le chant. Le succès des polyphonies corses ou sardes, l'attrait pour les voix exotiques, l'expansion des chorales d'amateurs en témoignent. En outre, plusieurs éléments avaient préparé le phénomène Silos. Des groupes pop comme Enigma avaient familiarisé un large public avec les sonorités grégoriennes. Aux Etats-Unis, les musiques sacrées ont reçu le soutien de deux réseaux solides : l'Eglise catholique, mais aussi la communauté juive. Les rapprochements judéo-chrétiens des années 80, ajoutés à l'intérêt actuel des juifs pour leur liturgie ancienne, qui a influencé les premiers chants chrétiens, ont stimulé la diffusion du grégorien.

C. B.

Menace de grève pour l'ouverture de la Scala

ROME
de notre correspondante

« Fermé pour cause de grève » : si une solution n'est pas trouvée avant le 7 décembre, jour de l'ouverture de la saison lyrique à la Scala de Milan, au lieu de l'affiche prévue de *La Flûte enchantée*, un panneau de ce type risque d'accueillir le public choisi qui se presse d'ordinaire à cet événement culturel mondial qu'est la « première » de la Scala. Ce n'est pas la première fois que se profile une menace de grève, dans le long contentieux qui oppose depuis des années le personnel, la direction et le gouvernement. On se souvient du *Don Carlo* – qui, il y a trois ans, faillit bien ne pas commencer –, des quatre grèves pendant *Lucia* ou encore, en juin, de cette extraordinaire *Traviata* où, faute d'orchestre (en grève), le maestro Riccardo Muti accompagna lui-même les chanteurs au piano. Cette fois, il semble que ce soit plus grave.

Le personnel et les employés du théâtre, qui ont par ailleurs voté une motion de défiance à l'égard du surintendant de la Scala, Carlo Fontana, ne réclament pas seulement des horaires plus flexibles, l'ajustement de leurs salaires et l'embauche de cent huit personnes supplémentaires, mais surtout la relance et la réforme de la douzaine de théâtres lyriques italiens qui ont vu leurs crédits publics rognés dans la loi de finances actuellement en examen : le Fonds unique pour le spectacle (FSU) a été ramené de 900 milliards de lires *(2,76 milliards de francs)* à 850 milliards. Ils craignent aussi qu'une éventuelle relance ne passe par un essai de privatisation. Et de fait, l'amorce d'un projet en ce sens a déjà été déposé à la commission financière du Sénat.

Il n'en fallait pas plus que des finances pour que Riccardo Muti lance un appel public au président du conseil, Lamberto Dini. *« Les grèves à la Scala sont en fait des cris d'alarme*, explique-t-il. *L'Italie traverse une de ses périodes les plus noires en raison du désintérêt pour la culture : la Scala est un symbole dans le monde entier, et si ces grèves ont lieu, ce sera une honte pour l'Italie. »* Un appel repris en écho par le chef d'orchestre Claudio Abbado – longtemps directeur musical de la Scala avant de diriger l'Orchestre philharmonique de Berlin. Et Claudio Abbado cite l'exemple significatif des subventions que lui avait refusées le gouvernement allemand, avant de faire machine arrière, en raison des réactions.

UN DÉBAT PUBLIC

Bref, en quelques heures le débat est devenu public, et tout ce que l'Italie compte de gens de culture semble se mobiliser. Le maire de Venise, le philosophe Massimo Cacciari, qui est aussi président du théâtre de La Fenice, insiste sur *« la capacité productive et économique de théâtres qui ne devraient plus être suspendus, dans leurs activités, aux coupes effectuées par le gouvernement »*. Pour sa part, Francesco Canessa, surintendant du San Carlo de Naples, met en garde contre une *« privatisation »* basardeuse qui pourrait *« augmenter encore les disparités entre le Nord et le Sud »*, ce qui aboutirait à créer une Scala *« surdimensionnée »* dans un désert lyrique. Enfin, dernière initiative, la danseuse Carla Fracci a proposé, depuis Florence où elle répète un nouveau ballet, que les grands artistes réduisent volontairement de 15 % leurs cachets afin d'aider à leur tour à sauver les théâtres.

Marie-Claude Decamps

Jan Garbarek, saxophoniste norvégien, idole des jeunes

TROIS SURPRISES de taille au concert archicomble et chaleureux de Jan Garbarek (né en Norvège, en 1947) à l'Auditorium des Halles, le 26 octobre. Moyenne d'âge du public, quinze ans.

Premièrement, l'état absolument stationnaire de la musique, vingt ans de bourrées auvergnates en quartette, avec palier planant au décollage, tourbillon free en fin de tour de piste et retour au sol façon cornemuse. Vingt ans sur l'idée la plus anémique des multiples façons de Jan Garbarek. La plus simplette, alors que le saxophoniste norvégien a de belles ressources.

Deuxième sujet de stupeur, la progression d'Eberhard Weber vers l'approximatif et les lignes douteuses sur un instrument qui ne le permet pas (contrebasse électrique), ce qui prouve, *a contrario*, que, même dans cette musique, l'accident reste possible.

Enfin, l'extrême jeunesse du public, enthousiaste mais bavard, qui fait voir quoi au juste ? guidé par quel média ? se classant de lui-même dans quelle catégorie ? Mystère.

UNE PRÉCISION À TOUTE ÉPREUVE

Les musiciens sont alignés de front sur scène. Claviers, contrebasses sans caisse, le saxophoniste et, au four et au moulin, la percussionniste (Marylin Mazur). Le son, l'électronique, les éclairages, sont clairs et parfaitement maîtrisés. Jan Garbarek affiche toujours la même autorité instrumentale, un contrôle de la colonne d'air à faire pâlir, une justesse et une précision à toute épreuve, un don du lyrisme et de la mélodie qui finissent par forcer la reconnaissance.

Tant de talent pour quelle musique ? Une sorte d'épure aux traits surlignés, à la dramatisation méthodique pour que nul ne s'y trompe et qui finit par ressembler, deux heures durant, non sans quelques accents intéressants, à la bande-son d'une de ces publicités pour eaux minérales. C'est long. Ne manquent que les mouflets invariablement actifs sur les images desdites publicités. Ils sont dans la salle, juste un peu grandis, aussi attentifs que les collégiens de Limoges ou de Bayonne à qui une troupe de héros ivres d'abnégation théâtrale présentait *Le Misanthrope* dans les années 60. Ils sont fous de joie avant, fous d'applaudissements après, remuants pendant. La musique n'a pas la force ou les rythmes à l'estomac qui les tiendraient tranquilles. Mais d'évidence ils la veulent et, sans doute, ils l'aiment.

Tous les cinq ans, on retourne écouter Garbarek. D'abord, parce qu'il est techniquement impressionnant. Ensuite, parce que comme dans le sonnet d'Oronte, on désespère alors qu'on espère toujours. Tout compte fait, on le préfère encore, c'est dire, dans son répertoire « pieux ». Il lui arrive, en effet, de pousser fort sanctus et pas mal d'alléluias sur fond de chorale. Donc, rendez-vous dans cinq ans, vers l'an 2000, les auditeurs de l'époque n'ont encore ce jour qu'une dizaine d'années. Ils ont tout le temps de se chauffer.

Francis Marmande

★ **Tournée : le 8 novembre à Rennes (Théâtre Jean-Vilar. Tel: 99-30-88-88), le 9 à Metz (Arsenal. Tél : 87-39-92-00), le 10 à Strasbourg (CIJA. Tél : 88-36-19-74), le 11 à Villefranche-sur-Saône (Centre culturel. Tél : 74-68-02-89), le 13 à Bron (Espace Albert-Camus. Tél : 72-37-13-91), le 14 à Aubagne (Théâtre Comedia. Tél : 42-71-19-89), le 16 à Montpellier (IAM. Tél : 67-58-30-30), le 17 à Nevers (Théâtre municipal. Tél : 86-36-99-44), le 18 à Châteauroux (Equinoxe. Tél : 54-08-34-34).**

■ **SEMAINE FRANÇAISE À SARAJEVO : première manifestation européenne** organisée en Bosnie depuis le début de la guerre, une semaine culturelle française – dont le promoteur est Francis Bueb, ancien de la Fnac, soutenu par quelques mécènes (éditeurs, couturiers, cinéastes) – se déroule à Sarajevo jusqu'au 5 novembre. Le centre André-Malraux, installé près du marché Markale, propose projection de films et de vidéos, ainsi que l'accès à une discothèque fournie et à une bibliothèque de près de vingt mille volumes.

DISQUES

Un tango vagabond

Pianiste, chanteur et auteur-compositeur, l'Argentin Juan Carlos Caceres prend ses distances avec les stéréotypes et célèbre les racines de cette musique venue d'Argentine

EN 1993, au crépuscule de la cinquantaine, Juan Carlos Caceres se risque pour la première fois à chanter dans un studio et enregistre *Solo* (Celluloïd/Mélodie). *« Jusqu'alors, je me contentais de pousser un petit tango ou un boléro dans la cuisine, pour charmer les filles, à la fin d'une fête »*, se souvient Caceres. L'expérience ne lui ayant pas déplu, il sort aujourd'hui un nouvel album de chansons, *Sabicas*, cousu au point tango et faisant aussi largement référence aux racines du genre. Entouré de jeunes musiciens (Juan Saubidet, Frédéric Truet, Eddie Tomassi...) qui partagent avec lui le même élan pour les chemins de traverse, Caceres alterne savamment plages intimistes et moments d'effervescence.

Astor Piazzolla aimait volontiers dire que, pour ressentir le tango, il fallait avoir vécu à Buenos Aires, là où cette musique fatale poussa, entre filles, marlous et couteaux, à la fin du siècle dernier. Juan Carlos Caceres y est né en 1936. Après une formation de pianiste classique et des études aux beaux-arts, Caceres se consacre au jazz et à la peinture.

Professeur d'histoire de l'art, il partage son temps entre ses pinceaux, le trombone et Mogador, La Cueva, puis La Mosca verde, les trois clubs de jazz qu'il ouvre successivement et anime avec un enthousiasme gourmand. Dizzy Gillespie, Juliette Gréco passeront par là. Hugo Pratt, *« un ami de toujours, un sacré chanteur de blues ! »*, y grillera un nombre incalculable de nuits.

Inévitablement, il fallait bien qu'un jour le tango rattrape Caceres. Les retrouvailles ont lieu à Paris, où il s'exile en 1968. La France, c'est la seconde patrie du tango. *« S'il a connu un essor mondial, s'il a été à nouveau accepté en Argentine, c'est d'abord parce qu'on l'a reconnu à Paris »*, rappelle-t-il. Au sein des diverses formations dont il assure la direction, Malon (1972), Gotan (1979), puis Tangofon (1979), il affiche un net penchant pour un tango émancipé.

> **D'une voix entre chien et loup, chaude et rugueuse à la fois, résonnent les nostalgies de l'exil, l'histoire et les blessures du temps**

« J'ai mis vingt ans avant de pouvoir concrétiser mes projets musicaux. J'apparaissais en effet comme un iconoclaste, ajoute Caceres. *Je voulais faire jouer un bandonéon avec un saxophone et une batterie, revenir à la percussion originelle, laisser beaucoup de place à l'improvisation afin de retrouver un concept de musique vivante, improvisée, comme le jazz. Déjà dans les années 40 il y avait des musiciens qui, tout en utilisant les instruments traditionnels du tango, intégraient des percussions et faisaient une musique bâtarde, telle celle que je compose. »*

Un tango sans figures imposées, en appelant volontiers à ses racines, comme la milonga, le chant lent et grave de la pampa ou les tambours africains du candombé uruguayen, mais aussi le flamenco andalou, la habanera cubaine ou le ragtime. Car le tango est une musique de sang-mêlé, à l'image de l'histoire et du visage de l'Argentine. *Sudacas*, plus rythmé, plus enflammé que *Solo*, revendique cette évidence, souvent oubliée.

La voix entre chien et loup, chaude et rugueuse à la fois, Caceres y développe quelques-unes des préoccupations qui agitent son esprit : les nostalgies de l'exil, l'histoire, nettoyée de tout mensonge, ou encore les blessures du temps, de l'existence et de l'indifférence. Des thèmes qui dévident un fil mélancolique tout au long des plages de cet album, également traversé de frissons et de fièvres rythmiques par la grâce des tambours.

Patrick Labesse

★ *Sudacas*, 1 CD Celluloïd/Mélodie 66969-2.

CLASSIQUE

TORU TAKEMITSU
Gémeaux, Dream/Window, Spirit Garden
Tokyo Metropolitan Symphony Orchestra, Hiroshi Wakasugi (direction)

AU RECTO et au verso de ce nouveau disque publié par la firme japonaise Denon, le compositeur Toru Takemitsu (né en 1930) a le visage d'un jeune vieillard, sévère et beau. Pour sec que soit ce faciès, le compositeur japonais le plus connu aujourd'hui écrit une musique d'une sensualité rare, d'abord directement sensible grâce à ses couleurs diaphanes et chatoyantes. Certes, ce disque bénéficie d'une prise de son absolument exceptionnelle (effectuée au Tokyo Metropolitan Art Space – la pochette fournit d'ailleurs des plans de chaque dispositif sonore), mais que de talent dans la capacité à donner une profondeur à la polyphonie, d'irisation à la couleur, de fluidité au dessin !

Pièce commencée en 1972 et révisée en 1986, *Gémeaux*, pour hautbois, trombone et deux orchestres (dans cette pièce, Ryusuke Numajiri seconde le chef principal Hiroshi Wakasugi), demeure impeccable malgré la difficulté de faire dialoguer un hautbois et un trombone.

Couleurs magiques de *Dream/Window* (1985) (*« Rêve/Fenêtre »*), influence plus manifeste du Messiaen méditatif dans *Spirit garden* (*« Jardin d'esprit »*, 1994), avec un sens mélodique plus développé que dans les deux précédentes pièces. Quoi qu'il en soit, le monde orchestral de Takemitsu est irréel et fascinant. *R. Ma.*

★ 1 CD Denon-BMG CO 78944.

MOZART
Requiem K. 626
Les Arts Florissants, William Christie (direction, 1), Boston Baroque, Martin Pearlman (direction, 2)

L'UN DES SIGNES de l'*establishment* chez les ex-parias que furent longtemps les « baroqueux » est la récupération, plus ou moins consciente, des oripeaux de l'« ennemi ». Ainsi, après avoir dirigé plutôt sec et vite, William Christie se met-il, à notre grand regret, à empeser un énième *Requiem* de Mozart. Sur-legato général, gommage des réminiscences haendeliennes, tempos d'une lenteur klempererienne. Les trente premières secondes du *Kyrie* initial ralentissent puis se stabilisent pour installer un choeur pesant et obliger la soprano Anne-Marie Panzarella à respirer dans sa première phrase. Que penser d'un *Recordare* qui s'enlise, du ralenti douteux sur la fin (« Salva me ») du *Rex Tremendae* et d'un *Lacrimosa* aux larmes de crocodile ? Pour faire plus chic encore, Christie revient à la vieille version de Sussmayr, très critiquée. Passons.

A l'inverse, les Bostoniens réunis autour de Martin Pearlman ont choisi une révision passionnante et très convaincante du pianiste et musicologue Robert Levin. Ils jouent le *Requiem* comme une pièce de protestation, d'urgence, de lyrisme ému. On pourra leur reprocher des tempos parfois un peu nerveux, un orchestre de moins bonne qualité, mais quelle vie, quelle fraîcheur ! Un *Requiem* qui ne s'enterre pas dès le *Kyrie* ! *R. Ma.*

★ 1 CE Erato-Warner classics 0630-10697-2 (1) – 1 CD Telarc-Média 7 CD-80410 (2).

COLIN MATTHEWS
Fourth Sonata, Suns Dance, Broken symmetry
London Sinfonietta, Oliver Knussen (direction)

DEUTSCHE GRAMMOPHON prend aujourd'hui des risques inespérés : aux côtés de l'édition Boulez, de la réédition du fonds de catalogue de classiques du XXᵉ siècle, la grande maison hambourgeoise s'enhardit à proposer quelques disques dont les courbes de ventes ne risquent pas d'atteindre des sommets. Ainsi la figure de Colin Matthews, excellent compositeur britannique qui fêtera en 1996 ses cinquante ans, peut-elle être cependant diffusée et entendue. Proche de Benjamin Britten, Matthews témoigne, dans les trois pièces enregistrées par son confrère le compositeur et chef d'orchestre Oliver Knussen, d'une sûreté d'oreille indéniable et d'une pâte sonore flamboyante.

Suns Dance (1984-1985) est une pièce virtuose pour dix instrumentistes, une musique d'une totale exubérance, d'une vitalité communicative, écrite sur mesure pour les instrumentistes du London Sinfonietta, habitués à cette formation de dix à vingt instrumentistes pour laquelle la plupart des compositeurs d'aujourd'hui ont écrit. La *Fourth Sonata* (1974-1975) pour grand orchestre est d'une nature différente. Matthews explique qu'il avait trouvé en la musique minimale de Steve Reich non pas un vocabulaire à strictement intégrer à son propre langage, mais une bouffée d'air frais qui lui avait permis de faire progresser son écriture dans une direction nouvelle. *Fourth sonata* n'est cependant en rien minimale, mais on entend, au centre d'une polyphonie souvent foisonnante, cet esprit motoriste, ces cellules qui génèrent un ordre, un repère auditif permettant à l'auditeur de ne pas perdre le fil.

Broken Symmetry (1991-1992) est une autre pièce pour orchestre très rythmique, mais semble-t-il moins forte que les deux autres ouvrages gravés sur cet excellent disque. *R. Ma.*

★ 1 CD Deutsche Grammophon 447 067-2.



ANNE SYLVESTRE
Au Théâtre de la Potinière

RÉALISÉ en février au Théâtre de la Potinière, à Paris, l'enregistrement s'ouvre sur les bruissements de la salle, juste avant que la chanteuse ne s'avance, portée par les applaudissements et les premières notes de son pianiste, Philippe Davenet. D'emblée, on se trouve ainsi plongé dans l'ambiance d'intimité complice qu'Anne Sylvestre installe et entretient tout au long de son récital : *« Je suis très heureuse d'être avec vous ce soir pour partager les mots, l'amour, l'amour des mots, les mots d'amour. »* Depuis trente-cinq années, Anne Sylvestre trace sans effets médiatiques son sillon. Au-delà des modes dont elle ne se soucie guère, elle écrit de jolis textes, tressés de tendresse mais aussi d'ironie. L'ironie et l'humour, c'est une part d'elle-même, qu'elle revendique comme telle. Elle le rappelle à ceux qui voudraient l'ignorer (*Lettre ouverte à Elise, Parti-Partout, Petit bonhomme*), cassant avec délectation l'image de la chanteuse rive gauche ou chanteuse pour enfants dans laquelle beaucoup de ses détracteurs l'enferment volontiers. *P. La.*

★ 2 CD EPM/ADES 983672.

■ **Hedi Jouini** (1909-1990) était l'un des plus grands chanteurs tunisiens de variétés semi-classiques. L'intégrale de ses enregistrements est en cours de réédition : cinq volumes parus pour le moment. Le producteur en profite pour se pencher sur le passé de la Tunisie. Dans la même collection, on trouvera donc Raoul Journo, Afifa, un « best of » d'Oulaya, avec le dernier entretien que cette grande interprète a accordé à la radio, ou des compilations (*Les Voix d'or de la chanson tunisienne, Tunis, La Goulette en fête*). NFB Distribution.

■ **La collection « Celtic Heartbeat »**, irlandaise pure souche, propose six volumes enregistrés aux célèbres studios de Winmill Lane, à Dublin – ceux de U2. Le directeur artistique, Paul McGuiness, manager du groupe, a choisi de faire figurer dans les premiers volumes de la collection – des reprises d'albums pour la plupart déjà existants – le harpiste Patrick Cassidy, le compositeur Bill Whelan, le guitariste et joueur de bouzouki Alec Finn, tandis que l'ensemble Anuna s'attaque à la musique ancienne irlandaise. « Celtic Heartbeat »/Atlantic.



Joan Baez au Bataclan

La madone du folk se produit dans un cadre relativement intimiste



ELLE FUT L'ÉGÉRIE de Bob Dylan, sa muse et son interprète. Son activité de militante pour les droits sociaux et contre la guerre du Vietnam en fit une figure de la vie politique américaine dans les années 60. Mais Joan Baez est restée avant tout une des plus belles voix de la musique folk. Un soprano d'une pureté cristalline, un timbre élégiaque, une présence de madone en ont fait une référence majeure pour une pléiade de chanteuses à guitare acoustique.

Dans le cadre relativement intimiste du Bataclan, la pasionaria des folk songs devrait reproduire à peu près le contenu de son dernier album, *Ring Them Bells*, enregistré en concert à New York, au Bottom Line. Un répertoire de protest songs, mais aussi des chansons de marin, les chants funèbres de la vieille Europe et les ballades de l'Ouest américain.

★ Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11e. MºVoltaire. 20 h 30, les 2, 3 et 4 novembre. Tél. : 47-00-55-22.

UNE SOIRÉE À PARIS

Pascal Gallois (basson), Garth Knox (alto).
Deux instruments mal aimés se rencontrent. Que se racontent-ils ? Des histoires de compositeurs qui les aiment. Boulez vient de transcrire pour basson son *Dialogue*, Ligeti vient d'écrire une magistrale *Sonate* pour alto, et Philippe Hersant, a réussi les deux dans des miniatures dont il est l'expert.
Campana : D'un geste apprivoisé, *création. Ligeti :* Sonate pour alto. *Boulez :* Dialogue de l'ombre double, *création. Hersant :* Huit duos pour alto et basson, *création.*
Ircam, 1, place Igor-Stravinsky, Paris-4e. Mº Rambuteau. 20 heures, le 3 novembre. Tél. : 44-78-48-16. 75 F.

Supergrass, Cast, Ron Sexsmith
Chaque semaine, les Inrockuptibles pistent les meilleurs auteurs-compositeurs du rock d'aujourd'hui. En octobre, ils les invitent sur la scène de La Cigale. Supergrass, trio pop tonitruant ; Cast, fins mélodistes de Liverpool, et Ron Sexsmith, chanteur intimiste, font partie de ceux-là.
La Cigale, 120, boulevard de Rochechouart, Paris-18e. Mº Pigalle. 19 heures, le 3 novembre. Tél. : 42-23-15-15. Location Fnac. 110 F.

Simon Goubert Quintet
Batteur de feu et de terre, héritier sincère et direct du grand jeu de la batterie moderne, commencé avec Kenny Clarke, Art Blakey, enfant chéri d'Elvin Jones et de Christian Vander, Simon Goubert emmène son quintet du hard bop à Coltrane avec une passion sans faille. Sa formation la plus récente présentera sur la scène du Duc des Lombards son nouvel enregistrement *L'Encierro* (Seventh Records).
Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris-1er. Mº Châtelet. 22 heures, les 3 et 4 novembre. Tél. : 42-33-22-88. De 78 F à 100 F.

Kadan's (1re partie : Obad)
Le groupe Kadan's s'est engagé dans la voie royale ouverte par Kassav'. Il a le zouk triomphant : le public antillais l'a élu parmi ses favoris. Une soirée pour corps à corps douceur avec, entre autres invités, Monike Seka et le Trio Obad, qui mélange ragga et gros ka (musique traditionnelle de Guadeloupe).
Elysées-Montmartre, 72, boulevard de Rochechouart, Paris 18e. Mº Anvers. 21 heures, le 3. Tel : 44-92-45-49. 120 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

ASSASSINS (*)
Film américain de Richard Donner, avec Sylvester Stallone, Antonio Banderas, Julianne Moore, Anatoly Davydov, Muse Watson, Stephen Kahan (2 h 15).
V.o. : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).
V.f. : Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55– ; réservation– : 40-30-20-10)– ; Les Montparnos, dolby, 14e (36-65-70-42– ; réservation– : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31)– ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22)– ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96– ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

BAD BOY BUBBY (*)
Film australien de Rolf De Heer, avec Nicholas Hope, Claire Benito, Ralph Cotterill, Carmel Johnson, Bridget Walters, Graham Duckett (1 h 52).
V.o. : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Action Christine, dolby, 6e (43-29-11-30– ; 36-65-70-62)– ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

DRAGON BALL Z
Dessin animé japonais de Shigeyasu Yamauchi, Mitsuo Hashimoto, (1 h 30).
V.o. : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58)– ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47).
V.f. : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58)– ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14– ; 36-68-70-14) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47)– ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33)– ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41– ; réservation– : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31).

LE GARÇU
Film français de Maurice Pialat, avec Gérard Depardieu, Géraldine Pailhas, Antoine Pialat, Dominique Rocheteau, Fabienne Babe, Elisabeth Depardieu (1 h 45).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58)– ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23)– ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37– ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07– ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43– ; 36-65-71-88– ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56)– ; Gaumont Opéra français, dolby, 9e (36-68-75-55– ; réservation– : 40-30-20-10) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24)– ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60)– ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67– ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Escurial, 13e (36-68-48-24)– ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55– ; réservation– : 40-30-20-10)– ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55– ; réservation– : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79– ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe-Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38– ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55– ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

UN BRUIT QUI REND FOU
Film franco-belgo-suisse d'Alain Robbe-Grillet, Dimitri De Clercq, avec Fred Ward, Arielle Dombasle, Charles Tordjman, Sandrine Le Berre, Dimitri Poulikakos, Christian Maillet (1 h 40).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09– ; réservation– : 40-30-20-10).

LE VOYAGE DE BABA
Film français de Christine Eymeric, avec Momar Diawara, Jacky Khalil Paye, Bernard Mendy (1 h 25).
Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09)– ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

RÉGIONS

Une sélection musique, danse, théâtre, art et cinéma en région

MUSIQUE CLASSIQUE

ARLES
Young Uck Kim (violon), Emanuel Ax (piano).
Brahms : *Sonate pour violon et piano op. 78.* Stravinski : *Suite italienne.* Beethoven : *Sonate pour violon et piano op. 47 A Kreutzer.*
Eglise Saint-Martin-du-Méjan, Arles (13). 21 heures, le 10 novembre. Tél. : 90-49-56-78. 100 F.

BÉTHUNE
Marie-Josèphe Jude (piano)
Chopin : *Nocturnes, Polonaise op. 26 nº 2.* Liszt : *Vallée d'Obermann.* Brahms : *Variations sur une chanson hongroise op. 21 nº 2, Variations sur un thème de Haendel op. 24.*
Théâtre municipal, Béthune (62). 20 h 30, le 10 novembre. Tél. : 21-57-26-27. De 50 F à 70 F.

BORDEAUX
Orchestre national Bordeaux-Aquitaine
Webern : *Passacaille pour orchestre.* Mahler : *Des Knaben Wunderhorn, extraits, Kindertotenlieder.* Berg : *Pièces pour orchestre.* Nathalie Stutzmann (contralto), Hans Graf (direction).
Palais des sports, place Ferme-de-Richemont, Bordeaux (33). 20 h 30, les 8 et 9 novembre. Tél. : 56-48-58-54. 100 F.

CANNES
Orchestre régional de Cannes
Rossini : *Cenerentola, extrait.* Viotti : *Concerto pour violon et orchestre nº 22.* Beethoven : *Symphonie nº 8.* Salvatore Accardo (violon, direction).
Théâtre Claude Debussy, Palais des festivals, Cannes (06). 16 h 30, le 5 novembre. Tél. : 92-98-62-77. Location Fnac. De 110 F à 140 F.

COMPIÈGNE
Céphale et Procris
de Grétry. Marc Barrard (Céphale), Cécile Besnard (Procris), Ghyslaine Raphanel (l'Amour, Flore, une nymphe), Michèle Command (la Jalousie, le Soupçon, Palès), Mary Saint-Palais (l'Aurore), Chœurs du Conservatoire national de région de Lille, Orchestre de Picardie, Stéphane Denève (direction), Pierre Jourdan (mise en scène).
Théâtre français de la musique, 3, rue Othenin, Compiègne (60). 17 h 30, le 5 novembre. Tél. : 05-03-13-46.

GUÉRET
Véronique Gens (soprano), Jean-Claude Henriot (piano).
Œuvres de Fauré et Poulenc. Offenbach : *Mélodies.* Debussy : *Mélodies, Préludes pour piano.*
Chapelle de la Sénatorerie, Guéret (23). 17 heures, le 5 novembre. Tél. : 55-52-14-29.

LILLE
Orchestre national de Lille
Webern : *Pièces pour grand orchestre op. 6.* Beethoven : *Fidelio, ouverture, Concerto pour piano et orchestre op. 73, l'Empereur.* Brahms : *Symphonie nº 4.* Jean-Louis Steuerman (piano), John Neschling (direction).
Le Nouveau Siècle, 20, rue du Nouveau-Siècle, Lille (59). Tél. : 20-12-82-40. De 110 F à 140 F.
Et le 4 novembre, à 20 h 30, à la salle Léo-Lagrange à Orchies ; le 7 novembre, à 20 h 30, au Théâtre de Boulogne-sur-Mer.

MARSEILLE
Orchestre philharmonique de Marseille
Œuvres de Weber, Wagner et Loewe. Eve Ruggieri (récitante), Gwyneth Jones (soprano), Friedrich Pleyer (direction).
Opéra, 2, rue Molière, Marseille (13). 20 h 30, le 4 novembre. Tél. : 91-55-00-70. De 45 F à 150 F.

STRASBOURG
Orchestre philharmonique de Strasbourg
R. Strauss : *Don Juan.* Schumann : *Concerto pour piano et orchestre.* Tchaïkovski : *Symphonie nº 2.* Evgueni Kissin (piano), Johannes Fritzsch (direction).
Palais de la musique et des congrès, place de Bordeaux, Strasbourg (67). 20 h 30, le 10 novembre. Tél. : 88-52-18-45. De 135 F à 165 F.

JAZZ

LAVELANET
Jazz'Velanet VI
Ce jeune festival de l'Ariège ouvre son programme avec le batteur Christian « Ton-Ton » Salut, reçoit la contrebassiste Joelle Léandre, un trio unissant la danseuse Anne Dreyfus, le guitariste Jean-François Pauvros et le trompettiste Itaru Oki, le spectaculaire Urban Sax et conduit ces quelques jours très créatifs avec le quartette d'Yves Robert.
Du 6 au 11 novembre. Tél. : 61-01-22-20.

NANTES
Junko Onishi Trio
Une jeune pianiste japonaise que l'Amérique plébiscite.
Pannonica, 9, rue Basse-Porte, Nantes (44). 21 heures, le 9. Tél. : 40-48-74-74. De 70 F à 80 F.

SAINT-MARTIN-BOULOGNE
Claude Barthélemy Octet
Après la visite d'« Une Nouvelle Orléans », le guitariste se frotte à Otis Redding et au R'n'B avec le même esprit inventif. Dans le cadre du festival Tendances de la côte d'Opale.
Espace Georges-Brassens, Saint-Martin-Boulogne (62). 20 h 30, le 11. Tél. : 21-30-40-33. De 60 F à 80 F.

STRASBOURG
10e Jazz d'Or
Une programmation qui tient beaucoup du catalogue de tournée. A garder, Sclavis-Pifarély Acoustic Quartet, Dave Liebman, l'ORJA, l'Art Ensemble of Chicago, Equip'Out, Ray Anderson, Joao Bosco, Jeff Gardner et Rick Margitza, le duo Eric Watson/Linda sharrock et Michel Portal.
Du 10 au 24 novembre. Tél. : 88-37-17-79.

LE THOR
Christian Escoudé Trio
Le guitariste invite l'accordéoniste Marcel Azzola. Concert organisé par les Avignonais de l'AJML.
Auditorium de Vaucluse, chemin Estourans, Le Thor (84). 20 h 30, le 10. Tél. : 90-33-97-32.

DANSE

GRENOBLE
Compagnie Cathy Cambet
Penn ar bed.
Le Cargo, 9, avenue Paul-Claudel, Grenoble (38). 20 h 30, les 7 et 9 novembre ; 15 heures, le 8 novembre. Tél. : 76-25-05-45. De 50 F à 85 F.

LYON
Lyon Opera Ballet
Jiri Kylian : *Stamping Ground.* William Forsythe : *Second Detail.* Martino Müller : *Le Jour même.*
Opéra Nouvel, 1, place de la Comédie, Lyon (69). 20 h 30, les 7, 8, 9 et 10 novembre. Tél. : 72-00-45-45.
Compagnie Dominique Bagouet
Assaï.
Maison de la danse, 8, avenue Jean-Mermoz, Lyon (69). 19 h 30, le 8 novembre ; 20 h 30, les 9, 10 et 11 novembre. Tél. : 78-75-88-88. De 90 F à 140 F.

NICE
Paul Taylor Dance Company
Auréole, Trois Epitaphes, Spindrift, Syzygy.
Opéra, 4-6, rue Saint-François-de-Paule, Nice (06). 20 heures, les 10 et 11 novembre ; 16 heures, le 12 novembre. Tél. : 93-85-67-31. De 60 F à 150 F.

LA ROCHELLE
Ballet Atlantique Régine Chopinot
Végétal.
La Coursive, 4, rue Saint-Jean-du-Perot, La Rochelle (16). 20 h 30, les 6 et 7 novembre. Tél. : 46-51-54-02. 125 F.

SETE
Compagnie Michèle Anne de Mey
Cahiers.
Théâtre, avenue Victor-Hugo, Sète (34). 20 h 30, les 9 et 10 novembre. Tél. : 67-74-66-97. De 70 F à 130 F.

THÉÂTRE

AMIENS
Les Femmes savantes
de Molière, mise en scène d'Isabelle Moreau et Gloria Paris, avec Benoît Cassard, Aurélie Rusterholtz, Christine Gagnepain, Lucile Jourdan, Pascal Montel, Cécile Bouillot, Ludovic Van Dorm, Philippe Delbart, Pierre Guillois et Sylvie Moussier.
Comédie de Picardie, 62, rue des Jacobins, Amiens (80). A partir du 8 novembre. Les mercredi 8, jeudi 9, vendredi 10, samedi 11, mardi 14, mercredi 15, jeudi 16, vendredi 17, à 20 h 30 ; le dimanche 12, à 15 h 30. Tél. : 22-92-94-95. Durée : 1 h 45. 60 F et 110 F. Jusqu'au 22 novembre.*

BESANÇON
Peepshow dans les Alpes
de Markus Köbeli, mise en scène de René Loyon, avec Jean-François Lapalus, Chantal Mutel, Muriel Racine, Nicolas Dufour et Claude Monnoyeur.
Centre dramatique national de Franche-Comté, avenue Edouard-Droz, Besançon (25). Les samedi 4 et samedi 11, à 17 heures ; les mardi 7, jeudi 9, vendredi 10, mardi 14, à 20 h 30 ; le mercredi 8, à 19 heures. Tél. : 81-88-55-11. Durée : 1 h 40. 80 F et 110 F. Jusqu'au 18 novembre.*

BORDEAUX
Le Retour au désert
de Bernard-Marie Koltès, mise en scène de Jacques Nichet, avec Emile Abossolo M'Bo, Sid Ahmed Agoumi, Myriam Boyer, Christine Brücher, François Chattot, Jenny Clève, Jacques Echantillon, Loïc Houdré, Vanessa Larré, Gérard Lorin, Mouss et Arthur Nauzyciel.
Théâtre du Port de la Lune, 3, place Pierre-Renaudel, Bordeaux (33). Les mercredi 8 et vendredi 10, à 20 h 30 ; le jeudi 9, à 19 h 30. Tél. : 56-91-98-00. Durée : 2 heures. 70 F et 150 F.*

BREST
Un mois à la campagne
d'Ivan Tourgueniev, mise en scène d'Yves Beaunesne, avec Nathalie Richard, Stéphanie Schwartzbrod, Nicole Colchat, Jean-Pol Dubois, Marc Citti, Christophe Le Masne et Renaud Bécard.
Le Quartz, 2-4, avenue Clemenceau, Brest (29). Du mardi 7 au jeudi 9, à 20 h 30. Tél. : 98-44-10-10. Durée : 2 heures. 55 F et 110 F.*

DIJON
La Dispute
de Marivaux, mise en scène de Dominique Pitoiset, avec Nadia Fabrizio, Julie Brochen, David Jeanne-Comello, David Morisseau, Gérard Essomba Many, Lydia Ewande et Béatrice Toussaint (violoncelle).
Théâtre du Parvis-Saint-Jean, 2, rue Danton, Dijon (21). Les samedi 4, mardi 7, vendredi 10, samedi 11, mardi 14, à 20 h 30 ; les dimanche 5 et dimanche 12, à 16 heures ; les mercredi 8 et jeudi 9, à 19 h 30. Tél. : 80-30-12-12. Durée : 1 h 20. 100 F et 130 F. Jusqu'au 18 novembre.*

MARSEILLE
Le Voyageur immobile
de Philippe Genty, mise en scène de l'auteur, avec Bérengère Altieri-Leca, Damien Bouvet, Martin Chaput, Jorge Pico Puchades, Catherine Salvini, Ayse Tashkiran et Trond Erik Vassdal.
La Criée, 30, quai de Rive-Neuve, Marseille (13). Le samedi 4, à 14 h 30 et 20 h 30 ; les dimanche 5 et dimanche 12, à 15 heures ; les mardi 7, jeudi 9, vendredi 10, samedi 11, mardi 14, à 20 h 30 ; le mercredi 8, à 19 heures. Tél. : 91-54-70-54. Durée : 1 h 30. 130 F et 150 F. Jusqu'au 15 novembre.*

MARTIGUES
Le Radeau de la Méduse ou Gustave et Théo
de Roger Planchon, mise en scène de l'auteur, avec Roger Planchon, Nicolas Moreau, Hervé Briaux, Victor Garrivier, Régis Royer, Yann Duffas, Joseph Malerba, Claire Borotra, Marie Bunel, Catherine Vuillez, Sophie Barjac, Claude Lesko et Sara Martins.
Théâtre des Salins, 19, quai Paul-Doumer, Martigues (13). Le jeudi 9, à 19 heures ; les vendredi 10 et samedi 11, à 20 h 45 ; le dimanche 12, à 15 heures. Tél. : 42-44-36-00. Duree : 2 h 40. 100 F et 130 F.*

MONTLUÇON
Les Coups
d'après Jean Meckert, mise en scène de Philippe Goyard, avec Jean-Paul Wenzel.
Les Fédérés, rue des Faucheroux, Montluçon (03). A partir du 9 novembre. Les jeudi 9, vendredi 10, samedi 11, jeudi 16, vendredi 17, à 20 h 30. Tél. : 70-03-86-18. Durée : 1 h 20. 70 F et 90 F. Jusqu'au 25 novembre.*

POITIERS
L'Odyssée
d'après Homère, mise en scène du Footsbarn Travelling Theatre, avec Agnieszka Bihel, Christophe Bihel, Joey Cunningham, Paddy Fletcher, Paddy Hayter, Shaji Karyat, K. Kaladharan, Sophie Lascelles, Heinzi Lorenzen, D. Reghoothaman, S. Sreeletha et quatre musiciens.
Campus universitaire, avenue du Recteur-Pineau, Poitiers (86). Les samedi 4, mardi 7, mercredi 8, vendredi 10, samedi 11, mardi 14, à 20 h 30 ; le dimanche 5, à 17 h 30 ; les jeudi 9 et lundi 13, à 19 h 30. Tél. : 49-41-28-33. Durée : 2 heures. 70 F et 120 F.*

REIMS
La femme changée en renard
d'après David Garnett, mise en scène de Didier Bezace, avec Serpentine Teyssier, Christophe Grundmann et Benoît Muracciole.
Comédie de Reims, 3, chaussée Bocquaine, Reims (51). Les samedi 4, mardi 7, mercredi 8, jeudi 9, vendredi 10, samedi 11, mardi 14, à 20 h 30. Tél. : 26-48-49-00. Durée : 1 h 30. 75 F et 120 F. Jusqu'au 18 novembre.*

RENNES
L'Ile des esclaves (en italien)
de Marivaux, mise en scène de Giorgio Strehler, avec Leonardo De Colle, Maltia Sbragia, Laura Marinoni, Pamela Villoresi, Renato De Carmine et quatre musiciens.
Théâtre national de Bretagne, 1, rue Saint-Hélier, 35 Rennes. Le samedi 4, à 20 h 30. Tél. : 99-31-12-31. Durée : 1 h 40. 110 F.

SAINT-ETIENNE
Les Aiguilles et l'Opium
de Robert Lepage, mise en scène de l'auteur, avec Marc Labrèche et Robert Caux (musicien).
Comédie de Saint-Etienne-Théâtre Jean-Dasté, 7, avenue Emile-Loubet, Saint-Etienne (42). Les lundi 6 et mardi 7, à 19 h 30. Tél. : 77-32-79-26. Durée : 1 h 20. 100 F.
Et au Théâtre Charles-Dullin, place du Théâtre, Chambéry (73). Les jeudi 9 et vendredi 10, à 19 h 30. Tél. : 79-85-55-43. Durée : 1 h 20. 130 F.

STRASBOURG
Voyage à l'intérieur de la tristesse
d'après Rainer Werner Fassbinder, mise en scène de Jean-Louis Martinelli, avec Alpha Atangana, Jean-Claude Bolle-Reddat, Alain Fromager, Dominique Jacquot, Rhida Jebali, Fany Mary, Jacques Michel, Sylvie Milhaud, Michèle Oppenot, Jean-François Perrier, Roland Sassi et Martine Schambacher.
Wacken-Théâtre national, place de la Foire-Exposition, Strasbourg (67). A partir du 7 novembre. Les mardi 7, mercredi 8, jeudi 9, vendredi 10, samedi 11, mardi 14, à 20 heures. Tél. : 88-35-44-52. Durée : 1 h 30. 95 F et 125 F. Jusqu'au 25 novembre.*

ART

BAYEUX
Budapest 56
Musée Baron-Gérard, place de la Liberté, Bayeux (14). Tél. : 31-92-14-21. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 15 novembre.

BEAUMONT-DU-LAC
Per Barclay
Centre d'art contemporain de Vassivière, île de Vassivière, Beaumont-du-Lac (87). Tél. : 55-69-27-27. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 31 décembre.

BOURG-EN-BRESSE
Geneviève Asse
Musée de Brou, 63, boulevard de Brou, Bourg-en-Bresse (01). Tél. : 74-45-39-00. De 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures. Jusqu'au 26 novembre.

CALAIS
Les Bourgeois de Calais
Musée des Beaux-Arts et de la Dentelle, 25, rue de Richelieu, Calais (62). Tél. : 21-46-48-40. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 h 30. Fermé mardi. Jusqu'au 3 décembre.

CASTRES
Jean-Michel Alberola
Centre d'Art contemporain, 35, rue Chambre-de-l'Edit, Castres (81). Tél. : 63-59-30-20. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures ; dimanche de 15 heures à 18 heures. Fermé du 23 au 25 décembre. Fermé lundi. Jusqu'au 29 décembre.

CERET
Chagall et les fables de La Fontaine
Musée d'Art moderne, 8, boulevard du Maréchal-Joffre, Céret (66). Tél. : 68-87-27-76. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 8 janvier 1996. 35 F.

CHANTILLY
Les Dessins italiens du Musée Condé à Chantilly : autour de Pérugin
Musée Condé, château, Chantilly (60). Tél. : 44-57-08-00. De 10 h 30 à 12 h 45 et de 14 heures à 17 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 8 janvier 1996. 37 F.

EYMOUTIERS
Hommage à Michel Troche
Espace Paul-Rebeyrolle, route de Nedde, Eymoutiers (87). Tél. : 55-69-58-88. De 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 17 décembre. 20 F.

GRENOBLE
Kurt Schwitters
Musée de Grenoble, place de Lavalette, Grenoble (38). Tél. : 76-63-44-44. De 11 heures à 19 heures ; nocturne mercredi jusqu'à 22 heures. Conférences : les 2, 8 et 22 novembre à 18 heures et de 20 h 30. Fermé mardi. Jusqu'au 27 novembre. 25 F.

LE HAVRE
La Transparence dans l'art du XXe siècle
Musee des Beaux-Arts André-Malraux, boulevard Kennedy, Le Havre (76). Tél. : 35-42-33-97. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures a 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 26 novembre. 10 F.

LOCMINE
Le Domaine du diaphane
Centre d'art contemporain du domaine de Kerguéhennec, Bignan, Locminé (56). Tél. : 97-60-44-44. De 10 heures à 17 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 28 janvier 1996. 25 F.

MOUANS-SARTOUX
L'Art et la mode
Espace de l'art concret, château, Mouans-Sartoux (06). Tél. : 93-75-71-50. De 11 heures à 19 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 19 novembre.

MULHOUSE
Jean Hudeux
Musée des Beaux-Arts, 4, place Guillaume-Tell, Mulhouse (68). Tél. : 89-45-43-19. De 10 heures a 12 heures et de 14 heures à 17 heures ; jeudi de 10 heures à 17 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 3 décembre.

NANTES
Do it : Ch. Boltanski, M. Eichhorn, h.-P. Feldmann, P.-A. Gette
FRAC des Pays de la Loire, 7, rue Frédéric-Kuhlmann, Nantes (44). Tél. : 40-69-87-87. De 14 heures à 18 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 21 décembre.

ORLÉANS
Cueco
Scène nationale, carré Saint-Vincent, Orléans (45). Tél. : 38-62-45-68. De 13 heures à 19 heures et les soirs de spectacle. Visites commentées samedi 4 et 18 novembre à 17 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 25 novembre.

QUIMPER
Pat Steir
Le Quartier, centre d'art contemporain, place du 137e-Régiment-d'Infanterie, Quimper (29). Tél. : 98-55-55-77. De 11 heures à 19 heures ; samedi de 14 heures à 18 heures ; dimanche de 14 heures à 17 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 20 décembre.

REIMS
Maisons-cerveaux : Stéphane Calais, Hubert Duprat, Hreinn Fridfinnsson
Fonds régional d'art contemporain Champagne-Ardennes, 1, place Museux, Reims (51). Tél. : 26-05-78-32. De 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 7 janvier 1996.

RENNES
Vito Acconci
La Criée, Halle d'art contemporain, place Honoré-Commeurec, Rennes (35). Tél. : 99-78-18-20. De 12 heures à 14 heures et de 15 heures à 19 heures ; samedi de 15 heures à 19 heures ; visite commentée le mercredi à 17 heures. Fermé dimanche ; lundi. Jusqu'au 31 janvier 1996.

ROCHECHOUART
Wim Delvoye
Musée départemental d'art contemporain, Château, Rochechouart (87). Tél. : 55-03-77-77. De 14 heures à 18 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 31 décembre.
Rodney Graham
Musée départemental d'Art contemporain, château, Rochechouart (87). Tél. : 55-03-77-77. De 14 heures à 18 heures. Fermé le 25 décembre. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 31 décembre.

SAINT-ETIENNE
Design... naissance d'une collection
Musée d'Art moderne, La Terrasse, Saint-Etienne (42). Tél. : 77-79-52-52. De 10 heures à 18 heures. Fermé jours fériés. Jusqu'au 3 décembre. 26 F.

SAINT-PRIEST
Patrick Tosani
Centre d'art contemporain, place Ferdinand-Buisson, Saint-Priest (69). Tél. : 78-20-02-50. De 15 heures à 18 heures ; samedi de 14 h 30 à 18 heures. Fermé dimanche ; lundi. Jusqu'au 20 décembre.

VILLENEUVE-D'ASCQ
Soyons sérieux, points de vue sur l'art des années 80 et 90
Musée d'Art moderne, 1, allée du Musée, Villeneuve-d'Ascq (59). Tél. : 20-05-42-46. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 14 janvier 1996. 25 F.

VILLEURBANNE
Artistes/Architectes
Le Nouveau Musée-Institut d'art contemporain, 11, rue Docteur-Dolard, Villeurbanne (69). Tél. : 78-03-47-00. De 13 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 20 janvier 1996. 20 F.

CINÉMA

15e Festival International du Film d'Amiens
Au programme, trente-cinq films en compétition, longs et courts métrages, fictions et documentaires. Parmi eux, la présence de trois films de fiction amérindiens (Etats-Unis et Canada). Deux thèmes majeurs durant ce festival : « Le chant de la Terre » : le cinéma des nations indiennes et une rétrospective du cinéma irlandais. Parallèlement, une soirée consacrée au cinéma colonial, un spécial Ed Wood et un hommage à la Cinémathèque française.
Bureau du Festival, 36, rue de Noyon, Amiens (80). Du 3 au 12 novembre. Tél. : 22-91-01-44.

SARLAT
15e Festival du Film de Sarlat
En ouverture de cette quinzième édition, *Au petit Marguery* de Laurent Benegui. Suivront dix-neuf films internationaux en compétition, parmi lesquels *Les Frères Gravet* de René Féret, *Smoke* de WayneWang et Paul Auster, *A Walk in the Clouds* de Alfonso Arau... En clôture, *Les Trois Frères* avec les Inconnus. Un hommage à Luis Bunuel est également prévu ainsi que des rencontres et un colloque international sur le Cinéma et la télévision outre-mer.
Du 7 au 11 novembre. Tél. : 53-29-18-13.

(*) Tarifs réduits.

Le numérique multiplie les chaînes de télévision

Le développement des nouvelles techniques de transmission exacerbe la concurrence entre opérateurs de satellites et diffuseurs de programmes

APRÈS le lancement d'Astra 1E, le million de foyers équipés en France d'une parabole pourront recevoir les programmes de télévision retransmis par, au total, sept satellites, depuis deux positions orbitales de référence (*Le Monde* daté 29-30 octobre). La compression numérique des images et du son qui va être utilisée à l'occasion de ce lancement, à compter du premier trimestre 1996, va permettre de multiplier les capacités de retransmission des satellites par huit ou dix. Grâce à cette innovation, chaque diffuseur de programmes va proposer des dizaines de chaînes réunies dans ce qu'ils appellent un « bouquet ».

Actuellement, cette « floraison » intéresse Canal Plus et la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT). Les deux groupes ont consacré des investissements considérables au développement du numérique. Implantée depuis onze ans sur le marché de la télévision payante, Canal Plus a prévu un budget de 400 millions de francs. Plus novice, la CLT compte investir 5 milliards de francs, dont 2 milliards pour la seule location des canaux satellites, des installations techniques et la mise en place d'une infrastructure commerciale.

Une situation de compétition. Selon la CLT, son bouquet sera *« complémentaire et concurrent »* de celui de la chaîne cryptée. Jusqu'alors, celle-ci a protégé son parc d'abonnés en occupant la majorité des canaux disponibles sur le câble et le satellite, afin de couper l'herbe sous le pied à toute offre rivale de programmes. Canal Plus a ainsi lancé Canalsatellite, un ensemble de chaînes thématiques, conçu pour être un complément et non une véritable alternative – tant par le prix que par la qualité – à la chaîne cryptée.

BATAILLE DE CONTENUS

Pour conserver ses quatre millions d'abonnés, Canal Plus devra réviser cette stratégie, fondée sur une offre limitée de canaux analogiques. Or le numérique décuple l'offre de programmes. La CLT entend exploiter cette faille technique pour porter la bataille sur le terrain des contenus. Un professionnel estime toutefois que les « fleurs » des deux bouquets auront sensiblement les mêmes couleurs. L'un et l'autre proposeront en effet des chaînes thématiques – sport, divertissement, cinéma, documentaires, musique –, encadrées par des spectacles en paiement à la séance. Dans le détail, chaque ensemble réservera ses « surprises » : côté CLT, un programme destiné aux femmes, et vraisemblablement MTV (chaîne musicale américaine) en version française ; côté Canal Plus, une chaîne de jeux.

La différence pourra être établie par le tarif des abonnements. La CLT va proposer son bouquet pour 100 francs par mois (hors paiement à la séance) alors que Canalsatellite coûte 130 francs et Canal Plus 175 francs. Selon certaines sources, le kit de réception – parabole, décodeur-démodulateur et abonnement au bouquet de la CLT – devrait coûter de 3 500 à 4 000 francs.

Cette compétition entre diffuseurs de programmes se double, à l'échelle européenne, d'une concurrence entre les opérateurs de satellites Eutelsat (deux satellites) et Astra (cinq satellites). Directeur général de la Société européenne des satellites (SES), opérateur d'Astra, Romain Bausch espère *« répéter dans le numérique son succès dans l'analogique »* (60 millions de foyers en Europe reçoivent les chaînes retransmises par Astra). Il exclut tout rapprochement avec son concurrent : *« Une entente Astra-Eutelsat susciterait une réaction de la Commission de Bruxelles. »* Toutefois, il reconnaît qu'*« Astra n'a peut-être pas assez anticipé sur l'évolution de la demande »* de canaux satellites.

En dépit d'un carnet de commandes rempli et d'un calendrier de lancement de fusées chargé, la SES n'a pu empêcher son rival Eutelsat d'être une alternative auprès des diffuseurs. Sous l'impulsion de Jean Grenier et de Giuliano Berretta, respectivement président et directeur commercial d'Eutelsat, le consortium européen a imité la stratégie d'Astra en regroupant ses satellites sur une même orbite. France-Télévision, Arte et TF 1 pourraient proposer, *via* Eutelsat, une offre de programmes francophones comparable à celle d'Astra, qui accueille Canal Plus et la CLT.

PARTAGE TERRITORIAL

Face à cette concurrence, Romain Bausch se résigne à un partage territorial. Du bout des lèvres, il reconnaît à *« Eutelsat une position plus forte qu'Astra sur l'Italie »*. En France, la situation est plus incertaine et les deux opérateurs revendiquent le rang de leader.

Reste que le match n'a pas encore vraiment débuté : *« La véritable commercialisation des programmes numériques par satellite commencera au second semestre de 1996 »*, selon Romain Bausch. Or il n'exclut pas, d'ici là, des « rapprochements » avec certains diffuseurs et admet avoir *« des contacts réguliers avec France Télévision »*, pourtant déjà engagée aux côtés d'Eutelsat. Des canaux sur Astra leur seraient réservés. La SES continue ses appels du pied en direction de France Télécom pour l'accueillir dans son capital après Deutsche Telekom. Romain Bausch doit rencontrer prochainement Georges Vanderschmitt, chargé d'une mission sur la stratégie satellitaire de la France.

Afin de rester le premier opérateur de satellites en Europe, Astra envisage de demander l'attribution d'une seconde position orbitale et d'accroître ainsi sa flotte de satellites. *« Un appel d'offres pour des satellites de deuxième génération a été lancé auprès de sept constructeurs, en majorité européens. »* Une réaction peut-être tardive : avec le lancement d'Hot Bird 1, Eutelsat s'est imposé comme la deuxième position orbitale de référence auprès des téléspectateurs européens et, avec ses 8 positions orbitales en activité, possède une longueur d'avance sur Astra.

Toutefois, la SES relativise la portée « révolutionnaire » de la diffusion numérique. Selon Romain Bausch, *« la vente des décodeurs analogiques continuera pendant deux ans encore, avant que les boîtiers numériques deviennent majoritaires »*. Et dans certains pays comme l'Allemagne ou la Grande-Bretagne, *« la cohabitation analogique-numérique sera effective pendant dix à quinze ans »*.

Guy Dutheil

Havas assure ne pas vouloir se retirer de la CLT

Pierre Dauzier, PDG du groupe Havas, actionnaire à la fois de Canal Plus et de la CLT, a estimé, dans *Le Journal du dimanche* du 29 octobre, que *« personne aujourd'hui ne peut battre Canal Plus sur le marché français »*. Une déclaration interprétée comme une préférence pour le « bouquet » de programmes préparé par la chaîne cryptée. Mardi 31 octobre toutefois, Havas a fait savoir qu'un retrait du capital de la CLT *« n'est pas à l'ordre du jour »*. *« Il ne peut y avoir qu'un seul bouquet européen (...)*, a expliqué Pierre Dauzier. *Je ne le financerai qu'à une seule condition : être, sur des critères objectifs, persuadé de sa réussite. »* Mais Havas, qui devrait *« se décider très vite »*, ne va pas *« laisser tomber la CLT »* et ne renonce pas à l'idée d'un *« accord »* entre elle et Canal Plus.

La Cinquième sur le câble parisien

À PARTIR de vendredi 3 novembre, à Paris et en région parisienne, La Cinquième propose ses programmes en soirée sur le câble. De 19 à 24 heures, Lyonnaise Communications-TV Câble accueille la chaîne du savoir sur le canal 21, où sont retransmis, dans la journée, les débats de l'Assemblée nationale. « La Cinquième Câble » est accessible sans option aux abonnés du câble détenteurs d'un Visiopass. D'autres villes pourront recevoir La Cinquième sur le câble *« si elles le souhaitent »*, précise Jean-Marie Cavada, président de la chaîne.

Cette ouverture en soirée sur le câble est un moyen pour la chaîne du savoir (qui n'émet que de 7 heures à 19 heures sur le cinquième canal hertzien), d'accéder aux heures de grande écoute (*prime-time*) et de se faire ainsi connaître d'un nouveau public. Elle répond aussi à une demande des enseignants, désireux de visionner le soir des programmes susceptibles d'être utilisés en classe. La Cinquième et Lyonnaise communications-TV câble ont déclaré que l'accès au câble s'effectuait *« à coût zéro »*, aucun des deux partenaires n'étant rétribué.

En outre, la chaîne a annoncé qu'un contrat avait été conclu le 31 octobre avec les sociétés d'auteurs (réalisateurs, musiciens, multimédias). Cet accord définit les conditions dans lesquelles La Cinquième est autorisée à utiliser les œuvres au répertoire de ces sociétés.

S. Ke.

VENDREDI 3 NOVEMBRE

TF 1

- **12.50 Magazine : A vrai dire.**
- **13.00 Journal, Météo.**
- **13.38 Magazine : Femmes.**
- **13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.**
- **14.25 Feuilleton : Dallas.**
- **15.25 Série : La loi est la loi.**
- **16.15 Jeu : Une famille en or.**
- **16.45 Club Dorothée vacances.**
- **17.20 La Philo selon Philippe.**
- **17.55 Série : Les Nouvelles Filles d'à côté.**
- **18.25 Le Miracle de l'amour.**
- **19.00 Série : Alerte à Malibu.**
- **19.50 Les Pourquoi de M. Pourquoi.**
- **20.00 Journal, La Minute hippique, Météo.**

- **20.50 Téléfilm : Des enfants dans les arbres.** De Pierre Boutron, avec Robin Renucci, Isabel Otero. *En 1942, un soldat français de l'armée d'armistice demande l'hospitalité à une ancienne institutrice. Cette dernière recueille des orphelins qui sont en réalité des enfants juifs.*
- **22.40 Famille, je vous aime.** Présenté par Isabelle Quenin. Invitée : Véronique Genest. Arthur ; Le Cirque en famille ; Un homme sage-femme ;
- **0.05 Série : Les Trois As.**
- **1.00 Musique : Minuit, l'heure du clip.** Compil : Alain Bashung ; 1.40, Laser ; 2.35, Vinyl.
- **3.05 Journal, Météo.**
- **3.15 Programmes de nuit.** Histoires naturelles (et 5.10) ; 3.45, *Passions* ; 4.10, *TF 1 nuit (et 4.40)* ; 4.20, Mésaventures ; 4.50, Musique.

FRANCE 2

- **12.10 Jeu : Les Z'amours.**
- **12.45 Météo** (et à 13.35).
- **12.59 Journal, Point route.**
- **13.45 Série : Derrick.**
- **14.50 Série : Soko.**
- **15.40 Variétés : La Chance aux chansons** (et 4.55). Chansons de femmes.
- **16.40 Des chiffres et des lettres.**
- **17.10 Série : Quoi de neuf, docteur ?**
- **17.40 Série : Génération musique.**
- **18.10 Série : Le Prince de Bel-Air.**
- **18.45 Jeu : Que le meilleur gagne.**
- **19.15 Bonne nuit les petits.** Guillaume Tell.
- **19.20 Studio Gabriel** (et 2.10).
- **19.59 Journal, l'Open de Bercy, Météo, Point route.**

- **20.50 Téléfilm : Maigret.** Maigret se défend, d'Andrzej Kostenko d'après Georges Simenon, avec Bruno Crémer, Agnès Soral. *Maigret est victime d'une mise en scène machiavélique. Il est accusé de tentative de viol sur la fille d'un homme de haut rang.*
- **22.20 ▶ Bouillon de culture.** La Statue de Charles de Gaulle. Invités : Daniel Cohn-Bendit, André Glucksmann, Serge July, Denis Tillinac, Alain-Gérard Slama.
- **23.35 Les Films Lumière.**
- **23.40 Journal, Météo, l'Open de Bercy.**
- **1.15 Magazine : La 25e Heure.** Présenté par Jacques Perrin. L'Ile noire, de Rob Rombout.
- **2.40 Programmes de nuit.** *Envoyé spécial (rediff.)* ; 4.20, 24 heures d'infos ; 4.30, Loin de Beyrouth ; 5.50, Dessin animé.

FRANCE 3

- **12.45 Journal.**
- **13.05 Jeu : Tout en musique.**
- **13.35 Sport : Tennis.** 10e Open de Paris, en direct du Palais omnisports de Paris-Bercy.
- **17.10 Les Minikeums.** Le Cahier de Taz ; Batman.
- **17.50 Série : Les deux font la loi.**
- **18.20 Questions pour un champion.**
- **18.50 Un livre, un jour.** *Le Testament français*, d'Andreï Makine.
- ***18.55 Le 19-20 de l'information.*** 19.08, Journal régional.
- **20.05 Jeu : Fa si la chanter.**
- **20.35 Tout le sport.**

- **20.50 Magazine : Thalassa.** Les Chasseurs de l'Avel Gwalarn, de Franck Cuveillier, Jean-Christophe Cheneau et Hervé Guttman. *Pour lutter contre les réseaux commerciaux illégaux en mer d'Iroise, les garde-côtes ont tissé un véritable filet de surveillance terrestre, aérienne, navale et informatique.*
- **21.50 Magazine : Faut pas rêver.** Présenté par Sylvain Augier. Invitée : Françoise Giroud. Namibie : la petite Prusse d'Afrique ; France : la cantinière du chantier ; Zelenchouk, le village des étoiles.
- **22.50 Météo, Journal.**
- **23.20 Magazine : Nimbus.** Présenté par Elise Lucet. L'Empire de nos sens. Invité : Michel Serres. Reportages : Les six sens ; L'odorat ; La vision ; L'audition ; Le goût ; Nos sens abusés.
- **0.15 L'Heure du golf.**
- **0.45 Feuilleton : Dynastie.**
- ***1.35 Musique Graffiti.*** Tournoi Eurovision des jeunes danseurs.

M 6

- **12.25 Série : La Petite Maison dans la prairie.**
- **13.25 Téléfilm : Le Retour de Tom Sawyer.** De Paul Krasny, avec Raphael Sbarge, Mitchell Anderson. *Huckleberry Finn, devenu journaliste, fait appel à son ami d'enfance Tom Sawyer, membre du barreau de Chicago, pour défendre un vieux Noir injustement accusé du meurtre d'un notable local.*
- **15.00 Boulevard des clips** (et 1.15, 5.45).
- **16.30 Variétés : Hit Machine.**
- **17.00 Série : Classe mannequin.**
- **17.30 Dessin animé : Tintin.** [2/2] L'Ile noire.
- **18.00 Série : Highlander.**
- **19.00 Série : Loïs et Clark, les Nouvelles Aventures de Superman.**
- **19.50 Sport : Voile.**
- **19.54 Six minutes d'informations, Météo.**
- **20.00 Série : Notre belle famille.**
- **20.35 Magazine : Capital 6** (et 23.45). Présenté par Emmanuel Chain.

- **20.40 Magazine : Flashback.** Présenté par Laurent Boyer. Le meilleur des années 80. Invités : Yves Lecoq, Charlotte de Turkheim, Philippe Lavil, Clémentine Célarié, Vanessa Demouy, Ophélie Winter.
- **22.50 Série : Aux frontières du réel.** Le Fétichiste.
- **23.55 Sexy Zap.**
- **0.25 Dance Machine Club.**
- **0.50 Hit Dance.**
- **3.30 Rediffusions.** *La Tête de l'emploi* ; 3.55, *Jazz 6* ; 4.50, El Tiempo pasa ; 5.15, Starnews.

CANAL +

EN CLAIR JUSQU'A 13.45

- **12.30 La Grande Famille.**
- **13.40 Le Journal de l'emploi.**
- **13.45 Cinéma : Meurtre mystérieux à Manhattan. ■■** Film américain de Woody Allen (1993).
- **15.30 Série : Babylon 5** [20/22]
- **16.10 Surprises** (et 6.50).
- **16.20 Le Journal du cinéma.**
- **16.25 Téléfilm : L'Impossible Monsieur Papa.** *De Denys Granier-Deferre*, avec Francis Huster, Evelyne Bouix.
- **17.55 Dessin animé : Les Multoches.**
- **18.00 Le Dessin animé.** Iznogoud.
- **18.30 Cyberflash.**

EN CLAIR JUSQU'A 20.35

- **18.40 Nulle part ailleurs.** *Présenté par Jérôme Bonaldi* ; à 19.10, par Philippe Gildas, Bruno Gaccio et Valérie Payet.
- **19.30 Flash d'informations** (et 22.55).
- **19.40 Zérorama, le contre-journal.**
- **19.55 Les Guignols.**
- **20.30 Le Journal du cinéma.**

- **20.35 Téléfilm : John Gotti, un truand à abattre.** De Roger Young.
- **22.05 Documentaire : Le Bambi africain.** De Patrick Morris.
- **23.00 Cinéma : Les Valeurs de la famille Addams. ■■** Film américain de Barry Sonnenfeld (1993).
- **0.30 Cinéma : Blink. ■** Film américain de Michael Apted (1994, v.o.).
- **2.15 Cinéma : Ladybird. ■■** Film britannique de Ken Loach *(1994, v.o.), avec Crissy Rock.*
- **3.55 Cinéma : Salé, sucré. ■** Film taïwanais d'A. Lee (1994, v.o.).

LA CINQUIÈME

- **12.30 Atout savoir.**
- **13.25 Le Journal du temps** (et 18.57).
- **13.00 Les Yeux de la découverte.**
- **13.30 Le Puits du sacrifice** (rediff.).
- **14.30 Histoires de réussir.**
- **15.30 Qui vive ! Michèle Barzach.**
- **15.45 Allô ! La Terre.** Les Volcans [5/5].
- **16.00 ▶ La Preuve par cinq.** La Zone Asie [5/5].
- **16.30 Les Merveilles de l'univers.** Aux frontières du temps.
- **17.00 Cellulo.**
- **17.30 Les Enfants de John.**
- **18.00 L'Amour en questions.** L'Orientation sexuelle.
- **18.15 Magazine : Cinq sur cinq.**
- **18.30 Le Monde des animaux.**

ARTE

- **19.00 Série : Ivanhoé** [20/25] Le Voleur de bétail, de Pennington Richards.
- **19.30 Documentaire : Le Journal de bord du Bounty.** De Hartmut Schoen. *La mutinerie la plus fameuse de l'histoire de la marine.*
- **20.30 8 1/2 Journal.**

- **20.40 Téléfilm : Sans issue.** De Sigi Rothemund, avec August Zirner. *On vient d'enlever le fils d'un comissaire de police. Les ravisseurs réclament le nom d'un agent infiltré dans un réseau de blanchiment d'argent.*
- **22.10 Magazine : Archimède.** Le Comportement animal. Vu à la télé ; Ethologie ; Les Oies de Konrad Lorenz ; Chef de bande ; Le Paradoxe des empereurs.
- **23.00 ▶ Cinéma : L'Enfance nue. ■■** Film français de Maurice Pialat (1967). Avec Michel Tarrazon, Marie-Louise Thierry, René Thierry.
- **0.25 La Chute du Mur, une chronique** [9/12].
- **0.40 Magazine : Transit.** La Marée nationaliste. Québec ; Minorités hongroises en Slovaquie ; La Corse, le chant nationaliste ; Komotini, entre ciel et terre. Avec Dietmar Loch (rediff.).
- **1.45 Court métrage : The Big Swinger.** De Declan Recks (1989, rediff.).
- **2.00 Halloween Cavalcade.** Documentaire de Philippe Truffaut (rediff. du mardi 31, 50 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Fort Boyard. 21.30 Les Carnets du bourlingueur. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Taratata. Rediff. de France 2 du 29/10. 23.50 Intérieur nuit. Invité : Jean-Luc Fonck du groupe Stella. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. *1.00 Visions d'Amérique* (15 min).

PLANÈTE 19.05 Domicile fixe. De Valérie Deneste et Anne Peyregne. 19.40 Nomades du Pacifique. [1/5] Paradis lointain. De Peter Crawford. 20.35 Vivaldi à la folie. De Jean-Pierre Garnier. 21.15 Le Pouvoir des mers. [3/6] Alizés et guerres commerciales. De Gabrielle Davidson et David Clark. 22.15 Vie et mort de l'étrange docteur Turing. De Christopher Sykes. 23.05 Du nouveau à l'est de l'Elbe. De Frank Loprich et Karin Schlösser. 23.40 L'homme qui marche debout. De François Hanss. 0.35 Lonely Planet. [12/13] Jamaïque. De Jez Higham (50 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Totalement cinéma. 19.35 Stars en stock. 20.00 20 h Paris Première. 21.00 Vedette en coulisse : *Claude François. De Claude Vernick.* 22.05 Musiques en scènes. 22.35 Ballet : Mayerling. 0.50 Premières loges (30 min).

CANAL J 17.25 Comte Mordicus. 17.50 Les Fables géométriques. 18.00 Soirée Cajou. 18.05, Rébus ; 18.10, Dodo, le retour ; 18.15, Le Journal des bons plans du week-end ; 18.20, Série : Les Aventures de Black Beauty ; 18.50, Oit et Oim ; 19.00, Extra large ; 19.15, Tip top clip ; 19.25, Série : Mission top secret ; 19.50, Tip top clip.

CANAL JIMMY 20.00 The Muppet Show. Invitée : Diana Ross. 20.25 Série : Les Envahisseurs. L'Inquisition. 21.20 Série : M.A.S.H. Tentative de suicide. 21.45 Destination séries. 22.15 *Chronique moscovite. 22.20 Série* : Dream On. B. S. Elliot. 22.50 Série : Seinfeld. Vengeance. 23.15 Country Box. 23.45 La Semaine sur Jimmy. 23.55 Série : New York Police Blues. 0.45 Série : Lucky Luke. Magie indienne (55 min).

SÉRIE CLUB 19.00 Série : Chapeau melon et bottes de cuir (et 23.15). Abus de confiance. 19.50 Série : Cher oncle Bill. Maudie. 20.15 Série : Mon amie Flicka. L'Evadé. 20.45 Série : Special Branch (et 0.10). La Mort par noyade. 21.40 Série : Les Espions. Froidement vôtre. 22.30 Série : 200 dollars plus les frais. Cauchemar d'une nuit d'été. 1.00 Série : Mission impossible. Opération cœur (45 min).

MCM 19.00 Zoom zoom (et 19.45, 20.00). 19.15 Rebel TV. 19.55 Mangazone. 21.00 Passengers. *22.00 L'Invité de marque.* Massilia Sound System. 22.30 MCM Dance Club. 0.30 Rave On (90 min).

MTV 19.00 Hanging Out. 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 Oddities Featuring the Head. 0.00 Partyzone (120 min).

EUROSPORT 19.30 Tennis. En direct. 10e Open messieurs de Paris-Bercy : quarts de finale. 21.30 Eurosportnews (et 1.00). 22.00 Handball. En différé. Championnat d'Europe : qualifications. Groupe 5. Suisse-Allemagne, à Bâle (Suisse). 23.15 Boxe. En différé. Championnat du Commonwealth : poids moyens. Robert McCraken (G-B)-Fitzgerald Bruney (Can), à Ontario (Middlands) (105 min).

CINÉ CINÉFIL 18.15 La Mauvaise Graine. ■■ Film américain de Mervyn LeRoy (1956, N., v.o.). 20.30 Le Passage du Rhin. ■ Film français d'André Cayatte (1960, N.). 22.30 Le Dernier Voyage. ■ Film britannique de Vincent Sherman (1949, N., v.o.). 0.10 L'Amour d'une femme. ■■■ Film français de Jean Grémillon (1953, N., 100 min).

CINÉ CINÉMAS 18.25 Téléfilm : Le Dahlia noir. De Joseph Pevney (1975), avec Efrem Zimbalist Jr. 20.05 Le Bazar de Ciné Cinémas. 21.00 Un monde sans pitié. ■ Film français d'Eric Rochant (1989). 22.25 Deux flics à Downtown. □ Film américain de Richard *Benjamin (1989, v.o.). 0.00 Project X.* ■ Film américain de Jonathan Kaplan (1987, 105 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Tout un monde sonore inouï. 5. Outils et pensée morphologique. 20.30 Radio archives. Tels qu'en eux-mêmes. 21.28 Poésie sur parole. Célébration du cheval (5). 21.32 Musique : Black and Blue. Critiques croisées. 22.40 Les Nuits magnétiques. Les petites ondes. 0.05 Du jour au lendemain. *Marc Petit (Lettres à une campagne de voyage, de Rainer Maria Rilke).* 0.50 Musique : Coda. Schoenberg et les autres (5). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

FRANCE-MUSIQUE 20.00 Concert franco-allemand. Donné en direct de la salle Pleyel, à Paris, et émis simultanément sur les radios de Leipzig, Sarrebruck et Francfort, par le Chœur et l'Orchestre philharmoniques de Radio-France, dir. Pinchas Steinberg : Danses de Galanta, de Kodaly ; Cantata profana (Les Neuf Cerfs enchantés), de Bartok ; Symphonie nº 6 Pathétique, de Tchaïkovski. 22.00 Soliste. Samson François, piano. Nocturnes nº 1 op. 9, nº 2 op. 9 Le Célèbre, nº 3 op. 9, nº 4 op. 15, nº 5 op. 15, de Chopin. 22.25 Dépêche-notes. 22.30 Musique pluriel. Le Petit Prince, ballet, *de Glebov, par l'Orchestre d'Etat de la Radio-*télévision de Biélorussie, dir. Boris Raisky. 23.05 Ainsi la nuit. Quatuor à cordes nº 1, de Borodine, par le Quatuor Haydn ; Suite pour deux pianos nº 1 op. 15, d'Arenski. 0.00 Jazz club. Concert donné le 3 mai 1989 au New Morning, à Paris, par Kenny Barron, piano, avec Red Mitchell, contrebasse et Victor Lewis, batterie. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programmes Hector.

RADIO-CLASSIQUE 20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Mstislav Rostropovitch, violoncelliste. Concerto nº 2 pour violoncelle, de Haydn, par The Academy of St. Martin-in-the-Fields, dir. Iona Brown ; Quatuor avec flûte K 298, de Mozart, Jean-Pierre Rampal, flûte, Isaac Stern, violon, Salvatore Accardo, alto ; Concerto pour violon et violoncelle op. 102, de Brahms, par l'Orchestre de Cleveland, dir. George Szell, David Oïstrakh, violon ; Suite nº 2 pour violoncelle seul BWV 1008, de Bach ; Schelomo, rhapsodie hébraïque pour violoncelle et orchestre, de Bloch, par l'Orchestre national de France, dir. Leonard Bernstein. 22.30 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Tchaïkovski : Symphonie nº 5, par l'Orchestre philharmonique de Londres, dir. Mstislav Rostropovitch ; Chants populaires russes (arrangés pour piano à quatre mains), Viktoria Postnikova et Guennadi Rojdestvensky, piano ; Mélodies, de Prokofiev, sol. Galina Vichnievskaïa, soprano, Mstislav Rostropovitch, piano ; *Symphonie nº 2 Octobre, de Chostakovitch,* par le London Voices et l'Orchestre symphonique de Londres, dir. Mstislav Rostropovitch.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. *Signification des symboles :*
▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ *Chef-d'œuvre ou classique.*

Les rendez-vous nostalgiques d'Arthur

« Le bêtisier du samedi » et « Les enfants de la télé » invitent les téléspectateurs de France 2 à se souvenir et à s'amuser des extraits du petit écran

L'IMAGE symbolique des « Enfants de la télé », l'émission conçue par l'animateur Arthur et le producteur Stéphane Courbit, c'est celle du générique : des bébés qui tanguent sur leurs petites jambes mal assurées, se collent le nez sur l'écran, jonglent, comme s'il s'agissait d'un simple jouet, avec cette étrange boîte à images. A la fois leitmotiv, clin d'œil et ponctuation, ces bébés sont la marque, en forme de mascotte, de ce rendez-vous qui fut un des paris de la rentrée 1994 de France 2. Et qui est devenu un de ses points forts en 1995.

Le concept est simple, encore fallait-il y penser. Sur un plateau, autour d'une table, siègent Arthur et Pierre Tchernia, « *l'homme de référence* », qui, après quarante-six ans de télévision, est devenu un encyclopédiste de l'étrange lucarne. Tous deux reçoivent des invités auxquels il est demandé d'évoquer des souvenirs de télévision, des images ou des visages qu'ils ont envie de revoir. Images d'archives pour se rafraîchir la mémoire, discussion joyeuse et tumultueuse pour commenter les choix des uns et des autres, karaoké sur des chansons ou des musiques de séries d'autrefois...

« Les enfants de la télé » rassemblent les téléphiles, feuillettent l'album de séquences disparues, raniment les souvenirs, exploitent la mémoire collective du petit écran. L'émission semble répondre aux attentes du public puisqu'elle a réuni, lors de son installation sur France 2, plus de deux millions de téléspectateurs (soit 31 % de part de marché sur les quatre ans et plus).



Résultat de cet accueil favorable : un an plus tard, non seulement France 2 reconduit « Les enfants de la télé » mais elle confie aussi à Arthur la totalité de deux soirées mensuelles, à l'occasion de la nouvelle programmation de rentrée. Le 23 septembre, l'animateur est donc revenu avec une émission qui s'articule en trois parties : « Les enfants du zapping », « Les enfants du jeu » et « Les enfants de la télé ». L'essai n'est pas probant. Arthur et son équipe ne trouvent pas leurs marques sur le jeu, « *une mécanique très particulière que nous ne maîtrisons pas* », confie l'animateur. Il supprime la deuxième partie et resserre le rendez-vous en deux volets : « Le bêtisier du samedi » diffusé en début de soirée, juste avant « Les enfants de la télé ».

LE SHOW ET L'INTIMITÉ

« Le bêtisier » – première partie de soirée oblige – mise sur le spectacle. En plateau, neuf caméras circulent dans tous les sens, créent le mouvement, collent aux visages ; les décors et les surprises se succèdent, les invités se prêtent à toutes sortes d'improvisations et de reconstitutions. « *La première partie est essentiellement fondée sur le show et repose vraiment sur les invités, qui collaborent d'ailleurs entièrement à l'élaboration de l'émission à laquelle ils participent* », précise Arthur. « *En revanche, « Les enfants de la télé », en seconde partie de soirée, avec d'autres invités, est plus posé, plus intimiste.* »

Les deux volets de chaque soirée sont enregistrés séparément. « *Pour « Le bêtisier du samedi », on tourne environ quatre heures de spectacle pour ne garder finalement que les deux heures les plus rythmées. Tandis que « Les enfants de la télé » sont enregistrés dans les conditions du direct* », remarque Pascal Duchêne, le réalisateur de l'émission.

« Les enfants de la télé », après un an d'existence, continuent de remporter de bons scores, autour des 30 % de part de marché. En revanche, depuis son arrivée sur la grille en septembre, « Le bêtisier du samedi » est handicapé par la programmation de TF 1. En figurant, à deux reprises, en face de l'émission de Patrick Sébastien « Osons ! » (51 % de part de marché le 23 septembre, 47,3 % le 21 octobre) ou des « Grosses têtes » de Philippe Bouvard, cette première partie de soirée a du mal à s'imposer.

Véronique Cauhapé

★ « Le bêtisier du samedi », « Les enfants de la télé », France 2, samedi 4 novembre à 20 h 40 et à 23 heures.

Trop c'est trop

par Luc Rosenzweig

LES VITICULTEURS savent bien qu'en faisant « pisser la vigne » on peut mettre sur le marché des grandes quantités de vin de qualité médiocre, une pratique qui a heureusement été balayée par le changement de comportement des consommateurs et les réglementations de la Communauté européenne. La semaine qui vient de s'écouler démontre que la loi de la saturation s'applique également à la diffusion en direct des matchs de football de Coupe d'Europe. Ce sport a beau être le plus populaire, il finit par lasser les téléspectateurs les mieux intentionnés à son égard. Le patron des sports de TF 1, Jean-Claude Dassier, devant les relevés d'Audimat en baisse, ne peut que constater le phénomène : « *Proposer huit matchs sur deux ou trois jours n'est pas raisonnable* », estime-t-il.

A cela s'ajoute que les règlements de la Ligue des champions et de l'UEFA sont devenus d'un tel byzantinisme que l'amateur occasionnel de ballon rond n'a aucune chance de se repérer dans le maquis de la compétition. Ce sont, dit-on, les formidables enjeux financiers liés au mariage du sport et de la télévision qui ont été à l'origine de cette dérive inflationniste. La sanction ne peut alors venir que des « marchés », ces fameux marchés, petits êtres psychologiquement fragiles, sensibles au moindre changement d'humeur, et qu'il convient de caresser dans le sens du poil. Trop de foot risque de tuer le foot, et ce serait bien dommage. Ce sport reste un moyen inégalé d'intégration des immigrés de toutes nationalités, polonais et italiens hier, maghrébins et africains aujourd'hui.

Au chapitre des monstres sacrés de l'audiovisuel saisis par la langueur, il faut également noter la perte d'influence régulière des journaux de 20 heures de TF 1 et de France 2. Ces « grand-messes », héritières de l'époque où la France entière se retrouvait rassemblée devant Léon Zitrone ou Roger Gicquel ne peuvent plus dissimuler leurs rides sous le fard et les paillettes. L'arrivée de nouvelles chaînes du câble, dont certaines comme LCI et Euronews sont entièrement consacrées à l'information, la bonne résistance de la radio dans ce domaine, ont peu à peu ôté aux JT leur magie. On les regardera bientôt avec la même nostalgie que les extraits d'émissions anciennes présentés par Arthur dans « Les enfants de la télé ». Bruno Masure, interrogé à ce sujet dans l'émission « Télédimanche » de Michel Denisot sur Canal Plus, en prenait courageusement son parti, et commençait à réfléchir à une autre formule pour placer *urbi et orbi* ses calembours vaseux.

Reste que, pour un certain temps encore, « le 20 heures » est le temps et le lieu où les images fortes de l'actualité mondiale reçoivent l'estampille de l'Histoire. C'était, jeudi soir, la poignée de main imposée aux ennemis yougoslaves par Warren Christopher à l'orée de leur conclave de Dayton.

SAMEDI 4 NOVEMBRE

TF 1

12.45 Magazine : A vrai dire.
12.50 Météo, Trafic infos, Journal.
13.30 Magazine : Reportages.
Tokyo... le jour où la terre s'arrêtera, de Guy Brousmiche et Masayoshi Nakai.
14.00 L'homme qui tombe à pic.
14.55 Série : Agence tous risques.
15.55 Série : L'Enfer du devoir.
16.50 Série : Hercule.
17.45 Trente millions d'amis.
18.20 Série : Melrose Place.
19.15 Divertissement : Vidéo gag.
20.00 Journal, Tiercé, Météo, La Minute hippique, Trafic infos.

20.45 Divertissement : Les Années tubes.
Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. Avec Lio, Frédéric François, Gloria Gaynor, Henri Salvador, Nana Mouskouri, les Forbans...

22.50 Téléfilm : La Croqueuse de diams.
De Brook Yeaton, avec Traci Lords, Zach Galligan.
Un couple de voleurs chevronnés dérobent des diamants d'une valeur de soixante millions de dollars à Vito Malta, le parrain le plus puissant de la ville.
0.30 Magazine : Formule foot.
1.05 Journal, Météo.
1.15 Programmes de nuit.
Les Rendez-vous de l'entreprise (rediff.) ; 1.35, TF 1 nuit (et 2.40, 3.20, 4.20) ; 1.45, L'Odyssée sous-marine du commandant Cousteau ; 2.50, Histoires naturelles (et 5.05) ; 3.30, La Pirogue ; 4.30, Intrigues ; 4 55, Musique.

FRANCE 2

12.15 Jeu : Les Z'amours (et 3.35).
12.50 Météo (et 13.35).
12.55 Point route, Journal.
13.45 INC.
13.50 Documentaire : Chamois.
De Guy Sauvage.
14.20 L'ABC des plantes.
14.25 Sport : Tennis.
En direct.
Demi-finale du 10e Open de la Ville de Paris, au Palais omnisports de Paris-Bercy ; Tiercé, en direct de Saint-Cloud.
15.55 Point route, Journal.
19.00 Jeu : Fort Boyard.
Animé par Pierre Laffont et le père Fouras. Avec l'équipe des médaillés olympiques.
19.50 Tirage du Loto (et 20.40).
19.59 Journal, l'Open de tennis à Bercy, Météo.

20.40 Magazine : Le Bêtisier du samedi.
Présenté par Arthur et Pierre Tchernia. Avec Muriel Robin, Frédéric Mitterrand.

23.00 Magazine : Les Enfants de la télé.
Les ménagères de moins de 50 ans. Avec les Vamps, Maureen Dor, Werner Schreyer.
0.20 Les Films Lumière.
0.25 Journal, Météo.
0.35 Programmes de nuit.
Le Top ; 1.40, Soko ; 2.30, Pierre Bonnard ; 3.20, Nuit blanche ; 4.05, Bouillon de culture (rediff.) ; 5.20, Septième Continent : l'essai du pôle ; 5.50, Dessin animé.

FRANCE 3

12.45 Journal.
13.00 Couleur pays (et 15.05, 16.45).
14.05 Série : Les Nouvelles Aventures de Vidocq.
17.45 Magazine : Montagne.
Chronique de la forêt des Vosges. [3] Le Printemps, de François Chilowicz.
18.15 Expression directe.
CGT.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
Cinquante ans de cinéma américain, de Jean-Pierre Coursodon et Bertrand Tavernier.
18.55 Le 19-20 de l'information.
19.08, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.

20.50 Série : Les Nouveaux Exploits d'Arsène Lupin.
Le Masque de jade, de Philippe Condroyer, avec François Dunoyer.

22.20 Les Dossiers de l'Histoire.
Les Sillons de feu, de Gérard Raynal.
Les stigmates laissés par la Grande guerre dans les pays de la Somme et de l'Aisne.
23.25 Météo, Journal.
23.50 Musique : Confidences pour piano.
Frédéric Chopin. Programme : *Etude nº 11, Berceuse, Etude posthume nº 1 ; Nocturne posthume nº 20, Concerto en fa mineur, Mazurka nº 3, Prélude nº 6, Fantaisie impromptue.*
0.45 Musique Graffiti.
Sonate D. 959 de Schubert, 1er mouvement, par Paul Badura-Skoda, piano (20 min).

M 6

12.20 Série : Mariés, deux enfants.
12.50 La Saga des séries.
Présentée par Laurent Weil.
12.55 Série : Pour l'amour du risque.
14.05 Série : Supercopter.
15.05 Série : Poigne de fer et séduction.
15.50 Série : Pause-café.
17.00 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
18.10 Série : Amicalement vôtre.
19.10 Magazine : Turbo.
Présenté par Dominique Chapatte. Le coup de cœur : la résurrection d'un mythe, la MG ; L'enquête : la voiture électrique ; Le comparatif : la Mercedes E 320 face à la BMW série 528 ; Les brèves ; L'insolite ; La rubrique du téléspectateur.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Magazine : Starnews (et 6.10).
Présenté par Véronika Loubry.
20.35 Magazine : Hot Forme.
Présenté par Olivia Adriaco. Le vin.

20.45 Téléfilm : La Guerre de Jenny.
[1/2] et [2/2] De Steven Gethers, avec Dyan Cannon, Hugh Grant.
En 1941, une enseignante américaine dans une collège de Londres part à la recherche de son fils dont l'avion a été abattu au-dessus de l'Allemagne. Avant son départ, elle se voit confier une mission confidentielle par un membre des services secrets britanniques.

0.35 Série : Les Professionnels.
Le Rat de la jungle.
1.30 Boulevard des clips (et 6.35).
3.30 Rediffusions.

CANAL +

— *En clair jusqu'à 14.00* —
12.25 Flash d'informations (et 19.05, 22.15).
12.30 L'Hebdo de Michel Field.
14.00 Sport : Basket. En direct. Nancy-Villeurbanne.
16.00 Surprises.
16.20 Téléfilm : La Maison de verre.
De Rainer Bar, avec Katja Riemann.
— *En clair jusqu'à 20.30* —
17.45 Documentaire : National Geographic.
L'Inde des mille et un trains, de William Livingston.
18.40 Dessin animé : Les Simpson.
19.10 C Net (et 19.45, 20.20).
19.15 C'est pas le 20 heures.
19.50 L'Œil du cyclone.
20.25 Pas si vite !

20.30 Documentaire : National Geographic.
Le Dernier Festin du crocodile, de David et Carol Hughes.
Un combat sans merci autour d'un point d'eau qui s'assèche. Un superbe document qui mérite le prime time, pour enfants et parents

21.20 Téléfilm : Un si gros mensonge.
De Cellan Jones, avec Rik Mayall.
22.20 Jour de foot.
23.05 Documentaire : Petits Pelé au Brésil.
De Jos De Putter.
0.00 Le Journal du hard.
0.05 Cinéma : Les Belles Dames du temps jadis.
Film danois, classé X, de Werner Hedmann (1977).
1.20 Téléfilm : L'Inspecteur Beck.
De Peter Keglevic.
2.55 Sport : Boxe.
Réunion au Caesars Palace. Championnat du monde WBO des poids lourds.

LA CINQUIÈME

12.00 Défi.
Défis de femmes.
13.00 Rintintin.
Rintintin paléontologue.
13.30 Va savoir.
14.00 A tous vents.
A la rude épreuve de la mer.
15.00 Toulouse Lautrec.
Documentaire de Hilary Chadwick.
16.00 Jeux d'encre.
16.30 Mag 5.
17.00 ▶ L'Esprit du sport.
Joël de Rosnay.
18.00 Arrêt sur images.
Justice et télévision.
18.57 Le Journal du temps.

ARTE

19.00 Série : Black Adder
[6/13] Duel et dualisme, de Mandie Fletcher (v.o.).
19.30 Le Dessous des cartes.
Chronique de géopolitique de Jean-Christophe Victor. La Méditerranée [1/2] (rediff.).
19.35 Histoire parallèle.
Présenté par Marc Ferro, avec Pierre Daix. L'avenir est-il à l'Est ?
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Série : Monaco Franze, l'éternel joli cœur.
[7/10] Un monsieur sérieux, de Helmut Dietl.
Amoureux d'une jeune fille de dix-neuf ans, notre don juan cinquantenaire s'engage dans un combat de boxe pour lui prouver sa jeunesse.

21.35 Documentaire : A propos des garçons, des filles et du voile.
De Yousry Nasrallah (v.o.).
En Egypte, au Caire, des parents et leurs enfants parlent des relations entre hommes et femmes, de ce qui est décent, de ce qui ne l'est pas...
22.50 Magazine : Velvet Jungle.
Présenté par Valli. David Bowie : autoportrait 1995 ; Top Live : Noa ; Tricky ; Série : Les Zombies de la stratosphère, de Fred C. Brannon, [5/12] The Iron Executer (v.o.) ; City Blues : Chicago douce-amère ; Internet.
0.25 Téléfilm : Sans issue.
De Sigi Rothemund (rediff.).
1.55 Cartoon Factory [8/18].
Noah Knew His Ark (1930) ; Bulloney (1933) ; One More Time (1932) ; No ! No ! A Thousand Times No ! (1935) (rediff., 25 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Y'a pas match. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Série : Julie Lescaut. Harcèlements. De Caroline Huppert (1992). 21.30 Télécinéma. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Faites la fête. Rediff. de France 2 du 28/10. Invités : Les Vamps, Chevallier et Laspalès, Elie et Dieudonné, Pierre Palmade, Dany Boon, Jean-Marie Bigard. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Visions d'Amérique (15 min).
PLANÈTE 19.40 L'Homme technologique. [2/8] Origines de l'invention. De Chris Durlacher. 20.35 Chemins de fer. [2/12] L'Australie en ligne droite. De Dennis Marks. 21.35 Domicile fixe. De Valérie Denesle et Anne Peyregne. 22.10 Nomades du Pacifique. [1/5] Paradis lointain. De Peter Crawford. 23.05 Vivaldi à la folie. De Jean-Pierre Garnier. 23.45 Le Pouvoir des mers. [3/6] Alizés et guerres commerciales. De Gabrielle Davidson et David Clark. 0.45 Vie et mort de l'étrange docteur Turing. De Christopher Sykes (55 min).
PARIS PREMIÈRE 19.00 Top-Flop (et 0.25). 19.30 Stars en stock. 20.00 Eco, écu et quoi ? 20.30 Billard. Mondial de billard, à Bordeaux. 22.35 Paris dernière. 23.30 Eric Le Roch. 0.50 Zoulous, pingouins et autres Indiens. De Charles Picq (50 min).
CANAL J 18.00 Les P'tits Futés. [1/26] Alix le rappeur. 18.15 Regarde le monde. Invité : Allain Bougrain-Dubourg. 18.30 Tarmac. 19.00 Série : Les Twist. Un coffre à la mer. 19.30 Momo et Ursule. 20.00 Jack et le Haricot magique.
CANAL JIMMY 21.00 Série : Les Aventures du jeune Indiana Jones. Prague, août 1917. 21.50 Série : Elvis, Good Rockin' Tonight. Let It Burn. 22.15 Chronique du chrome. 22.20 Série : Liquid Television. 22.50 T'as pas une idée ? Invitée : Claudia Cardinale. 23.45 Road Test. 0.10 Série : Seinfeld. Vengeance. 0.35 Série : Route 66. Quitte ou double (55 min).
SÉRIE CLUB 19.00 Le Club. 19.10 Série : Models Inc. Rien n'est jamais gagné. 19.55 Série : Miami Vice (et 0.00). L'Insigne du déshonneur. 20.45 Série : Madame le juge. Autopsie d'un témoignage. 22.20 Série : Combat. Gadjo. 23.10 Série : Le Masque. 650 calories pour mourir. 0.50 Série : Les Incorruptibles, le retour. La Solution radicale (50 min).
MCM 19.30 L'Invité de marque. Massilia Sound System. 20.00 Clips non-stop. 20.30 MCM Euromusiques Nordica. 21.30 Buzz Tee Vee. 22.00 Rave On. 22.30 MCM Dance Club (210 min).
MTV 19.00 European Top 20. 21.00 First Look. 21.30 VJ Enrico. 23.30 The Zig & Zag Show. 0.00 Yo ! MTV Raps (120 min).
EUROSPORT 19.00 Trial. Résumé. Coupe du monde indoor. Masters de Paris, au POPB. 19.55 Basket-ball. En direct. Championnat de France Pro A. 9e journée : PSG-Racing-Cholet, à la salle Coubertin, à Paris. 22.00 Supercross. En direct. Motocross : championnat du monde de supercross indoor. 1re manche, à Barcelone (Espagne). 0.00 Prime Time Magazine. Résumé. Le Magazine de la boxe, Shannon Briggs. 1.00 International Motorsports (60 min).
CINÉ CINÉFIL 20.45 Le Club. Invité : Jean-Loup Dabadie. 22.05 Documentaire. 23.00 La Mauvaise Graine. ■ ■ Film américain de Mervyn LeRoy (1956, N., v.o., 100 min).
CINÉ CINÉMAS 20.10 Hollywood 26. 20.40 Téléfilm : La Légende du curé de Bargota. De Pedro Olea. 22.05 Dans les coulisses de... 23.00 L'Amour nécessaire. □ Film italien de Fabio Carpi (1991). Avec Ben Kingsley, Marie-Christine Barrault, Ann Gisel Glass. 0.35 Téléfilm : La Bombe sexuelle. Classé X (70 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.00 Le Temps de la danse. Le magazine de la danse. Portrait et interview de Régine Chopinot. 20.30 Photo-portrait. Martine Bedin, designer. 20.45 Fiction (rediff.). La Maîtresse du thé, de Yasunari Kawabata. 22.35 Musique : Opus. L'atelier lyrique du Rhin a vingt ans. 0.05 Clair de nuit. Etienne Bauer, le général Buis et Georges Léon. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

FRANCE-MUSIQUE 19.45 Opéra. Donné le 28 octobre au Théâtre national de Prague, par le Chœur et l'Orchestre du Théâtre national de Prague, dir. Olivier Dohnanyi : Libuse, opéra solennel en trois actes, de Smetana, livret de Josef Wenzig et Ervin Spindler, sol. Eva Urbanova (Libuse), Vratislav Kriz (Premysl), Ludek Vele (Chrudos), Vladimir Okenko (Stahlav), Jirina Markova (Krasava). 22.45 Entracte. 23.05 Le Bel Aujourd'hui. La jeune musique nordique. Festival de Stuttgart. Concert donné le 16 août à la Liederhalle de Stuttgart, par le Chœur de Chambre de Cracovie, le Gächinger Kantorei et l'Orchestre philharmonique d'Israël, dir. Helmuth Rilling : Requiem de réconciliation en mémoire des victimes de la Seconde Guerre mondiale (1re partie) : Prologue, de Berio ; Introït et Kyrie, de Cerha ; Dies irae, de Dittrich ; Judex ergo, de Kopelent ; Juste judex, de Harbison ; Confutatis, de Nordheim. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector.

RADIO-CLASSIQUE 20.40 L'Espagne moderne. Soleriana, de Rodrigo, par le Royal Philharmonic Orchestra, dir. E. Batiz ; Canciones catalanas, de Llobet ; El Corregidor y la molinera, de De Falla, par l'Orchestre de Chambre du Théâtre Lliure de Barcelone, dir. J. Pons ; Chansons espagnoles, de Lorca ; La Prière du torero, de Turina, par l'Orchestre Ciudad de Granada, dir. J. de Udaeta ; Iberia 4e cahier, d'Albeniz. 22.40 Da capo. Le chef d'orchestre Karel Ancerl. Symphonie nº 92, de Haydn, par le Concertgebouw d'Amsterdam ; Œuvres de Dvorak : Concerto op. 53, par l'Orchestre philharmonique tchèque, sol. Josef Suk, violon ; Danses slaves op. 72, par l'Orchestre philharmonique tchèque. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Le Monde
SAMEDI 4 NOVEMBRE 1995

A pleines turbines

par Pierre Georges

LES CADRES ne s'ennuient pas toujours le dimanche. Ils pensent. Ils tiennent séminaire comme tout encadrement qui se respecte. Ce genre de cérémonie s'organise généralement à la veille des vacances d'été. Dans un château hôtel ou un lieu confidentiel. Entre jus d'orange et jus de crâne. Sous la docte férule de la direction des ressources humaines, les joyeux séminaristes, badgés et chapitrés, s'initient gaiement aux joies du management efficace. Ils se ressourcent, se motivent. Ils tirent des plans sur la comète et l'avenir de l'entreprise. Ils imaginent les problèmes sociaux et leurs solutions, dans un jeu de rôle pour chefs résolument chefs.

Et parfois ils s'égarent. Ainsi ceux de la division Turbines de GEC-Alsthom à Belfort. Invités à plancher en juin sur une *« stratégie d'actions de première urgence »* basée, rapporte *L'Humanité*, sur une *« radicalisation de la discipline »*, ces cadres ont beaucoup pensé. Trop. Nettement au-delà de leurs moyens.

De leur séminaire et de leurs élucubrations sur le thème : « On va voir, à la division Turbines, de quels cadres on se chauffe », est ressortie une note interne de dix pages. Une note, dirait Alain Juppé, à tomber sur le cul si l'on n'était assis. Une note de combat, presque de lutte des classes au sein de l'entreprise. Deux principes semblent avoir guidé l'élaboration de ce morceau de bravoure social. D'abord la nécessité de mieux identifier l'ennemi potentiel, le fameux ouvrier. A cette fin, avec un soin entomologiste, les séminaristes aboutirent à une classification digne de tous les éloges.

Dans l'ordre des fourmis ouvrières et de leurs « modes de comportement », les chercheurs du dimanche ont établi huit sections. De S1 à S8. L'ouvrier S1, son cousin S2, n'ont pas une dangerosité extrême. L'un est « ni pour, ni contre, sous-informé, non réactif ». L'autre s'avère *« transactionnel,* [il] *négocie son soutien »*. Le S3 vit en *« situation de déchirement »*. Les choses se gâtent avec le S4 *« révolté permanent contre tout »*. Elles empirent avec le S5, *« opposition franche, remise en cause des règles (comportement CGT) »*. Le S6 est un mouton *« bougon, jamais satisfait, mais ne passe pas à l'action tant que S5 ne vient pas le chercher »*. Le S7 est incontrôlable, *« béni oui-oui, fanatique potentiel »*. Enfin le S8, providence du chef, fourmi d'élite, manifeste une *« adhésion globale, concertée »*. Voilà pour les fourmis. Jugement agrémenté de quelques considérations sur l'état de la fourmilière : *« Les brebis* [fourmis] *galeuses qui dégradent l'ambiance générale » ; « un groupe qui déteint sur les autres » ; « le comportement individualiste, négativisme (vols, casse, sabotage ?) »*. Et même, même *« le manque de propreté »*.

Il convient donc, diagnostic établi, de remettre de l'ordre dans les Turbines. En langage de séminaire *« de traiter les dysfonctionnements »*. D'où, principe deuxième, la définition de l'arsenal. Du plus banal, *« renforcement du tutorat et du parrainage »*, au plus dissuasif, un traitement spécial pour *« les fauteurs de troubles »*. Les cadres qui se doivent par nature d'être des *« meneurs d'hommes »* sont ainsi invités à traiter les fortes têtes. *« En élaborant des dossiers solides. En les provoquant. En étant agressif, sur les sanctions. »*

La note confidentielle ne l'est évidemment pas restée. Les syndicats s'en sont emparés et l'ont brûlée, en place de grève surprise, mardi. La direction Turbines regrette *« les dérapages de l'écrit »*. Il y a un an, les grévistes d'Alsthom mettaient, au rang de leurs revendications, une demande *« pour plus de dignité »*.

L'Allemagne est le deuxième vendeur d'armes au monde après les Etats-Unis

Les statistiques de l'ONU ne tiennent pas compte des ventes de la Russie

LES PREMIERS exportateurs d'armes dans le monde en 1994 ont été, dans l'ordre, les Etats-Unis, l'Allemagne, la Grande-Bretagne et la France, selon le registre des ventes d'armes classiques que l'ONU publie chaque année, depuis 1992, à partir de déclarations des pays fournisseurs et des pays clients.

Ces statistiques ne tiennent pas compte des armes livrées par la Russie, qui ne les déclare pas officiellement, même si ces exportations sont parfois signalées par leurs destinataires. Elles ne comprennent pas non plus des livraisons faites à l'Iran, l'Egypte et l'Arabie saoudite. Enfin, elles ne concernent pas les pièces détachées destinées à être assemblées sur place, ni les transferts de technologie.

Selon l'ONU, les Etats-Unis ont signalé 59 marchés d'armement en 1994 ; l'Allemagne 26, la Grande-Bretagne 17 et la France 16. Washington a exporté 702 chars, 1 036 véhicules blindés, 121 canons de gros calibre, 82 avions de combat, 5 hélicoptères d'attaque et 316 missiles ou lance-missiles. Les ventes de l'Allemagne – pour moitié à la Grèce et à la Turquie – ont porté sur 181 chars, 1 170 véhicules blindés, 546 canons de gros calibre, 24 avions de combat, 2 hélicoptères d'attaque, 18 navires de guerre et 1 020 missiles ou lance-missiles.

La Grande-Bretagne a vendu 18 chars au Nigeria, 195 missiles et lance-missiles aux Emirats arabes unis, 2 hélicoptères d'attaque et 4 navires de guerre au Pakistan, 24 avions de combat à la Malaisie et 83 pièces d'artillerie à l'Autriche, sans compter des fournitures moins importantes au Chili, à Oman, aux Philippines, à l'Australie et à la Finlande.

COURSE ENTRE GRÈCE ET TURQUIE

Pour sa part, la France a livré 27 missiles et lanceurs à Chypre et 25 aux Emirats arabes unis, qui lui ont acheté aussi 5 chars Leclerc. D'autres contrats ont été honorés par la France en Malaisie, au Chili, au Sénégal, au Nigeria, en Irlande, en Espagne, à Oman et au Qatar.

La Russie, selon les informations fournies par ses clients, a vendu un navire de guerre à la Chine, de l'artillerie à la Finlande et à l'Inde, des missiles à la Hongrie, des chasseurs MIG-29 à la Malaisie, à la Roumanie et à la Slovaquie, ainsi que des véhicules blindés à la Turquie. Mais, depuis quelques années, la Russie a beaucoup de mal à exporter, les clients n'ayant plus confiance dans la stabilité, la sécurité et la régularité du service après-vente de ses industriels de l'armement.

Le deuxième rang mondial de l'Allemagne tient au fait que ce pays livre de nombreuses armes de seconde main, en liquidant les stocks de l'ancienne Allemagne de l'Est. La majorité de ces échanges concerne des matériels d'occasion à destination d'autres nations européennes, en application du traité sur la réduction des forces classiques en Europe.

D'une manière générale, deux zones du monde ont enregistré un commerce *« florissant »* en 1994 : le Moyen-Orient, ce qui est assez traditionnel, mais aussi le bassin méditerranéen avec, surtout, la Grèce et la Turquie, où on observe *« une dangereuse course aux armements »*.

La Grèce a signalé l'importation de 43 chars, 701 véhicules blindés, 222 canons de gros calibre, 5 avions de combat et un navire de guerre de l'Allemagne, 28 avions de combat et un navire de guerre des Etats-Unis, et 175 véhicules blindés et un navire de guerre des Pays-Bas. La Turquie a reçu la majeure partie de son armement d'Allemagne et des Etats-Unis, soit 62 chars, 131 canons, 19 avions de combat, un hélicoptère d'attaque et 4 navires de guerre. Elle a importé 151 blindés d'Italie et de Russie

Jacques Isnard

Les exportations françaises chutent depuis 1990

En 1994, avec un montant de commandes à l'exportation de 31,7 milliards de francs et un total des livraisons de 16,8 milliards (*Le Monde* du 7 octobre), la France a enregistré une baisse de 18 à 20 % de ses ventes – la plus forte diminution depuis 1990 –, selon les types de matériels et les zones géographiques. Le chiffre d'affaires du secteur (Etat français et clients étrangers) a été de 97 milliards de francs pour 305 000 emplois, dont 205 400 directs. Soit 7 % de l'effectif industriel en France. Dans certaines régions (Bretagne, Normandie, Sud-Ouest, Centre et Provence-Alpes-Côte d'Azur), cette activité représente 10 % du total des emplois industriels.

Nouveau recul du marché automobile en octobre



AVEC 162 800 voitures particulières immatriculées en octobre, le marché automobile français enregistre une baisse de 6,3 % par rapport à la même période de 1994. Corrigée des jours ouvrables, l'évolution reste identique de septembre à octobre : – 10,6 %, contre – 10,9 %. Depuis l'arrêt de la « prime à la casse » fin juin, le marché ne cesse de perdre l'avance qu'il avait engrangée. Au premier semestre 1995, il avait enregistré un gain de 7,8 % ; sur les dix premiers mois, celui-ci n'est plus que de 0,5 % (avec 1,616 million de voitures immatriculées). La part des marques françaises baisse de 12 % avec une pénétration de 59,5 %, Renault étant la plus touchée (– 17,4 %).

SOMMAIRE

SERVICES

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le vendredi 3 novembre, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	18028,80	+3,17	−8,59
Honk Kong index	9749,36	−0,34	+19,02

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 02/11	Var. en % 31/10	Var. en % fin 94
Paris CAC 40	1828,74	+0,81	−2,79
Londres FT 100	3518,30	−0,01	+14,77
Zurich	1430,05	+0,43	+15,29
Milan MIB 30	—	—	−10,43
Francfort Dax 30	2181,71	+0,85	+3,56
Bruxelles	1431,56	+0,30	+3,01
Suisse SBS	1379,21	+0,43	+32,85
Madrid Ibex 35	—	—	+3,92
Amsterdam CBS	301,30	+0,43	+8,38

DEMAIN dans « Le Monde »

ENTRETIEN AVEC RENÉ-DANIEL DUBOIS : homme de théâtre, auteur et comédien, cet ancien partisan de la souveraineté du Québec a refusé, le 30 octobre, de se prononcer pour le « oui ». Un franc-parler qui ne plaît pas à tout le monde.

Tirage du *Monde* daté du vendredi 3 novembre 1995 : 527 321 exemplaires - 3

A Beyrouth, le cardinal Lustiger a préparé le futur synode des évêques libanais

BEYROUTH
de notre envoyé spécial

Le cardinal Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, et Mgr Bernard Panafieu, archevêque de Marseille, se sont rendus au Liban, du vendredi 27 octobre au jeudi 2 novembre, afin de préparer le synode des évêques libanais qui se tiendra au Vatican du 26 novembre au 14 décembre, auquel participera l'archevêque de Paris, à la demande du pape. Ils ont d'abord été reçus par les autorités politiques, Elias Hraoui, président de la République, Rafic Hariri, premier ministre et Nabih Berri, président de la Chambre des députés. *« Des visites de courtoisie »*, a commenté un peu sèchement le cardinal Lustiger devant la presse libanaise. Il s'est interdit de tout jugement sur la situation politique, mais s'est déclaré, en privé, surpris par l'ampleur de la *« syrianisation forcée »* du pays.

La portée de ce « pèlerinage-marathon » des deux archevêques français fut surtout religieuse. Ils ont visité les Eglises libanaises et multiplié les entretiens avec le patriarche de l'Eglise maronite majoritaire, dont les déclarations hostiles à Damas forcent le respect de toutes les communautés. Ils ont rencontré le patriarche grec catholique Hakim et, à l'université de Balamand, fief de l'orthodoxie, le patriarche grec orthodoxe Hazim. Celui-ci se montre critique, lui aussi, vis-à-vis de la Syrie.

SYMBOLES

Mgr Lustiger et Mgr Panafieu se sont également rendus dans la Vallée sainte de la Kadicha, qui entaille les montagnes du nord du Liban et fut le refuge de l'Eglise maronite pendant les trois siècles de l'occupation ottomane. Ce retour aux sources faisait donc figure de symbole pour les deux évêques français, venus partager l'inquiétude des chrétiens libanais. Ils avaient tenu, toutefois, à rencontrer aussi les leaders religieux musulmans.

A la résidence du premier ministre, M. Hariri, ils ont eu des entretiens avec Mohammed Rachid Kabbani, mufti (sunnite) de la République, et Mohammed Mehdi Chamseddine, chef de la communauté chiite. Au cours de leur visite à Tyr et à Saida, les deux évêques français ont été aussi reçus par les chefs de la communauté musulmane ultramajoritaire au sud du Liban, qui se sont livrés devant leurs hôtes catholiques à de copieux réquisitoires anti-israéliens.

Mais ce sont les rencontres avec les jeunes étudiants de l'université Saint-Joseph (jésuites) de Beyrouth et de l'université du Saint-Esprit (ordre libanais maronite) de Kaslik, qui ont le plus impressionné Mgr Lustiger et Mgr Panafieu. *« Ils se méfient de tout, supportent mal la richesse des uns, la pauvreté des autres. Or,* avertit Mgr Lustiger, *ils n'auront pas le sens du compromis de leurs aînés, qui avaient su bâtir une certaine image du Liban. »*

Henri Tincq

La Croix-Rouge et l'ONU vont construire des prisons décentes au Rwanda

GENÈVE
de notre correspondante

De retour d'une visite dans les prisons rwandaises, du 25 au 28 octobre, Cornelio Sommaruga, président du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), a confirmé que l'organisation allait – en coopération avec les Nations unies – participer à la construction de nouveaux centres de détention décents. Le CICR vient déjà d'installer un site pouvant accueillir sous des tentes quelque cinq mille prisonniers.

Pour le moins inhabituelle, cette nouvelle activité du CICR est considérée comme humanitaire : cinquante-huit mille prisonniers croupissent, en effet, dans des conditions abominables, à quatre ou cinq par mètre carré. Le moindre geste est un problème, a précisé M. Sommaruga. Il leur faut parfois vingt-quatre heures pour atteindre les latrines.

Plusieurs centaines de détenus sont morts par manque d'hygiène au cours des derniers mois. Le CICR, au prix des plus grandes difficultés, fournit à ces prisonniers de l'eau, et 80 % des produits de première nécessité dont ils disposent. Il organise aussi les services médicaux.

Le CICR souhaite voir toutes les personnes soupçonnées d'avoir participé, de près ou de loin, au génocide comparaître en justice. Mais M. Sommaruga a rappelé que le système judiciaire était inexistant au Rwanda, où la plupart des magistrats ont été massacrés ou se trouvent en exil. La coopération de la communauté internationale, qui pourrait fournir des juges, semble aujourd'hui nécessaire. Encore faudrait-il que Kigali l'accepte. Ce qui n'est pas le cas.

Le CICR est bien décidé à poursuivre son activité dans le pays. Mais il manque d'argent, accusant au Rwanda un déficit de 17 millions de francs suisses (73 millions de francs français).

Isabelle Vichniac

■ **A la Conférence internationale sur le génocide, qui s'est ouverte, mercredi 1er novembre, à Kigali, en présence de délégations de six pays, le secrétaire général de l'ONU, *Boutros Boutros-Ghali*, a annoncé qu'en raison de l'opposition formelle du Rwanda les Nations unies n'organiseraient pas la conférence sur la sécurité, la stabilité et le développement des pays de la région des grands lacs. – *(AFP)***

